



# RAPPORT ANNUEL 2022

SUR LES DONNÉES 2021



OdPe<sup>23</sup>

Observatoire départemental  
de la Protection de l'Enfance de la Creuse

<b>LEXIQUE</b>	<b>4</b>
<b>I. LE CONTEXTE DE LA CREUSE</b>	<b>7</b>
1. Démographie	8
2. Données sociales et économiques	11
3. Scolarisation (données INSEE et DSDEN)	17
<b>II. LA POPULATION PRISE EN CHARGE PAR L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE</b>	<b>21</b>
1. Enfants confiés par une mesure judiciaire	22
2. Enfants confiés par une mesure administrative	38
3. Contrat Jeunes Majeurs	41
4. MNA	44
5. Accompagnements à domicile	47
<b>III. LA PROTECTION DE L'ENFANCE : UN RÉSEAU DE PARTENAIRES TERRITORIAUX</b>	<b>55</b>
1. L'Etat	56
2. L'autorité judiciaire	64
3. Le Conseil départemental : chef de file de la protection de l'enfance	65
4. La CAF et la MSA	73
5. Le Handicap	80
6. La santé	82
7. Les associations en lien avec la protection de l'enfance	84
<b>IV. LES ÉTABLISSEMENTS INTERVENANT DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE</b>	<b>111</b>
1. Données des établissements sociaux et médico-sociaux du département de la Creuse habilités par le Conseil départemental	112
2. Evaluations 2020 des ESMS : Quel bilan ?	128
<b>V. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL</b>	<b>129</b>
<b>VI. BILAN ANNUEL DES FORMATIONS CONTINUES DÉLIVRÉES DANS LE DÉPARTEMENT ET RECUEIL DES BESOINS POUR LES ANNÉES FUTURES</b>	<b>134</b>
1. Bilan de l'année 2021	136
2. Besoins en formation pour les années futures	142
<b>VII. THÉMATIQUES ÉTUDIÉES EN 2022 PAR L'OdPe 23</b>	<b>146</b>
<b>VIII. PERSPECTIVES DE L'OdPe 23 POUR L'ANNÉE 2022</b>	<b>149</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>151</b>
Cantons de la Creuse	152
Détail des actions réalisées en 2021 dans le cadre du Schéma départemental de Protection de l'Enfance	154

**AECJF** : Association Educative Creusoise de la Jeunesse et de la Famille

**AED** : Action Educative à Domicile  
Mesure administrative d'aide éducative au bénéfice d'un ou plusieurs enfants d'une même famille réalisée avec l'accord des parents.

**AEMO** : Action Educative en Milieu Ouvert  
Mesure judiciaire d'aide éducative au domicile au bénéfice d'un ou plusieurs enfants d'une même famille.

**ALEFPA** : Association Laïque pour l'Education, la Formation, la Prévention et l'Autonomie

**AP** : Accueil Provisoire  
Il concerne les enfants que les parents confient au service de l'Aide Sociale à l'Enfance à la suite de difficultés momentanées et qui ne peuvent être, de ce fait, provisoirement maintenus dans leur milieu naturel de vie. Il s'agit d'une décision administrative prise sur demande ou en accord avec les parents.

**APAJH** : Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés

**ARS** : Agence Régionale de Santé

**ASE** : Aide Sociale à l'Enfance

**CAF** : Caisse d'Allocations Familiales

**CAMSP** : Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

**CASF** : Code de l'Action Sociale et des Familles

**CDEF** : Centre Départemental de l'Enfance et des Familles

**CH** : Centre Hospitalier

**CJM** : Contrat Jeune Majeur  
Les majeurs âgés de 18 à 21 ans peuvent être pris en charge par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance s'ils éprouvent des difficultés d'insertion sociale faute de ressources ou d'un soutien familial suffisant.

**CMPP** : Centre Médico-Psycho Pédagogique

**CRIP** : Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes

**DAP** : Délégation d'Autorité Parentale  
C'est le transfert judiciaire de l'autorité parentale à un tiers (membre de la famille, proche digne de confiance) ou au service de l'Aide Sociale à l'Enfance.

**DDETSPP** : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations

**DTPJJ** : Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

**DSDEN** : Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale

**EAJE** : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant

**ESMS** : Etablissement Social et Médico-Social

**IME** : Institut Médico-Educatif

**IP** : Information Préoccupante

**ITEP** : Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique

**LVA** : Lieu de Vie et d'Accueil

**MDA** : Maison des Adolescents

**MDPH** : Maison Départementale des Personnes Handicapées

**MECS** : Maison d'Enfants à Caractère Social

**MJAGBF** : Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial

**MJIE** : Mesure Judiciaire d'Investigation Educative



**MNA** : Mineur Non Accompagné

**MSA** : Mutualité Sociale Agricole

---

**ODPE** : Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance

**ONPE** : Observatoire National de la Protection de l'Enfance

**OPP** : Ordonnance de Placement Provisoire

---

**PAI** : Projet d'Accueil Individualisé  
Document écrit qui précise les adaptations à apporter à la vie de l'enfant ou de l'adolescent en collectivité. Il concerne les enfants et adolescents atteints de troubles de la santé.

**PJJ** : Protection Judiciaire de la Jeunesse

**Placement judiciaire** : décision prise par le juge des enfants, au titre de l'assistance éducative, lorsque la santé, la sécurité ou la moralité d'un enfant sont en danger, ou si les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises.

**PMI** : Protection Maternelle et Infantile

---

**RASED** : Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté

---

**SESSAD** : Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile

**SIAO** : Services Intégrés de l'Accueil et l'Orientation

Plateforme unique départementale de coordination et de régulation du secteur de l'accueil, de l'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion et le logement des personnes sans domicile » (Loi ALUR du 24 mars 2014)

**TISF** : Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

**TUTELLE** : le régime de tutelle légale est destiné à préserver les intérêts de l'enfant lorsque ses deux parents ne sont pas en mesure d'assumer cette mission.

---

**UDAF** : Union Départementale des Associations Familiales

**ULIS** : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

**UTAS** : Unité Territoriale d'Action Sociale



OdPe<sup>23</sup>

Observatoire départemental  
de la Protection de l'Enfance de la Creuse



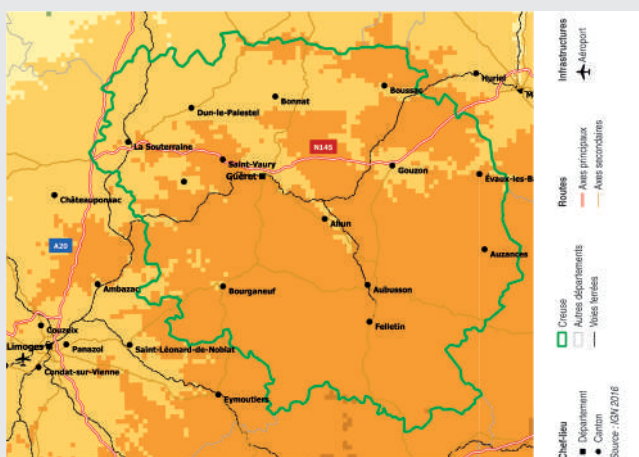


# Le CONTEXTE de LA CREUSE

Travailler sur les données statistiques liées à la protection de l'Enfance implique au préalable une connaissance du contexte démographique, social et économique du département. En effet, l'analyse des indicateurs généraux de la Creuse permettra d'établir un profil du territoire et de sa population pour essayer de comprendre ses besoins et les mettre en corrélation avec les problématiques liées à la protection de l'enfance.

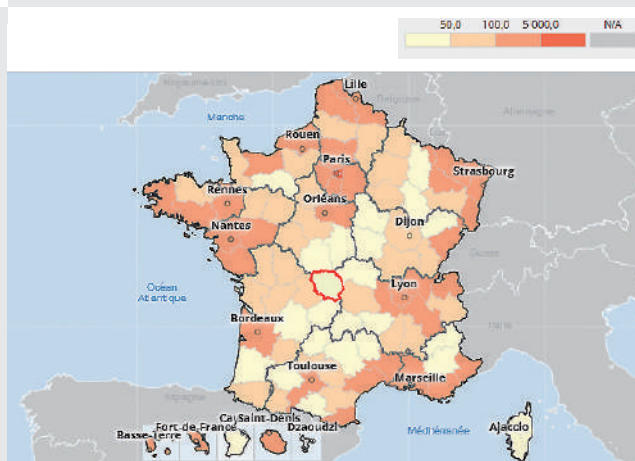


## 1 • DÉMOGRAPHIE



La Creuse est un département rural situé dans la Région Nouvelle-Aquitaine bordé par l'axe de communication autoroutier Nord Sud et traversé au nord par la liaison Est Ouest de la Route Centre Europe Atlantique.

**Deuxième département le moins peuplé de France** après la Lozère, la Creuse compte au dernier recensement (1<sup>er</sup> janvier 2019) **116 617 habitants**. Elle a perdu 5,17% de sa population en 10 ans et 0,75% en un an. La densité de population est de 21 habitants au km<sup>2</sup> (71 en Nouvelle-Aquitaine). La population creusoise ne représente que 2% de la population de Nouvelle-Aquitaine.

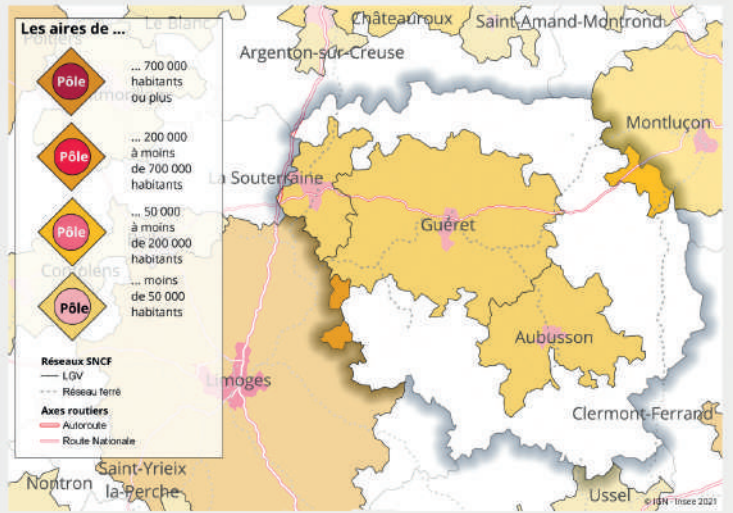


Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2018



Plus du tiers des habitants du département vit en dehors d'une aire d'attraction des villes. (13% en Nouvelle-Aquitaine).

Figure 1 - Aires d'attraction des villes de la Creuse



Source : Insee, zonage en aires d'attraction des villes 2020, recensement de la population 2018

La population de la Creuse est vieillissante. Les plus de 60 ans représentent 38% de la population totale. En comparaison, à l'échelle nationale, les plus de 60 ans représentent 26% de la population française. Les moins de 45 ans sont peu représentés (40%) comparé à la population française (54,08%) et à la région Nouvelle-Aquitaine (49,17%).

	Creuse 2018	%	Creuse 2019	%	N-A* 2018	%	N-A* 2019	%	France 2018	%	France 2019	%
0-14 ans	15 696	13,36%	15 510	13,30%	955 632	15,98%	955 610	15,90%	12 005 261	17,99%	11 995 064	17,91%
15-29 ans	14 488	12,33%	14 379	12,33%	947 879	15,85%	952 988	15,86%	11 696 734	17,53%	11 740 895	17,53%
30-44 ans	17 031	14,49%	16 871	14,47%	1 042 162	17,43%	1 046 497	17,41%	12 447 723	18,65%	12 486 039	18,64%
45-59 ans	25 152	21,41%	24 996	21,43%	1 213 226	20,29%	1 219 835	20,30%	13 291 253	19,92%	13 345 975	19,92%
60-74 ans	27 426	23,34%	27 254	23,37%	1 137 589	19,02%	1 146 437	19,07%	11 055 645	16,57%	11 133 961	16,62%
75 ans et +	17 710	15,07%	17 607	15,10%	683 291	11,43%	688 921	11,46%	6 235 921	9,34%	6 286 470	9,38%
	<b>117 503</b>		<b>116 617</b>		<b>5 979 779</b>		<b>6 010 288</b>		<b>66 732 537</b>		<b>66 988 404</b>	
Variation de la population entre 2008-2018												
	<b>-5,17%</b>				<b>5,44%</b>				<b>4,33%</b>			
Variation entre 2018-2019												
	<b>-0,75%</b>				<b>0,51%</b>				<b>0,38%</b>			

N-A\* : Nouvelle-Aquitaine

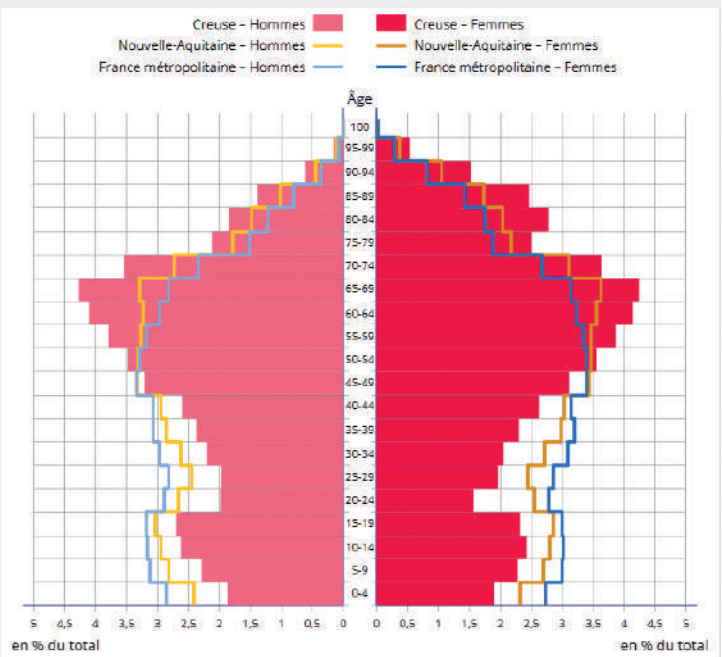
	Part de la population creusoise dans la Région en 2018	Part de la population creusoise dans le Pays en 2018	Part de la population creusoise dans la Région en 2019	Part de la population creusoise dans le Pays en 2019
0-14 ans	1,64%	0,13%	1,62%	0,13%
15-29 ans	1,53%	0,12%	1,51%	0,12%
30-44 ans	1,63%	0,14%	1,61%	0,14%
45-59 ans	2,07%	0,19%	2,05%	0,19%
60-74 ans	2,41%	0,25%	2,38%	0,24%
75 ans et +	2,59%	0,28%	2,56%	0,28%
	<b>1,97%</b>	<b>0,18%</b>	<b>1,94%</b>	<b>0,17%</b>

La population creusoise est la plus âgée de la Région avec un âge médian de 52 ans contre 45 pour les Néo Aquitains.

En Creuse nous trouvons **166 personnes de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.**

En comparaison, en France, ce sont 82 personnes de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

Figure 2 – Pyramide des âges de la Creuse



Source : Insee, recensement de la population 2018

Les 0-17 ans représentent 17% de la population creusoise. Seuls 26 départements français ont une part des 0-17 ans inférieure à 20%.

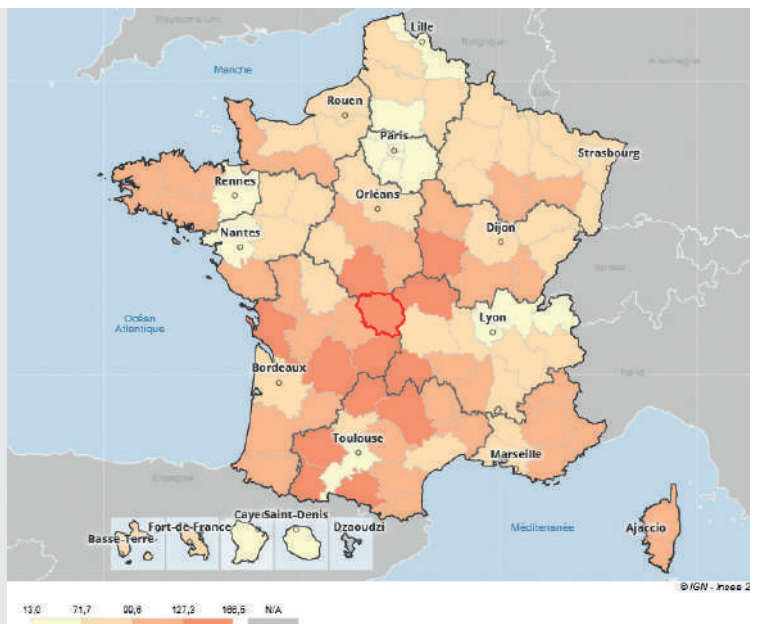
### PART DE LA POPULATION PAR TRANCHE D'ÂGE DE 5 ANS - 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019

%	0-4 ans	5-9 ans	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	80-84 ans	85-89 ans	90-94 ans	95 ans et +
CREUSE	3,80	4,60	5,00	4,80	<b>3,50</b>	4,00	4,30	4,80	5,40	6,50	<b>7,10</b>	<b>7,80</b>	<b>8,40</b>	<b>8,50</b>	6,50	4,60	4,60	<b>3,50</b>	<b>1,80</b>	<b>0,60</b>
FRANCE	5,60	6,20	6,20	6,20	5,60	5,70	6,19	6,30	6,30	<b>6,80</b>	<b>6,70</b>	<b>6,50</b>	6,10	5,90	4,51	3,30	2,80	<b>2,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,30</b>

% supérieur à la population française

• LES 3 SUPÉRIEURS • LES 3 INFÉRIEURS

En 2019, La Creuse a le plus fort indice de vieillissement du Pays (166,5 avec une moyenne de 82,5 en France)



2021	CREUSE	Evolution 2020-2021	NOUVELLE-AQUITAINE	Evolution 2020-2021	FRANCE	Evolution 2020-2021
<b>Nombre de naissances domiciliées</b>	788	3,96%	54 195	1,88%	740 860	0,95%
<b>Indicateur conjoncturel de fécondité</b>	183 pour 100 femmes	8,92%	167 pour 100 femmes	0,60%	183 pour 100 femmes	0,00%
<b>Taux de natalité</b>	7,1 pour 1 000 habitants	7,57%	8,9 pour 1 000 habitants	1,13%	10,9 pour 1 000 habitants	0,00%
<b>Nombre de décès domiciliés</b>	2 006	-0,34%	69 825	4,34%	659 882	-1,10%
<b>Taux de mortalité brut</b>	16,9 pour 1 000 habitants	-5,71%	11,3 pour 1 000 habitants	1,80%	9,7 pour 1 000 habitants	-2,02%
<b>Indice de vieillissement</b>	166,5	0,54%	109,3	0,83%	82,5	0,73%

## 2 • DONNÉES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

### Les ménages et les familles

En 2019, la taille moyenne des ménages en Creuse est de 1,97 (-0.2% /2018). Elle est légèrement inférieure à la Nouvelle-Aquitaine (2,08) et à la France (2,19). La part des familles avec enfants est également inférieure à la moyenne française notamment en raison du vieillissement de la population.

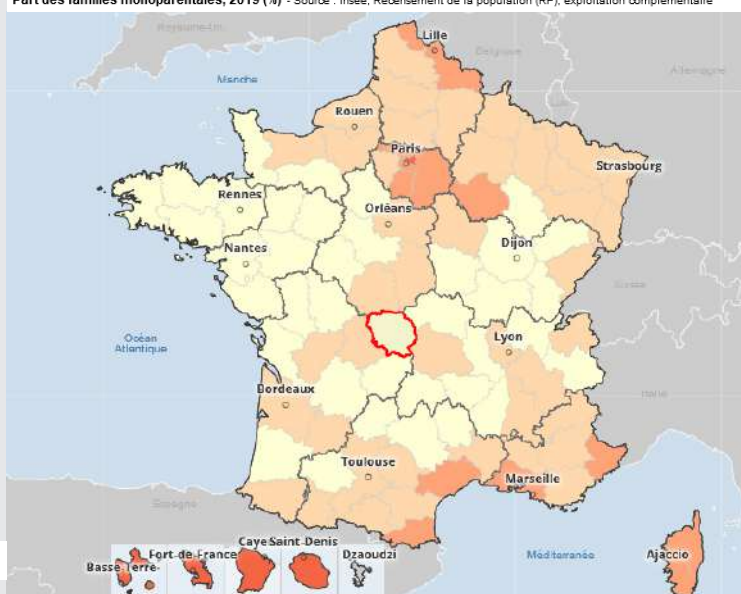
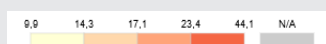
#### NOMBRE DE MÉNAGES EN 2019

	Creuse 2019	%	Evolution 2018-2019	Nouvelle-Aquitaine 2019	%	Evolution 2018-2019	France 2019	%	Evolution 2018-2019
Ménage 1 personne	23 479	41,08	-0,26%	1 072 824	38,02	1,38%	11 062 436	37,19	1,25%
Autre ménage sans famille	995	1,74	-0,50%	52 795	1,87	-1,05%	588 831	1,98	0,76%
Couple sans enfant	17 396	30,43	-0,67%	820 976	29,09	0,77%	7 812 085	26,26	0,77%
Couple avec enfant	10 806	18,90	-1,09%	628 768	22,28	0,07%	7 535 743	25,33	-0,03%
Famille monoparentale	4 485	7,85	-0,93%	246 622	8,74	0,49%	2 960 200	9,95	0,38%
<b>TOTAL</b>	<b>57 161</b>		<b>-0,60%</b>	<b>2 821 985</b>		<b>0,78%</b>	<b>29 959 295</b>		<b>0,71%</b>

#### POPULATION DES MÉNAGES EN 2019

	Creuse 2019	%	Evolution 2018-2019	Nouvelle-Aquitaine 2019	%	Evolution 2018-2019	France 2019	%	Evolution 2018-2019
Ménage 1 personne	23 479	20,80	-0,26%	1 072 824	18,29	1,38%	11 062 436	16,95	1,25%
Autre ménage sans famille	2 357	2,09	-0,97%	119 920	2,04	0,71%	1 366 724	2,09	0,63%
Couple sans enfant	35 566	31,50	-0,67%	1 673 722	28,54	0,75%	15 962 981	24,47	0,75%
Couple avec enfant	40 506	35,88	-1,14%	2 375 332	40,51	0,00%	29 313 528	44,93	-0,11%
Famille monoparentale	10 983	9,73	-1,03%	622 422	10,61	0,37%	7 793 877	11,95	0,26%
<b>TOTAL</b>	<b>112 891</b>		<b>-0,80%</b>	<b>5 864 220</b>		<b>0,52%</b>	<b>65 499 546</b>		<b>0,39%</b>

La part des familles monoparentales est inférieure à celle de Nouvelle-Aquitaine et à la moyenne française. Elle est cependant supérieure à celle de la Corrèze ou de l'Aveyron.



## COMPOSITION DES FAMILLES EN 2019

	Creuse 2019	%	Evolution 2018-2019	Nouvelle-Aquitaine 2019	%	Evolution 2018-2019	France 2019	%	Evolution 2018-2019
Couples avec enfants	10 821	32,89	-1,09%	630 099	36,91	0,07%	7 556 843	41,08	-0,03%
Familles monoparentales	4 584	13,93	-0,93%	251 896	14,75	0,46%	3 042 679	16,54	0,36%
Couples sans enfants	17 492	53,17	-0,68%	825 340	48,34	0,76%	7 863 109	42,75	-0,77%
<b>TOTAL</b>	<b>32 897</b>		<b>-0,85%</b>	<b>1 707 335</b>		<b>0,46%</b>	<b>18 462 631</b>		<b>0,37%</b>

## FAMILLES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS DE - 25 ANS EN 2019

	Creuse 2019	%	Evolution 2018-2019	Nouvelle-Aquitaine 2019	%	Evolution 2018-2019	France 2019	%	Evolution 2018-2019
Aucun enfant	20 466	62,21	-0,71%	929 186	54,42	0,71%	9 076 541	49,34	0,69%
1 enfant	5 934	18,04	-0,87%	360 201	21,10	0,48%	4 055 246	22,05	0,40%
2 enfants	4 756	14,46	-1,18%	309 704	18,14	0,05%	3 646 968	19,83	-0,05%
3 enfants	1 334	4,06	-1,62%	84 488	4,95	-0,44%	1 255 809	6,83	-0,43%
4 enfants ou +	406	1,23	-1,46%	23 756	1,39	-0,78%	428 068	2,33	-0,70%
<b>TOTAL</b>	<b>32 896</b>		<b>-0,85%</b>	<b>1 707 335</b>		<b>0,46%</b>	<b>18 462 632</b>		<b>0,37%</b>

## L'emploi

Le taux de chômage en Creuse est inférieur à la moyenne nationale et en baisse depuis 2015.

## TAUX DE CHÔMAGE

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
CREUSE	9,70%	9,30%	8,70%	8,60%	8,00%	7,25%	7,00%
FRANCE	10,00%	9,80%	9,10%	8,70%	8,20%	7,90%	7,90%



## POPULATION DE 15 À 64 ANS PAR TYPE D'ACTIVITÉ EN 2019

	CREUSE	Evolution 2018-2019	NELLE-AQUITAINE	Evolution 2018-2019	FRANCE	Evolution 2018-2019
TOTAL	65 997	-0,74%	3 628 277	0,53%	41 684 391	0,40%
Actifs en %	73,10%	-0,14%	74,30%	0,00%	74,10%	0,00%
Actifs ayant un emploi	64,20%	0,00%	64,90%	0,15%	64,20%	0,00%
Chômeurs	9,00%	0,00%	9,40%	0,00%	9,90%	-1,00%
Inactifs en %	26,90%	0,37%	25,70%	0,00%	25,90%	0,00%
Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés	7,20%	0,00%	10,00%	0,00%	10,60%	-0,93%
Retraités ou préretraités	10,90%	0,00%	7,90%	0,00%	6,40%	0,00%
Autres inactifs	8,80%	1,15%	7,90%	0,00%	8,80%	0,00%

### Les principales caractéristiques de l'emploi en Creuse sont :

- Une part importante de l'agriculture : exploitants agricoles et ouvriers agricoles. Il y a une surreprésentation des agriculteurs dans la population active.
- Peu d'industrie et de grandes entreprises (une représentation importante des artisans et commerçants)
- Une part importante de l'emploi public (24,44% des emplois sont des emplois de fonctionnaires contre 20,14% en France). La fonction publique hospitalière couvre 33,6% de l'emploi public.
- Le secteur tertiaire non marchand occupe 40% des emplois contre 32,3 en Nouvelle-Aquitaine.

6 des 10 plus gros établissements employeurs du département (public et privé) sont directement liés au domaine de la santé et du médico-social.

Figure 4 – Les principaux établissements publics et privés employeurs de la Creuse

Raison sociale	Tranche d'effectifs salariés	Activité	Commune
<b>Public</b>			
Centre hospitalier de Guéret	1 000 à 1 499	Activités hospitalières	Guéret
Département de la Creuse	1 000 à 1 499	Administration publique générale	Guéret
Centre hospitalier La Valette	500 à 749	Activités hospitalières	Saint-Vaury
Centre hospitalier d'Aubusson	250 à 499	Activités hospitalières	Aubusson
Mairie de Guéret	250 à 499	Administration publique générale	Guéret
<b>Privé</b>			
Centre médical MGEN	250 à 499	Activités hospitalières	Sainte-Feyre
Dagard	250 à 499	Fabrication d'équipements aéronautiques et frigorifiques industriels	Boussac
Association d'aide à domicile aux personnes âgées	250 à 499	Aide à domicile	Aubusson
ELISAD	150 à 199	Aide à domicile	Guéret
Saint-Gobain Eurocoustic	150 à 199	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	Genouillac

Source : Insee, Flicres 2018

## EMPLOIS PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE EN 2019

	CREUSE			NOUVELLE-AQUITAINE			FRANCE		
	Nombre	%	Evolution 2018-2019	Nombre	%	Evolution 2018-2019	Nombre	%	Evolution 2018-2019
Agriculteurs exploitants	4 031	9,55	-0,81%	63 571	2,69	-0,05%	416 381	1,56	0,03%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3 450	8,17	-0,78%	190 213	8,05	0,46%	1 807 545	6,77	0,37%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	3 817	9,04	-0,99%	332 348	14,07	0,67%	4 912 462	18,39	0,51%
Professions intermédiaires	9 391	22,24	-0,54%	597 611	25,31	0,67%	6 959 406	26,05	0,54%
Employés	13 064	30,94	-0,85%	678 104	28,71	0,03%	7 350 111	27,51	0,42%
Ouvriers	8 467	20,05	-0,67%	499 723	21,16	-0,14%	5 272 675	19,73	0,30%
<b>TOTAL</b>	<b>42 220</b>		<b>-0,75%</b>	<b>2 361 570</b>			<b>26 718 580</b>		<b>0,43%</b>

## POPULATION DE 15 ANS OU + SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE EN 2019

	Creuse			Nouvelle-Aquitaine			France		
	Nombre	%	Evolution 2018-2019	Nombre	%	Evolution 2018-2019	Nombre	%	Evolution 2018-2019
Agriculteurs exploitants	4 095	4,01	-0,78%	64 669	1,29	-0,04%	423 663	0,77	0,03%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3 727	3,65	-0,77%	203 670	4,05	0,47%	1 943 463	3,55	0,38%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4 023	3,94	-1,06%	357 723	7,12	0,68%	5 232 848	9,56	0,52%
Professions intermédiaires	10 118	9,91	-0,64%	663 303	13,20	0,68%	7 771 708	14,20	0,55%
Employés	15 239	14,93	-0,96%	801 887	15,96	0,56%	8 829 013	16,13	0,41%
Ouvriers	11 056	10,83	-0,76%	608 291	12,11	0,40%	6 618 843	12,09	0,30%
Retraités	40 545	39,72	-0,58%	1 613 602	32,11	0,81%	14 846 045	27,13	0,78%
Autres personnes sans activité professionnelle	12 561	12,31	-0,51%	741 944	14,77	0,39%	9 326 181	17,04	0,20%
<b>TOTAL</b>	<b>101 364</b>		<b>-0,69%</b>	<b>5 055 089</b>		<b>0,61%</b>	<b>54 991 764</b>		<b>0,49%</b>

**% supérieur à la population française**

## PART DE LA POPULATION DE 15 ANS OU + EN 2019

	Part de la Creuse en Nouvelle-Aquitaine	Part de la Creuse en France
Agriculteurs exploitants	6,33%	0,97%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1,83%	0,19%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1,12%	0,08%
Professions intermédiaires	1,53%	0,13%
Employés	1,90%	0,17%
Ouvriers	1,82%	0,17%
Retraités	2,51%	0,27%
Autres personnes sans activité professionnelle	1,69%	0,13%
<b>TOTAL</b>	<b>2,01%</b>	<b>0,18%</b>

## Revenus et pauvreté

### MÉNAGES FISCAUX EN 2019

	CREUSE	Evolution 2018-2019	NOUVELLE-AQUITAINE	Evolution 2018-2019	FRANCE	Evolution 2018-2019
Nombre de ménages fiscaux	55 436	0,51%	2 706 556	1,84%	27 937 964	1,55%
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	109 784	-0,34%	5 823 188	1,10%	62 973 019	0,51%
Médiane du revenu disponible par unité de consommation	19 690 €	1,60%	21 540 €	1,17%	21 930 €	0,92%
Part des ménages fiscaux imposés	44,60%	12,63%	54,30%	12,19%	57,60%	11,41%

### TAUX DE PAUVRETÉ EN 2019

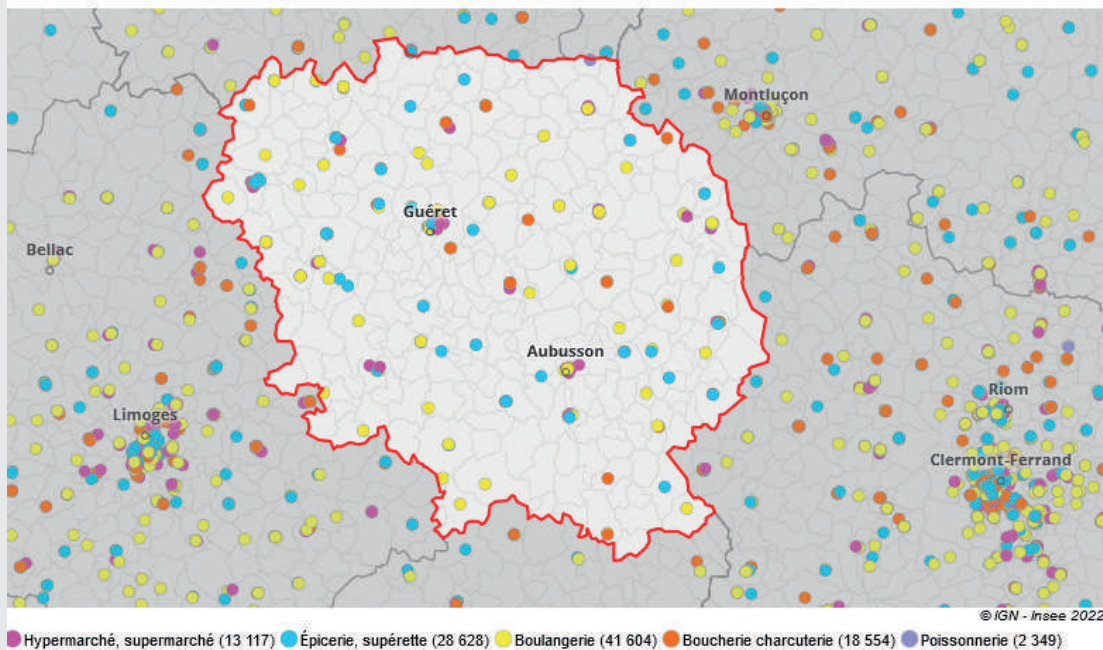
CREUSE	Evolution 2018-2019	NOUVELLE-AQUITAINE	Evolution 2018-2019	FRANCE	Evolution 2018-2019
18,10%	-3,21%	13,40%	-1,47%	14,50%	-0,68%

Le département de la Creuse a un taux de pauvreté équivalent à celui des Bouches du Rhône, 11<sup>ème</sup> taux le plus élevé de France Métropolitaine. Le taux le plus important est de 28,4% en Seine-Saint-Denis.

Le département a le plus faible taux de ménages fiscaux imposés de France métropolitaine. Le revenu disponible par unité de consommation est de 19 680 € (5<sup>ème</sup> revenu le plus bas de France, avant la Seine-Saint-Denis (18 07 €), le Pas-de-Calais, l'Aude et les Pyrénées-Orientales. Il faut toutefois nuancer la problématique du revenu médian avec le prix des logements dans le département. En effet, le prix de vente du m<sup>2</sup> est le plus bas de France : 730 € pour une moyenne nationale de 2 084 €. La part des propriétaires de leur logement principal est de 72,6% pour une moyenne française de 57,5%.

## Services et commerces

Commerce alimentaire (localisation), 2021 - Source : Insee, Base permanente des équipements (Bpe)



Les commerces sont diffus et les temps de déplacement pour y accéder peuvent être importants. En 2014, 25% de la population creusoise met plus de 7 mn pour accéder à un équipement ou un service de proximité (3% en province). 1 Creusois sur 3 met plus de 15 mn pour accéder à un « équipement intermédiaire » (4% en province) et un sur 4 réside à plus de 30 mn d'un équipement de la « gamme supérieure » (3% en province) (source Insee - Regard sur la pauvreté en Creuse 15/12/2015). En 2019, 23,3% des creusois se trouvent à plus de 7 mn des services de proximité (2,3% en France), 29,5% des équipements intermédiaires (2,4% en France) et 25,7% des équipements supérieurs (3,8% en France).

### — DÉFINITIONS —

#### Service de proximité :

poste, banque, épicerie, supérette, boulangerie, école, pharmacie, médecin...

#### Équipement intermédiaire :

police-gendarmerie, supermarché, librairie, collège, laboratoire...

#### Gamme supérieure :

pôle emploi, hypermarché, lycée, urgences, maternité, cinéma, médecins spécialistes...

### Les Médecins en Creuse (Atlas de la démographie médicale Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2022- CNOM)

259 médecins sont en activité en 2021 dans le département.

Sur les 176 médecins retraités, 36 sont encore actifs.

En 10 ans, la Creuse a perdu 16,7% d'actifs. Elle est classée 79<sup>ème</sup> en terme d'attractivité (entre 2010 et 2022).

L'âge moyen des médecins est de 54,4 ans. Il s'agit du 2<sup>ème</sup> département où la moyenne d'âge des médecins est la plus élevée après l'Indre (54,5 ans).

#### Médecins généralistes :

- -26,6% entre 2010 et 2022
- -5,1% entre 2021 et 2022

#### Médecins spécialistes :

- -20,1% entre 2010 et 2022
- +1,5% entre 2021 et 2022

#### Spécialistes chirurgiens :

- 0% entre 2010 et 2022
- -54,7% entre 2021 et 2022



## Mode de garde des enfants

Au 31/12/2020 :

- 495 assistants maternels agréés dans le département de la Creuse pour 1 700 places
- 18 EAJE pour 295 places (Cela représente 9,6 places en crèche pour 100 enfants -17,8 en France).

**Soit 1 995 places d'accueil théoriques pour 4 465 enfants de moins de 4 ans**

### 3 • SCOLARISATION (DONNÉES INSEE ET DSDEN)

#### TAUX DE SCOLARISATION SELON L'ÂGE EN 2019

	CREUSE	Evolution 2018-2019	NELLE-AQUITAINE	Evolution 2018-2019	FRANCE	Evolution 2018-2019
2 à 5 ans	79,00%	0,00%	73,80%	0,00%	73,70%	-0,14%
6 à 10 ans	97,40%	0,00%	97,70%	0,00%	97,40%	0,00%
11 à 14 ans	98,20%	0,00%	98,40%	0,00%	98,20%	0,00%
15 à 17 ans	95,60%	0,00%	95,80%	0,00%	95,80%	0,00%
18 à 24 ans	34,60%	0,58%	50,20%	0,00%	52,10%	0,00%
25 à 29 ans	3,40%	0,00%	7,70%	0,00%	8,30%	0,00%
30 ans ou +	0,50%	0,00%	0,80%	0,00%	1,00%	0,00%

Le département de la Creuse est marqué par un fort taux de scolarisation des enfants dès l'âge de 2 ans et par un faible taux dès l'âge de 18 ans. Cet arrêt de la scolarisation à 18 ans explique les pourcentages importants des diplômés peu élevés de la population creusoise de + de 15 ans.

#### DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ DE LA POPULATION NON SCOLARISÉE DE 15 ANS OU + EN 2019

	CREUSE	Evolution 2018-2019	NOUVELLE-AQUITAINE	Evolution 2018-2019	FRANCE	Evolution 2018-2019
Population non scolarisée	94 931	-0,67%	4 573 015	0,63%	49 051 541	0,52%
PART DES TITULAIRES EN %						
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	25,30%	0,00%	21,00%	0,00%	21,90%	0,00%
BEPC, Brevet des collèges, DNB	6,80%	0,00%	5,80%	0,00%	5,50%	0,00%
CAP, BEP ou équivalent	30,60%	0,00%	27,80%	0,00%	24,70%	-0,40%
Baccalauréat, Brevet professionnel ou équivalent	17,30%	0,00%	17,70%	0,00%	17,20%	0,00%
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac +2	9,00%	0,00%	11,10%	0,00%	11,00%	0,00%
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac +3 ou bac +4	6,60%	0,00%	8,60%	0,00%	9,20%	0,00%
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac +5 ou plus	4,40%	0,00%	8,00%	0,00%	10,50%	0,00%

Les effectifs de l'éducation nationale pour l'année scolaire 2020-2021 sont :

- Ecole Maternelle : 1 271
- Ecole Élémentaire : 6 161
- Collège : 4 214
- Lycée général / technologique : 2 416
- Lycée professionnel : 822

**Soit un total de 14 884 élèves (71% de la population creusoise de -18 ans)**

### NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS PAR CANTON EN 2021

CANTONS	Ecoles ma-ternelles	Ecoles élémen-taires	Ecoles primaires	Collèges	Lycées GT	Lycées profession-nels	IME	ITEP
AHUN	0	0	10	1				
AUBUSSON	2	1	11	1	1	1		
AUZANCES	4	4	4	2				
BONNAT	2	1	6	2				
BOURGANEUF	1	2	6	1		1		
BOUSSAC	2	1	8	1				
DUN-LE-PALESTEL	2	1	7	1				
EVAUX-LES-BAINS	2	2	6	1				1
FELLETIN	1	1	11	1	1	1	1	
GOUZON	2	1	8	2				
LE GRAND-BOURG	1	0	5	1			1	
GUÉRET (1 ET 2)	5	5	5	2	2		1	
SAINT-VAURY	3	2	7	1		1		
LA SOUTERRAINE	3	3	3	1	1		1	

### NOMBRE DE CLASSES SPÉCIALISÉES DANS LE DÉPARTEMENT DE LA CREUSE EN 2021

	1 <sup>ER</sup> DEGRÉ		2 <sup>ND</sup> DEGRÉ		INTERDEGRÉ	
	Nombre de classes	Nombre d'élèves scolarisés	Nombre de classes	Nombre d'élèves scolarisés	Nombre de classes	Nombre d'élèves scolarisés
ULIS	10	106	5	42		
SEGPA			18	239		
IME					22	
ITEP					3	

Dans le 1<sup>er</sup> degré, le département est découpé en 8 secteurs RASED. Pour 2020-2021, environ 1 100 élèves ont été suivis.

## DÉTAIL DES CLASSES PAR CANTON EN 2021

CANTONS	ULIS 1 <sup>ER</sup> DEGRÉ		ULIS 2 <sup>ND</sup> DEGRÉ		SEGPA		IME	
	Nombre de classes	Nombre d'élèves scolarisés	Nombre de classes	Nombre d'élèves scolarisés	Nombre de classes	Nombre d'élèves scolarisés	Nombre de classes	Nombre d'élèves scolarisés
AHUN			1	5				
AUBUSSON			1	11	2	31		
AUZANCES								
BONNAT	1	8			4	48		
BOURGANEUF					4	43		
BOUSSAC								
DUN-LE-PALESTEL								
EVAUX-LES-BAINS								
FELLETIN	1	11					6	
GOUZON	1	12						
GUÉRET (1 ET 2)	4	47	2	18	4	67	6	
LA SOUTERRAINE	2	20	1	8	4	50	6	
LE GRAND-BOURG							4	
SAINT-VAURY	1	8						

## DÉTAIL DES INTERVENTIONS RASED PAR CANTON (ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021)

CANTONS	Nombre d'intervenants	Nombre d'interventions	Nombre d'élèves bénéficiant de l'intervention du RASED
AHUN			
AUBUSSON	2	115	111
AUZANCES	2	119	116
BONNAT			
BOURGANEUF	2	264	132
BOUSSAC	2	100	79
DUN-LE-PALESTEL			
EVAUX-LES-BAINS			
FELLETIN			
GOUZON			
GUÉRET (1 ET 2)	4	397	356
LA SOUTERRAINE	2	164	167
LE GRAND-BOURG			
SAINT-VAURY	2	162	178

Il faut noter qu'il y a peu de classes et d'établissements spécialisés dans le département. Leur répartition est inégale sur le territoire et entraîne, de fait, des temps de déplacement parfois longs pour les élèves.

## PERSONNEL 2021

CANTONS	Nombre d'assistantes sociales	Nombre de conseillers techniques	Nombre d'enseignants référents	Nombre d'AESH
AHUN	1	2	2	9
AUBUSSON	2	2	3	24
AUZANCES	1	2	1	14
BONNAT	1	2	1	10
BOURGANEUF	1	2	1	15
BOUSSAC	1	2	2	8
DUN-LE-PALESTEL	1	2	1	9
EVAUX-LES-BAINS		2	1	9
FELLETIN	2	2	2	11
GOUZON		2	3	12
GUÉRET (1 ET 2)	2	2	2	39
LA SOUTERRAINE	1	2	1	15
LE GRAND-BOURG		2	2	10
SAINT-VAURY	2	2	2	15
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>24</b>	<b>200</b>

### LA CREUSE :

- Territoire rural peu peuplé, qui perd des habitants et dont la population est vieillissante
- Le taux de chômage y est inférieur à la moyenne nationale
- L'emploi est marqué par l'importance du secteur agricole, des artisans et également de l'emploi public
- Le taux de pauvreté est important avec un revenu médian assez faible à relativiser en raison du coût de la vie
- L'accessibilité est difficile aux commerces et services de proximité
- Une forte proportion de la population est non ou peu diplômée

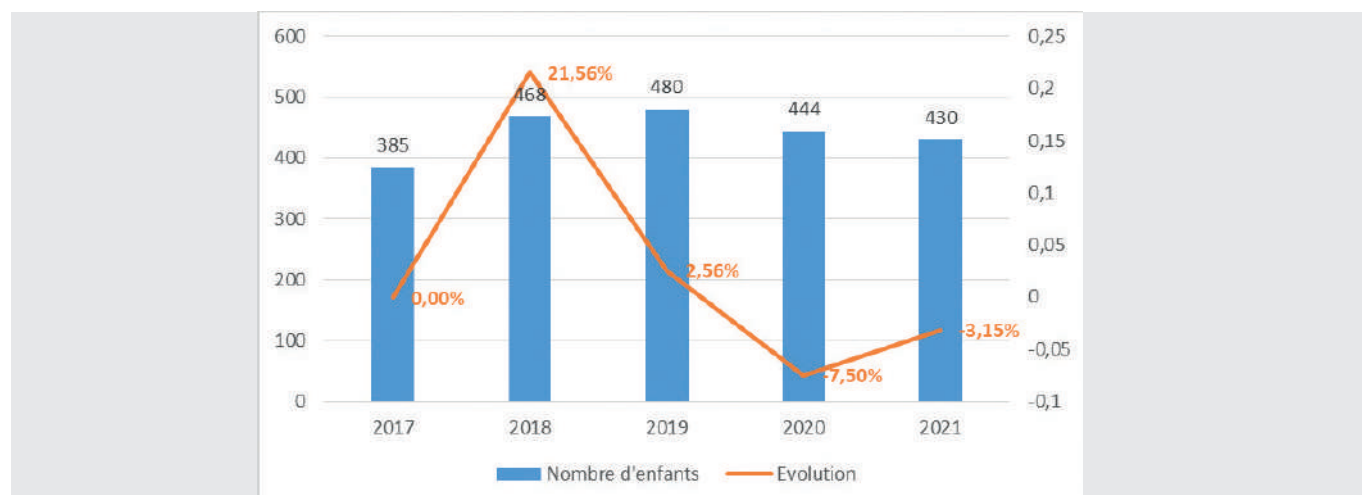


# La POPULATION PRISE en CHARGE par l'AIDE SOCIALE à l'ENFANCE



## 1 • ENFANTS CONFIÉS PAR UNE MESURE JUDICIAIRE

**430 enfants** ont été confiés en 2021 à l'Aide Sociale à l'Enfance de la Creuse par le Juge des Enfants. Ils ont bénéficié au moins d'une mesure de garde, d'ordonnance de placement provisoire, de délégation d'autorité parentale, de tutelle, de placement direct et de mise à l'abri.



- L'année 2021 est marquée par une baisse de 3,15% des mesures de placements judiciaires
- Les enfants confiés en judiciaire à l'ASE 23 représentent 2,05% de la population creusoise de moins de 18 ans
- 58,37% des jeunes confiés sont de sexe masculin et 65% ont plus de 11 ans
- Les cantons ayant les plus forts taux de mesures sont Guéret (1 et 2 réunis), La Souterraine et Aubusson
- Les cantons ayant les plus forts taux de mesures rapportés à la population de moins de 18 ans sont Guéret (1 et 2 réunis), La Souterraine, Bousnac et Aubusson
- 58,72% des enfants sont placés auprès d'assistants familiaux

### RÉPARTITION PAR ÂGE ET PAR SEXE DES ENFANTS CONCERNÉS PAR UNE MESURE

	Moins d'1 an	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	TOTAL
Féminin	0	3	6	4	3	6	8	1	10	10	13	14	10	11	14	20	13	21	12	179
Masculin	5	5	6	7	2	8	7	10	9	12	14	14	15	19	20	22	23	25	28	251
TOTAL	5	8	12	11	5	14	15	11	19	22	27	28	25	30	34	42	36	46	40	430
%	1,16	1,86	2,79	2,56	1,16	3,26	3,49	2,56	4,42	5,12	6,28	6,51	5,81	6,98	7,91	9,77	8,37	10,70	9,30	

Total Féminin = 41,63%    Total Masculin = 58,37%

## CANTONS D'HABITATION DES JEUNES CONCERNÉS PAR UNE MESURE

	AHUN	AUBUSSON	AUZANCES	BONNAT	BOURGANEUF	BOUSSAC	FELLETIN	GOUZON	LA SOUTERRAINE	LE GRAND-BOURG	GUÉRET (1 ET 2)	EVAUX-LES-BAINS	SAINTE-VAURY	DUN-LE-PALESTEL	HORS DÉPARTEMENT	TOTAL
TOTAL	19	22	4	8	17	15	8	26	48	18	173	16	7	17	32	<b>430</b>
%	4,42	5,12	0,93	1,86	3,95	3,49	1,86	6,05	11,16	4,19	40,23	3,72	1,63	3,95	7,44	

## PART DES JEUNES CONFIS PAR RAPPORT À LA POPULATION DU DÉPARTEMENT

	Enfants confiés par canton d'origine	Population totale du canton	Part de jeunes confiés / à la population	Population < 18 ans au 1 <sup>er</sup> -01-2020	
AHUN	19	7 306	0,3%	1 279	1,5%
AUBUSSON	22	9 396	0,2%	1 505	1,5%
AUZANCES	<b>4</b>	7 900	<b>0,1%</b>	1 234	<b>0,3%</b>
BONNAT	<b>8</b>	7 359	<b>0,1%</b>	<b>1 133</b>	0,7%
BOURGANEUF	17	<b>6 507</b>	0,3%	1 293	1,3%
BOUSSAC	15	<b>6 302</b>	0,2%	<b>941</b>	<b>1,6%</b>
DUN-LE-PALESTEL	17	7 828	0,2%	1 156	1,5%
EVAUX-LES-BAINS	16	<b>6 284</b>	0,3%	<b>1 037</b>	1,5%
FELLETIN	<b>8</b>	6 785	0,1%	1 153	<b>0,7%</b>
GOUZON	<b>26</b>	<b>9 556</b>	<b>0,3%</b>	1 741	1,5%
GUÉRET (1 ET 2)	<b>173</b>	<b>19 443</b>	<b>0,9%</b>	<b>3 625</b>	<b>4,8%</b>
LA SOUTERRAINE	<b>48</b>	9 507	<b>0,5%</b>	<b>1 742</b>	<b>2,8%</b>
LE GRAND-BOURG	18	7 074	0,3%	1 190	1,5%
SAINTE-VAURY	<b>7</b>	<b>9 762</b>	<b>0,1%</b>	<b>1 929</b>	<b>0,4%</b>
HORS DÉPARTEMENT	32				
<b>TOTAL</b>	<b>430</b>	121 009	<b>0,36%</b>	20 958	<b>2,05%</b>

• LES 3 SUPÉRIEURS • LES 3 INFÉRIEURS

## PART DES ENFANTS CONFIS PAR CANTON / POPULATION < 18 ANS

	GUÉRET (1 ET 2)	LA SOUTERRAINE	BOUSSAC	AHUN	AUBUSSON	DUN-LE-PALESTEL	EVAUX-LES-BAINS	GOUZON	LE GRAND-BOURG	BOURGANEUF	BONNAT	FELLETIN	SAINTE-VAURY	AUZANCES
%	<b>4,8</b>	2,8	1,6	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,3	0,7	0,7	0,4	0,3

## RÉPARTITION DES PLACEMENTS PAR TYPE

	TOTAL	%
Assistants familiaux	303	58,72
Etablissement Creuse	143	27,71
Etablissement Hors Creuse	61	11,82
Individus	9	1,74
<b>TOTAL</b>	<b>516</b>	

Le total de la répartition par type de placement est supérieur au nombre total d'enfants en placement, car un même enfant peut avoir plusieurs lieux de placements sur la période.

## DÉTAIL DES PLACEMENTS CHEZ LES ASSISTANTS FAMILIAUX PAR CANTON

	AHUN	AUBUSSON	AUZANCES	BONNAT	BOURGANEUF	BOUSSAC	DUN-LE-PALESTEL	EVAUX-LES-BAINS	FELLETTIN	GOUZON	GUÉRET (1 ET 2)	LA SOUTERRAINE	LE GRAND-BOURG	SAINTE-VAURY	AUTRE DÉPARTEMENT	TOTAL
TOTAL enfants	56	43	22	32	6	40	24	31	25	49	34	27	34	33	37	<b>493</b>
%	11,36	8,72	4,46	6,49	1,22	8,11	4,87	6,29	5,07	9,94	6,90	5,48	6,90	6,69	7,51	

### — BILAN 2020-2021 —

	2020	2021	Tendances
Nombre d'enfants	444	430	Baisse des mesures depuis 2018
Part des enfants par rapport à la population de -18 ans	2,20%	2,05%	Les enfants confiés à l'ASE représentent environ 2% des enfants creusois (-18 ans)
Sexe	60,36% masculin 39,64% féminin	58,37% masculin 41,63% féminin	60% masculin 40% féminin
Age	60% des enfants ont +de 11 ans	65% des enfants ont +de 11 ans	60% des enfants ont +de 11 ans
Cantons ayant les plus forts taux de mesures rapportés à la population de -de 18 ans	Guéret (1 et 2) - La Souterraine - Boussac - Aubusson	Guéret (1 et 2) - La Souterraine - Boussac - Aubusson	Guéret (1 et 2) - La Souterraine - Boussac - Aubusson
Lieux de placement	59,85% chez des assistants familiaux	58,72% chez des assistants familiaux	60% chez des assistants familiaux

## DÉTAIL DES MESURES DES ENFANTS CONFIS EN JUDICIAIRE

### PLACEMENT :

- **363 enfants ont eu au moins une mesure de placement exercée sur l'année 2021**

72 mesures ont débuté dans l'année, ce qui représente 19,83% des mesures de l'année et 109 mesures se sont terminées dans l'année, ce qui représente 30,03% des mesures de l'année

- **La durée moyenne des mesures exercées en 2021 est de 5 ans**

- 20,38% des enfants ont une deuxième mesure exercée en même temps

- Environ 56% des enfants bénéficiant d'une mesure de placement sont de sexe masculin et 62% ont plus de 11 ans

- **Les cantons ayant les plus forts taux de mesures de placement rapportés à la population de moins de 18 ans sont Guéret (1 et 2), La Souterraine et Bousnac**

- 83,2% des enfants bénéficiant d'une mesure de garde en 2021 ont fait l'objet d'au moins une information préoccupante

- Les enfants bénéficiant d'une mesure de garde en 2021 sont à l'Aide Sociale à l'Enfance depuis en moyenne 7 ans

- La principale mesure d'entrée à l'ASE est l'OPP

### MOTIFS DES FINS DE MESURE

Non renseigné	44	40,37%
Majorité	21	19,27%
Main levée	17	15,60%
Déssaisissement	14	12,84%
Fin de mesure	12	11,01%
Autre	1	0,92%
<b>TOTAL</b>	<b>109</b>	

### NOUVELLES MESURES SUITE À LA FIN DE LA GARDE

Aucune	61	55,96%
Tutelle	17	15,60%
AEMO	17	15,60%
CJM	9	8,26%
AED Jeune majeur	3	2,75%
Confié à l'autre parent	1	0,92%
Placement direct	1	0,92%
<b>TOTAL</b>	<b>109</b>	

20,38% des enfants ont une deuxième mesure exercée en même temps :

Aucune	289	79,61%
MJAGBF	25	6,89%
MJIE	22	6,06%
Ordonnance examen psy	10	2,75%
AEMO	7	1,93%
Administration ad hoc	5	1,38%
Tutelle aux biens	3	0,83%
MAESF	2	0,55%
<b>TOTAL</b>	<b>363</b>	

## RÉPARTITION PAR ÂGE ET SEXE DES ENFANTS CONCERNÉS PAR UNE MESURE DE PLACEMENT

	0 an	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	TOTAL
Féminin	1	3	7	4	3	5	7	1	10	8	14	13	9	12	13	17	7	16	8	<b>158</b>
Masculin	3	4	5	6	2	9	7	7	9	11	12	12	12	18	17	19	22	17	13	<b>205</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>8</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>26</b>	<b>25</b>	<b>21</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>36</b>	<b>29</b>	<b>33</b>	<b>21</b>	<b>363</b>
%	1,10	1,93	3,31	2,75	1,38	3,86	3,86	2,20	5,23	5,23	7,16	6,89	5,79	8,26	8,26	9,92	7,99	9,09	5,79	

Total Féminin = 43,53%    Total Masculin = 56,47%

## SCOLARISATION DES ENFANTS

Collège	77	21,21%
Ecole primaire	75	20,66%
Lycée professionnel	40	11,02%
Info non disponible	36	9,92%
Ecole maternelle	33	9,09%
IME	25	6,89%
Non scolarisé	19	5,23%
SEGPA	19	5,23%
Lycée	15	4,13%
ULIS	11	3,03%
ITEP	6	1,65%
Apprentissage	5	1,38%
Etudes supérieures	2	0,55%
<b>TOTAL</b>	<b>363</b>	



## CANTONS D'HABITATION DES JEUNES CONCERNÉS PAR UNE MESURE DE PLACEMENT

	TOTAL	% des mesures tatoes	Population < 18 ans au 1 <sup>er</sup> -01-2020	% de jeunes ayant une mesure de garde / à la population < 18 ans
AHUN	16	4,41	1 279	1,25
AUBUSSON	<b>21</b>	5,79	1 505	1,40
AUZANCES	<b>4</b>	1,10	1 234	<b>0,32</b>
BONNAT	<b>9</b>	2,48	<b>1 133</b>	0,79
BOURGANEUF	<b>9</b>	2,48	1 293	<b>0,70</b>
BOUSSAC	18	4,96	<b>941</b>	<b>1,91</b>
DUN-LE-PALESTEL	16	4,41	1 156	1,38
EVAUX-LES-BAINS	12	3,31	<b>1 037</b>	1,16
FELLETIN	<b>9</b>	2,48	1 153	0,78
GOUZON	<b>21</b>	5,79	1 741	
GUÉRET (1 ET 2)	<b>144</b>	39,67	<b>3 625</b>	<b>3,97</b>
LA SOUTERRAINE	<b>40</b>	11,02	<b>1 742</b>	<b>2,30</b>
LE GRAND-BOURG	15	4,13	1 190	1,26
SAINT-VAURY	<b>7</b>	1,93	<b>1 929</b>	<b>0,36</b>
HORS DÉPARTEMENT	21	5,79		
INCONNU	1	0,28		
<b>TOTAL</b>	<b>363</b>		<b>20 958</b>	<b>1,73</b>

• **LES 3 SUPÉRIEURS** • **LES 3 INFÉRIEURS**

## DERNIER LIEU DE PLACEMENT EN 2021

Assistant familial	248	68,32%
CDEF	31	8,54%
MECS	19	5,23%
LVA	18	4,96%
Orientation domicile parental	19	5,23%
IRFJS	18	4,96%
TDC	3	0,83%
IME	2	0,55%
DIAP	1	0,28%
Individu	1	0,28%
FJT	1	0,28%
Fondation Grancher	1	0,28%
En fugue	1	0,28%
<b>TOTAL</b>	<b>363</b>	

**302 enfants** ont fait l'objet d'au moins une Information Préoccupante, ce qui représente 83,2% des enfants bénéficiant d'une mesure de placement.

## Nombre moyen d'IP par enfant : 2,98

- 21,52% des enfants ont eu 1 IP
- 30,13% des enfants ont eu 2 IP
- 16,56% des enfants ont eu 3 IP
- 12,58% des enfants ont eu 4 IP
- 9,27% des enfants ont eu 5 IP
- 9,93% des enfants ont eu 6 IP et +

**Âge moyen des enfants à la 1<sup>ère</sup> Information Préoccupante : 5 ans**

**Âge moyen des enfants au moment de l'entrée à l'ASE : 4 ans ½**

## MESURE D'ENTRÉE AU SEIN DE L'ASE

OPP	79	21,76%
Garde	58	15,98%
AEMO	52	14,33%
AED	50	13,77%
MJIE	35	9,64%
MAGBF	25	6,89%
Accueil mère majeure juge	11	3,03%
Accueil provisoire	11	3,03%
Enquête sociale juge	10	2,75%
IOE	10	2,75%
Aide ménagère	9	2,48%
MAESF	5	1,38%
Mise à l'abri	3	0,83%
Surveillance administrative	3	0,83%
Placement direct en ETS	1	0,28%
Placement direct autre ASE	1	0,28%
<b>TOTAL</b>	<b>363</b>	

— BILAN 2020-2021 PLACEMENT —

	2020	2021	Tendances
Nombre d'enfants	377	363	Baisse du nombre d'enfants
Nouvelles mesures	16,18%	19,83%	- de 20% de nouvelles mesures
Fins de mesure	27,85%	30,03%	- de 30% de fins de mesure
Sexe	57,29% masculin 42,71% féminin	56,47% masculin 43,53% féminin	60% masculin 40% féminin
Age	60% + de 11 ans	62% + de 11 ans	60% + de 11 ans
Part des enfants par rapport à la population de -18 ans	1,80%	1,73%	moins de 2%
Cantons ayant les plus forts taux de mesures rapportés à la population de -de 18 ans	Guéret (1 et 2) - La Souterraine - Aubusson	Guéret (1 et 2) - La Souterraine - Boussac	Guéret (1 et 2) - La Souterraine - Boussac - Aubusson
Dernier lieu de placement		68 % Assistant familial	68 % Assistant familial
Information préoccupante		83,20%	80% des enfants bénéficiant d'une mesure de garde ont fait l'objet d'au moins une IP 50% des enfants ayant fait l'objet d'une IP en ont au minimum 3 dans leur parcours
1 <sup>ère</sup> mesure d'entrée à l'ASE		OPP - Garde - AEMO - AED	28% Action éducative à domicile 21% OPP - 16% Garde
Age moyen d'entrée à l'ASE		4 ans 1/2	Age moyen d'entrée à l'ASE : 4 ans 1/2
Nombre moyen d'années au sein de l'ASE		7 ans	7 ans en moyenne de présence des enfants concernés par une mesure de garde en 2021 au sein de l'ASE

**ORDONNANCE DE PLACEMENT PROVISOIRE :**

- **63 enfants** ont été concernés par une OPP (31,75% sont des MNA)
- La durée moyenne d'une OPP en 2021 est de 26 jours
- **90%** des OPP se terminent en mesure de placement
- 19% des enfants ont une deuxième mesure exercée en même temps
- **70%** des OPP concernent des enfants de sexe masculin
- **Les cantons ayant les plus forts taux de mesures de placement rapportés à la population de moins de 18 ans sont Guéret (1 et 2), Dun-le-Palestel et Le Grand-Bourg**
- **63,5%** des enfants ayant eu une OPP en 2021 ont fait l'objet d'au moins une **information préoccupante**
- Les enfants ayant eu une OPP en 2021 sont à l'Aide Sociale à l'Enfance depuis en moyenne 2 ans
- La principale mesure d'entrée à l'ASE est l'OPP

## MESURE EN FIN D'OPP

Garde	57	90,48%
MJIE	4	6,35%
Fugue	1	1,59%
Aucune	1	1,59%
<b>TOTAL</b>	<b>63</b>	

19% des enfants ont une deuxième mesure exercée en même temps :

Aucune	51	80,95%
AEMO	7	11,11%
MJIE	4	6,35%
MAESF	1	1,59%
<b>TOTAL</b>	<b>63</b>	

## RÉPARTITION PAR ÂGE ET SEXE DES ENFANTS CONCERNÉS PAR UNE MESURE

	0 an	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	TOTAL
Féminin	0	3	2	0	2	1	1	0	1	2	0	0	0	2	1	1	1	1	1	<b>19</b>
Masculin	3	1	2	0	1	3	1	1	1	0	2	2	2	1	3	9	7	5	0	<b>44</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>63</b>
%	4,76	6,35	6,35	0,00	4,76	6,35	3,17	1,59	3,17	3,17	3,17	3,17	3,17	4,76	6,35	15,87	12,70	9,52	1,59	

Total Féminin = 30,16%      Total Masculin = 69,84%

## CANTONS D'HABITATION DES JEUNES CONCERNÉS PAR UNE OPP

CANTONS	% des mesures totales	population < 18 ans au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	% de jeunes ayant une OPP / à la population <18 ans
AHUN	3,17	1 279	0,16
AUBUSSON	3,17	1 505	0,13
AUZANCES	0,00	1 234	<b>0,00</b>
BONNAT	0,00	<b>1 133</b>	<b>0,00</b>
BOURGANEUF	1,59	1 293	0,08
BOUSSAC	0,00	<b>941</b>	<b>0,00</b>
DUN-LE-PALESTEL	11,11	1 156	<b>0,61</b>
EVAUX-LES-BAINS	0,00	<b>1 037</b>	<b>0,00</b>
FELLETIN	0,00	1 153	<b>0,00</b>
GOUZON	0,00	1 741	
GUÉRET (1 ET 2)	60,32	<b>3 625</b>	<b>1,05</b>
LA SOUTERRAINE	4,76	<b>1 742</b>	0,17
LE GRAND-BOURG	9,52	1 190	<b>0,50</b>
SAINT-VAURY	4,76	<b>1 929</b>	0,16
Autre département	1,59		
Inconnu	0,00		
<b>TOTAL</b>		<b>20 958</b>	<b>0,30</b>

### • LES 3 SUPÉRIEURS • LES 3 INFÉRIEURS

**40 enfants** ont fait l'objet d'au moins une IP (63,5% des enfants bénéficiant d'une OPP).

### Nombre moyen d'IP par enfant : 3,05

- 35% des enfants ont eu 2 IP
- 27,5% des enfants ont eu 3 IP
- 7,5% des enfants ont eu 4 IP
- 5% des enfants ont eu 5 IP
- 10% des enfants ont eu 6 IP et +

**Âge moyen des enfants à la 1<sup>ère</sup> IP : 6 ans**

**Âge moyen des enfants au moment de l'entrée à l'ASE : 8 ans ½**

## MESURE D'ENTRÉE AU SEIN DE L'ASE

OPP	42	66,67%
AEMO	8	12,70%
MJIE	4	6,35%
Mise à l'abri	3	4,76%
AED	2	3,17%
MAESF	2	3,17%
Aide ménagère	1	1,59%
MJAGBF	1	1,59%
<b>TOTAL</b>	<b>63</b>	



— BILAN 2020-2021 OPP —

	2020	2021	Tendances
Nombre d'enfants	59	63	Environ 60 enfants dans l'année
Durée des mesures	33,58 jours	26 jours	30 jours en moyenne
Mesure suite à la fin de l'OPP	80% garde	90% garde	Plus de 80% des OPP sont suivies d'une mesure de garde
Sexe	66% masculin 34% féminin	70% masculin 30% féminin	38% masculin 32% féminin
Cantons ayant les plus forts taux de mesures rapportés à la population de -de 18 ans	La Souterraine - Boussac - Le Grand-Bourg	Guéret 1 et 2 - Dun-le-Palestel - Le Grand-Bourg	La Souterraine - Boussac - Le Grand-Bourg - Guéret - Dun-le-Palestel
Information préoccupante		63,50%	63,5% des enfants ont fait l'objet d'au moins une Information Préoccupante
1 <sup>ère</sup> mesure d'entrée à l'ASE		OPP - AEMO	67% OPP
Age moyen d'entrée à l'ASE		8 ans 1/2	Age moyen d'entrée à l'ASE : 8 ans 1/2
Nombre moyen d'années au sein de l'ASE		2 ans	2 ans en moyenne de présence des enfants au sein de l'ASE

### DÉLÉGATION D'AUTORITÉ PARENTALE :

- **29 enfants ont eu au moins une mesure de délégation d'autorité parentale exercée sur l'année 2021**

3 mesures ont débuté dans l'année, ce qui représente 10,34% des mesures de l'année et 7 mesures se sont terminées dans l'année, ce qui représente 24,14% des mesures de l'année

- **La durée moyenne des mesures exercées en 2021 est de 5 ans**

- 6% des jeunes ont une deuxième mesure exercée en même temps : la tutelle aux biens

- **En fin de mesure, 57,4% des jeunes signent un Contrat Jeune Majeur**

- **La mesure se termine à la majorité de l'enfant**

- Environ 65% des enfants bénéficiant d'une mesure de DAP sont de sexe féminin et 55% ont plus de 15 ans

- 79,3% des enfants bénéficiant d'une DAP ont fait l'objet d'au moins une information préoccupante

- Les enfants bénéficiant d'une DAP en 2021 sont à l'Aide Sociale à l'Enfance depuis en moyenne 9 ans

- La principale mesure d'entrée à l'ASE est l'AEMO

## RÉPARTITION PAR ÂGE ET SEXE DES ENFANTS CONCERNÉS PAR UNE MESURE DE DAP

	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	11 ans	12 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans
%	3,45	3,45	3,45	3,45	13,79	3,45	6,90	6,90	6,90	13,79	20,69	13,79
Sexe Féminin = 65,52%    Sexe Masculin = 34,48%												

## CANTONS D'HABITATION DES JEUNES CONCERNÉS PAR UNE MESURE DE DAP

CANTONS	% des mesures totales	population < 18 ans au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	% de jeunes ayant une DAP / à la population <18 ans
AHUN	0,00	1 279	0,00
AUBUSSON	0,00	1 505	0,00
AUZANCES	3,45	1 234	0,08
BONNAT	0,00	1 133	0,00
BOURGANEUF	0,00	1 293	0,00
BOUSSAC	0,00	941	0,00
DUN-LE-PALESTEL	0,00	1 156	0,00
EVAUX-LES-BAINS	13,79	1 037	0,39
FELLETIN	0,00	1 153	0,00
GOUZON	0,00	1 741	
GUÉRET (1 ET 2)	31,03	3 625	0,25
LA SOUTERRAINE	13,79	1 742	0,23
LE GRAND-BOURG	3,45	1 190	0,08
SAINT-VAURY	0,00	1 929	0,00
Autre département	34,48		
Inconnu	0,00		
<b>TOTAL</b>		<b>20 958</b>	<b>0,14</b>

### • LES 3 SUPÉRIEURS • LES 3 INFÉRIEURS

**23 enfants** ont fait l'objet d'au moins une IP (79,3% des enfants bénéficiant d'une mesure de DAP).

### Nombre moyen d'IP par enfant : 2,13

- 30,43% des enfants ont fait l'objet d'1 IP
- 52,17% des enfants ont fait l'objet de 2 IP
- 8,70% des enfants ont fait l'objet de 4 IP
- 8,70% des enfants ont fait l'objet de 5 IP

### Âge moyen des enfants à la 1<sup>ère</sup> IP : 6 et 1/2 ans

### Âge moyen des enfants au moment de l'entrée à l'ASE : 4 ans

## MESURE D'ENTRÉE AU SEIN DE L'ASE

AEMO	31,03%
MJIE	20,69%
Garde	17,24%
Enquête sociale juge	10,34%
OPP	6,90%
Placement direct autre ASE	6,90%
Accueil mère majeure enfant	3,45%
Accueil provisoire	3,45%

### — BILAN 2020-2021 DAP —

	2020	2021	Tendances
Nombre d'enfants	30	29	30 enfants environ
Nouvelles mesures	50%	10,34%	Aléatoire en fonction des années
Fins de mesure	27,85%	24,14%	A la majorité du jeune
Durée des mesures	3 ans et 7 mois	5 ans	4 ans
Sexe	60% féminin 40% masculin	65% féminin 35% masculin	62% féminin 38% masculin
Age	60% + de 15 ans	55% + de 15 ans	58% + 15 ans
Information préoccupante		79,30%	63,5% des enfants ont fait l'objet d'au moins une IP 70% des enfants ayant fait l'objet d'une IP en ont au minimum 2 dans leur parcours
1 <sup>ère</sup> mesure d'entrée à l'ASE		AEMO - MJIE	30% AEMO 21% MJIE
Age moyen d'entrée à l'ASE		4 ans	Age moyen d'entrée à l'ASE : 4 ans
Nombre moyen d'années au sein de l'ASE		9 ans	9 ans en moyenne de présence des enfants au sein de l'ASE

## TUTELLES :

### • 41 enfants ont eu au moins une mesure de tutelle exercée sur l'année 2021

18 mesures ont débuté dans l'année, ce qui représente 45% des mesures de l'année et 16 mesures se sont terminées dans l'année, ce qui représente 40% des mesures de l'année

### • 82,5% des mesures concernent des Mineurs Non Accompagnés

### • La durée moyenne des mesures exercées en 2021 est de 2 ans ½

- Environ 95% des enfants bénéficiant d'une mesure de tutelle sont de sexe masculin
- 60% des enfants ont 17 ans et +
- 10% des enfants bénéficiant d'une mesure de Tutelle ont fait l'objet d'au moins une information préoccupante
- Les enfants bénéficiant d'une mesure de tutelle en 2021 sont à l'Aide Sociale à l'Enfance depuis en moyenne 2 ans ½
- La principale mesure d'entrée à l'ASE est l'OPP

## NOUVELLES MESURES SUITE À LA TUTELLE

CJM	81,25%
Aucune	12,50%
AEAD Jeune majeur	6,25%
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>

10% des enfants ont une deuxième mesure exercée en même temps :

Aucune	90,00%
MJAGBF	5,00%
MJIE	2,50%
Administration ad hoc	2,50%
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>

**4 enfants** ont fait l'objet d'au moins une IP (10% des enfants bénéficiant d'une mesure de tutelle).

### Nombre moyen d'IP par enfant : 2,25

- 50% des enfants ont fait l'objet d'1 IP
- 25% des enfants ont fait l'objet de 2 IP
- 25% des enfants ont fait l'objet de 5 IP

### Âge moyen des enfants à la 1<sup>ère</sup> IP : 8 ans

### Âge moyen des enfants au moment de l'entrée à l'ASE : 13 ans ½

## MESURE D'ENTRÉE AU SEIN DE L'ASE

OPP	77,50%
AEMO	10,00%
MJIE	5,00%
Mise à l'abri	5,00%
AED	2,50%

### — BILAN 2020-2021 TUTELLE —

	2020	2021	Tendances
Nombre d'enfants	51	41	46
Nouvelles mesures	23,53%	45%	Aléatoire
Fins de mesure	58,86%	40%	Aléatoire
Répartition	90% MNA	82,5% MNA	87% MNA
Durée moyenne des mesures	2 ans	2 ans 1/2	2 ans
Sexe	95% masculin 5% féminin	95% masculin 5% féminin	95% masculin 5% féminin
Age	88% + 17 ans	60% + 17 ans	Proportion majoritaire +17 ans
Information préoccupante		10%	10% des enfants ont fait l'objet d'au moins une IP 50% des enfants ayant fait l'objet d'une IP en ont au minimum 2 dans leur parcours
1 <sup>ère</sup> mesure d'entrée à l'ASE		OPP	77,5% OPP
Age moyen d'entrée à l'ASE		13 ans 1/2	Age moyen d'entrée à l'ASE : 13 ans 1/2
Nombre moyen d'années au sein de l'ASE		2 ans 1/2	2 ans 1/2 en moyenne de présence des enfants au sein de l'ASE

## PLACEMENTS DIRECTS :

### • 16 enfants ont eu au moins une mesure de placement direct sur l'année 2020

11 mesures ont débuté dans l'année, ce qui représente 68,75% des mesures de l'année et 13 mesures se sont terminées dans l'année, ce qui représente 81,25% des mesures de l'année

### • La durée moyenne des mesures exercées en 2021 est de 1 an et 2 mois

- 62,50% des enfants ont une deuxième mesure exercée en même temps (majoritairement une MJIE)
- 18,75% des enfants en fin de mesure ont une mesure de garde.
- 50% des enfants bénéficiant d'une mesure de placement direct sont de sexe masculin et 50% de sexe féminin
- **31,25%** des enfants ayant eu une mesure de placement direct en 2021 ont fait l'objet d'au moins une **information préoccupante**
- Les enfants ayant eu une mesure de placement direct en 2021 sont à l'Aide Sociale à l'Enfance depuis en moyenne 2 ans
- La principale mesure d'entrée à l'ASE est le placement direct

## CANTONS D'HABITATION DES JEUNES CONCERNÉS PAR UNE MESURE DE PLACEMENT

CANTONS	% des mesures totales	population < 18 ans au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	% de jeunes ayant une DAP / à la population <18 ans
AHUN	0,00	1 279	<b>0,00</b>
AUBUSSON	0,00	1 505	<b>0,00</b>
AUZANCES	0,00	1 234	<b>0,00</b>
BONNAT	0,00	1 133	<b>0,00</b>
BOURGANEUF	50,00	1 293	<b>0,62</b>
BOUSSAC	12,50	941	<b>0,21</b>
DUN-LE-PALESTEL	0,00	1 156	<b>0,00</b>
EVAUX-LES-BAINS	6,25	1 037	0,10
FELLETIN	0,00	1 153	<b>0,00</b>
GOUZON	0,00	1 741	
GUÉRET (1 ET 2)	0,00	<b>3 625</b>	<b>0,00</b>
LA SOUTERRAINE	18,75	<b>1 742</b>	<b>0,17</b>
LE GRAND-BOURG	0,00	1 190	<b>0,00</b>
SAINT-VAURY	0,00	<b>1 929</b>	<b>0,00</b>
Autre département	6,25		
Inconnu	6,25		
<b>TOTAL</b>		<b>20 958</b>	<b>0,08</b>

### • LES 3 SUPÉRIEURS • LES 3 INFÉRIEURS

**5 enfants** ont fait l'objet d'au moins une IP (31,25% des enfants bénéficiant d'un placement direct).



## Nombre moyen d'IP par enfant : 1,8

- 60% des enfants ont fait l'objet d'1 IP
- 20% des enfants ont fait l'objet de 2 IP
- 20% des enfants ont fait l'objet de 4 IP

## Âge moyen des enfants à la 1<sup>ère</sup> IP : 10 ans

## Âge moyen des enfants au moment de l'entrée à l'ASE : 9 ans ½

### MESURE D'ENTRÉE AU SEIN DE L'ASE

Placement direct autre ASE	81,25%
MJAGBF	6,25%
AED	6,25%
Garde	6,25%

## Nombre moyen d'années au sein de l'ASE : 2 ans

## 2 • ENFANTS CONFÉS PAR UNE MESURE ADMINISTRATIVE

### ACCUEIL PROVISOIRE :

#### • 11 enfants ont eu au moins une mesure d'accueil provisoire sur l'année 2021

7 mesures ont débuté dans l'année, ce qui représente 63,64% des mesures de l'année et 4 mesures se sont terminées dans l'année, ce qui représente 36,36% des mesures de l'année

#### • La durée moyenne des mesures exercées en 2021 est de 2 ans et 2 mois

• 73% des enfants bénéficiant d'une mesure d'accueil provisoire sont de sexe masculin.

• La répartition des mesures par UTAS est la suivante : 36% UTAS de La Souterraine, 27% UTAS de Guéret, 18% UTAS d'Aubusson et de Boussac

• **72,70%** des enfants ayant eu une mesure d'accueil provisoire en 2021 ont fait l'objet d'au moins une **information préoccupante**

• Les enfants ayant eu une mesure d'accueil provisoire en 2021 sont à l'Aide Sociale à l'Enfance depuis en moyenne 4 ans ½

• La principale mesure d'entrée à l'ASE est l'AED

### RÉPARTITION PAR ÂGE ET SEXE DES ENFANTS CONCERNÉS PAR UNE MESURE D'AP

	1 an	2 ans	4 ans	14 ans	15 ans	17 ans	18 ans	TOTAL
Féminin	0	0	0	0	1	2	0	3
Masculin	1	1	1	2	2	0	1	8
TOTAL	1	1	1	2	3	2	1	11
%	9,09	9,09	9,09	18,18	27,27	18,18	9,09	

Total Féminin = 27,27%    Total Masculin = 72,73%

## CANTONS D'HABITATION DES JEUNES CONCERNÉS PAR UNE MESURE D'AP DIRECT

CANTONS	% des mesures totales	population < 18 ans au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	% de jeunes ayant une DAP / à la population <18 ans
AHUN	0,00	1 279	<b>0,00</b>
AUBUSSON	9,09	1 505	0,07
AUZANCES	0,00	1 234	<b>0,00</b>
BONNAT	0,00	<b>1 133</b>	<b>0,00</b>
BOURGANEUF	0,00	1 293	<b>0,00</b>
BOUSSAC	0,00	<b>941</b>	<b>0,00</b>
DUN-LE-PALESTEL	9,09	1 156	0,09
EVAUX-LES-BAINS	18,18	<b>1 037</b>	<b>0,19</b>
FELLETIN	9,09	1 153	<b>0,09</b>
GOUZON	0,00	1 741	
GUÉRET (1 ET 2)	27,27	<b>3 625</b>	<b>0,08</b>
LA SOUTERRAINE	18,18	<b>1 742</b>	<b>0,11</b>
LE GRAND-BOURG	9,09	1 190	0,08
SAINT-VAURY	0,00	<b>1 929</b>	<b>0,00</b>
Autre département	0,00		
<b>TOTAL</b>		<b>20 958</b>	<b>0,05</b>

• **LES 3 SUPÉRIEURS** • **LES 3 INFÉRIEURS**

**8 enfants** ont fait l'objet d'au moins une IP (72,7% des enfants bénéficiant d'une mesure d'AP).

### Nombre moyen d'IP par enfant : **3,25**

- 50% des enfants ont fait l'objet de 2 IP
- 12,50% des enfants ont fait l'objet de 3 IP
- 12,50% des enfants ont fait l'objet de 4 IP
- 12,50% des enfants ont fait l'objet de 5 IP
- 12,50% des enfants ont fait l'objet de 6 IP

**Âge moyen des enfants à la 1<sup>ère</sup> IP : 10 ans**

**Âge moyen des enfants au moment de l'entrée à l'ASE : 7,3 ans**

### 1<sup>ÈRE</sup> MESURE D'ENTRÉE AU SEIN DE L'ASE

AED	45,45%
Avis d'ouverture	18,18%
Accueil mère majeure enfant	9,09%
Accueil provisoire	9,09%
AEMO	9,09%
OPP	9,09%

**Nombre moyen d'années au sein de l'ASE : 4,6 ans**

— BILAN 2020-2021 ACCUEIL PROVISOIRE —

	2020	2021	Tendances
Nombre d'enfants	16	11	Baisse du nombre d'AP
Nouvelles mesures	25%	63,64%	Aléatoire
Fins de mesure	75%	36,36%	Aléatoire
Répartition des mesures par UTAS	31,25% Bourganeuf et La Souterraine - 25% Guéret - 12,50% Aubusson	36,36% La Souterraine - 27,27% Guéret - 18,8% Aubusson et Boussac	UTAS La Souterraine UTAS Guéret
Durée moyenne des mesures	1 an 2 mois	2 ans et 2 mois	1 an 1/2
Sexe	54% masculin 46% féminin	73% masculin 27% féminin	Aléatoire
Information préoccupante		72,70%	80% des enfants bénéficiant d'une mesure d'accueil provisoire ont fait l'objet d'au moins une IP 50% des enfants ayant fait l'objet d'une IP en ont au minimum 3 dans leur parcours
1 <sup>ère</sup> mesure d'entrée à l'ASE		AED	45% AED
Age moyen d'entrée à l'ASE		7,3 ans	Age moyen d'entrée à l'ASE : 7 ans
Nombre moyen d'années au sein de l'ASE		4 ans 1/2	4 ans 1/2

- **76 jeunes ont bénéficié d'un Contrat Jeune Majeur sur l'année 2021**

25 contrats ont débuté dans l'année, ce qui représente 32,89% des contrats de l'année et 32 contrats se sont terminés dans l'année, ce qui représente 42,11% des contrats de l'année

- La répartition des contrats est la suivante :

- > 42 ex MNA (55,26% des contrats)

- > 34 jeunes ASE (44,74% des contrats)

- **La durée moyenne des contrats se déroulant en 2021 est de 1 an et 4 mois**

- **La durée moyenne de l'ensemble des mesures dont les jeunes ont bénéficiés depuis leur entrée à l'ASE 23 est de 7 ans**

- Les deux principales mesures par lesquelles les jeunes bénéficiant d'un CJM en 2021 sont entrés à l'ASE 23 sont l'OPP et la garde

- Les deux principales mesures qui étaient exercées avant la majorité des jeunes sont la tutelle et la garde

- 77% des jeunes sont de sexe masculin

- 62% des enfants sont originaires des cantons de Guéret. Ce chiffre est expliqué par la forte part de MNA et leur domiciliation sur Guéret

- **33,26%** des enfants ayant eu un Contrat Jeune Majeur en 2021 ont fait l'objet d'au moins une **information préoccupante**

Les enfants ayant eu une mesure d'accueil provisoire en 2021 sont à l'Aide Sociale à l'Enfance depuis en moyenne 7 ans

#### 1<sup>ÈRE</sup> MESURE DONT A BÉNÉFICIÉ LE JEUNE AYANT UN CJM EN 2021

OPP	34	44,74%
Garde	13	17,11%
AEAD	8	10,53%
AEMO	6	7,89%
Mise à l'abri	6	7,89%
MJAGBF	4	5,26%
Accueil provisoire	1	1,32%
Enquête sociale juge	1	1,32%
MAESF	1	1,32%
Contrat jeune majeur	1	1,32%
Avis d'ouverture	1	1,32%
<b>TOTAL</b>	<b>76</b>	

## DERNIÈRE MESURE DONT A BÉNÉFICIÉ LE JEUNE AVANT LE CJM

Tutelle	42	55,26%
Garde	23	30,26%
DAP	7	9,21%
AP	2	2,63%
Aucune	1	1,32%
MJAGBF	1	1,32%
<b>TOTAL</b>	<b>76</b>	

## RÉPARTITION PAR ÂGE ET SEXE DES ENFANTS CONCERNÉS PAR UN CJM

	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans	TOTAL
Féminin	10	3	4	0	17
Masculin	15	30	9	5	59
TOTAL	25	33	13	5	76
%	32,89	43,42	17,11	6,58	

Total Féminin = 22,37%    Total Masculin = 77,63%

## CANTONS D'HABITATION DES JEUNES CONCERNÉS PAR UN CJM

CANTONS	% des mesures totales
AHUN	2,63
AUBUSSON	5,26
AUZANCES	0,00
BONNAT	0,00
BOURGANEUF	0,00
BOUSSAC	2,63
DUN-LE-PALESTEL	1,32
EVAUX-LES-BAINS	1,32
FELLETIN	2,63
GOUZON	2,63
GUÉRET (1 ET 2)	61,84
LA SOUTERRAINE	3,95
LE GRAND-BOURG	1,32
SAINT-VAURY	0,00
Autre département	14,47

**23 enfants** ont fait l'objet d'au moins une IP (33,26% des enfants bénéficiant d'un CJM).

## Nombre moyen d'IP par enfant : 2,19

- 27,27% des jeunes ont fait l'objet d'1 IP
- 31,82% des jeunes ont fait l'objet de 2 IP
- 13,64% des jeunes ont fait l'objet de 3 IP
- 18,18% des jeunes ont fait l'objet de 4 IP
- 2% des jeunes ont fait l'objet de 6 IP

## Âge moyen des enfants à la 1<sup>ère</sup> IP : 11 ans

## Âge moyen des enfants au moment de l'entrée à l'ASE : 11,73 ans

## Nombre moyen d'années au sein de l'ASE : 7,3 ans

— BILAN 2020-2021 CJM —			
	2020	2021	Tendances
Nombre d'enfants	75	76	75
Nouvelles mesures	54,67%	32,89%	Aléatoire
Fins de mesure	32%	42,44%	Aléatoire
Répartition	46,67% ex MNA 53,33% jeunes ASE	55,26% ex MNA 44,74% jeunes ASE	Répartition à peu près de moitié ex MNA, jeunes ASE
Durée moyenne des mesure	1 an et 3 mois	1 an et 4 mois	1 an et 3 mois
Sexe	72% masculin 28% féminin	77% masculin 23% féminin	75% masculin 25% féminin
Cantons ayant les plus forts taux de mesures	64% cantons de Guéret	61,84% cantons de Guéret	60% cantons de Guéret
Mesure exercée avant le CJM	Tutelle - Garde	Tutelle - Garde	Tutelle - Garde
Mesures d'entrée à l'ASE	OPP - Garde	OPP - Garde	OPP - Garde
Information préoccupante		33,26%	33,26% des enfants ont fait l'objet d'au moins une IP 34% des enfants ayant fait l'objet d'une IP en ont au minimum 3 dans leur parcours
Age moyen d'entrée à l'ASE		11,73 ans	11 ans 1/2
Nombre moyen d'années au sein de l'ASE	5 ans	7 ans et 3 mois	6 ans en moyenne de présence des enfants au sein de l'ASE

- **La Creuse a accueilli 78 Mineurs Non Accompagnés sur l'année 2021**

- Les différentes mesures exercées pour un MNA sont :

- > OPP : 25,64%
- > Garde : 32,05%
- > La Mise à l'abri qui permet d'attendre l'évaluation de la minorité du jeune qui se présente : 8,97%
- > Tutelle 42,31%
- > Contrat Jeune Majeur : 42,31%

25 nouvelles mesures ont débuté dans l'année (32% des mesures de l'année) et 26 ont pris fin en 2021 (33,33% des mesures de l'année)

- **Les 3 principaux pays d'origine des jeunes sont : la Guinée, le Mali et la Côte d'Ivoire (63% des jeunes)**

- **La moyenne d'âge des jeunes au 31/12/2021 est de 17 ans ½**

- Les MNA sont à 97,5% de sexe masculin
- La première mesure d'un MNA à l'ASE 23 est à 77% une OPP. La moyenne d'âge à l'arrivée est de 15 ans ½
- La moyenne de présence des jeunes MNA ayant une mesure exercée en 2021 au sein de l'ASE est de 2 ans

## MESURES MNA EN 2021

Contrat jeune majeur	42	53,85%
Tutelle	33	42,31%
Garde	25	32,05%
OPP mineur isolé	20	25,64%
Mise à l'abri	7	8,97%
<b>TOTAL</b>	<b>78</b>	

## Motifs des fins de mesure :

Fin de contrat	69,23%
Fugue	7,69%
Majorité	7,69%
Main levée	3,85%
Non lieu	3,85%
Reconnu majeur	3,85%
Autre	3,85%



## PAYS D'ORIGINE DES MNA

Guinée	25,64%
Mali	23,08%
Côte d'Ivoire	14,10%
Pakistan	6,41%
Sénégal	6,41%
Afghanistan	3,85%
Algérie	2,56%
Bangladesh	2,56%
Burkina Fasso	2,56%
Nigéria	2,56%
Albanie	1,28%
Angola	1,28%
Cameroun	1,28%
Egypte	1,28%
Gambie	1,28%
Iran	1,28%
Maroc	1,28%
Tunisie	1,28%

## ÂGE DES MNA AU 31/12/2021

	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans
%	1,28	0,00	11,54	10,26	19,23	21,79	28,21	6,41	1,28
Sexe Féminin = 2,56%    Sexe Masculin = 97,44%									

La moyenne d'âge des jeunes au 31/12/2021 est de 17 ans ½.

## MESURES À L'ARRIVÉE À L'ASE CREUSE

OPP	76,92%
Mise à l'abri	17,95%
Garde	5,13%

## ÂGE AU MOMENT DE L'ARRIVÉE À L'ASE CREUSE

	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans
%	2,56	10,26	30,77	46,15	10,26

La moyenne d'âge d'arrivée à l'ASE des MNA ayant une mesure exercée en 2021 est de 15 ans ½.

La moyenne de présence des jeunes MNA ayant une mesure exercée en 2021 au sein de l'ASE est de 2 ans.

## LIEU DE PLACEMENT DES MNA

	Mineurs confiés	Contrat jeune majeur	Nombre d'enfants	%
Assistant Familial	3	2	4	5,13
Etablissement	40	31	63	80,77
Tiers bénévole	3	2	5	6,41
Appartement	9	19	19	24,36
Nombre d'enfants	<b>44</b>	<b>34</b>	<b>78</b>	
	<b>56,41%</b>	<b>43,59%</b>		

## — BILAN 2020-2021 MNA —

	2020	2021	Tendances
Nombre de jeunes	70	78	74
Nouvelles mesures	20%	32%	Aléatoire
Fins de mesure	24,30%	33,33%	Aléatoire
Motifs des fins de mesure	Fugue 35% Fin de mesure 41%	Fin de mesure 69,23%	Fin de mesure Fugue
Pays d'origine	Guinée, Mali, Côte d'Ivoire : 65% des jeunes	Guinée, Mali, Côte d'Ivoire : 62% des jeunes	Guinée, Mali, Côte d'Ivoire : 63% des jeunes
Sexe	95% masculin 5% féminin	97% masculin 3% féminin	96% masculin 4% féminin
Age moyen au 31/12/2021	17 ans	17,5 ans	17 ans
Mesure d'entrée à l'ASE	78% OPP	77% OPP	77,5% OPP
Age moyen d'entrée à l'ASE		15 ans 1/2	Age moyen d'entrée à l'ASE : 15 ans 1/2
Nombre moyen d'années au sein de l'ASE	1,5 an	2 ans	1,5 an

### UNE MESURE ADMINISTRATIVE > L'ACTION EDUCATIVE À DOMICILE

- **365 enfants ont bénéficié d'une AED en 2021 :**

- > 341 mineurs (93,42%)

- > 24 majeurs (6,58%)

146 mesures ont débuté en 2021, ce qui représente 40% des mesures exercées et 167 mesures se sont terminées en 2021, soit 45,75% des mesures de l'année.

- La durée moyenne des AED exercées en 2021 est de 15,66 mois soit 1 an et 3 mois
- 9% des enfants ont une deuxième mesure exercée en même temps (principalement MAESF)
- La répartition par sexe des enfants bénéficiant d'une AED est à peu près égale à 50%
- 40% des enfants ayant une AED ont entre 10 et 16 ans.
- **Les cantons ayant les plus forts taux de mesures d'AED rapportés à la population de moins de 18 ans sont Aubusson, Boussac et Bourgneuf**
- Les enfants ayant une mesure d'AED en 2021 représentent 1,74% des enfants de – 18 ans du département.
- 64% des enfants bénéficiant d'une AED en 2021 ont fait l'objet d'au moins une information préoccupante
- Les enfants bénéficiant d'une AED sont à l'Aide Sociale à l'Enfance depuis en moyenne 3 ans
- La principale mesure d'entrée à l'ASE est l'AED

### MESURES MNA EN 2021

UTAS d'Aubusson	58	16%
UTAS d'Auzances	53	15%
UTAS de Bourgneuf	52	14%
UTAS de Boussac	51	14%
UTAS de Guéret	99	27%
UTAS de La Souterraine	48	13%
Autre	4	1%
<b>TOTAL</b>	<b>365</b>	

41 nouvelles mesures suite à la fin de l'AED (24,55% des fins de mesure) :

- 32% MAESF
- 26% Avis d'ouverture
- 9,5% AP
- 9,5% MJIE

9% des enfants ont une deuxième mesure exercée en même temps

- MAESF (53%)
- MJIE (13%)

## RÉPARTITION PAR ÂGE ET SEXE DES ENFANTS CONCERNÉS PAR UNE MESURE AED

	0 an	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans	Age inconnu
Féminin	2	8	11	8	8	5	8	10	8	9	9	13	14	9	4	14	11	13	6	5	3	2	0
Masculin	1	6	8	15	5	5	11	11	12	11	9	9	8	13	12	12	9	10	13	2	3	0	0
TOTAL	3	14	19	23	13	10	19	21	20	20	18	22	22	22	16	26	20	23	19	7	6	2	0
<b>180 (Féminin) + 185 (Masculin) = 365</b>																							
%	0,82	3,84	5,21	6,30	3,56	2,74	5,21	5,75	5,48	5,48	4,93	6,03	6,03	6,03	4,38	7,12	5,48	6,30	5,21	1,92	1,64	0,55	0,00

Total Féminin = 49,32%    Total Masculin = 50,68%

## CANTONS D'HABITATION DES JEUNES CONCERNÉS PAR UNE MESURE AED

CANTONS	TOTAL	% des mesures totales	population < 18 ans au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	% de jeunes ayant une AED / à la population <18 ans
AHUN	20	5,48	1 279	1,56
AUBUSSON	<b>46</b>	12,60	1 505	<b>3,06</b>
AUZANCES	23	6,30	1 234	1,86
BONNAT	18	4,93	<b>1 133</b>	1,59
BOURGANEUF	<b>29</b>	7,95	1 293	<b>2,24</b>
BOUSSAC	<b>28</b>	7,67	<b>941</b>	<b>2,98</b>
DUN-LE-PALESTEL	<b>6</b>	1,64	1 156	<b>0,52</b>
EVAUX-LES-BAINS	16	4,38	<b>1 037</b>	1,54
FELLETIN	24	6,58	1 153	2,08
GOUZON	<b>28</b>	7,67	1 741	
GUÉRET (1 ET 2)	69	18,90	<b>3 625</b>	1,90
LA SOUTERRAINE	26	7,12	<b>1 742</b>	1,49
LE GRAND-BOURG	<b>14</b>	3,84	1 190	<b>1,18</b>
SAINT-VAURY	<b>14</b>	3,84	<b>1 929</b>	<b>0,73</b>
Autre département	4	1,10		
Inconnu		0,00		
<b>TOTAL</b>	<b>365</b>		<b>20 958</b>	<b>1,74</b>

### • LES 3 SUPÉRIEURS • LES 3 INFÉRIEURS

235 enfants ont fait l'objet d'au moins une IP (64% des enfants).

## Nombre moyen d'IP par enfant : 2,28

- 43% des enfants ont fait l'objet d'1 IP
- 26% des enfants ont fait l'objet de 2 IP
- 11% des enfants ont fait l'objet de 3 IP
- 9% des enfants ont fait l'objet de 4 IP
- 6% des enfants ont fait l'objet de 5 IP
- 5% des enfants ont fait l'objet de 6 IP

## Âge moyen à la 1<sup>ère</sup> IP : 6 ans 1/2

## Âge moyen des enfants au moment de l'entrée à l'ASE : 7 ans

## Mesure d'entrée au sein de l'ASE : 78% AEAD

## Nombre moyen d'années au sein de l'ASE : 3 ans 1 mois et 23 jours

### — BILAN 2020-2021 AED —

	2020	2021	Tendances
Nombre de jeunes	324	365	345
Répartition	312 mineurs (96,30%) 12 majeurs (3,70%)	341 mineurs (93,42%) 24 majeurs (6,58%)	95% mineurs 5% majeurs
Nouvelles mesures	49,38%	40%	Aléatoire
Fins de mesure	30,56%	45,75%	Aléatoire
Durée moyenne des mesure	1 an et 2 mois	1 an et 3 mois	1 an et 2 mois
Sexe	50% sexe féminin 50% sexe masculin	50% sexe féminin 50% sexe masculin	50% sexe féminin 50% sexe masculin
Age moyen	46% des jeunes ont entre 10 et 16 ans	40% des jeunes ont entre 10 et 16 ans	43% des jeunes ont entre 10 et 16 ans
Part des enfants par rapport à la population de – 18 ans	1,55%	1,74%	1,60%
Cantons ayant les plus forts taux de mesures rapportés à la popula- tion de moins de 18 ans	Aubusson - Boussac - Felletin - Gouzou	Aubusson - Boussac - Bourganeuf	Aubusson Boussac
Information préoccupante		64%	64% des enfants ont fait l'objet d'au moins une IP 31% des enfants ayant fait l'objet d'une IP en ont au mini- mum 3 dans leur parcours
1 <sup>ère</sup> mesure d'entrée à l'ASE		AED	78% AED
7 ans		7 ans	Age moyen d'entrée à l'ASE : 7 ans
Nombre moyen d'années au sein de l'ASE		3 ans	3 ans en moyenne de présence des enfants au sein de l'ASE

## UNE MESURE JUDICIAIRE > L'ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT :

### • 509 enfants ont bénéficié d'une AEMO en 2021

137 mesures ont débuté en 2021, ce qui représente 29,62% des mesures exercées et 209 mesures se sont terminées en 2021, soit 41,06% des mesures de l'année

- L'association AECJF exerce 98,43% des mesures d'AEMO et la PJJ 0,98%
- La durée moyenne des AEMO exercées en 2021 est de 2 ans et 5 mois
- 23% des enfants ont une deuxième mesure exercée en même temps
- Il y a eu **32 placements suite à une mesure AEMO** en 2021 soit 6,30% des mesures AEMO
- La répartition par sexe des enfants bénéficiant d'une AEMO est à peu près égale à 50%
- 43,60% des enfants ayant une AEMO ont entre 12 et 17 ans
- **Les cantons ayant les plus forts taux de mesures d'AEMO rapportés à la population de moins de 18 ans sont La Souterraine, Le Grand-Bourg et Aubusson**
- Les enfants ayant une mesure d'AEMO en 2021 représentent 2,43% des enfants de – 18 ans du département
- 87% des enfants bénéficiant d'une AEMO en 2021 ont fait l'objet d'au moins une information préoccupante
- Les enfants bénéficiant d'une AEMO sont à l'Aide Sociale à l'Enfance depuis en moyenne 6 ans
- La principale mesure d'entrée à l'ASE est l'AEMO

## MOTIFS DES FINS DE MESURE

Main levée	139	66,83%
Déssaisissement	23	11,06%
Majorité	20	9,62%
Fin de mesure	9	4,33%
Non renseigné	8	3,85%
Délégation de compétence	5	2,40%
Jugement de non intervention	2	0,96%
Autre	2	0,96%
<b>TOTAL</b>	<b>208</b>	

Nouvelles mesures suite à la fin de l'AEMO (9,62% des fins de mesure) :

Garde	29	59,18%
MJAGBF	6	12,24%
AED	5	10,20%
MJIE	3	6,12%
OPP	3	6,12%
Avis d'ouverture	2	4,08%
Aide ménagère	1	2,04%
<b>TOTAL</b>	<b>49</b>	

## FOCUS PLACEMENTS SUITE À UNE MESURE AEMO

	TOTAL	% des mesures	% des mesures à l'ensemble des mesures AEMO
OPP	3	9,38	1
Garde	29	90,63	6

23% des enfants ont une deuxième mesure exercée en même temps :

MJAGBF	55	46,61%
Confié à l'autre parent	17	14,41%
MAESF	15	12,71%
TDC	14	11,86%
OPP	7	5,93%
MJIE	5	4,24%
Aide ménagère	2	1,69%
AP	2	1,69%
Garde	1	0,85%
<b>TOTAL</b>	<b>118</b>	

## RÉPARTITION PAR ÂGE ET SEXE DES ENFANTS CONCERNÉS PAR UNE MESURE AEMO

	0 an	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	TOTAL
Féminin	1	1	7	14	13	14	9	11	13	14	11	17	15	20	22	16	13	24	10	<b>245</b>
Masculin	1	4	4	7	15	9	19	18	18	12	15	8	15	23	19	29	13	13	22	<b>264</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>11</b>	<b>21</b>	<b>28</b>	<b>23</b>	<b>28</b>	<b>29</b>	<b>31</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>25</b>	<b>30</b>	<b>43</b>	<b>41</b>	<b>45</b>	<b>26</b>	<b>37</b>	<b>32</b>	<b>509</b>
%	0,39	0,98	2,16	4,13	5,50	4,52	5,50	5,70	6,09	5,11	5,11	4,91	5,89	8,45	8,06	8,84	5,11	7,27	6,29	

Total Féminin = 48,13% Total Masculin = 51,87%

## CANTONS D'HABITATION DES JEUNES CONCERNÉS PAR UNE MESURE AEMO

CANTONS	TOTAL	% des mesures totales	population < 18 ans au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	% de jeunes ayant une AEMO / à la population <18 ans
AHUN	28	5,50	1 279	2,19
AUBUSSON	46	9,04	1 505	3,06
AUZANCES	14	2,75	1 234	1,13
BONNAT	19	3,73	1 133	1,68
BOURGANEUF	31	6,09	1 293	2,40
BOUSSAC	17	3,34	941	1,81
DUN-LE-PALESTEL	29	5,70	1 156	2,51
EVAUX-LES-BAINS	13	2,55	1 037	1,25
FELLETIN	8	1,57	1 153	0,69
GOUZON	52	10,22	1 741	
GUÉRET (1 ET 2)	110	21,61	3 625	3,03
LA SOUTERRAINE	65	12,77	1 742	3,73
LE GRAND-BOURG	41	8,06	1 190	3,45
SAINT-VAURY	34	6,68	1 929	1,76
Autre département	2	0,39		
Inconnu		0,00		
<b>TOTAL</b>	<b>509</b>		<b>20 958</b>	<b>2,43</b>

### • LES 3 SUPÉRIEURS • LES 3 INFÉRIEURS

**443 enfants ont fait l'objet d'au moins une IP (87% des enfants bénéficiant d'une mesure d'AEMO).**

#### Nombre moyen d'IP par enfant : 2,28

- 21,44% des enfants ont fait l'objet d'1 IP
- 32,73% des enfants ont fait l'objet de 2 IP
- 17,38% des enfants ont fait l'objet de 3 IP
- 15,12% des enfants ont fait l'objet de 4 IP
- 6,55% des enfants ont fait l'objet de 5 IP
- 6,77% des enfants ont fait l'objet de 6 IP et +

#### Âge moyen des enfants à la 1<sup>ère</sup> IP : 6,36 ans

#### Âge moyen des enfants au moment de l'entrée à l'ASE : 6 ans



## MESURE D'ENTRÉE AU SEIN DE L'ASE

AEMO	155	30,45%
MJIE	141	27,70%
AED	81	15,91%
MJAGBF	30	5,89%
OPP	21	4,13%
MAESF	16	3,14%
Aide ménagère	12	2,36%
Accueil mère majeure enfant	10	1,96%
Garde	9	1,77%
IOE	8	1,57%
Non lieu d'intervention	7	1,38%
Enquête sociale juge	5	0,98%
Ordonnance examen psy	5	0,98%
Accueil provisoire	3	0,59%
Tiers digne de confiance	2	0,39%
Surveillance administrative	1	0,20%
<b>TOTAL</b>	<b>509</b>	

**Nombre moyen d'années au sein de l'ASE : 4,81 ans**

— BILAN 2020-2021 AEMO —

	2020	2021	Tendances
Nombre de jeunes	519	509	514
Répartition	96,92% AECJF PJJ 0,77%	98,43% AECJF PJJ 0,98%	97% AECJF 0,80% PJJ
Nouvelles mesures	64,68%	26,92%	Aléatoire
Fins de mesure	27,94%	41,06%	Aléatoire
Durée moyenne des mesures	2 ans 4 mois	2 ans 5 mois	2 ans 4 mois
Sexe	50,29% sexe féminin 49,71% sexe masculin	48,13% sexe féminin 51,87% sexe masculin	50% sexe féminin 50% sexe masculin
Age moyen	45% des enfants ont entre 12 et 17 ans	43,60% des enfants ont entre 12 et 17 ans	44% des enfants ont entre 12 et 17 ans
Part des enfants /à la population de – 18 ans	2,48%	2,43%	2,45%
Cantons ayant les plus forts taux de mesures rapportés à la popula- tion de moins de 18 ans	La Souterraine - Guéret (1 et 2) - Aubusson - Le Grand-Bourg	La Souterraine - Le Grand-Bourg - Aubusson	La Souterraine - Le Grand-Bourg - Aubusson
Information préoccupante		87%	87% des enfants ont fait l'objet d'au moins une IP 46% des enfants ayant fait l'objet d'une IP en ont au mini- mum 3 dans leur parcours
1 <sup>ère</sup> mesure d'entrée à l'ASE		AEMO- MJIE - AED	30% AEMO - 28% MJIE
Age moyen d'entrée à l'ASE		6 ans	Age moyen d'entrée à l'ASE : 6 ans
Nombre moyen d'années au sein de l'ASE		4,81 ans	4 ans 1/2 en moyenne de présence des enfants au sein de l'ASE



# La PROTECTION de l'ENFANCE : un RÉSEAU de PARTENAIRES TERRITORIAUX

Il n'est pas possible de parler de protection de l'Enfance sans mettre en avant le maillage et l'implication de nombreux partenaires sur le territoire départemental. La configuration démographique du département représente un réel atout pour le travail quotidien des équipes intervenant sur le terrain en matière de protection de l'enfance.

En effet, les acteurs, peu nombreux, se connaissent et travaillent régulièrement ensemble sur des dossiers communs. La mise en place de l'ODPE 23 permet de conforter cette collaboration active et offre un lieu de rencontre et de réflexion nécessaire qui était attendu par tous.

Tous les acteurs n'ont pas pu répondre aux questionnaires réalisés soit par manque de temps soit par manque de données en interne.

Un nouvel onglet a été ajouté aux questionnaires pour les données 2021. Il fait référence à la connaissance par les partenaires des enfants et familles concernés par l'Enfance en danger.

Les informations présentées ci-dessous reprendront les données qui ont été transmises en 2020 et 2021 par les partenaires. Si les deux années sont disponibles, une synthèse des statistiques sera réalisée.

## 1 • L'ETAT

### L'Education nationale

#### ACTIVITÉ DU SERVICE SOCIAL DE L'EDUCATION NATIONALE 2021 :

6 402 interventions du service social ont été recensées en 2021 sur le second degré et lors d'entretien individuels

#### L'ORIGINE DES DEMANDES D'INTERVENTION EST :

- 70,60% d'intervenants extérieurs
- 16,40% des élèves
- 7,30% des parents
- 6,65% autre

#### LES INTERVENTIONS DU SERVICE SOCIAL CONCERNENT :

##### • 39,07% la protection de l'enfance

- 13% les questions sanitaires
- 11,40% l'accès aux droits
- 7,14% la rupture scolaire, l'exclusion

#### LA SANTÉ SCOLAIRE :

- 2 126 dépistages infirmiers ont été réalisés en 2021(année scolaire 2020/2021)
- 21 581 élèves ont réalisé au moins une consultation auprès d'un infirmier scolaire
- 14 contraceptions d'urgence ont été délivrées
- 1 déclaration de grossesse a été effectuée
- 167 Projets d'Accueil Individualisés ont été réalisés en 2021

## PAI PAR PATHOLOGIE ET TYPE D'ÉTABLISSEMENT

	Ecole maternelle	Ecole primaire	Collège	TOTAL	%
Allergie alimentaire	5	18	18	41	24,55
Epilepsie	2	4	5	11	6,59
Diabète		6	11	17	10,18
Asthme	6	24	20	50	29,94
Prise de médicament		1	1	2	1,20
Phobie scolaire			2	2	1,20
Autre		18	26	44	26,35
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>71</b>	<b>83</b>	<b>167</b>	
	<b>7,78%</b>	<b>42,51%</b>	<b>49,70%</b>		

## MOTIFS DES INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES TRANSMISES À LA CRIP PAR LES SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENT

	Ecole maternelle	Ecole primaire	Collège	Lycée	TOTAL	%
Violences physiques	1	8	2	0	11	7,33
Violences sexuelles	0	0	2	0	2	1,33
Comportement de l'enfant	0	3	3	1	7	4,67
Condition d'éducation compromise	26	30	61	12	129	86,00
Négligence lourde	0	0	0	1	1	0,67
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>41</b>	<b>68</b>	<b>14</b>	<b>150</b>	
	<b>18,00%</b>	<b>27,33%</b>	<b>45,33%</b>	<b>9,33%</b>		

## MOTIFS DES SIGNALEMENTS EFFECTUÉS PAR LES SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENT

	Ecole maternelle	Ecole primaire	Collège	Lycée	TOTAL	%
Violences physiques	4	2	2	2	10	20,00
Violences sexuelles	0	2	17	13	32	64,00
Comportement de l'enfant	0	0	2	2	4	8,00
Condition d'éducation compromise (absentéisme - scolarité)	0	4	0	0	4	8,00
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>21</b>	<b>17</b>	<b>50</b>	
	<b>8,00%</b>	<b>16,00%</b>	<b>42,00%</b>	<b>34,00%</b>		

Des actions de sensibilisation sont mises en œuvre directement par les établissements scolaires. Elles ne sont pas comptabilisées et centralisées.

Les thèmes proposés sont choisis en fonction des priorités de l'établissement, de l'inspection académique ou du ministère. Ce sont par exemple : la protection de l'enfance, le harcèlement, les addictions, l'éducation à la sexualité, la nutrition et l'alimentation, les compétences psychosociales...

## L'ENFANCE EN DANGER ET L'ÉDUCATION NATIONALE

196 familles et 213 enfants concernés en 2021

### PROFIL DES ENFANTS

	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	TOTAL
Féminin	2	5	2	6	2	3	3	7	8	9	12	13	22	14	4	4	2	<b>118</b>
Masculin	0	5	4	7	7	4	6	4	4	12	11	8	11	8	1	3	0	<b>95</b>
TOTAL	2	10	6	13	9	7	9	11	12	21	23	21	33	22	5	7	2	<b>213</b>
%	0,94	4,69	2,82	6,10	4,23	3,29	4,23	5,16	5,63	9,86	10,80	9,86	15,49	10,33	2,35	3,29	0,94	

Total Féminin = 55,40%    Total Masculin = 44,60%

### TYPOLOGIE DES INTERVENTIONS ENFANCE EN DANGER

Conditions d'éducation compromise	133	66,50%
Violences sexuelles	34	17,00%
Violences physiques	21	10,50%
Comportement de l'enfant	11	5,50%
Négligences lourdes	1	0,50%
<b>TOTAL</b>	<b>200</b>	

### PROFIL DES FAMILLES

Famille monoparentale	34	15,96%
Famille classique	70	32,86%
Famille recomposée	100	46,95%
Elève seul	4	1,88%
Autre (CDEF,...)	5	2,35%
<b>TOTAL</b>	<b>213</b>	

## L'Education nationale

La gendarmerie nationale a recensé 313 interventions Violences Intra Familiales pour l'année 2021. Ce qui représente une hausse de 8% par rapport à 2020.

Les victimes de ces interventions sont :

- 77% des adultes (dont 80% de sexe féminin)
- 23 % des mineurs (dont 70% de sexe féminin).

La répartition est à peu près équivalente à celle de 2020.

41 actions de prévention ont été réalisées :

- 51% sur le thème de la prise en compte des Violences Intra-Familiales
- 44% sur le thème du danger d'internet auprès des élèves de 5<sup>ème</sup>
- 5% sur le thème de la cyber-violence en milieu scolaire.

Elles ont pu sensibiliser 186 adultes et 604 mineurs.

## La Direction départementale de la Sécurité publique

La police nationale intervient uniquement sur la commune de Guéret.

Les interventions relatives à l'Enfance en danger ont concerné 19 familles.

Il y a eu 47 victimes et 77 mises en cause lors de ses interventions.

	Victimes	Mise en cause
Homme	27,91%	90,63%
Femme	72,09%	9,38%
<b>TOTAL ADULTES</b>	<b>91,49%</b>	<b>41,56%</b>
Garçon mineur	75,00%	51,11%
Fille mineure	25,00%	48,89%
<b>TOTAL MINEURS</b>	<b>8,51%</b>	<b>58,44%</b>

## RAPPEL 2020

En 2020, la police avait recensé 29 interventions auprès des familles et 20 fugues concernant les mineurs du CDEF.

## ORIGINE DES INTERVENTIONS AUPRÈS DES FAMILLES

Violences conjugales	3	10,34%
Conflits familiaux	0	0,00%
Mineurs en danger	7	24,14%
Violences sur mineurs	4	13,79%
Fugue de mineurs (cadre familial)	2	6,90%
Problème de scolarité de mineurs	2	6,90%
Autre : violences sur la voie publique ou conflit familial	11	37,93%

## Le dispositif de veille sociale placé sous l'autorité de l'Etat

Les seules données à disposition de l'ODPE au moment de l'écriture de ce rapport sont celles de l'année 2020 qui avaient été retranscrites dans le rapport 2021.

### RAPPEL 2020

La veille sociale est assurée dans le département de la Creuse par l'association le Comité d'Accueil Creusois.

## ACCUEIL D'URGENCE – 115

### DEMANDES RÉALISÉES AUPRÈS DU 115

	TOTAL	%
Hébergement d'urgence	271	13,35
Accès aux soins et à l'hygiène	271	13,35
Aide alimentaire	271	13,35
Accès aux différents services sociaux du département	90	4,43
Intervention équipe d'urgence	271	13,35
Autre	856	42,17
<b>TOTAL</b>	<b>2 030</b>	

### TYPOLOGIE DES FAMILLES CLASSIQUES

	TOTAL	%
Femme isolée	6	4,29
Homme isolé	100	71,43
Couple avec enfant	7	5,00
Couple sans enfant	8	5,71
Famille monoparentale	11	7,86
Groupe familial	6	4,29
Groupe adulte	2	1,43
<b>TOTAL</b>	<b>140</b>	

### TYPOLOGIE DES FAMILLES CLASSIQUES

	TOTAL	%
1 enfant	0	0,00
2 enfants	2	28,57
3 enfants	4	57,14
4 enfants	1	14,29
5 enfants et +	0	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	



## TYPOLOGIE DES FAMILLES MONOPARENTALES

	TOTAL	%
1 enfant	3	21,43
2 enfants	7	50,00
3 enfants	3	21,43
4 enfants	1	7,14
5 enfants et +	0	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	

## ÂGE DU PUBLIC ACCUEILLI

	TOTAL	%
Moins de 3 ans	3	5,08
3 - 6 ans	9	15,25
7 - 17 ans	26	44,07
18 - 24 ans	0	0,00
25 - 59 ans	21	35,59
plus de 60 ans	0	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>59</b>	

## CADRE DE LA PRISE EN CHARGE DU PUBLIC ACCUEILLI

	TOTAL	%
Abris nuit Guéret	84	16,00
Dispositif hôtelier Guéret	152	28,95
Appartement individuel Guéret	17	3,24
Centre de jour Guéret	272	51,81
<b>TOTAL</b>	<b>525</b>	

La durée moyenne de l'accueil d'urgence est de 86 jours.

## ACTIVITÉ DU SIAO INSERTION

86 demandes ont été réalisées auprès du SIAO.

### MOTIFS DES DEMANDES

	TOTAL	%
Expulsion locative	11	11,00
Logement insalubre	3	3,00
Absence de logement	30	30,00
Fin d'hospitalisation	6	6,00
Arrivée en France	0	0,00
Sortie de prison	3	3,00
Séparation ou rupture de liens familiaux	11	11,00
Violences familiales	8	8,00
Ruptures familiales	7	7,00
Instance de séparation	11	11,00
Sortie du pôle migrant	10	10,00
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	

102 personnes ont été prises en charge par le SIAO.

### PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

	TOTAL	%
Femme isolée	4	3,70
Homme isolé	84	77,78
Couple avec enfant	1	0,93
Couple sans enfant	8	7,41
Famille monoparentale	9	8,33
Groupe familial	0	0,00
Groupe adulte	2	1,85
<b>TOTAL</b>	<b>108</b>	

### TYPOLOGIE DES FAMILLES CLASSIQUES

	TOTAL	%
1 enfant	0	0,00
2 enfants	1	33,33
3 enfants	1	33,33
4 enfants	1	33,33
5 enfants et +	0	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	

## TYPOLOGIE DES FAMILLES MONOPARENTALES

	TOTAL	%
1 enfant	2	16,67
2 enfants	6	50,00
3 enfants	3	25,00
4 enfants	1	8,33
5 enfants et +	0	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	

## ÂGE DU PUBLIC ACCUEILLI

	TOTAL	%
Moins de 3 ans	3	7,69
3 - 6 ans	9	23,08
7 - 17 ans	15	38,46
18 - 24 ans	0	0,00
25 - 59 ans	12	30,77
plus de 60 ans	0	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>39</b>	

## ORIGINE DES PERSONNES PRISES EN CHARGE

	TOTAL	%
Creuse	120	49,79
France	101	41,91
Gens du voyage	1	0,41
Etrangers	19	7,88
<b>TOTAL</b>	<b>241</b>	

## RÉPARTITION DES ORIENTATIONS DE LA COMMISSION SIAO

	TOTAL	%
Pension de famille La Souterraine	11	13,41
Dispositif Allocation Logement Temporaire	40	48,78
CHRS	24	29,27
FJT	1	1,22
CPH	6	7,32
<b>TOTAL</b>	<b>82</b>	

Il y a eu 86 situations étudiées représentant 82 personnes.

L'autorité judiciaire est un des maillons principaux de la Protection de l'Enfance. Mais sa participation aux différentes instances de l'ODPE souligne sa volonté de collaboration et de s'impliquer dans une réflexion globale sur les politiques de protection de l'enfance. En 2021, le juge des enfants a relevé 185 nouvelles requêtes concernant 326 mineurs et a été saisi de 44 nouveaux dossiers au pénal concernant 46 mineurs.

### ACTIVITÉ DU TRIBUNAL POUR ENFANT

	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Mineurs suivis en assistance éducative	888	905	944	4,31
Décisions civiles	766	750	674	-10,13
Nombre de dossiers en mesure d'aide à la gestion budgétaire familiale	52	41	45	9,76
Décisions civiles	40	57	91	59,65

Les lois du 5 mars 2007 et du 14 mars 2016 ont réaffirmé le rôle du Conseil départemental en tant que chef de file de la protection de l'enfance. A ce titre, il doit offrir et garantir aux enfants la sécurité, la protection, l'estime de soi et les conditions nécessaires à leur épanouissement et leur construction d'adultes. La Direction Enfance Famille gère les services de l'Aide Sociale à l'Enfance chargés de mettre en œuvre les mesures de prévention (dont les AED exercées par les UTAS) et les mesures de protection des enfants ainsi que la Protection Maternelle et Infantile.

## La Protection Maternelle et Infantile

La PMI a en charge la prévention sociale et médico-sociale afin de détecter les situations de détresse et d'apporter une aide aux parents le plus précocement possible avec les missions suivantes :

- entretiens prénataux du 4<sup>ème</sup> mois
- action d'accompagnement à domicile de la femme enceinte
- suivi post-natal
- suivi médical des jeunes enfants avec le bilan en école maternelle.

### ACTIVITÉS PRÉNATALES

	2020	2021	Evolution 2020-2021
Déclarations de grossesses reçues dans le service	764	619	-23,42
Visites à domicile effectuées	114	89	-21,93
Consultations de femmes enceintes	473	288	-39,11
Séances de préparation à la naissance réalisées	39	40	2,56
Entretiens prénataux précoces	62	58	-6,45

### ACTIVITÉS POST-NATALES

	2020	2021	Evolution 2020-2021
Avis de naissances reçus dans le service	834	698	-16,31
Entretiens effectués par la psychologue	309	Non renseigné	
Enfants vus en consultation par un médecin de PMI	3 048	2 572	-15,62
Séances de consultations de médecins en ½ journée	605	517	-14,55

### CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE

	2020	2021	Evolution 2020-2021
Ouverture par ½ journées	86	100	16,28
Consultations médicales par un médecin ou sage-femme	214	280	30,84
Entretiens de conseil conjugal et familial et psychologue ou de planification	317	397	25,24
Séances d'actions collectives dont en milieu scolaire	66	87	31,81

## La Cellule de Recueil, de traitement et d'évaluation des Informations Préoccupantes : un dispositif d'alerte, de signalement et d'évaluation

La CRIP, issue de la loi du 5 mars 2007, a pour missions de recueillir et d'évaluer toutes les informations préoccupantes relatives à un mineur en danger ou en risque de l'être.

### INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES

511 informations préoccupantes ont été reçues à la CRIP.

432 situations ont été signalées représentant 667 enfants (3% de la population creusoise de moins de 18 ans). 267 évaluations ont été demandées avec un délai moyen d'évaluation de 5 mois (chiffres mis à jour en octobre 2022 avec 95% des évaluations réalisées).

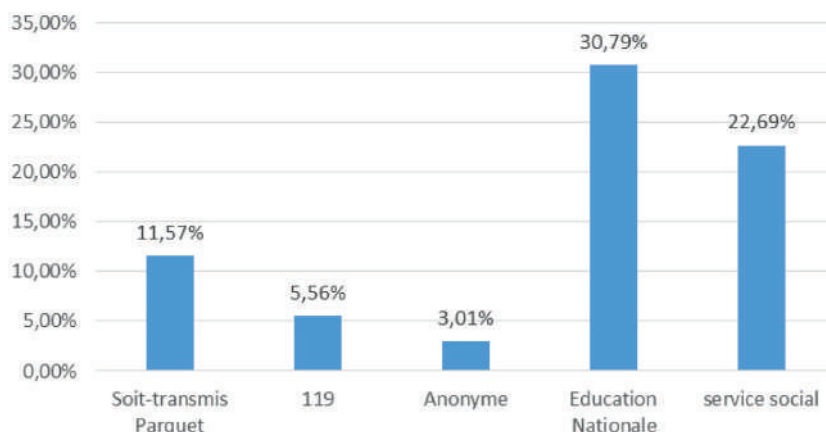
### EVOLUTION DES INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES



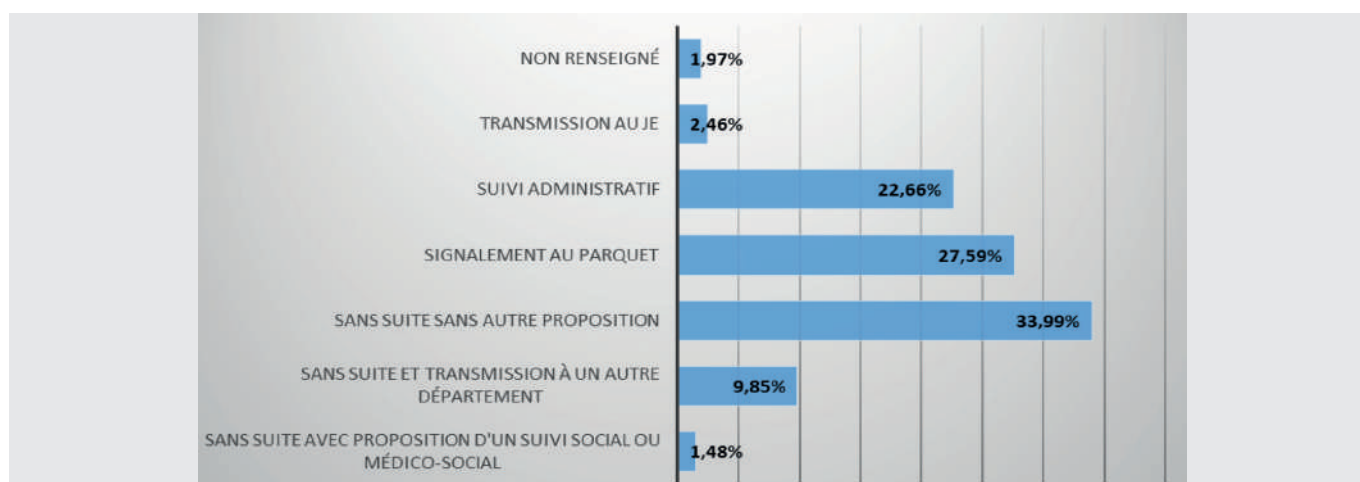
### RÉPARTITION DES RÉCEPTIONS DES IP (PAR ENFANT)

	1 <sup>er</sup> Trimestre	2 <sup>ème</sup> Trimestre	3 <sup>ème</sup> Trimestre	4 <sup>ème</sup> Trimestre
0 - 3 ans	13	26	23	19
3 - 10 ans	76	62	51	48
10 - 15 ans	68	62	46	53
15 - 18 ans	37	39	23	31
<b>TOTAL</b>	<b>194</b>	<b>189</b>	<b>143</b>	<b>151</b>

## PRINCIPALES ORIGINES DES IP EN 2021



## SUITE APRÈS ÉVALUATION DE L'IP



## SIGNALEMENTS

Il y a eu 110 saisines de l'autorité judiciaire correspondant à 189 enfants (soit 0,90% de la population creusoise de moins de 18 ans).

## EVOLUTION DES SIGNALEMENTS



## SIGNALEMENTS (PAR ENFANT)

1 <sup>er</sup> Trimestre	2 <sup>ème</sup> Trimestre	3 <sup>ème</sup> Trimestre	4 <sup>ème</sup> Trimestre
8	7	14	5
10	17	19	9
13	20	18	13
10	13	5	8
<b>41</b>	<b>57</b>	<b>56</b>	<b>35</b>

### Les Assistants familiaux

« L'assistant familial est la personne qui, moyennant rémunération, accueille habituellement et de façon permanente, des mineurs et des jeunes majeurs de moins de 21 ans à son domicile. Son activité s'insère dans un dispositif de protection de l'enfance, un dispositif médico-social ou un service d'accueil familial thérapeutique. Il exerce sa profession comme salarié de personnes morales de droit public ou de personnes morales de droit privé, après avoir été agréé à cet effet » (Guide pratique des agents assistants familiaux - Conseil départemental de la Creuse - octobre 2020).

#### L'AGRÈMENT

L'agrément des assistants familiaux est géré par la PMI.

En 2021, elle a organisé 13 sessions d'informations collectives préalables à l'agrément avec 15 participants.

10 assistants familiaux ont obtenu un premier agrément.

Au 31/12/2021, il y a 215 assistants familiaux agréés par le Conseil départemental pour 485 places d'accueil.

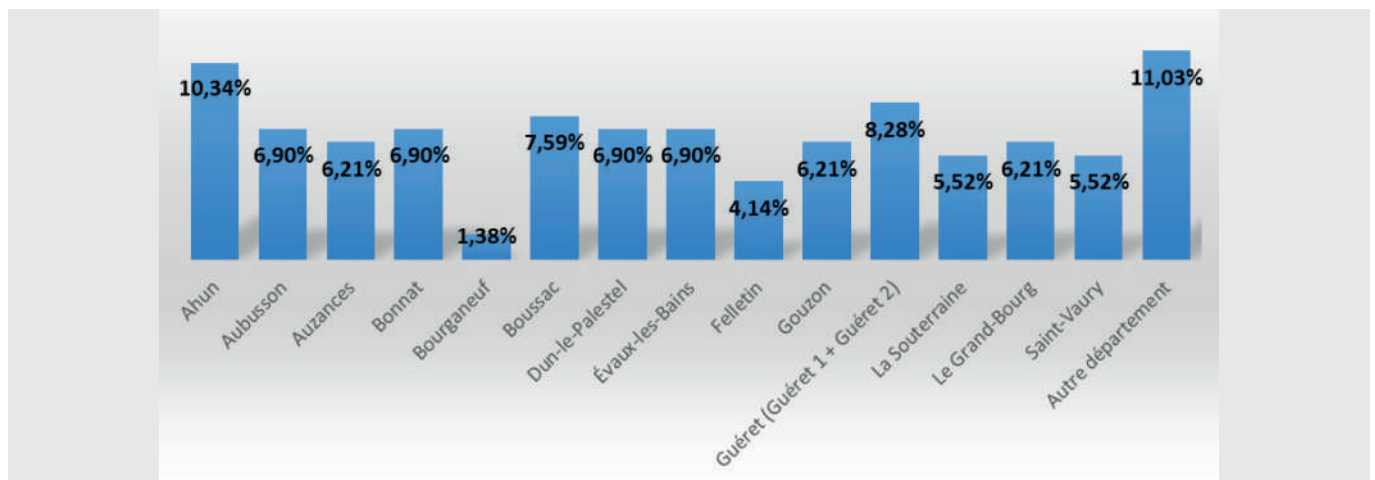
#### LES ASSISTANTS FAMILIAUX RECRUTÉS PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Au 31/12/2021, 145 assistants familiaux sont recrutés par le Conseil départemental (67,4% des assistants familiaux agréés) avec 350 places au total.

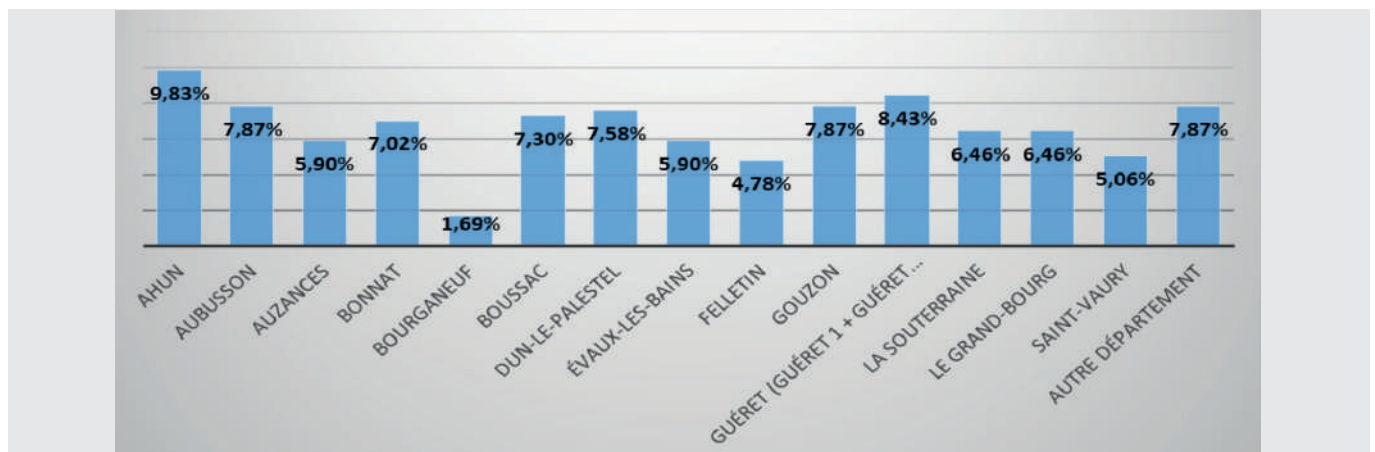
250 places sont occupées et 100 sont théoriquement disponibles.



## RÉPARTITION PAR CANTON DES ASSISTANTS FAMILIAUX RECRUTÉS AU 31/12/2021



## RÉPARTITION PAR CANTON DES PLACES CHEZ LES ASSISTANTS FAMILIAUX RECRUTÉS AU 31/12/2021



Un choix de prise en compte et de valorisation du métier d'assistant familial a été fait par le Conseil départemental avec la création du nouveau poste de Responsable du Réseau des Assistants Familiaux au sein de l'Aide Sociale à l'Enfance (RRAF). Outre la gestion de l'accueil familial, le RRAF anime le réseau des assistants familiaux et participe à la professionnalisation du métier.

8 groupes de travail regroupant 51% des assistants familiaux embauchés par le Département se réunissent au cours de l'année 2021.

Le RRAF a reçu 37 assistants familiaux en entretiens individuels d'environ 1h15 afin d'accompagner le professionnel dans sa pratique et définir son projet professionnel.

3 assistants familiaux ont fait le choix de se spécialiser dans l'accueil d'urgence.

## PYRAMIDE DES ÂGES DES ASSISTANTS FAMILIAUX RECRUTÉS PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL AU 31/12/2021



## Le budget de la Direction Enfance Famille Jeunesse

En 2021, le réalisé des dépenses de la DEFJ est de 15 627 246,64 € :

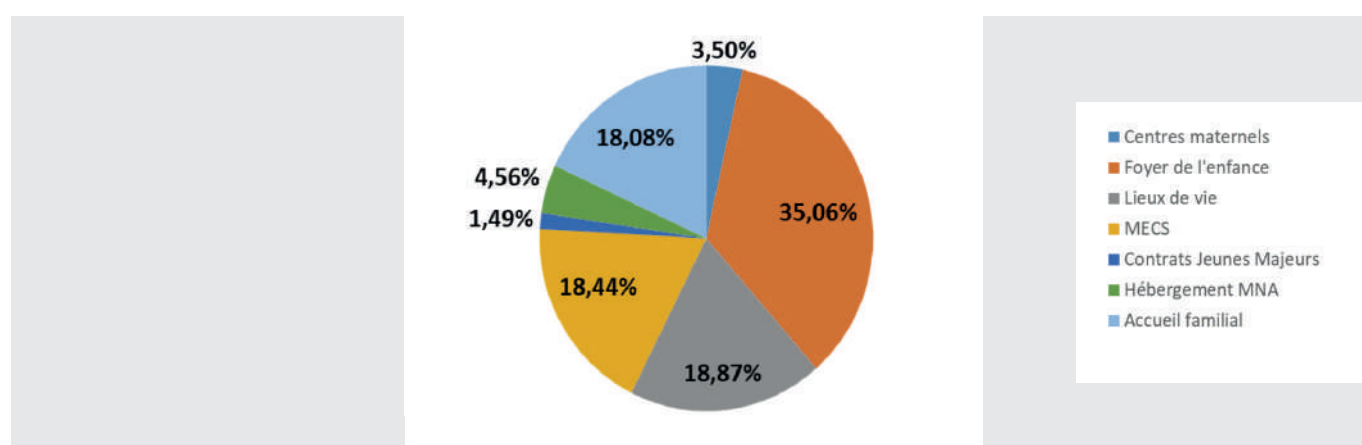
- PMI : 423 464,31 € (2,71%)
- ASE : 15 203 782,33 € (97,29%)

### BUDGET DE L'ASE 2021

#### Mesures de protection (7 035 230,28 €) :

- Centres maternels : 245 947,34 €
- Foyer de l'enfance : 2 466 222,57 €
- Lieux de vie : 1 327 451,95 €
- MECS : 1 297 616,60 €
- Contrats Jeunes Majeurs : 105 029,86 €
- Hébergement MNA : 320 742,86 €
- Accueil familial : 1 272 219,10 €

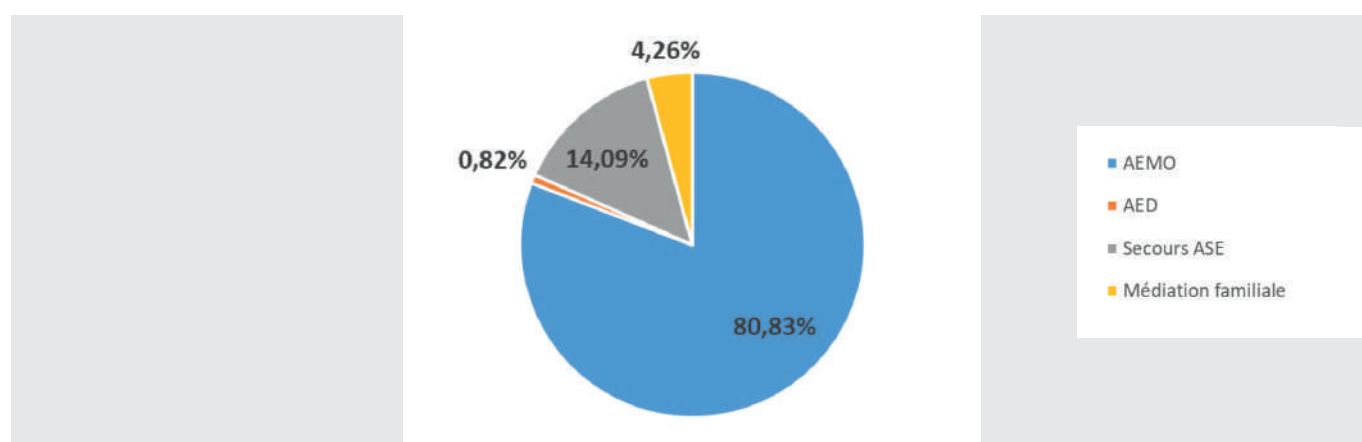
### RÉPARTITION DES DÉPENSES DES MESURES DE PROTECTION DE L'ASE EN 2021



#### Mesures d'aide éducative (1 386 093,49 €) :

- AEMO : 1 120 331,02 €
- AED : 11 400,58 €
- Secours ASE : 195 361,89 €
- Médiation familiale : 59 000 €

### RÉPARTITION DES DÉPENSES DES MESURES D'AIDE ÉDUCATIVE DE L'ASE EN 2021



## EVOLUTION DU BUDGET DEFJ ENTRE 2020 ET 2021

	2020		2021		Evolution 2020-2021
ASE	15 110 580,47 €	96,56%	15 203 782,33 €	97,29%	0,62%
PMI	538 847,38 €	3,44%	423 464,31 €	2,71%	-21,41%
<b>TOTAL</b>	<b>15 649 427,85 €</b>		<b>15 627 246,64 €</b>		<b>-0,14%</b>

## EVOLUTION DES DÉPENSES DES MESURES DE PROTECTION ASE ENTRE 2020 ET 2021

	2020		2021		Evolution 2020-2021
Centres maternels	110 181,04 €	1,60%	245 947,34 €	3,50%	123,22%
Foyer de l'enfance	2 464 406,27 €	35,88%	2 466 222,57 €	35,06%	0,07%
Lieux de vie	1 040 257,62 €	15,14%	1 327 451,95 €	18,87%	27,61%
MECS	1 370 111,89 €	19,95%	1 297 616,60 €	18,44%	-5,29%
Contrats Jeunes Majeurs	135 507,43 €	1,97%	105 029,86 €	1,49%	-22,49%
Hébergement MNA	338 442,38 €	4,93%	320 742,86 €	4,56%	-5,23%
Accueil familial	1 410 390,26 €	20,53%	1 272 219,10 €	18,08%	-9,80%
<b>TOTAL</b>	<b>6 869 296,89 €</b>		<b>7 035 230,28 €</b>		<b>2,42%</b>

## EVOLUTION DES DÉPENSES DES MESURES D'AIDES ÉDUCATIVES ENTRE 2020 ET 2021

	2020		2021		Evolution 2020-2021
AEMO	1 054 344,91 €	81,56%	1 120 331,02 €	80,83%	6,26%
AED	13 343,42 €	1,03%	11 400,58 €	0,82%	-14,56%
Secours ASE	167 508,62 €	12,96%	195 361,89 €	14,09%	16,63%
Médiation familiale	57 500,00 €	4,45%	59 000,00 €	4,26%	2,61%
<b>TOTAL</b>	<b>1 292 696,95 €</b>		<b>1 386 093,49 €</b>		<b>7,22%</b>

## DONNÉES CAF 2020 ET 2021

## ALLOCATAIRES CAF

	2020	2021	Evolution entre 2020 et 2021
Nombre d'allocataires	19 716	19 345	-1,88%
Personnes couvertes	42 077	41 225	-2,02%
Part de la population creusoise couverte	35,50%	35,10%	-1,13%
Part d'allocataires dont les prestations représentent plus de 50% de leurs ressources	29,60%	29,00%	-2,03%

## FAMILLES ALLOCATAIRES

	% des familles allocataires en 2020	% des familles allocataires en 2021	Evolution entre 2020 et 2021
Personnes isolées	51,40	52,00	1,17%
Couples sans enfant	7,20	7,00	-2,78%
Couples avec enfant	28,30	28,00	-1,06%
Familles monoparentales	13,10	13,00	-0,76%

## PROFIL DES FAMILLES

	2020	2021	Evolution entre 2020 et 2021	Part de la population < 18 ans en 2020	Part de la population < 18 ans en 2021
0 - 2 ans	2 029	2 076	2,32%	9,68%	9,91%
3 - 11 ans	7 275	7 090	-2,54%	34,71%	33,83%
<b>TOTAL 0 - 11 ANS</b>	<b>9 304</b>	<b>9 166</b>	<b>-1,48%</b>	<b>44,39%</b>	<b>43,74%</b>

## PRESTATIONS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT VERSÉES EN 2020 ET 2021

	Nombre de bénéficiaires en 2020	%	Nombre de bénéficiaires en 2021	%	Evolution entre 2020 et 2021
Prime naissance / adoption (prime versée une fois)	630	17,95%	610	17,38%	-3,17%
Allocation de base	1 748	49,81%	1 793	51,10%	2,57%
Prestation partagée d'éducation de l'enfant	196	5,59%	220	6,27%	12,24%
Complément libre choix d'activité	1	0,03%	1	0,03%	0,00%
Complément mode de garde	934	26,62%	939	26,76%	0,54%
	<b>3 509</b>		<b>3 563</b>		<b>1,54%</b>

	Montant 2020	%	Montant 2021	%	Evolution entre 2020 et 2021
Prime naissance / adoption (prime versée une fois)	613 108 €	5,38%	828 113 €	6,90%	35,07%
Allocation de base	3 647 409 €	31,98%	3 593 540 €	29,96%	-1,48%
Prestation partagée d'éducation de l'enfant	724 970 €	6,36%	747 946 €	6,24%	3,17%
Complément libre choix d'activité	7 447 €	0,07%	3 756 €	0,03%	-49,56%
Complément mode de garde	6 413 084 €	56,23%	6 821 096 €	56,87%	6,36%
	<b>11 406 018 €</b>		<b>11 994 451 €</b>		<b>5,16%</b>

	Montant mensuel moyen par bénéficiaire 2020	Montant mensuel moyen par bénéficiaire 2021	Evolution entre 2020 et 2021
Prime naissance / adoption (prime versée une fois)	973,19 €	1 358 €	39,50%
Allocation de base	173,88 €	167 €	-3,95%
Prestation partagée d'éducation de l'enfant	308,24 €	283 €	-8,09%
Complément libre choix d'activité	620,58 €	313 €	-49,56%
Complément mode de garde	572,19 €	605 €	5,80%
	<b>270,88 €</b>	<b>281 €</b>	<b>3,57%</b>

## PRESTATIONS LOGEMENTS VERSÉES EN 2020 ET 2021

	Nombre de bénéficiaires en 2020	%	Nombre de bénéficiaires en 2021	%	Evolution entre 2020 et 2021
Allocation de logement familiale	1 612	18,83%	1 407	16,43%	-12,72%
Allocation de logement sociale	3 512	41,02%	3 230	37,73%	-8,03%
Aide personnalisée au logement	3 437	40,15%	3 238	37,82%	-5,79%
	<b>8 561</b>		<b>7 875</b>		<b>-8,01%</b>

	Montant 2020	%	Montant 2021	%	Evolution entre 2020 et 2021
Allocation de logement familiale	5 229 713 €	25,14%	4 624 102 €	22,23%	-11,58%
Allocation de logement sociale	7 529 546 €	36,19%	6 879 523 €	33,07%	-8,63%
Aide personnalisée au logement	8 045 374 €	38,67%	7 537 598 €	36,23%	-6,31%
	<b>20 804 633 €</b>		<b>19 041 223 €</b>		<b>-8,48%</b>

	Montant mensuel moyen par bénéficiaire 2020	Montant mensuel moyen par bénéficiaire 2021	Evolution entre 2020 et 2021
Allocation de logement familiale	270,35 €	273,87 €	1,30%
Allocation de logement sociale	178,66 €	177,49 €	-0,66%
Aide personnalisée au logement	195,07 €	193,99 €	-0,55%
	<b>202,51 €</b>	<b>201,49 €</b>	<b>-0,50%</b>

## PRESTATIONS D'ENTRETIEN VERSÉES EN 2020 ET 2021

	Nombre de bénéficiaires en 2020	%	Nombre de bénéficiaires en 2021	%	Evolution entre 2020 et 2021
Allocations familiales	5 281	44,59%	5 289	44,66%	0,15%
Complément familial	954	8,05%	924	7,80%	-3,14%
Allocations de soutien familial	987	8,33%	977	8,25%	-1,01%
Allocations de rentrée scolaire	4 100	34,62%	4 116	34,75%	0,39%
Allocation d'éducation de l'enfant handicapé	516	4,36%	571	4,82%	10,66%
Allocation journalière de présence parentale (AJPP)	6	0,05%	6	0,05%	0,00%
Complément AJPP			1	0,01%	
	<b>11 844</b>		<b>11 884</b>		<b>0,34%</b>

	Montant 2020	%	Montant 2021	%	Evolution entre 2020 et 2021
Allocations familiales	13 620 879 €	59,84%	13 495 673 €	61,06%	-0,92%
Complément familial	2 553 270 €	11,22%	2 509 463 €	11,35%	-1,72%
Allocations de soutien familial	2 101 580 €	9,23%	2 088 134 €	9,45%	-0,64%
Allocations de rentrée scolaire	3 306 356 €	14,53%	2 639 709 €	11,94%	-20,16%
Allocation d'éducation de l'enfant handicapé	1 139 688 €	5,01%	1 306 770 €	5,91%	14,66%
Allocation journalière de présence parentale (AJPP)	40 327 €	0,18%	61 989 €	0,28%	53,72%
Complément AJPP	450 €	0,00%	677 €	0,00%	50,44%
	<b>22 762 550 €</b>		<b>22 102 415 €</b>		<b>-2,90%</b>

	Montant mensuel moyen par bénéficiaire 2020	Montant mensuel moyen par bénéficiaire 2021	Evolution entre 2020 et 2021
Allocations familiales	214,94 €	212,64 €	-1,07%
Complément familial	223,03 €	226,32 €	1,48%
Allocations de soutien familial	177,44 €	178,11 €	0,38%
Allocations de rentrée scolaire	67,20 €	53,44 €	-20,47%
Allocation d'éducation de l'enfant handicapé	184,06 €	190,71 €	3,62%
Allocation journalière de présence parentale (AJPP)	560,10 €	860,96 €	53,72%
Complément AJPP		56,42 €	
	<b>160,16 €</b>	<b>154,99 €</b>	<b>-3,23%</b>

## PRESTATIONS SOLIDARITÉ VERSÉES EN 2020 ET 2021

	Nombre de bénéficiaires en 2020	%	Nombre de bénéficiaires en 2021	%	Evolution entre 2020 et 2021
RSA	2 581	19,92%	2 531	19,54%	-1,94%
RSA jeunes	2	0,02%	2	0,02%	0,00%
Primes exceptionnelles					
Allocation adultes handicapés	3 175	24,51%	3 258	25,15%	2,61%
Prime d'activité	7 197	55,55%	7 220	55,73%	0,32%
	<b>12 955</b>		<b>13 011</b>		<b>0,43%</b>

	Montant 2020	%	Montant 2021	%	Evolution entre 2020 et 2021
RSA	15 132 584 €	24,69%	15 137 217 €	24,70%	0,03%
RSA jeunes	8 047 €	0,01%	6 126 €	0,01%	-23,87%
Primes exceptionnelles	2 835 964 €	4,63%	558 184 €	0,91%	-80,32%
Allocation adultes handicapés	27 345 683 €	44,62%	28 142 175 €	45,92%	2,91%
Prime d'activité	15 965 411 €	26,05%	15 303 741 €	24,97%	-4,14%
	<b>61 287 689 €</b>		<b>59 147 443 €</b>		<b>-3,49%</b>

	Montant mensuel moyen par bénéficiaire 2020	Montant mensuel moyen par bénéficiaire 2021	Evolution entre 2020 et 2021
RSA	488,59 €	498,39 €	2,01%
RSA jeunes	335,29 €	255,25 €	-23,87%
Allocation adultes handicapés	717,73 €	719,82 €	0,29%
Prime d'activité	184,86 €	176,64 €	-4,45%
	<b>394,23 €</b>	<b>378,83 €</b>	<b>-3,91%</b>



## PRESTATIONS VERSÉES EN 2020 ET 2021

	Nombre de bénéficiaires en 2020	%	Nombre de bénéficiaires en 2021	%	Evolution entre 2020 et 2021
Prestations d'accueil du jeune enfant	3 509	9,52%	3 563	9,66%	1,54%
Logement	8 561	23,22%	7 875	21,36%	-8,01%
Prestations d'entretien	11 844	32,12%	11 884	32,23%	0,34%
Solidarité	12 955	35,14%	13 011	35,29%	0,43%
	<b>36 869</b>		<b>36 333</b>		<b>-1,45%</b>

	Montant 2020	%	Montant 2021	%	Evolution entre 2020 et 2021
Prestations d'accueil du jeune enfant	11 406 018 €	9,81%	11 994 451 €	10,32%	5,16%
Logement	20 804 633 €	17,89%	19 041 223 €	16,38%	-8,48%
Prestations d'entretien	22 762 550 €	19,58%	22 102 415 €	19,01%	-2,90%
Solidarité	61 287 689 €	52,72%	59 147 443 €	50,87%	-3,49%
	<b>116 260 890 €</b>		<b>112 285 532 €</b>		<b>-3,42%</b>

	Montant mensuel moyen par bénéficiaire 2020	Montant mensuel moyen par bénéficiaire 2021	Evolution entre 2020 et 2021
Prestations d'accueil du jeune enfant	270,88 €	280,53 €	3,57%
Logement	202,51 €	201,49 €	-0,50%
Prestations d'entretien	160,16 €	154,99 €	-3,23%
Solidarité	394,23 €	378,83 €	-3,91%
	<b>262,78 €</b>	<b>257,54 €</b>	<b>-1,99%</b>

## LA PETITE ENFANCE

	2020	2021	Evolution entre 2020 et 2021
Nombre de bénéficiaires PAJE	2 928	3 563	21,69%

Accueil du jeune enfant	Nombre de structures 2020	Nombre de structures 2021	Evolution entre 2020 et 2021
MAM	18	18	0,00%
Assistants maternels	360	420	16,67%
EAJE	18	18	0,00%
	<b>396</b>	<b>456</b>	<b>15,15%</b>

Accueil du jeune enfant	Nombre de places 2020	Nombre de places 2021	Evolution entre 2020 et 2021
MAM	160	160	0,00%
EAJE	295	295	0,00%
	<b>455</b>	<b>455</b>	<b>0,00%</b>

## SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

	2020	2021	Evolution entre 2020 et 2021
Actions du réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents	51	48	-5,88%
Familles bénéficiaires d'un accompagnement à la scolarité	239	153	-35,98%
Enfants accueillis dans les espaces rencontres (médiation familiale)	40	54	35,00%
Familles ayant bénéficié d'une médiation familiale	168	52	-69,05%

## ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

	2020	2021	Evolution entre 2020 et 2021
Interventions sociales auprès des familles	346	275	-20,52%
Travailleurs sociaux	2	2	0,00%

## RAPPEL DES DONNÉES MSA 2020

La MSA compte 3 245 allocataires en 2020, soit 2,68% de la population creusoise.

### PROFILS DES FAMILLES

	Nombre de familles	%
Famille classique	992	85,37
Famille monoparentale	170	14,63
<b>TOTAL</b>	<b>1 162</b>	

### RÉPARTITION DES ALLOCATAIRES PAR CANTON

	Allocataires MSA	Population totale	Part d'allocataires MSA / population
AHUN	164	7 306	<b>2,24</b>
AUBUSSON	272	9 396	2,89
AUZANCES	280	7 900	<b>3,54</b>
BONNAT	201	7 359	2,73
BOURGANEUF	217	<b>6 507</b>	<b>3,33</b>
BOUSSAC	187	<b>6 302</b>	2,97
DUN-LE-PALESTEL	193	7 828	2,47
EVAUX-LES-BAINS	269	<b>6 284</b>	<b>4,28</b>
FELLETIN	205	6 785	3,02
GOUZON	297	<b>9 556</b>	3,11
LE GRAND-BOURG	208	<b>19 443</b>	<b>1,07</b>
GUÉRET	231	9 507	2,43
SAINT-VAURY	182	7 074	2,57
LA SOUTERRAINE	172	<b>9 762</b>	<b>1,76</b>
Sans canton connu	167		
<b>TOTAL</b>	<b>3 245</b>	<b>121 009</b>	<b>2,68</b>

• **LES 3 SUPÉRIEURS** • **LES 3 INFÉRIEURS**

**2 942 212,94 €** d'aides ont été versés sur l'année 2020.

## RÉPARTITION DES AIDES

	Nombre de bénéficiaires	Montant versé €
Petite enfance	1 040	1 047 627,33
Logement et cadre de vie	1 354	423 479,14
Solidarité et insertion	2 394	1 471 106,47
<b>TOTAL</b>	<b>2 942</b>	<b>2 942 212,94</b>

## DÉTAIL AIDES PETITE ENFANCE

	Nombre de bénéficiaires	Montant versé €
Allocations familiales	1 040	1 047 627,33

## DÉTAIL AIDES LOGEMENT ET CADRE DE VIE

	Nombre de bénéficiaires	Montant versé €
Aides au logement	1 354	423 479,14

## DÉTAIL AIDES SOLIDARITÉ ET INSERTION

	Nombre de bénéficiaires	Montant versé €
Prime d'activité	1 555	1 149 817,37
RSA	339	418 465,28
Allocation adulte handicapé	442	730 612,48
<b>TOTAL</b>	<b>2 336</b>	<b>2 298 895,13</b>

1 action de prévention sur la parentalité a été réalisée sur les cantons de Guéret en 2020.

## 5 • LE HANDICAP

### RAPPEL DES DONNÉES 2020

#### La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

En 2020, 9 859 adultes de plus de 20 ans et 725 enfants (- de 20 ans) ont des droits ouverts MDPH soit 10 584 personnes (9% de la population creusoise).

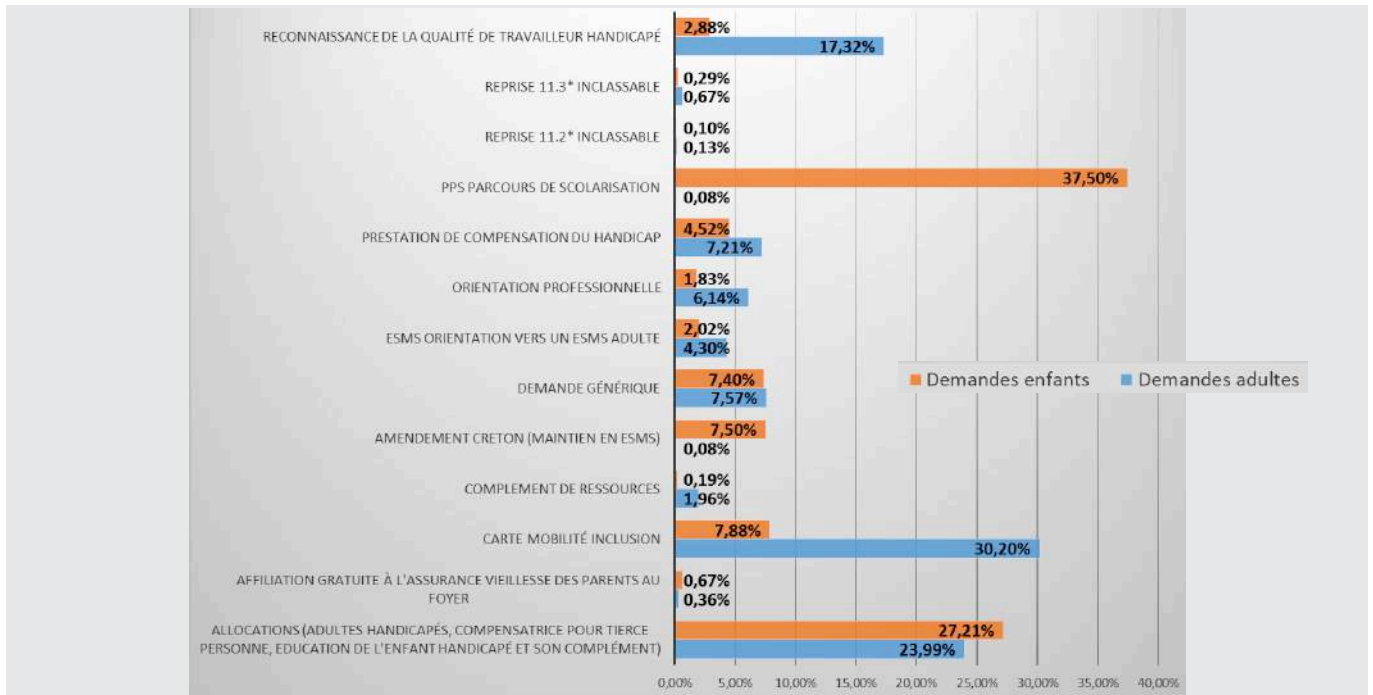
2 742 dossiers ont été déposés pour étude de droits en 2020 :

- 82% pour des adultes
- 18% pour des enfants.

Ces dossiers correspondent à 6 857 demandes.

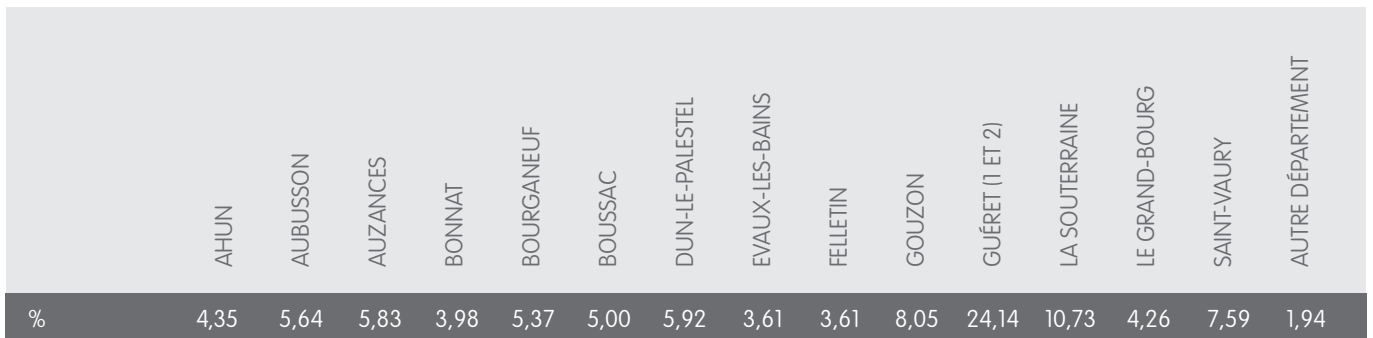
Le délai moyen d'instruction est de 4 mois.

## DEMANDES DÉPOSÉES EN 2020 À LA MDPH

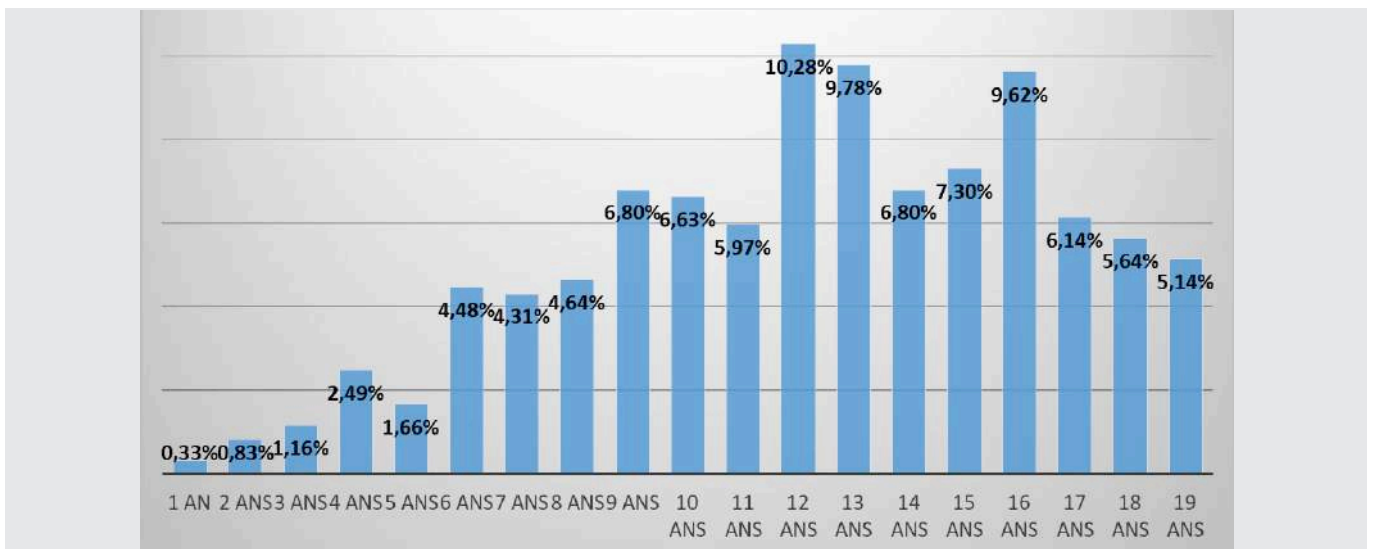


87% des demandes enfants étudiées au cours de l'année 2020 ont eu un accord.

## CANTONS DE RÉSIDENCE DES ENFANTS AYANT UN ACCORD EN 2020



## ÂGE DES ENFANTS AYANT DES DROITS OUVERTS AU 31-12-2020



## L'ARS en 2020 et 2021

### L'OFFRE DE SOIN EN CREUSE (DONNÉES CPAM 2021)

	Global	Dont libéral
Nombre de généralistes	<b>165</b>	<b>74</b>
Nombre de pédiatres	<b>3</b>	<b>1</b> (mixte)
Nombre de dentistes	<b>43</b>	<b>37</b>
Nombre de psychiatres	<b>18</b>	<b>6</b>
Nombre d'orthophonistes	<b>22</b>	<b>13</b> (exclusif ou mixte)
Nombre de psychologues	<b>130</b>	<b>18</b> (exclusif ou mixte)

Chiffres clés concernant les enfants de -16 ans en Creuse :

- 10 169 enfants suivis par un généraliste
- 32 297 consultations de généralistes concernant des enfants
- 1 976 enfants suivis par un pédiatre
- 5 218 consultations chez un pédiatre
- 5 174 enfants ayant fait l'objet d'un suivi chez un spécialiste (hors pédiatre).

### LES ACTIONS DE PRÉVENTION

Thèmes des actions de prévention	2020	2021	Evolution 2020 - 2021
Parentalité	2	24	1 100,00%
Jeunes	7	17	142,86%

Thèmes des actions de prévention	Nombre de personnes touchées par les actions 2020	Nombre de personnes touchées par les actions 2021	Evolution 2020 - 2021
Parentalité	15	296	1 873,33%
Jeunes	750	786	4,80%

Thématiques Parentalité	Nombre d'actions 2021
Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité	1
Nutrition (Programme Petit Cabas et autres actions)	9
Compétences psycho sociales (Voyage des Toi Moi Nous)	4
Sensibilisation écrans / réseaux sociaux / harcèlement / cyber harcèlement	2
Sensibilisation hygiène bucco-dentaire	3
Autres actions organisées notamment en lien avec les Centres Sociaux du Département (cafés discut, cafés des parents, forum des familles, soirées parents / ado...)	5

Thématiques pour les jeunes	Nombre d'actions 2021
Estime de soi ( Programme Like You) déployé dans les collèges, Lycées et Antennes de la Mission Locale	5
Les addictions	
Santé Mentale ( à partir de l'enquête nationale Coviprev, Ateliers autour des Compétences psycho sociales, "Moi dans le groupe"...)	6
Dépistage des cancers / Vaccination HPV	2
Vie sexuelle et affective	3
Participation au Forum SNU : ateliers santé autour des addictions, santé mentale, nutrition, vie sexuelle et affective...	1

## LES DISPOSITIFS POUR LES JEUNES

2020	2021	Evolution 2020-2021	2020	2021	Evolution 2020-2021
7	17	142,86%	800	786	-1,75%

Thématiques	Nombre d'actions 2021
Estime de soi ( Programme Like You) déployé dans les collèges, Lycées et Antennes de la Mission Locale	5
Santé Mentale ( à partir de l'enquête nationale Coviprev, Ateliers autour des Compétences psycho sociales, "Moi dans le groupe"...)	6
Dépistage des cancers / Vaccination HPV	2
Vie sexuelle et affective	3
Participation au Forum SNU : ateliers santé autour des addictions, santé mentale, nutrition, vie sexuelle et affective...	1

## RAPPEL DES DONNÉES 2020

### Le Centre Hospitalier de Saint-Vaury pour la pédopsychiatrie

Il y a eu 9 743 consultations de pédopsychiatrie en 2020 pour 956 enfants (moyenne de 10 consultations par enfant).

## ÂGE DES ENFANTS AYANT EU UNE CONSULTATION EN PÉDOPSYCHIATRIE EN 2020

	Moins d'1 an	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	TOTAL
TOTAL	6	12	8	13	30	42	47	53	69	68	60	67	66	64	81	79	76	64	51	956
%	0,63	1,26	0,84	1,36	3,14	4,39	4,92	5,54	7,22	7,11	6,28	7,01	6,90	6,69	8,47	8,26	7,95	6,69	5,33	

Il y a eu 66 hospitalisations à temps partiel de jour en pédopsychiatrie en 2021 pour 66 enfants. La durée moyenne d'hospitalisation est de 287 jours.

## ÂGE DES ENFANTS AYANT EU UNE HOSPITALISATION EN PÉDOPSYCHIATRIE EN 2020

	Moins d'1 an	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	TOTAL
TOTAL	5	1	1	4	7	9	13	13	9	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	66
%	7,58	1,52	1,52	6,06	10,61	13,64	19,70	19,70	13,64	6,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

## 7 • LES ASSOCIATIONS

en lien avec la Protection de l'Enfance

### Les PEP 23 (Les Pupilles de l'Enseignement Public de la Creuse)

#### LE CENTRE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE DE LA CREUSE

	2020	2021	Evolution
<b>Nombre d'enfants accueillis</b>	<b>106</b>	<b>106</b>	0,00%
Enfants avec un dossier MDPH	17,00%	22,00%	29,41%
Enfants bénéficiant d'une mesure AEMO	8,00%	4,70%	-41,25%
Enfants bénéficiant d'une mesure de placement ASE	6,00%	11,00%	83,33%
<b>Nombre de dépistages et de diagnostics de troubles réalisés</b>	<b>21</b>	<b>19</b>	-9,52%
<b>Prise en charge CAMSP</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>Evolution</b>
Suivi prévention	0,00%	24,50%	-100,00%
Suivi surveillance	22,00%	0,00%	-3,21%
Suivi thérapeutique	78,00%	75,50%	2,63%
<b>TOTAL</b>	<b>76</b>	<b>78</b>	<b>2,63%</b>
<b>Séances de groupe</b>	<b>209</b>	<b>202</b>	-3,35%
<b>Nombre moyen d'enfants par séance</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	4,5

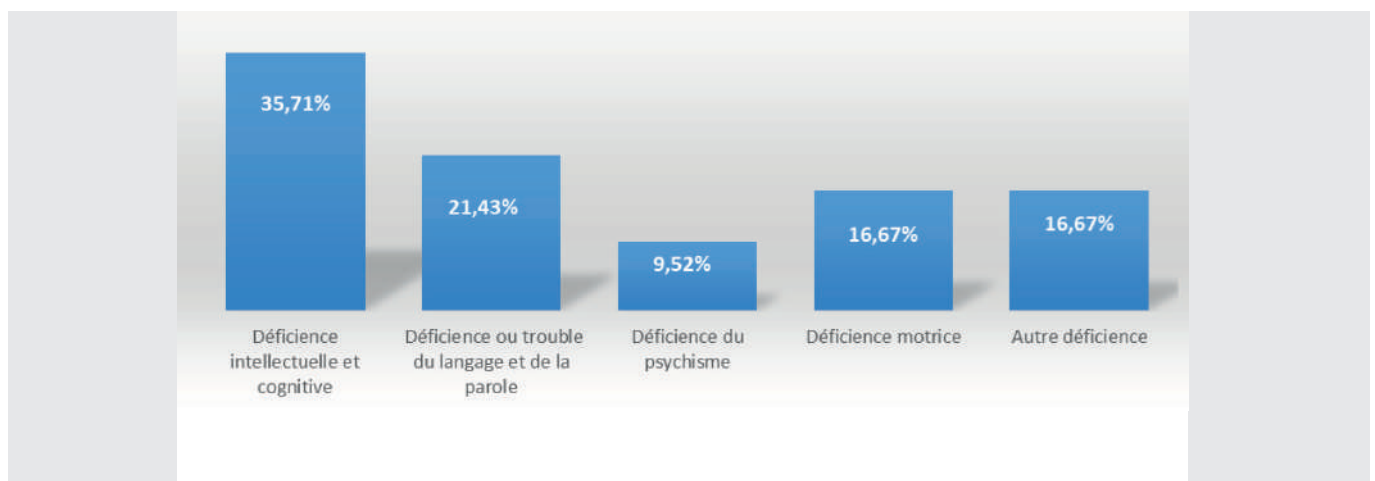


	2020	2021	Evolution
<b>Nombre d'actions d'accompagnement et de soutien aux familles réalisées</b>	<b>324</b>	<b>269</b>	<b>-16,98%</b>

## PROFIL DES ENFANTS ACCUEILLIS AU CAMSP

	2020	2021
Déficiência intellectuelle et cognitive	39,53%	35,71%
Déficiência ou trouble du langage et de la parole	6,98%	21,43%
Déficiência du psychisme	18,60%	9,52%
Déficiência motrice	18,60%	16,67%
Déficiência visuelle	6,98%	0,00%
Bébé vulnérable à risque	6,98%	0,00%
Déficiência non précisée	2,33%	0,00%
Autre	0,00%	16,67%

## PROFIL DES ENFANTS ACCUEILLIS AU CAMSP EN 2021



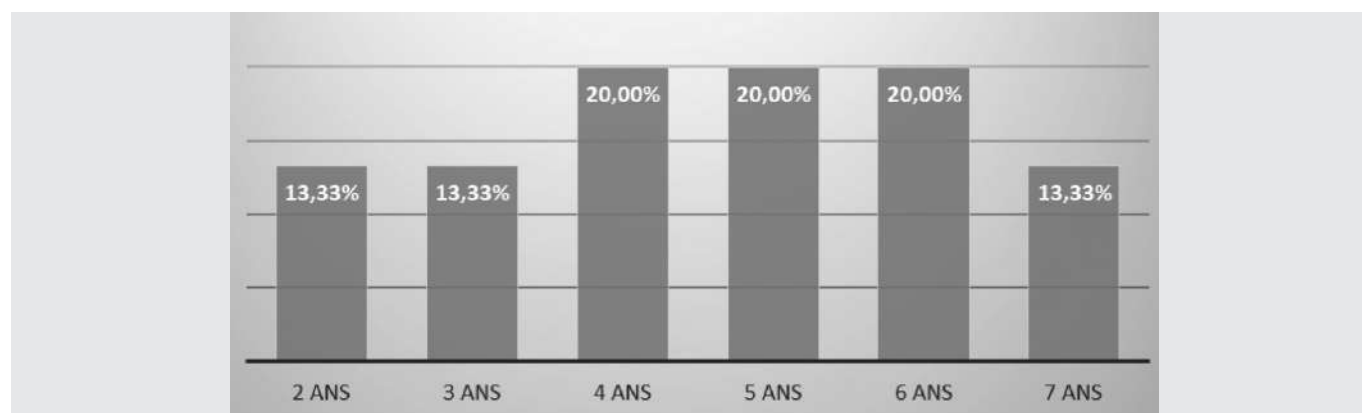
## ÂGE ET SEXE DES ENFANTS PRÉSENTS AU CAMSP AU 31/12

	2020	2021	Moyenne
-12 mois	1,25%	1,33%	1,29%
12 - 23 mois	15,00%	16,00%	15,50%
24 - 35 mois	12,50%	20,00%	16,25%
36 - 47 mois	21,25%	12,00%	16,63%
48 - 59 mois	26,25%	22,67%	24,46%
60 - 71 mois	20,00%	21,33%	20,67%
72 mois et +	3,75%	6,67%	5,21%
<b>Féminin</b>	<b>41,25%</b>	<b>42,67%</b>	<b>41,96%</b>
<b>Masculin</b>	<b>58,75%</b>	<b>57,33%</b>	<b>58,04%</b>

## L'ENFANCE EN DANGER ET LE CAMSP

15 enfants concernés en 2021

### PROFIL / ÂGE DES ENFANTS FRÉQUENTANT LE CAMSP RELEVANT DE L'ENFANCE EN DANGER



- 60% des enfants sont de sexe féminin
- 40% des enfants sont de sexe masculin
- 53% ont des droits ouverts à la MDPH

### CANTONS D'HABITATION

Canton d'Ahun	20,00%
Canton d'Auzances	6,67%
Canton de Dun-le-Palestel	6,67%
Canton de Felletin	6,67%
Canton de Grand-Bourg	13,33%
Cantons de Guéret 1 et 2	33,33%
Canton de Saint-Vaury	6,67%
Canton de La Souterraine	6,67%

### PROXIMITÉ DES SERVICES ET MODES DE GARDE

Moins de 15 mn	20,00%
Entre 15 et 30 mn	26,67%
Plus de 30 mn	53,33%

### Facilité d'accès aux services et modes de garde

- 53,3% des enfants concernés ont un accès facile en voiture
- 46,67% ont un accès difficile en raison d'un éloignement trop important de leur domicile à ces services.

## TYPOLOGIE / THÈMES DES INTERVENTIONS ENFANCE EN DANGER

IP	11,76%
Placement familial	70,59%
AEMO	17,65%

## VIOLENCES INTRA-FAMILIALES

		Nombre d'enfants
<b>Types de violence</b>	Violences conjugales	9
	Violences d'un parent à l'égard d'un enfant	2
	Violences au sein de la fratrie	
<b>Statuts</b>	Vicime	1
	Témoin	9
<b>Faits</b>	Suspicion	
	Avéré	9
	Information non disponible	

## PROFIL DES FAMILLES

Famille monoparentale	60,00%
Famille classique	33,33%
Famille recomposée	6,67%

Les enfants concernés n'étaient pas connus des services.

### Suivi médical des enfants

- 60% des enfants bénéficient d'un suivi médical adapté
- 40% des enfants n'ont pas ce suivi mais sont sur liste d'attente pour en bénéficier

Les besoins de suivi concernent :

- 60% orthophoniste
- 20% psychothérapie
- 20% consultation spécialisée pour des troubles neuro-visuels.

## LE CENTRE MÉDICO-PSYCHO-PÉDAGOGIQUE

Nombre d'enfants accueillis	2020	Répartition 2020	2021	Répartition 2021	Evolution
Guéret	305	52,59%	302	58,53%	-0,98%
La Souterraine	131	22,59%	103	19,96%	-21,37%
Aubusson	144	24,83%	111	21,51%	-22,92%
<b>TOTAL</b>	<b>580</b>		<b>516</b>		<b>-11,03%</b>

Répartition des inscriptions par site	2020	Répartition 2020	2021	Répartition 2021	Evolution
Guéret	103	59,20%	108	67,08%	4,85%
La Souterraine	33	18,97%	33	20,50%	0,00%
Aubusson	38	21,84%	20	12,42%	-47,37%
<b>TOTAL</b>	<b>174</b>		<b>161</b>		<b>-7,47%</b>

	2020	2021	Evolution
Enfants ayant bénéficié d'un bilan diagnostic	46,55%	52,52%	12,82%
Enfants ayant bénéficié d'un traitement	62,00%	63,76%	2,84%
Enfants avec un dossier MDPH	10,34%	8,52%	-17,60%
Enfants bénéficiant d'une mesure de placement ASE	6,00%	4,46%	-25,67%

2020	2021	Evolution 2020-2021
6 017 10,3 séances par enfant accueilli	5 980 11,5 séances par enfant accueilli	-0,61% En moyenne : 10,9 séances par enfant accueilli

Actes réalisés	2020	Répartition 2020	2021	Répartition 2021	Evolution
Guéret	3 485	52,59%	3 590	58,53%	3,01%
La Souterraine	1 672	22,59%	1 610	19,96%	-3,71%
Aubusson	1 355	24,83%	1 265	21,51%	-6,64%
<b>TOTAL</b>	<b>6 512</b>		<b>6 465</b>		<b>-0,72%</b>

Synthèses réalisées pour déterminer les actes à réaliser	2020	2021	Evolution
	1 016	503	-50,49%

Actions d'accompagnement et de soutien aux familles réalisées	2020	2021	Evolution
	1 016	503	-50,49%

Détail des prises en charge individuelles	2020	2021	Evolution
Psychologique	63,32%	74,16%	17,11%
Psychomotricité	20,70%	3,45%	-83,34%
Orthophonique	13,05%	15,26%	16,88%
Pédopsychiatrie	2,93%	7,14%	143,94%
<b>TOTAL</b>	<b>3 348</b>	<b>2 871</b>	<b>-14,25%</b>

Détail des prises en charge de groupe	2020	2021	Evolution
Conte	37,70%	17,98%	-52,31%
Ecriture	13,11%	13,48%	2,82%
Logico-mathématiques	6,56%	8,65%	31,86%
Improvisation théâtrale	24,59%	17,75%	-27,82%
Groupe sensoriel	4,92%	3,60%	-26,83%
Corps et créations	8,20%	9,21%	12,32%
Passerelle	4,92%	12,92%	162,60%
"Duo ortho"	0,00%	0,90%	
"RPP"	0,00%	8,65%	
"Psycho"	0,00%	4,27%	
"Lecture"	0,00%	2,02%	
"Orientation langagière"	0,00%	0,56%	
<b>TOTAL</b>	<b>61</b>	<b>890</b>	<b>1 359,02%</b>

Prises en charge à destination des parents et des parents-enfants	2020	Répartition 2020	2021	Répartition 2021	Evolution
Thérapie familiale	89	52,59%	28	58,53%	-68,54%
Guidance parentale	22	22,59%	15	19,96%	-31,82%
<b>TOTAL</b>	<b>111</b>		<b>43</b>		<b>-61,26%</b>

Nombre d'actes "d'accompagnement" auprès des partenaires extérieurs	2020	2021	Evolution
	1 200	1 200	0,00%

Les partenaires extérieurs sont :

- le milieu scolaire
- le milieu social
- les établissements médico-sociaux et sanitaires
- les centres hospitaliers et centres de référence
- les praticiens libéraux,...

Actes réalisés hors les murs par conventionnement (orthophonistes)	2020	2021	Evolution
	202	255	26,24%

Age des enfants entrés au CMPP dans l'année	2020	2021	Moyenne
0 - 3 ans	1,95%	1,24%	1,60%
4 - 6 ans	27,92%	29,81%	28,87%
7 - 10 ans	47,40%	54,66%	51,03%
11 - 15 ans	22,08%	13,66%	17,87%
15 ans et +	0,65%	0,62%	0,64%
<b>TOTAL</b>	<b>154</b>	<b>161</b>	<b>157,5</b>

Scolarisation des enfants inscrits au CMPP	2020	2021	Evolution
Ordinaire	95,40%	99,36%	97,38%
SEGPA	1,15%	0,00%	0,58%
ULIS	3,45%	0,64%	2,05%

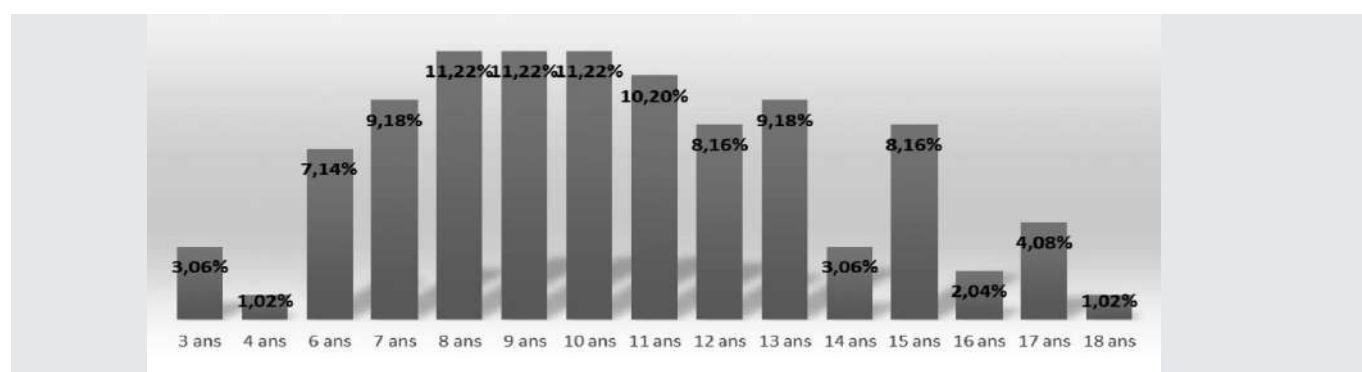
Nombre d'enfants sortis du CMPP dans l'année	2020	Répartition 2020	2021	Répartition 2021	Evolution
	Sortie en raison de la fin du traitement	114	67,06%	103	78,03%
Sortie en raison de la décision unilatérale de la famille	56	32,94%	29	21,97%	-48,21%
<b>TOTAL</b>	<b>170</b>		<b>132</b>		<b>-22,35%</b>

Durée moyenne de la prise en charge des enfants sortis	2020	2021	Moyenne
- 1 an	34,71%	30,30%	32,51%
1 an	14,71%	15,15%	14,93%
2 ans	10,59%	17,42%	14,01%
3 à 5 ans	31,18%	28,03%	29,61%
6 ans et +	8,82%	9,09%	8,96%

## L'ENFANCE EN DANGER ET LE CMPP

99 enfants concernés en 2021

### PROFIL / ÂGE DES ENFANTS FRÉQUENTANT LE CMPP CONCERNÉS PAR L'ENFANCE EN DANGER



- 46% des enfants sont de sexe féminin
- 54% des enfants sont de sexe masculin
- 22,45% ont des droits ouverts à la MDPH

### CANTONS D'HABITATION

Canton d'Ahun	2,30%
Canton d'Aubusson	13,79%
Canton d'Auzances	2,30%
Canton de Bonnat	12,64%
Canton de Bourgneuf	6,90%
Cantons de Boussac	5,75%
Canton de Dun-le-Palestel	1,15%
Canton d'Evau-les-Bains	1,15%
Canton de Felletin	8,05%
Canton de Gouzou	8,05%
Canton de Grand-Bourg	3,45%
Cantons de Guéret 1 et 2	18,39%
Canton de Saint-Vaury	10,34%
Canton de La Souterraine	5,75%

### PROXIMITÉ DES SERVICES ET MODES DE GARDE

Moins de 15 mn	23,47%
Entre 15 et 30 mn	35,71%
Plus de 30 mn	40,82%

### Facilité d'accès aux services et modes de garde

- 54,1% des enfants concernés ont un accès facile en voiture et 3% à pied
- 38,8% ont un accès difficile en raison d'un éloignement trop important de leur domicile à ces services et 4% car ils n'ont pas de véhicule.

## TYPOLOGIE / THÈMES DES INTERVENTIONS ENFANCE EN DANGER

Placement familial	29,59%
MECS	4,08%
AEMO	39,80%
AED	22,45%
Lieu de vie	2,04%
Placement à domicile	1,02%
CDEF	1,02%

## VIOLENCES INTRA-FAMILIALES

		Nombre d'enfants
<b>Types de violence</b>	Violences conjugales	29
	Violences d'un parent à l'égard d'un enfant	17
	Violences au sein de la fratrie	4
<b>Statuts</b>	Vicime	18
	Témoim	30
<b>Faits</b>	Suspicion	11
	Avéré	24
	Information non disponible	11

## PROFIL DES FAMILLES

Famille monoparentale	42,86%
Famille classique	23,08%
Famille recomposée	34,07%

11% des enfants concernés étaient connus des services.

### Suivi médical des enfants

- 67,35% des enfants bénéficient d'un suivi médical adapté
- 32,65% n'ont pas de suivi médical adapté :
  - > 28,57% sont sur liste d'attente pour en bénéficier
  - > 2% n'en bénéficient pas par manque de structure
  - > 2% n'en bénéficient pas par volonté des parents.

Les besoins de suivi concernent :

- 63% psychologue
- 16% pédopsychiatre
- 10,5% orthophoniste
- 5,25% CRA
- 5,25% psychomotricien.



## LA MAISON DES ADOLESCENTS

Public accueilli	2020	2021	Evolution
Adolescents	165	176	6,67%
Parents	83	117	40,96%
Professionnels	51	61	19,61%
<b>TOTAL</b>	<b>299</b>	<b>354</b>	<b>18,39%</b>

Age des personnes accueillies	2020	2021	Moyenne
Moins de 11 ans	0,59%	0,47%	0,53%
11 ans	8,88%	7,11%	7,99%
12 ans	9,47%	11,37%	10,42%
13 ans	9,47%	10,43%	9,95%
14 ans	13,02%	14,69%	13,85%
15 ans	15,98%	16,11%	16,05%
16 ans	13,61%	13,27%	13,44%
17 ans	12,43%	10,90%	11,66%
18 ans	5,33%	7,58%	6,45%
Plus de 18 ans	11,24%	7,58%	9,41%
Age inconnu	0,00%	0,47%	0,24%

Origine du premier contact	2020	2021	Evolution
Parents / Familles	27,27%	23,22%	25,25%
Jeunes eux-mêmes	18,18%	9,95%	14,07%
Etablissements et services médicaux,médico-sociaux et sociaux judiciaires	25,45%	22,75%	24,10%
Etablissements scolaires	21,21%	29,38%	25,30%
Médecins traitants et professionnels libéraux	2,42%	5,69%	4,05%
Pairs, bouche à oreille	5,45%	9,00%	7,23%
	Nombre de 1 <sup>er</sup> contact 2020	Nombre de 1 <sup>er</sup> contact 2021	Evolution
	165	211	27,88%

Motifs de la première visite	2020	2021	Evolution
Vie familiale	18,79%	20,47%	19,63%
Vie scolaire et professionnelle	13,33%	22,05%	17,69%
Vie sociale et affective	9,09%	11,02%	10,06%
Santé somatique et psychique	58,79%	46,46%	52,62%
	Nombre de 1 <sup>er</sup> contact 2020	Nombre de 1 <sup>er</sup> contact 2021	Evolution
	165	127	-23,03%

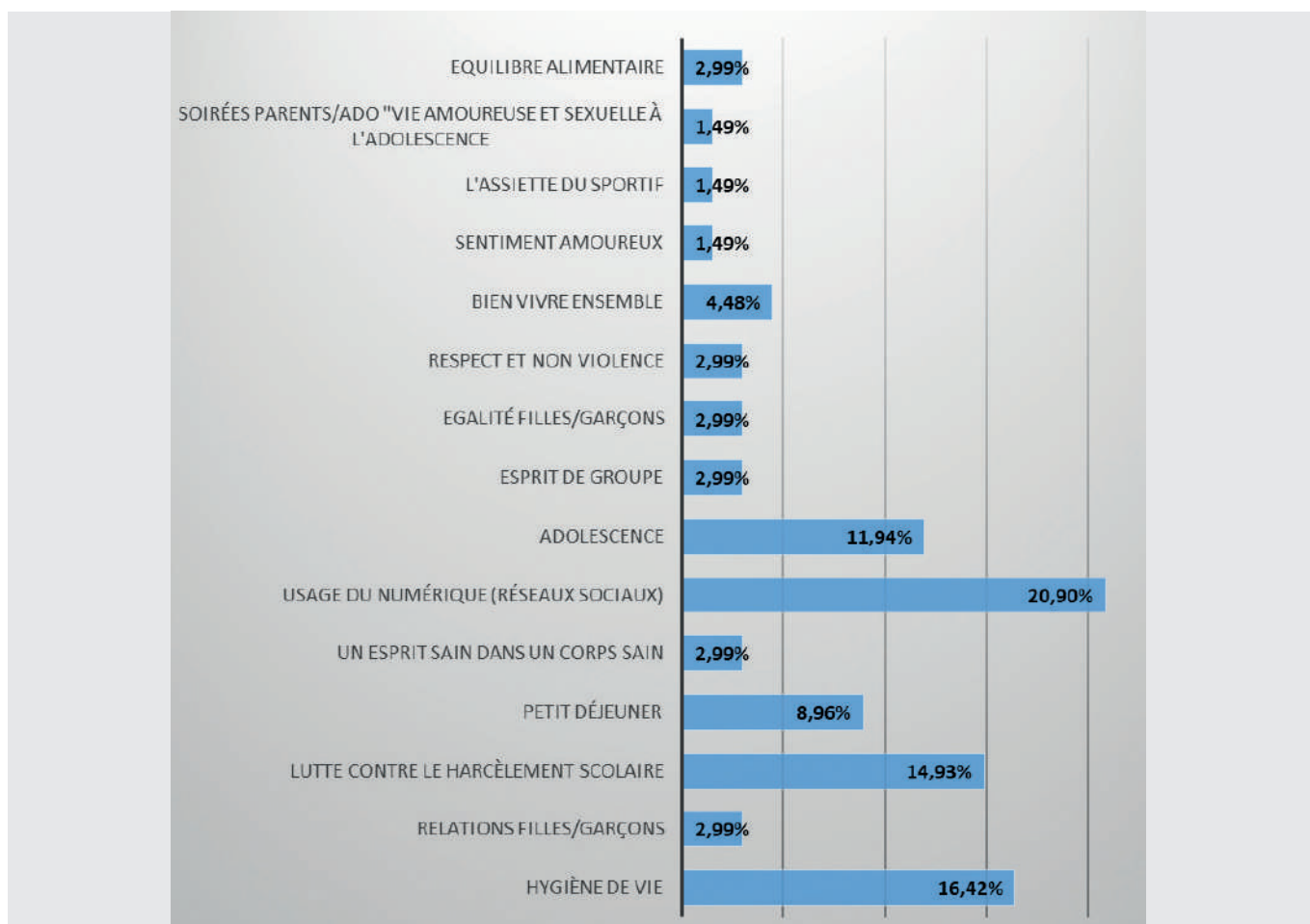
  

Entretiens réalisés dans l'année	2020	2021	Evolution
	620	716	15,48%

Actions de prévention	2020	2021	Evolution
Nombre d'actions de prévention	61	67	9,84%
Nombre de personnes touchées par les actions de prévention	1 156	1 197	3,55%

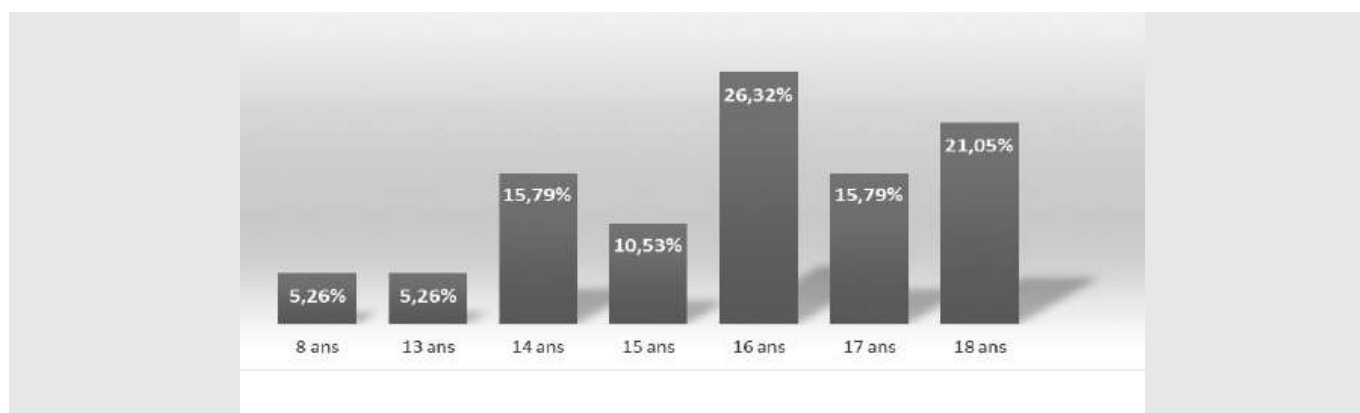
## THÈME DES ACTIONS DE PRÉVENTION EN 2021



## L'ENFANCE EN DANGER ET LA MDA

19 enfants concernés en 2021

### PROFIL / ÂGE DES ENFANTS FRÉQUENTANT LA MDA CONCERNÉS PAR L'ENFANCE EN DANGER



- 68,42% des enfants sont de sexe féminin
- 31,58% des enfants sont de sexe masculin

### CANTONS D'HABITATION

Canton d'Aubusson	20,00%
Canton de Felletin	10,00%
Cantons de Guéret 1 et 2	50,00%
Canton de Saint-Vaury	20,00%

### PROXIMITÉ DES SERVICES ET MODES DE GARDE

Moins de 15 mn	76,47%
Entre 15 et 30 mn	5,88%
Plus de 30 mn	17,65%

### Facilité d'accès aux services et modes de garde

- 68,42% des enfants concernés ont un accès facile en voiture et 21,05% à pied
- 5,26% ont un accès difficile en raison d'un éloignement trop important de leur domicile à ces services et 5,26% car ils n'ont pas de véhicule.

## TYPOLOGIE / THÈMES DES INTERVENTIONS ENFANCE EN DANGER

IP	18,75%
AED	6,25%
AEMO	25,00%
Placement à domicile	18,75%
CDEF	31,25%

## VIOLENCES INTRA-FAMILIALES

		Nombre d'enfants
<b>Types de violence</b>	Violences conjugales	4
	Violences d'un parent à l'égard d'un enfant	7
	Violences au sein de la fratrie	
<b>Statuts</b>	Vicime	5
	Témoim	6
<b>Faits</b>	Suspicion	1
	Avéré	7
	Information non disponible	1

## PROFIL DES FAMILLES

Famille monoparentale	50,00%
Famille classique	14,29%
Famille recomposée	35,71%

10,5% des enfants concernés étaient connus des services.

### Suivi médical des enfants

- 81,81% des enfants bénéficient d'un suivi médical adapté
- 18,19% n'ont pas de suivi médical adapté
  - > 9,09% sont sur liste d'attente pour en bénéficier
  - > 9,09% n'en bénéficient pas par manque de structure

Les besoins de suivi médical concernent la pédopsychiatrie.

## RAPPEL DES DONNÉES 2020

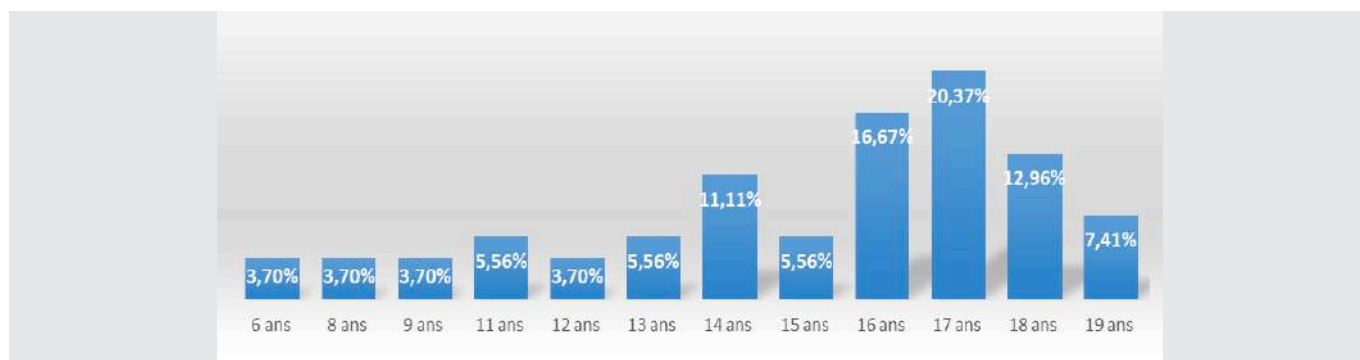
### Association Laïque pour l'Education, la Formation, la Prévention et l'Autonomie (ALEFPA) - Direction Territoriale du Limousin

L'ALEFPA est une association qui gère des établissements, services et lieux d'accueil pour enfants et adultes en difficultés sociales ou en situation de handicap.

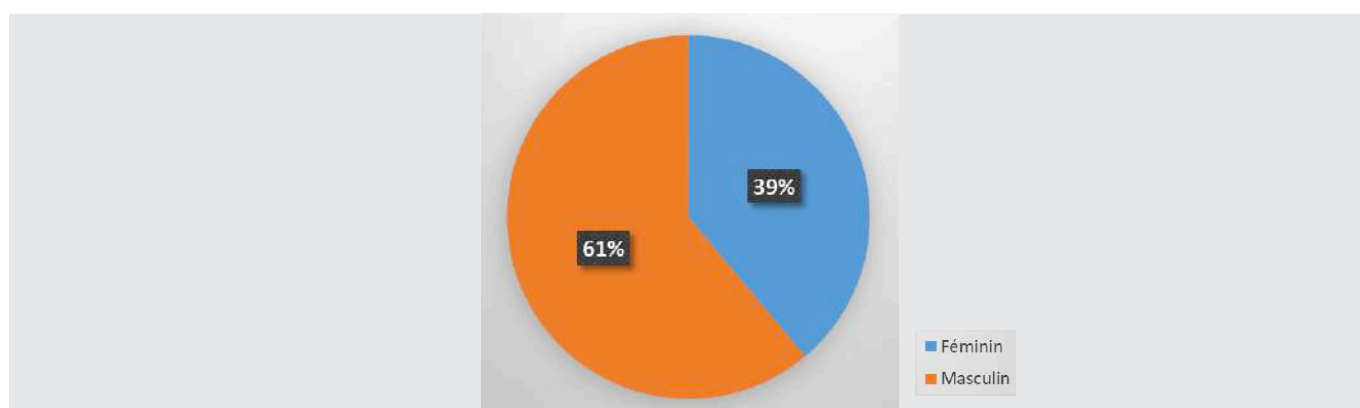
#### Institut Médico-Educatif de Felletin

D'une capacité de 60 places réparties entre 37 pensionnaires et 23 demi-pensionnaires, l'IME de Felletin a eu un taux d'occupation de 90% en 2020 avec la présence de 34 pensionnaires et 20 demi-pensionnaires. Aucune demande d'admission n'a pas été pourvue.

#### ÂGE DES JEUNES PRÉSENTS À L'IME DE FELLETIN EN 2020



#### RÉPARTITION DES JEUNES PRÉSENTS À L'IME DE FELLETIN EN 2020 PAR SEXE



## CANTON D'HABITATION DES JEUNES PRÉSENTS À L'IME

	TOTAL	%
Canton AHUN	1	1,85
Canton AUBUSSON	11	20,37
Canton AUZANCES	6	11,11
Canton BONNAT	1	1,85
Canton BOURGANEUF	2	3,70
Canton BOUSSAC	2	3,70
Canton DUN-LE-PALESTEL	0	0,00
Canton EVAUX-LES-BAINS	5	9,26
Canton FELLETIN	5	9,26
Canton GOUZON	0	0,00
Canton LE GRAND-BOURG	2	3,70
Canton GUÉRET 1 et 2	0	0,00
Canton SAINT-VAURY	0	0,00
Canton LA SOUTERRAINE	1	1,85
Autre département	18	33,33
Détail autres départements	<b>7 HAUTE-VIENNE 11 CORRÈZE</b>	<b>54</b>

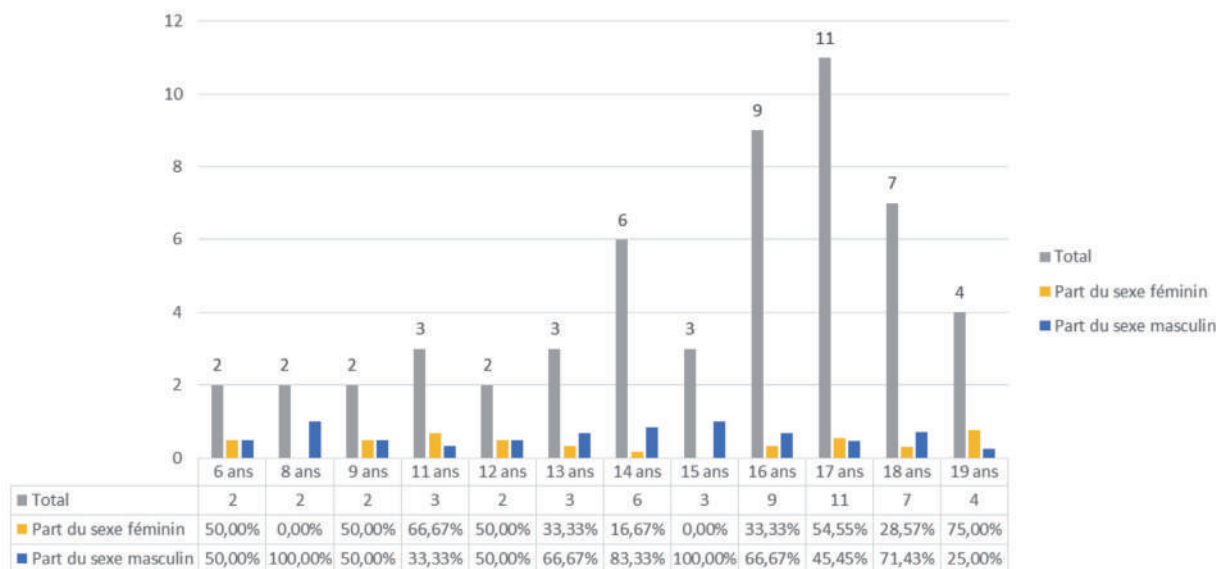
## PERSONNEL PRÉSENT À L'IME

	TOTAL	%
Encadrement des enfants	35	68,63
Administratif	5	9,80
Technique	11	21,57
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	

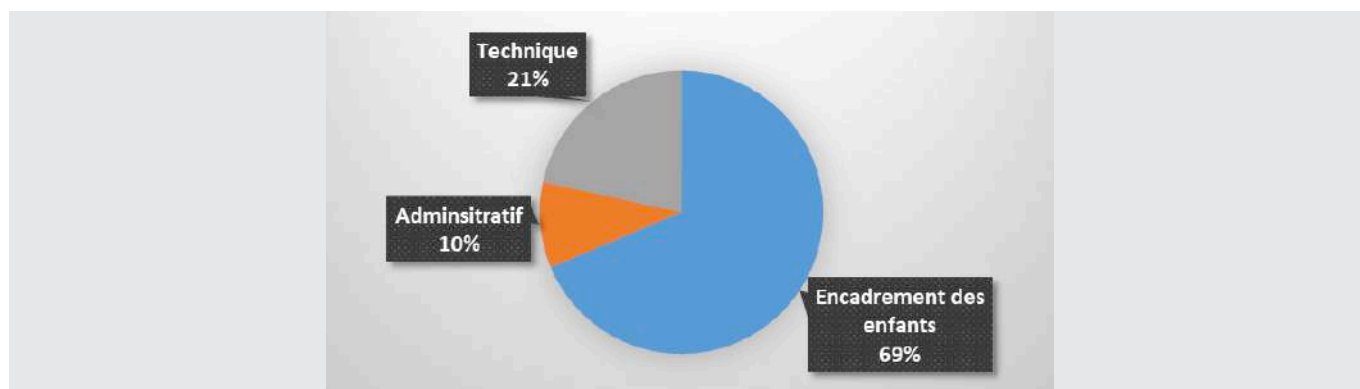
### Institut Médico-Educatif Denis Forestier L'Echange - La Souterraine

D'une capacité de 60 places réparties entre 37 pensionnaires et 23 demi-pensionnaires, l'IME de La Souterraine a eu un taux d'occupation de 90% en 2020 avec la présence de 34 pensionnaires et 20 demi-pensionnaires. Aucune demande d'admission n'a pas été pourvue.

## RÉPARTITION DES ENFANTS PRÉSENTS À L'IME DE LA SOUTERRAINE EN 2020 PAR ÂGE ET PAR SEXE



## PERSONNEL DE L'IME DE LA SOUTERRAINE EN 2020



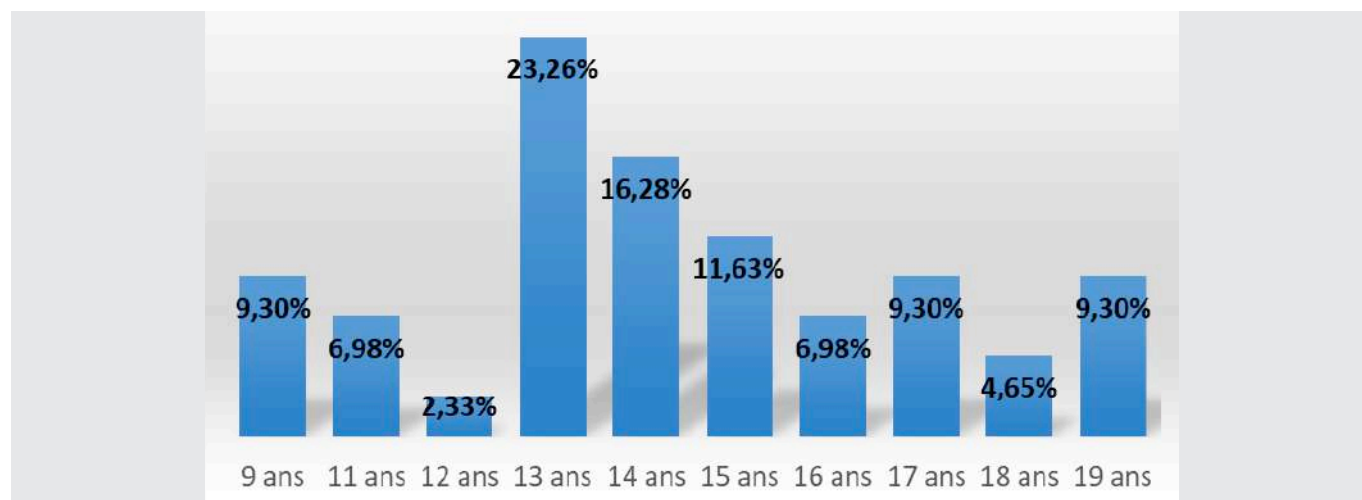
### Dispositif Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique Le Petit Prince - Evaux-les-Bains

Unique DITEP présent dans le département de la Creuse, il a une capacité de 43 places actuellement occupées par une population masculine répartie entre 20 places de pensionnaires, 19 places de demi-pensionnaires et 4 places ambulatoires de type SESSAD.

- 44 places ont été occupées sur l'année 2020
- 6 demandes (2 pensionnaires et 4 demi-pensionnaires) n'ont pas pu être pourvues

Le délai moyen d'attente pour avoir une place est de 10 mois.

## ÂGE DES JEUNES PRÉSENTS À L'ITEP EN 2020

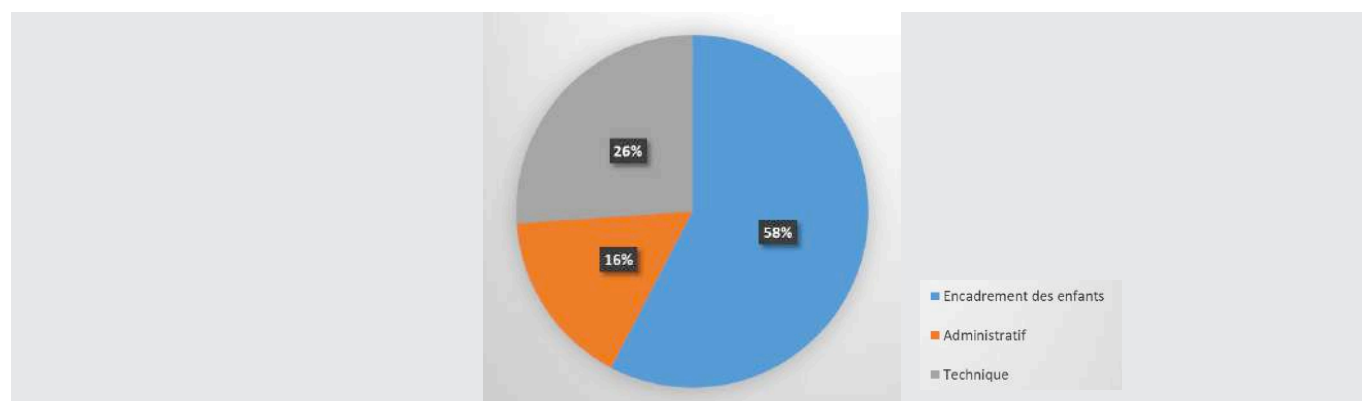


## CANTON D'HABITATION DES JEUNES PRÉSENTS À L'ITEP

Canton	%
Canton AHUN	0,00
Canton AUBUSSON	18,18
Canton AUZANCES	2,27
Canton BONNAT	9,09
Canton BOURGANEUF	4,55
Canton BOUSSAC	0,00
Canton DUN-LE-PALESTEL	2,27
Canton EVAUX-LES-BAINS	6,82
Canton FELLETIN	0,00
Canton GOUZON	9,09
Canton LE GRAND-BOURG	4,55
Canton GUÉRET 1 et 2	20,45
Canton SAINT-VAURY	4,55
Canton LA SOUTERRAINE	9,09
Autre département : enfants ASE placés dans le département de la Creuse	9,09

30,7 ETP travaillent à l'ITEP et 58% des ETP sont consacrés à l'encadrement des jeunes.

## PERSONNEL DE L'ITEP D'EVAUX-LES-BAINS





## Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés de la Creuse (APAJH 23) – Pôle Enfance

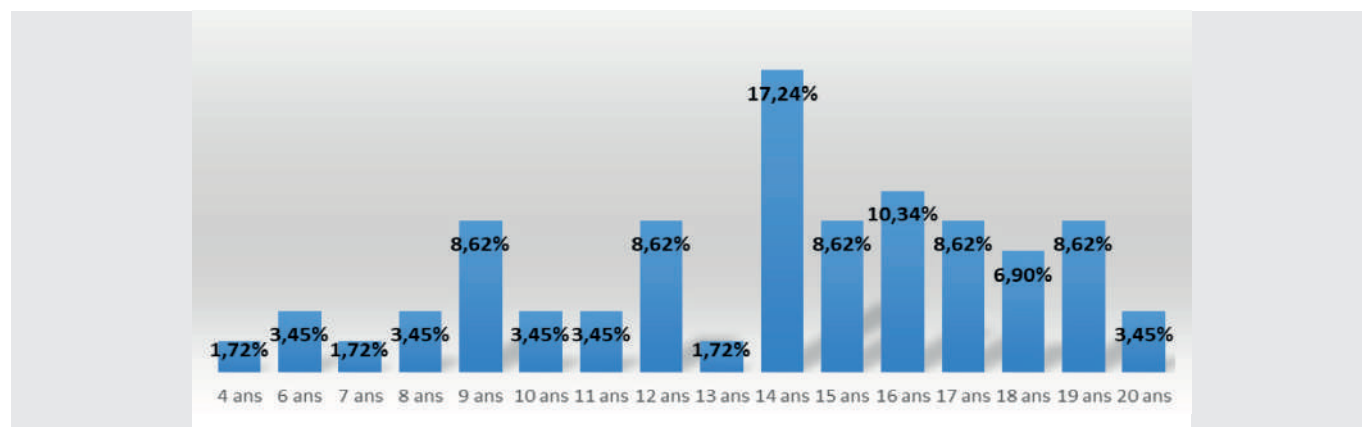
### L'Institut Médico-Educatif de Grancher à Guéret

D'une capacité de 67 places réparties entre 48 pensionnaires et 19 demi-pensionnaires, l'IME de Grancher a eu un taux d'occupation de 86,5% en 2021.

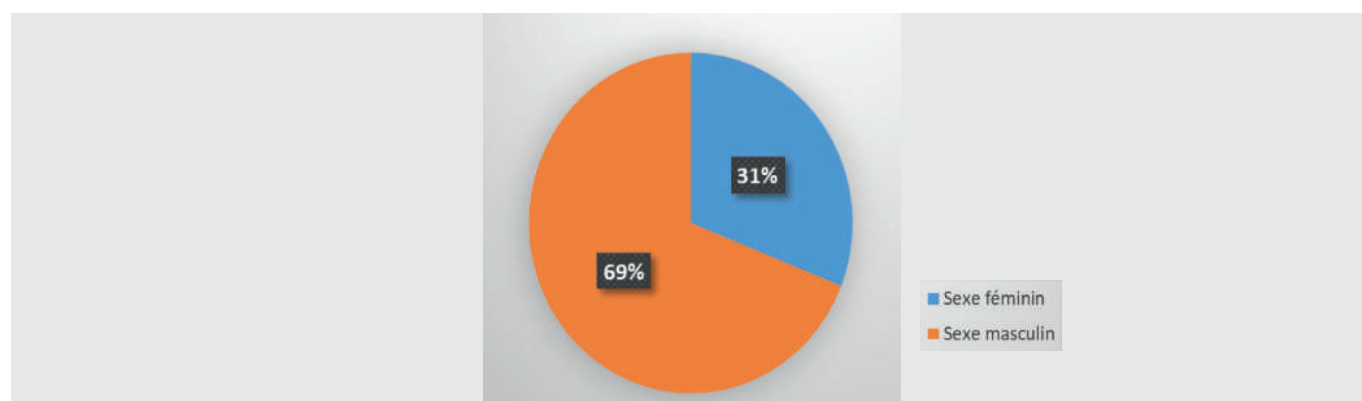
6 demandes d'accueil de pensionnaires (soit 9% de la capacité de l'établissement) n'ont pas pu avoir de réponse positive en 2021.

Le délai moyen d'attente pour avoir une place au sein de l'établissement est de 365 jours.

### RÉPARTITION DES ENFANTS PRÉSENTS EN 2021 À L'IME DE GRANCHER PAR ÂGE



### RÉPARTITION DES ENFANTS PRÉSENTS À L'IME DE GRANCHER EN 2021 PAR SEXE

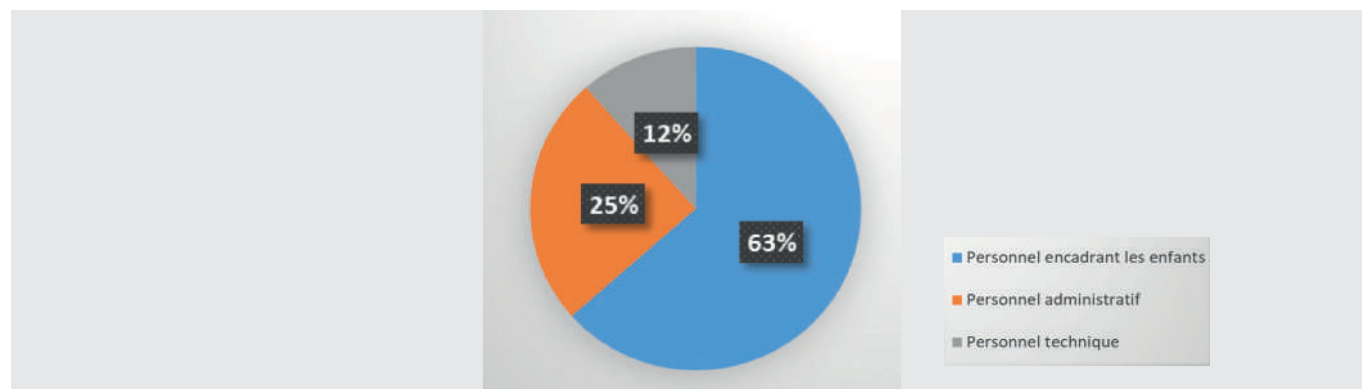


## CANTON D'HABITATION DES JEUNES PRÉSENTS À L'IME DE GRANCHER

	%	Evolution 2020 - 2021
Canton AHUN	6,90%	1,77%
Canton AUBUSSON	1,72%	-66,14%
Canton AUZANCES	3,45%	104,14%
Canton BONNAT	3,45%	-32,09%
Canton BOURGANEUF	12,07%	18,68%
Canton BOUSSAC	1,72%	1,78%
Canton DUN-LE-PALESTEL	3,45%	104,14%
Canton EVAUX-LES-BAINS	5,17%	52,51%
Canton FELLETIN	0,00%	0,00%
Canton GOUZON	8,62%	27,14%
Canton LE GRAND-BOURG	5,17%	-23,75%
Canton GUÉRET 1 et 2	29,31%	-3,93%
Canton SAINT-VAURY	5,17%	52,51%
Canton LA SOUTERRAINE	3,45%	-59,27%
Autre département	10,34%	22,08%

52 ETP travaillent à l'IME et 63% des ETP sont consacrés à l'encadrement des jeunes.

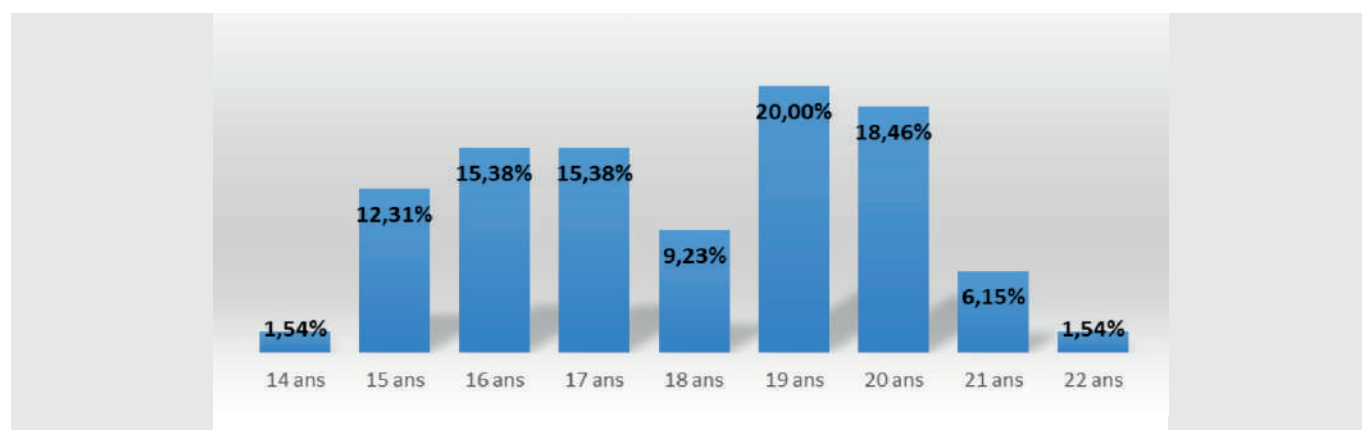
## PERSONNEL DE L'IME DE GRANCHER EN 2021



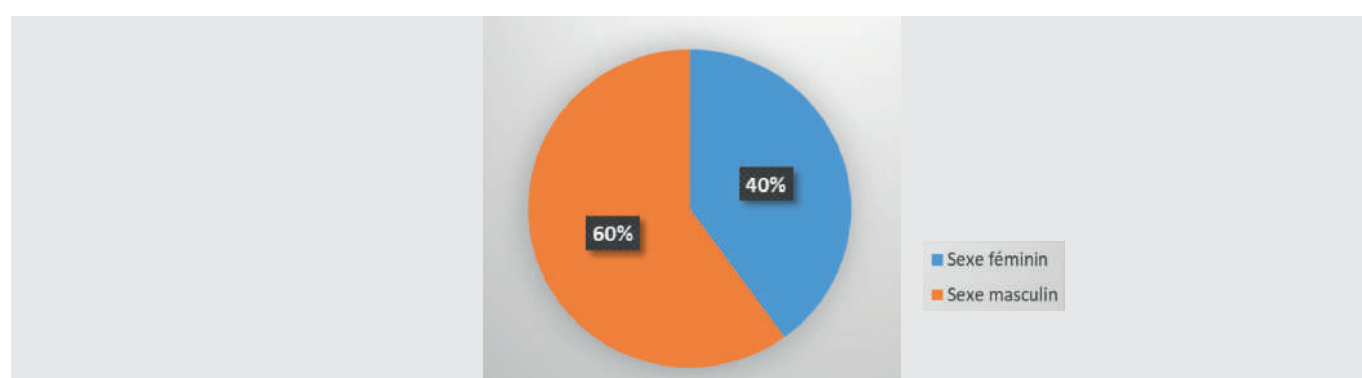
### L'Institut Médico-Educatif de la Ribe au Grand-Bourg

L'IME de la Ribe a une capacité de 50 places réparties entre 45 pensionnaires et 5 demi-pensionnaires. Il n'y a pas de délai d'attente pour avoir une place au sein de l'établissement. Toutes les demandes d'accueil ont pu être pourvues.

## ÂGE DES JEUNES PRÉSENTS À L'IME DE LA RIBE EN 2021



## RÉPARTITION DES ENFANTS PRÉSENTS À L'IME DE LA RIBE EN 2021 PAR SEXE

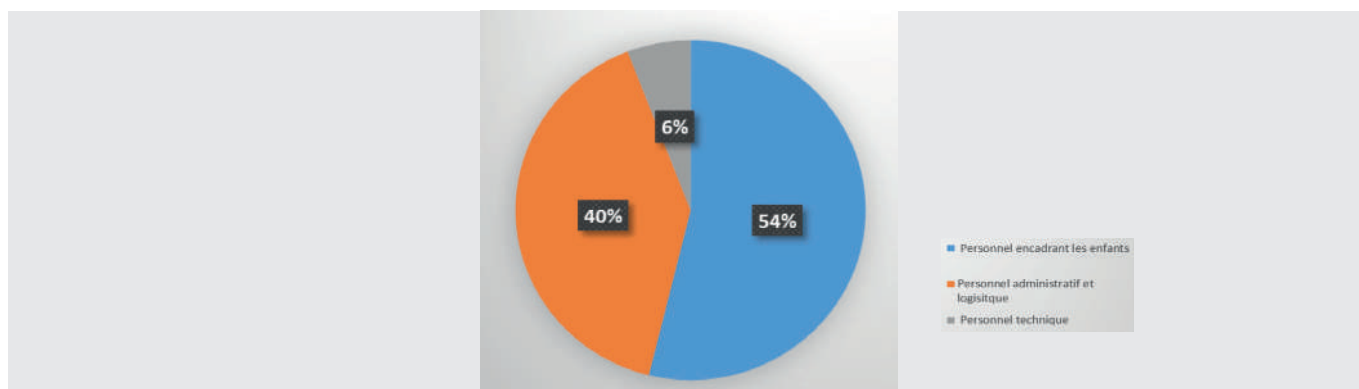


## CANTON D'HABITATION DES JEUNES PRÉSENTS À L'IME DE LA RIBE

	%	Evolution 2020 - 2021
Canton AHUN	3,08%	-45,58%
Canton AUBUSSON	3,08%	-45,58%
Canton AUZANCES	0,00%	0,00%
Canton BONNAT	1,54%	-59,15%
Canton BOURGANEUF	9,23%	388,36%
Canton BOUSSAC	0,00%	-100,00%
Canton DUN-LE-PALESTEL	4,62%	-51,01%
Canton EVAUX-LES-BAINS	3,08%	-45,58%
Canton FELLETIN	1,54%	-18,52%
Canton GOUZON	7,69%	103,98%
Canton LE GRAND-BOURG	4,62%	22,55%
Canton GUÉRET 1 et 2	35,38%	25,02%
Canton SAINT-VAURY	1,54%	-59,15%
Canton LA SOUTERRAINE	9,23%	388,36%
Autre département	15,38%	-25,88%

34,36 ETP travaillent à l'IME et 54% des ETP sont consacrés à l'encadrement des jeunes.

## PERSONNEL DE L'IME DE LA RIBE EN 2021



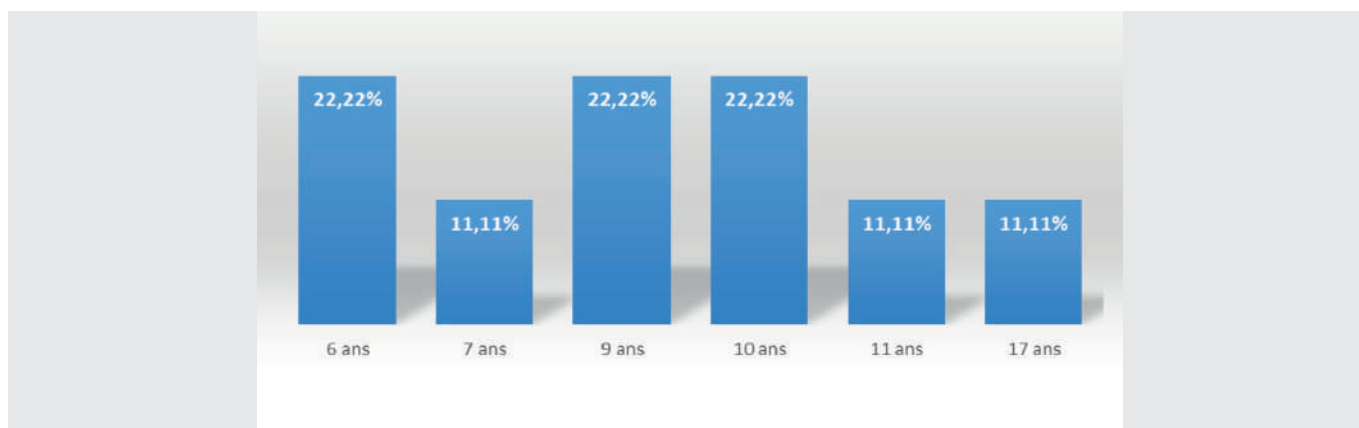
## SESSAD Déficient Auditifs et Troubles Spécifiques du Langage

Le SESSAD Déficients Auditifs et Troubles Spécifiques du Langage APAJH23 est un service médico-social qui accompagne de par son agrément **13 enfants âgés de 0 à 20 ans, ayant une déficience auditive et des jeunes ayant des troubles spécifiques du langage écrit et oral** : dysphasie et dyslexie, domiciliés et scolarisés (ou non scolarisés) sur le département de la Creuse, ayant une notification de la MDPH de la Creuse. L'accompagnement est formalisé par un Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) selon les besoins et les attentes des familles (ou représentants légaux) et des jeunes accompagnés. Le PPA, en lien avec le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS), fait l'objet d'une prise en charge globale et pluridisciplinaire : éducatrice spécialisée, enseignant, psychologue si besoin. Le service peut établir des conventions auprès de professionnels exerçant en libéral : orthophonistes principalement. L'équipe pluridisciplinaire du service intervient sur tous les lieux de scolarisation et de socialisation de l'enfant y compris au domicile familial si besoin. L'enfant est donc accompagné soit à l'école, soit dans les locaux du service, soit au domicile.

En 2021, 20 demandes n'ont pas pu être pourvues (soit 154% de la capacité du service). Le délai moyen d'attente pour l'obtention d'une place est de 850 jours soit plus de 2 ans (hausse du délai moyen de 6,25%).

45% des enfants sont de sexe féminin et 55 % de sexe masculin.

## ÂGE DES ENFANTS SUIVIS PAR LE SESSAD EN 2021

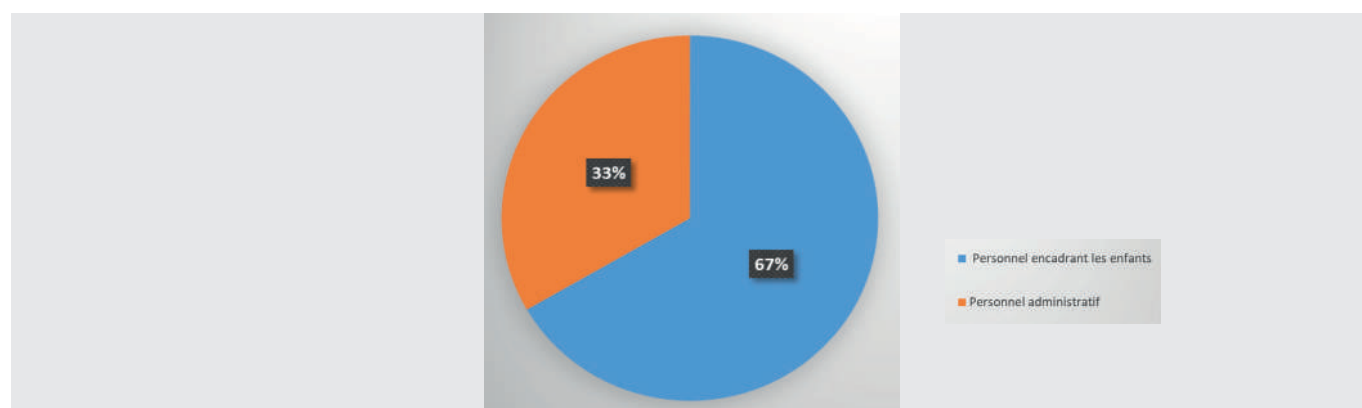


## CANTON D'HABITATION DES JEUNES

	%	Evolution 2020 - 2021
Canton AHUN	0,00%	0,00%
Canton AUBUSSON	0,00%	0,00%
Canton AUZANCES	11,11%	-50,00%
Canton BONNAT	0,00%	0,00%
Canton BOURGANEUF	0,00%	-100,00%
Canton BOUSSAC	0,00%	0,00%
Canton DUN-LE-PALESTEL	0,00%	0,00%
Canton EVAUX-LES-BAINS	0,00%	0,00%
Canton FELLETIN	11,11%	0,00%
Canton GOUZON	0,00%	0,00%
Canton LE GRAND-BOURG	22,22%	0,00%
Canton GUÉRET 1 et 2	55,56%	66,70%
Canton SAINT-VAURY	0,00%	0,00%
Canton LA SOUTERRAINE	0,00%	0,00%

3 ETP travaillent au SESSAD et 66,67% des ETP sont consacrés à l'encadrement des jeunes.

## PERSONNEL DU SESSAD DA TSL



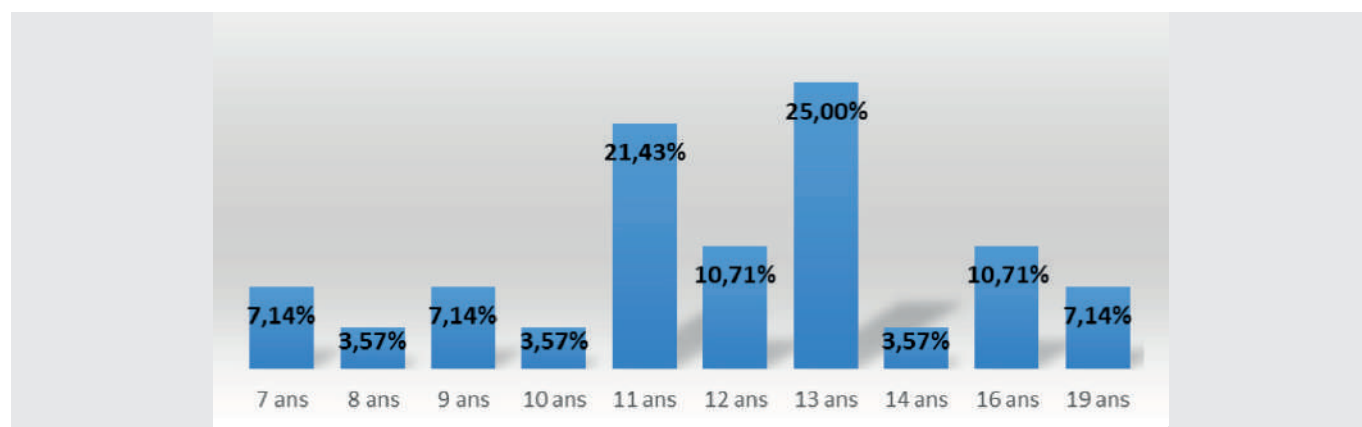
### SESSAD Déficients intellectuels et troubles de la conduite et du comportement

Le SESSAD Déficients intellectuels et troubles de la conduite et du comportement APAJH23 est un service médico-social qui accompagne de par son agrément **23 enfants âgés de 0 à 20 ans**, dont **18 ayant une déficience intellectuelle légère et 5 ayant des troubles de la conduite et du comportement**, domiciliés et scolarisés (ou non scolarisés) sur le département de la Creuse, ayant une notification de la MDPH de la Creuse. L'accompagnement est formalisé par un Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) selon les besoins et les attentes des familles (ou représentants légaux) et des jeunes accompagnés. Le PPA, en lien avec le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS), fait l'objet d'une prise en charge globale et pluridisciplinaire : éducateurs spécialisés, psychomotricien, psychologue et si besoin avec convention auprès de professionnels exerçant en libéral : orthophonistes.

L'équipe pluridisciplinaire du service intervient sur tous les lieux de scolarisation et de socialisation de l'enfant y compris au domicile familial si besoin. L'enfant est donc accompagné soit à l'école, soit dans les locaux du service, soit au domicile.

En 2021, 12 demandes n'ont pas pu être pourvues (soit 47,8% de la capacité du service). Le délai moyen d'attente pour l'obtention d'une place est de 500 jours soit un peu moins d'1,5 an (baisse du délai moyen de 16,6%).

## ÂGE DES JEUNES PRIS EN CHARGE PAR LE SESSAD DI-TC EN 2021

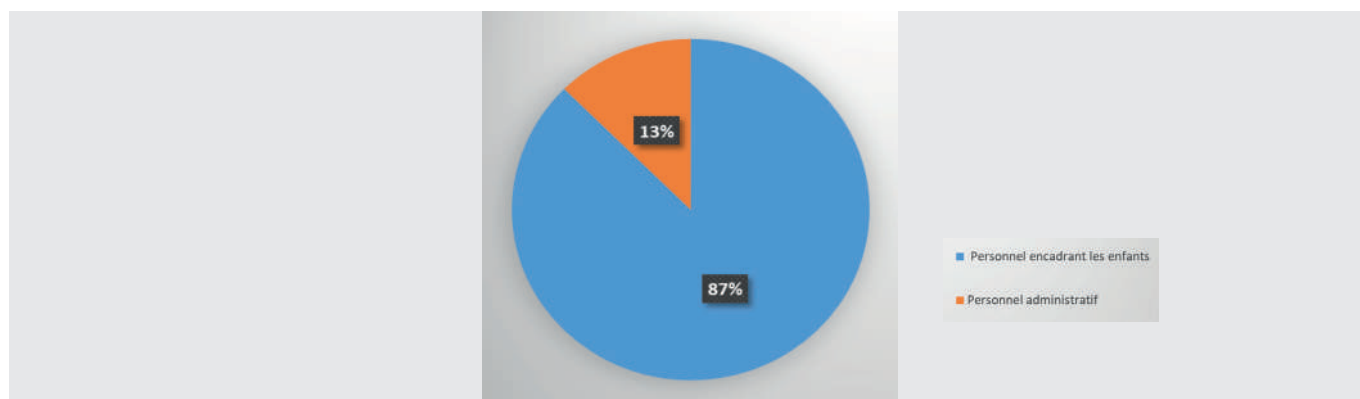


## CANTON D'HABITATION DES JEUNES

	%	Evolution 2020 - 2021
Canton AHUN	11,11%	-14,88%
Canton AUBUSSON	0,00%	0,00%
Canton AUZANCES	0,00%	0,00%
Canton BONNAT	3,70%	-13,98%
Canton BOURGANEUF	0,00%	0,00%
Canton BOUSSAC	3,70%	
Canton DUN-LE-PALESTEL	11,11%	
Canton EVAUX-LES-BAINS	0,00%	0,00%
Canton FELLETIN	0,00%	0,00%
Canton GOUZON	3,70%	0,00%
Canton LE GRAND-BOURG	0,00%	0,00%
Canton GUÉRET 1 et 2	51,85%	-14,82%
Canton SAINT-VAURY	7,41%	-57,39%
Canton LA SOUTERRAINE	3,70%	-14,94%
Autre département	3,70%	0,00%

8 ETP travaillent au SESSAD et 87% des ETP sont consacrés à l'encadrement des jeunes.

## PERSONNEL DU SESSAD DI-TC



### SESSAD Déficients moteurs

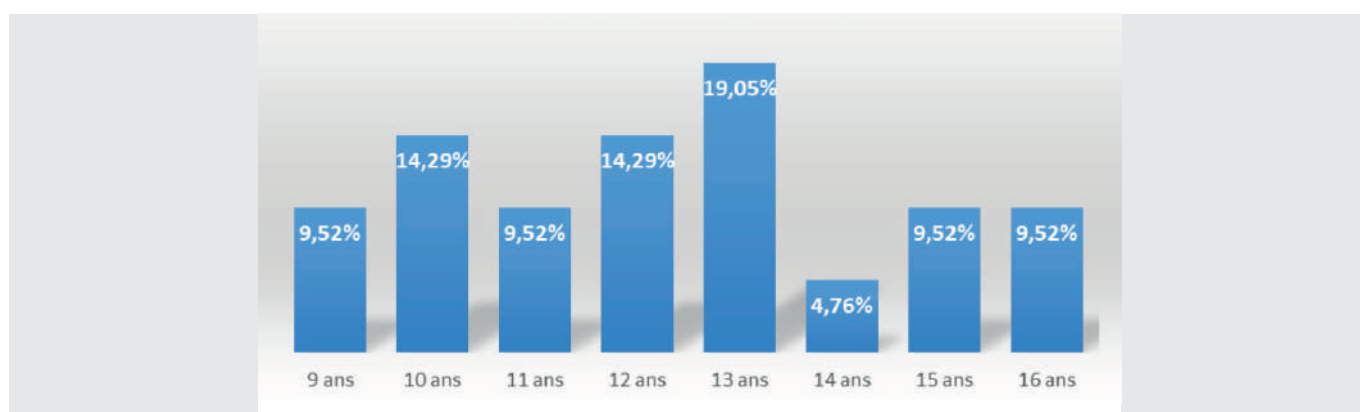
Le SESSAD Déficients Moteurs APAJH23 est un service médico-social qui accompagne de par son agrément **17 enfants âgés de 0 à 20 ans**, ayant une **déficience motrice avec ou sans troubles associés**, domiciliés et scolarisés (ou non scolarisés) sur le département de la Creuse, ayant une notification de la MDPH de la Creuse. L'accompagnement est formalisé par un Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) selon les besoins et les attentes des familles (ou représentants légaux) et des jeunes accompagnés. Le PPA en lien avec le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) fait l'objet d'une prise en charge globale et pluridisciplinaire : ergothérapeute, psychomotricienne, éducatrice spécialisée, psychologue et si besoin avec convention auprès de professionnels exerçant en libéral : orthophoniste, kinésithérapeute, orthoptiste ...

L'équipe pluridisciplinaire du service intervient sur tous les lieux de scolarisation et de socialisation de l'enfant y compris au domicile familial si besoin. L'enfant est donc accompagné soit à l'école, soit dans les locaux du service, soit au domicile.

En 2021, 17 demandes n'ont pas pu être pourvues. Le délai moyen d'attente pour l'obtention d'une place est de 730 jours soit 2 ans (stable par rapport à 2020).

24% des enfants sont de sexe féminin et 76% de sexe masculin.

### ÂGE DES JEUNES PRIS EN CHARGE PAR LE SESSAD DM EN 2021

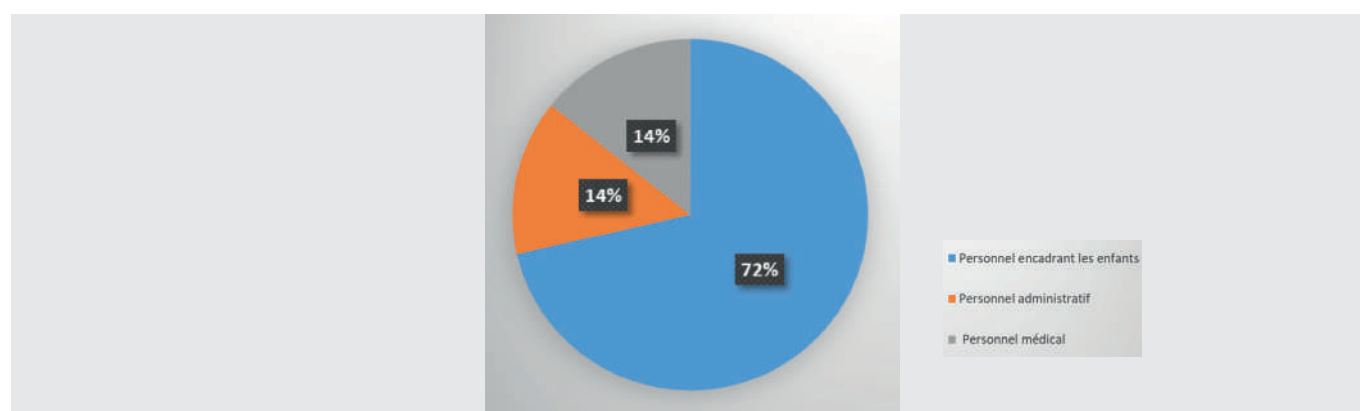


## CANTON D'HABITATION DES JEUNES

	%	Evolution 2020 - 2021
Canton AHUN	0,00%	-100,00%
Canton AUBUSSON	9,52%	-14,31%
Canton AUZANCES	4,76%	-78,58%
Canton BONNAT	0,00%	0,00%
Canton BOURGANEUF	4,76%	-78,58%
Canton BOUSSAC	0,00%	0,00%
Canton DUN-LE-PALESTEL	9,52%	
Canton EVAUX-LES-BAINS	4,76%	
Canton FELLETIN	4,76%	
Canton GOUZON	14,29%	
Canton LE GRAND-BOURG	0,00%	-100,00%
Canton GUÉRET 1 et 2	38,10%	14,31%
Canton SAINT-VAURY	9,52%	
Canton LA SOUTERRAINE	0,00%	0,00%

7 ETP travaillent au SESSAD et 71% des ETP sont consacrés à l'encadrement des jeunes.

## PERSONNEL DU SESSAD DM



## L'AECJF et l'espace rencontre MOSAÏQUE 23

Mosaïque 23 est un lieu neutre de rencontre parents/enfants qui permet de maintenir les liens des enfants avec l'un de leurs parents ou leur famille lorsque ceux-ci sont interrompus.

Au sein de l'espace rencontre 233 visites ont eu lieu en 2021 dont 173 sur décision de justice (74%) et 60 par choix des familles (26%).

40 familles et 54 enfants sont concernés par ces visites.

249 visites médiatisées se sont déroulées au sein de l'espace Mosaïque en 2021. Elles concernaient 44 enfants.



## Le Comité d'Accueil Creusois dans le cadre de l'Accueil de mères isolées avec des enfants de moins de 3 ans

Le Conseil départemental a signé une convention avec le Comité d'Accueil Creusois afin que l'association prenne en charge l'accueil et l'hébergement des femmes enceintes ou des mères isolées avec leurs enfants de moins de trois ans.

8 mères isolées âgées de moins de 35 ans ont été prises en charge en 2021 dans un appartement situé dans les locaux du CHRS.

12 enfants entre 0 et 12 ans sont concernés par cet accueil.

## La Mission Locale de la Creuse

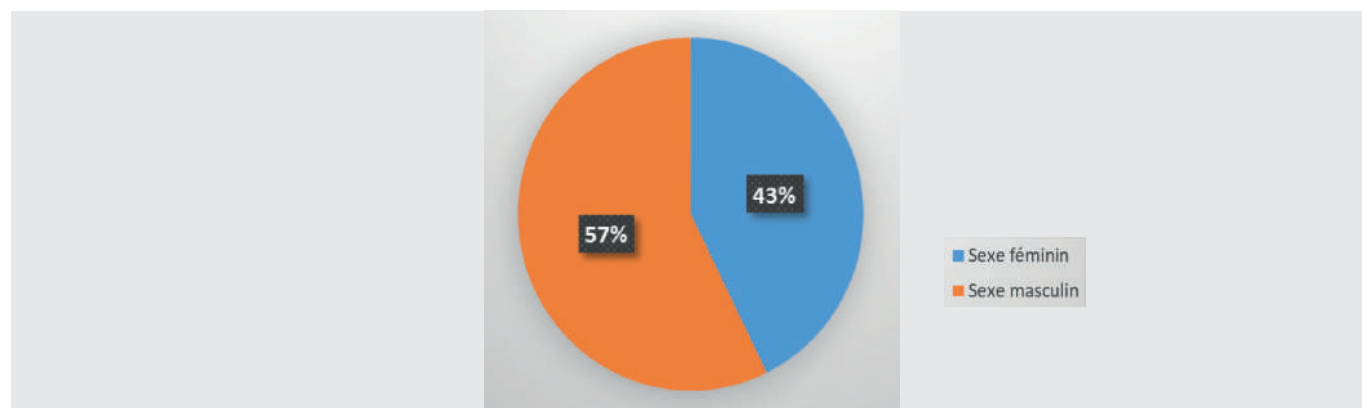
La Mission locale assure une mission de service public de proximité pour accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs parcours d'insertion professionnelle et sociale.

Elle a suivi 1 478 jeunes en 2021 (et 1 088 jeunes en demande d'insertion). 39% de ces jeunes ont été accueillis pour la première fois en 2021.

## PERSONNEL PRÉSENT À L'IME

Groupe d'âge	%
Mineurs	22,24%
18 - 21 ans	56,90%
22 - 25 ans	20,86%

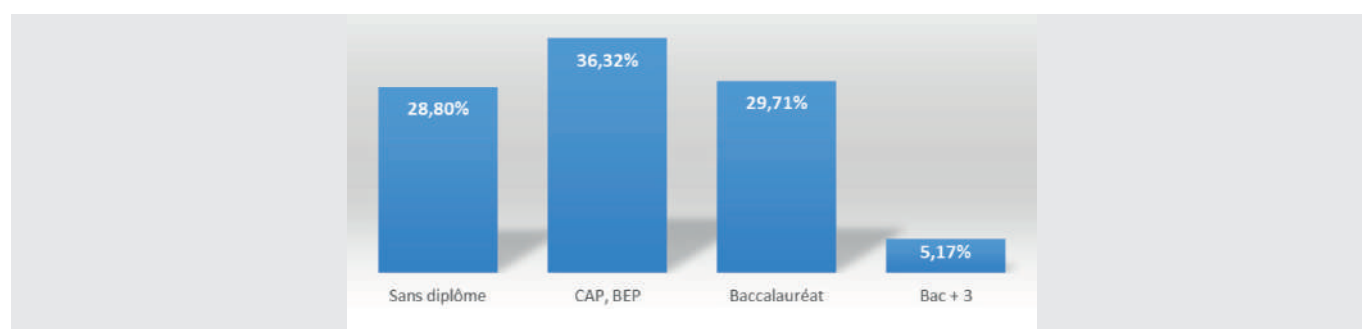
## SEXE DES JEUNES ACCUEILLIS POUR LA 1<sup>ÈRE</sup> FOIS À LA MISSION LOCALE EN 2021



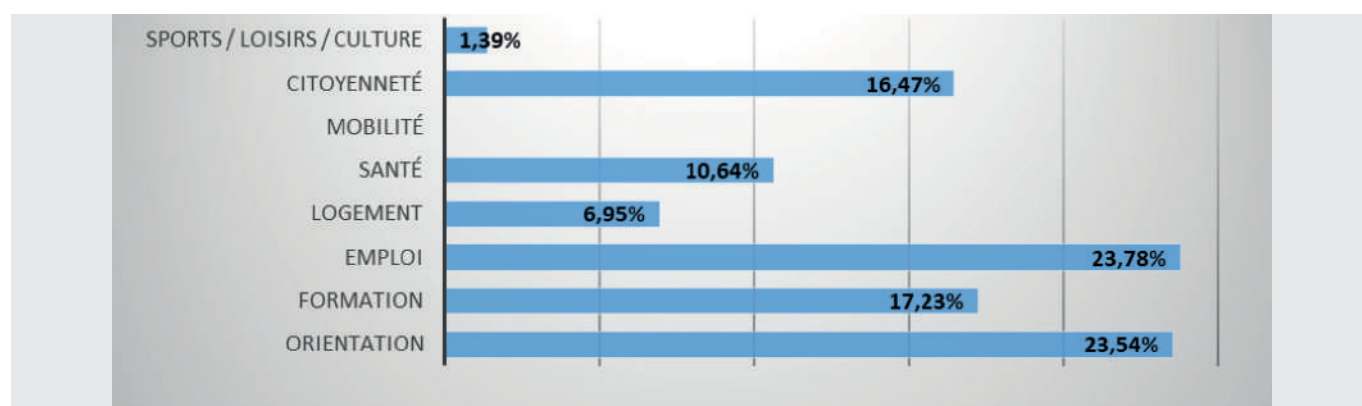
## LIEU D'HABITATION DES JEUNES FRÉQUENTANT LA MISSION LOCALE (PAR CANTON)

	%	Evolution 2020 - 2021
Canton AHUN	7,39%	50,82%
Canton AUBUSSON	11,65%	7,67%
Canton AUZANCES	3,22%	-30,60%
Canton BONNAT	4,83%	-10,72%
Canton BOURGANEUF	7,01%	43,06%
Canton BOUSSAC	3,22%	-34,29%
Canton DUN-LE-PALESTEL	5,02%	-7,21%
Canton EVAUX-LES-BAINS	4,07%	43,31%
Canton FELLETIN	6,06%	2,19%
Canton GOUZON	9,28%	-16,25%
Canton LE GRAND-BOURG	6,63%	51,37%
Canton GUÉRET 1 et 2	7,01%	-9,31%
Canton SAINT-VAURY	8,24%	-27,34%
Canton LA SOUTERRAINE	16,38%	4,20%

## NIVEAU D'ÉTUDE VALIDÉ DES JEUNES SUIVIS EN 2021 À LA MISSION LOCALE



## THÈMES DU SUIVI PAR LA MISSION LOCALE EN 2021



# IV.

## Les ÉTABLISSEMENTS INTERVENANT dans le DOMAINE de la PROTECTION de l'ENFANCE

- Le département de la Creuse a habilité 12 ESMS en Protection de l'Enfance pour l'accueil de mineurs et majeurs de moins de 21 ans dans le cadre d'un contrat jeunes majeurs à hauteur de 118 places d'accueil
  - > 1 Foyer de l'enfance : le Centre Départemental Enfance Famille de 30 places
  - > 1 MECS : La Maison d'Enfants de Bosgenet de 22 places
  - > 10 Lieux de vie et d'accueil avec 66 places. 1 Lieu de vie et d'Accueil a fermé dans l'année pour cause de départ à la retraite de son gérant.
- Une association est habilitée au titre de service d'actions éducatives pour l'exercice de 348 mesures : l'AECJF.

## Le Centre Départemental Enfance Famille

Le CDEF a une capacité de 30 places réparties en 3 unités pour un accueil de mineurs de 6 à 18 ans avec des missions d'accueil d'urgence, d'accueil, d'évaluation et de proposition d'orientations ainsi que de prise en charge éducative de longue durée répartie comme suit :

1 - 12 places à la Cassine

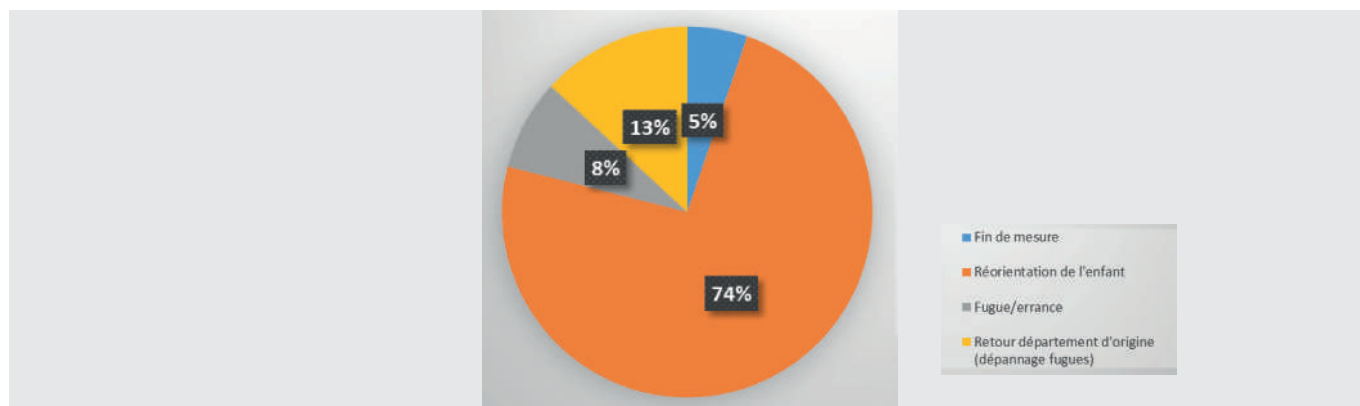
2 - 12 places à la Tchada

3 - 6 places à la Vill'Ado. Cette unité est indépendante des deux autres.

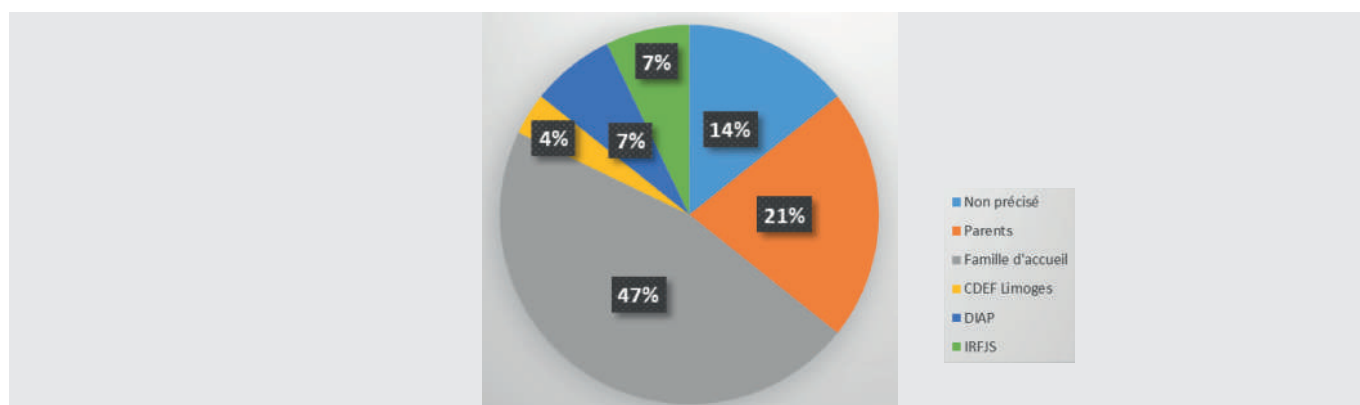
Il a accueilli 60 enfants sur l'année 2021 (-4,7% par rapport à 2020), dont 54 suivis par l'ASE de la Creuse.

Il y a eu 41 nouveaux enfants et 38 départs.

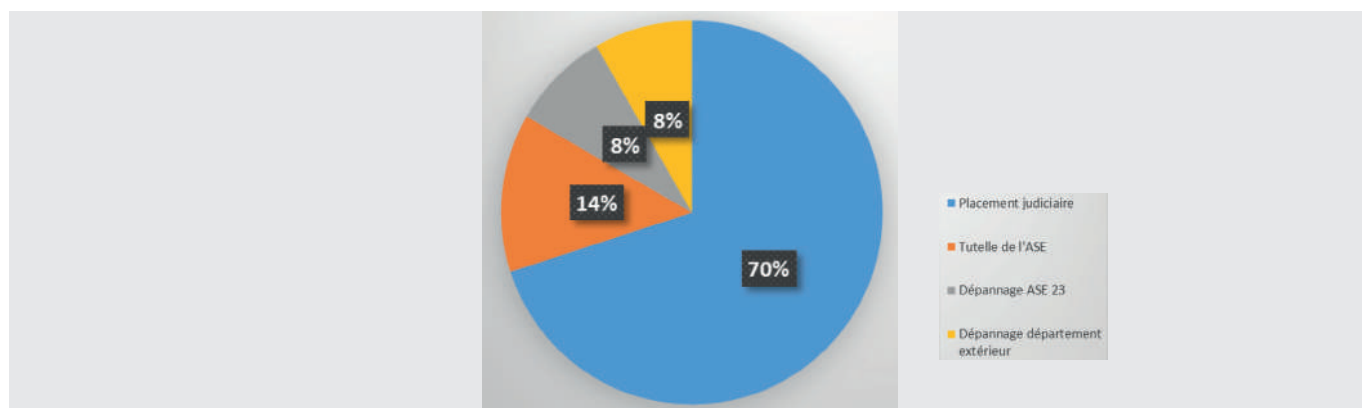
## RAISONS DES DÉPARTS DU CDEF EN 2021



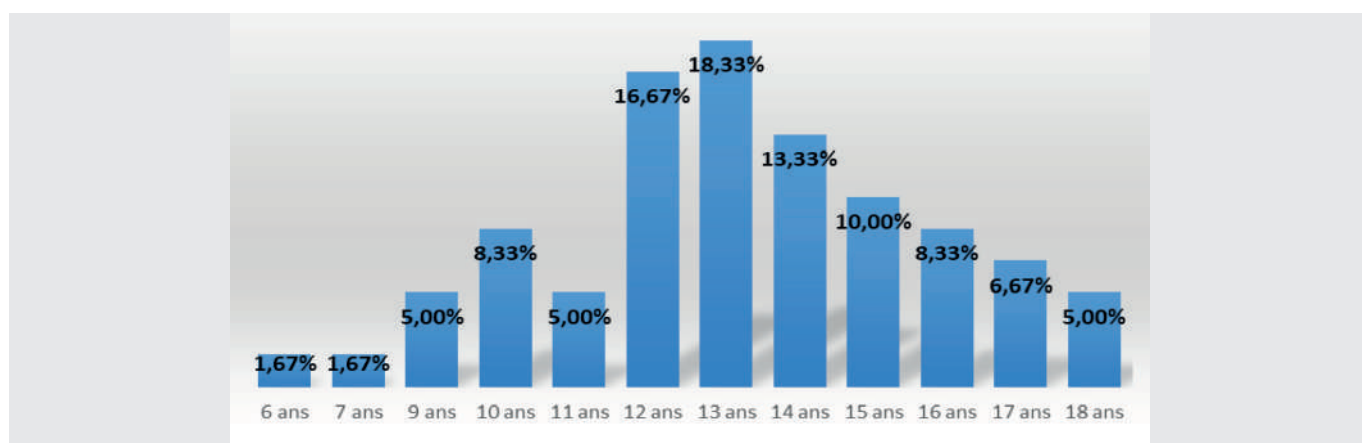
## DÉTAIL DES RÉORGANISATIONS



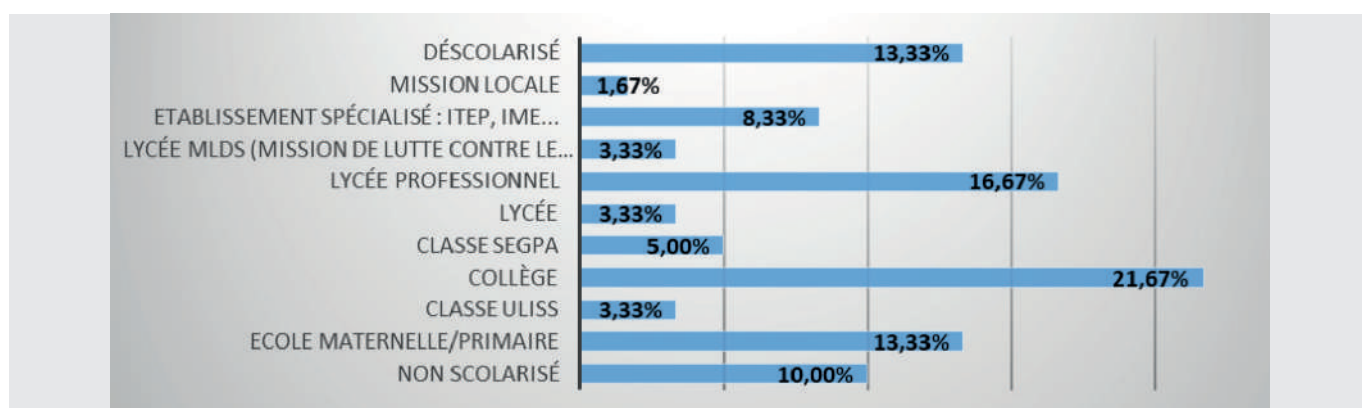
Le taux d'occupation pour l'année 2021 est de 79% (-2,46% / 2020).  
 La durée moyenne de présence d'un jeune au sein de l'établissement est de 4,5 mois.



### ÂGE DES ENFANTS ACCUEILLIS AU CDEF EN 2021

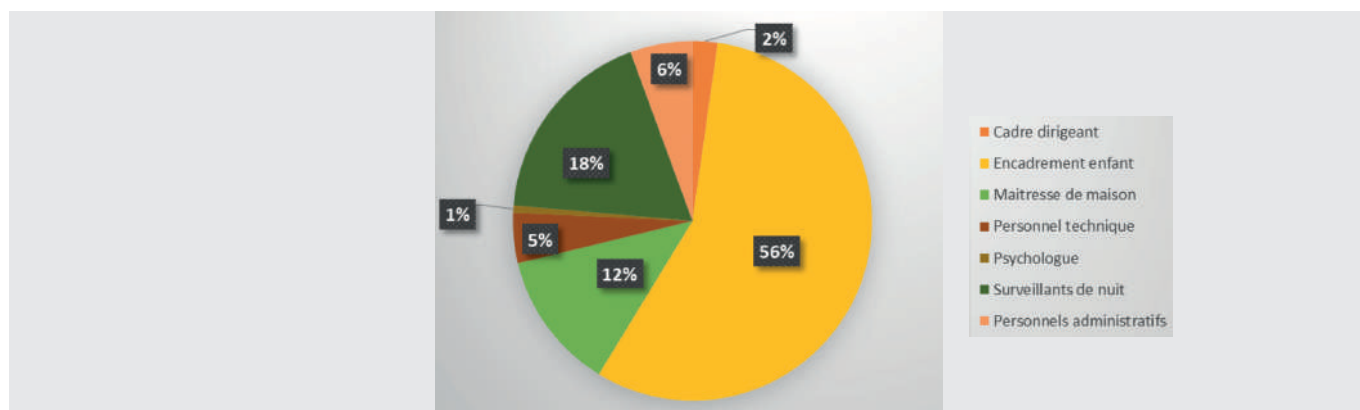


### SCOLARITÉ DES JEUNES ACCUEILLIS AU CDEF EN 2021

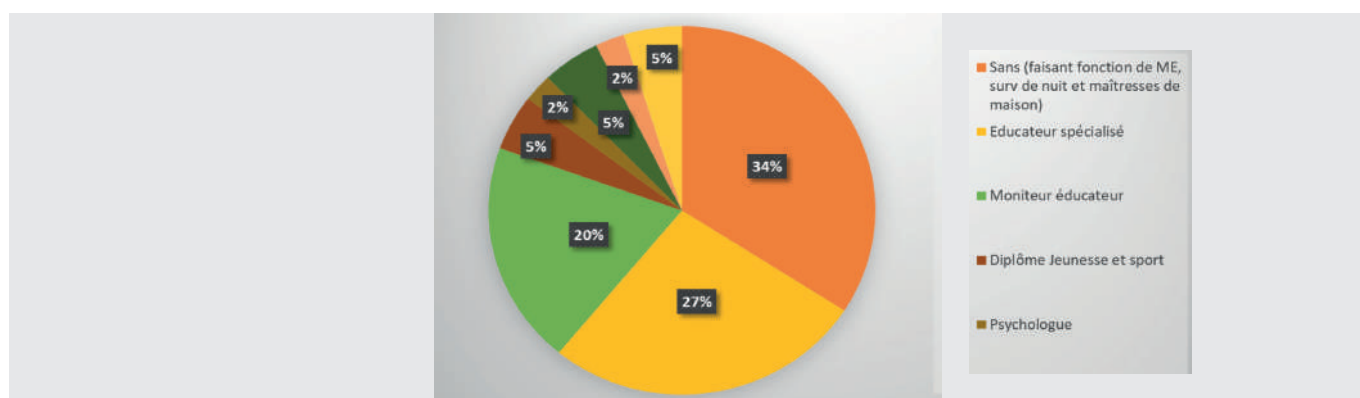


L'équipe professionnelle du CDEF est constituée de 44,25 ETP et est composée à 56,5% d'encadrants pour les jeunes.

## PERSONNEL DU CDEF EN 2021



## DIPLOME DU PERSONNEL ENCADRANT LES ENFANTS



### Maison d'Enfants à Caractère Social de Bosgenet

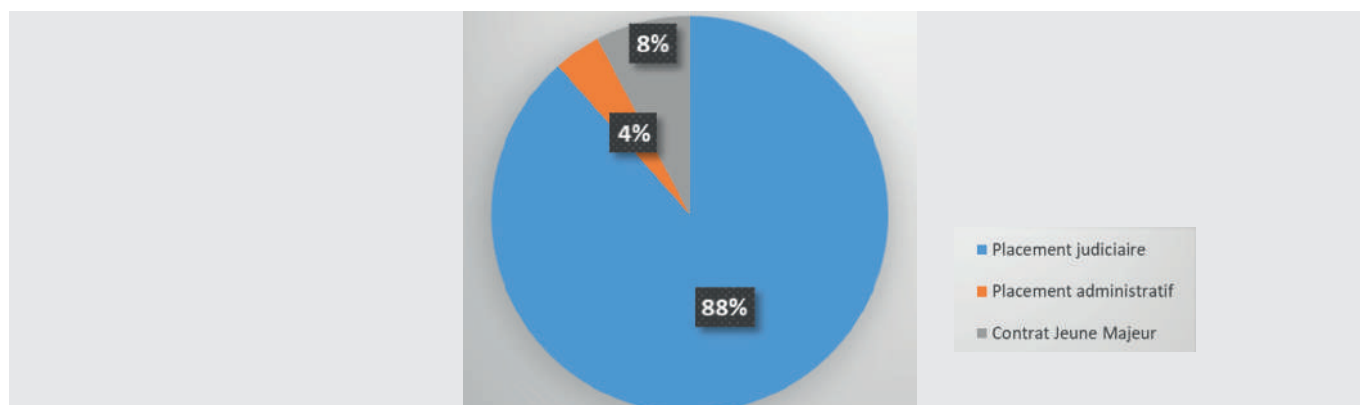
La Maison d'Enfants a une capacité de 22 places pour accueillir des enfants et adolescents bénéficiant d'une mesure ASE. Elle a accueilli 26 enfants en 2021 (+13% /2020) dont 20 suivis par l'ASE de la Creuse.

Il y a eu 6 nouvelles arrivées en 2021 et 7 départs. Les départs sont dus à 57% à une fin de mesure et à 43% à une réorientation.

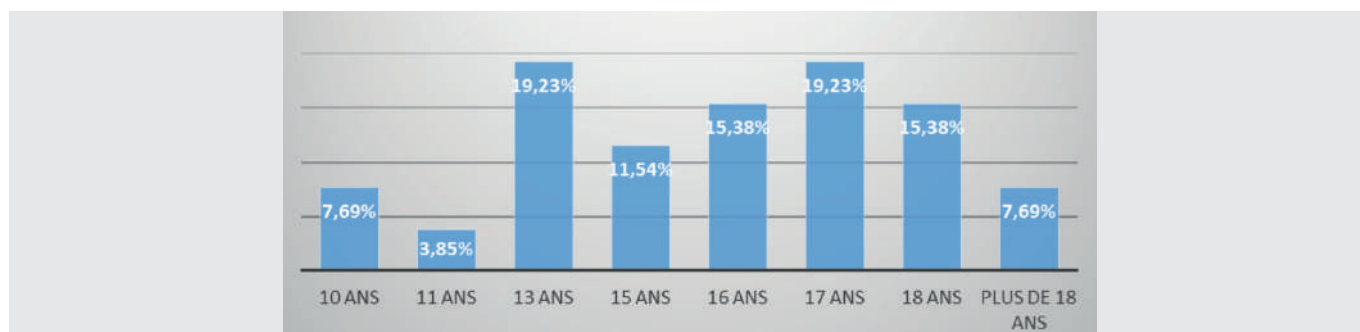
Le taux moyen d'occupation est de 89,68% (-9,5%/2020).

Les enfants placés restent en moyenne 23 mois dans l'établissement.

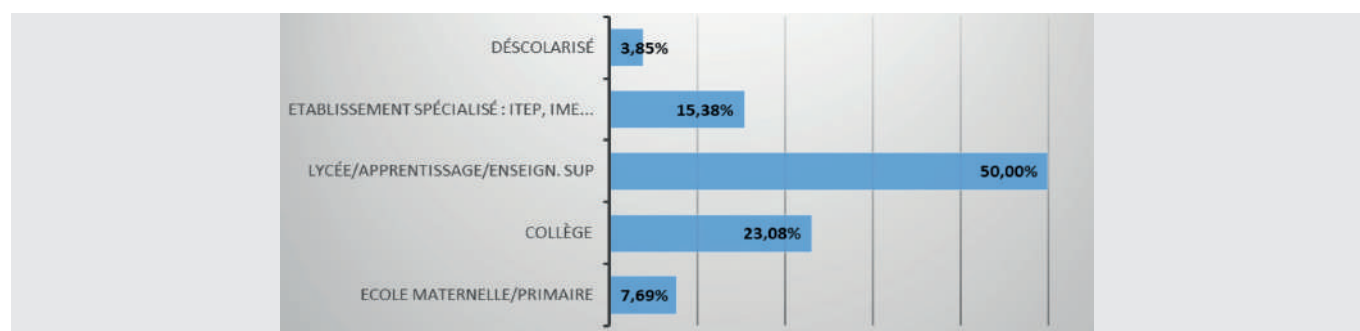
### TYPE D'ACCUEIL À LA MECS DE BOSGENET



## ÂGE DES ENFANTS ACCUEILLIS À LA MECS DE BOSGENET EN 2021

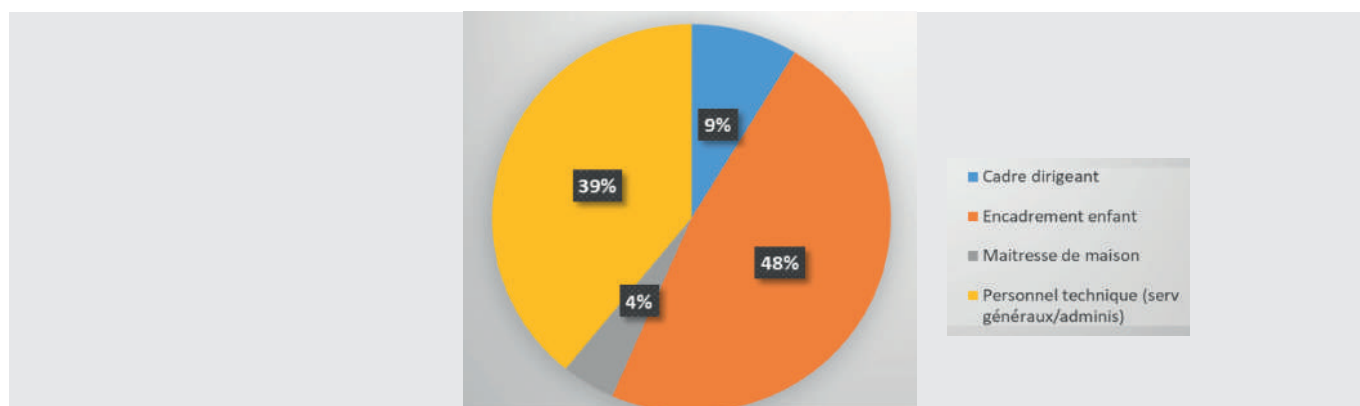


## SCOLARITÉ DES ENFANTS ACCUEILLIS À LA MECS DE BOSGENET EN 2021

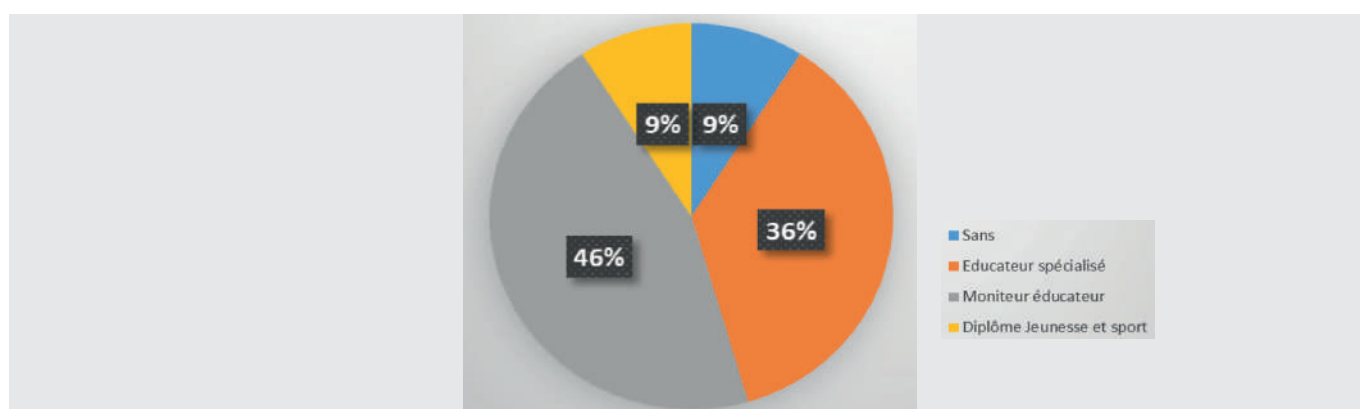


L'équipe professionnelle de la MECS est constituée de 23 ETP et composée à 48% d'encadrants pour les jeunes. 91% des encadrants ont un diplôme relatif à leur emploi.

## PERSONNEL DE LA MECS DE BOSGENET EN 2021



## DIPLÔME DES PERSONNELS ENCADRANT LES ENFANTS DE LA MECS DE BOSGENET EN 2021



## LES LIEUX DE VIE ET D'ACCUEIL HABILITÉS EN CREUSE

NOMS	COMMUNES	CAPACITÉ	PUBLICS ACCUEILLIS	DATE DE CRÉATION	VALIDITÉ HABILITATION
<b>LA MAISON DES COUPERIES</b> <b>FERMETURE EN NOVEMBRE 2021 POUR CAUSE DE RETRAITE</b>	BUSSIÈRE-DUNOISE	5	Mineurs de 6 à 18 ans avec prolongation jusqu'à 21 ans dans le cadre de contrat jeune majeur	21-02-2007	21-02-2022
<b>LIEU DE VIE ET D'ACCUEIL DON QUICHOTTE</b>	BUSSIÈRE-DUNOISE	10	Mineurs de 6 à 18 ans avec prolongation jusqu'à 21 ans dans le cadre de contrat jeune majeur	21-02-2007	30-04-2023
<b>LIEU DE VIE LE SOLEIL LEVANT</b>	DOMEYROT	7	Mineurs de 0 à 18 ans et majeurs de moins de 21 ans dans le contrat d'un jeune majeur et une jeune mère accompagnée de son enfant	21-02-2007	21-02-2022
<b>LIEU DE VIE LE DOMAINE DES CAURETS</b>	LA CELLETTE	8	Mineurs de 6 à 18 ans, majeurs de moins de 21 ans dans le cadre de contrat jeune majeur	14-10-2009	14-10-2024
<b>LIEU DE VIE LA CROIX BLANCHE</b>	LÉPAUD	9	Mineurs de 0 à 18 ans, majeurs de moins de 21 ans dans le contrat d'un jeune majeur	01-04-2008	05-08-2025
<b>LIEU DE VIE LAVERGNE</b>	SAINT-MARTIN-CHÂTEAU	8	Mineurs de 12 à 18 ans et majeurs de moins de 21 ans dans le cadre d'un contrat jeune majeur	21-02-2007	12-02-2023
<b>PARCOURS LE DOGNON</b>	SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE	4	Mineurs de 6 à 18 ans avec prolongation jusqu'à 21 ans dans le cadre de contrat jeune majeur	21-02-2007	21-02-2022
<b>LIEU DE VIE RELAIS MARCHOIS</b>	SAINT-MÉDARD-LA ROCHETTE	7	Mineurs de 6 à 18 ans et de majeurs de moins de 21 ans dans le contrat d'un jeune majeur	25-06-2009	15-02-2025
<b>LIEU DE VIE NAMASTÉ</b>	SAINT-MOREIL	5	Mineurs de 5 à 18 ans et majeurs de moins de 21 ans dans le contrat d'un jeune majeur	29-10-2007	29-10-2022
<b>LIEU DE VIE ET D'ACCUEIL LA MAISON DU LAC</b>	SAINT-VICTOR-EN-MARCHE	3	Mineurs de 6 à 18 ans avec prolongation jusqu'à 21 ans dans le cadre de contrat jeune majeur	19-01-2015	19-01-2030



## BILAN DES LIEUX DE VIE AYANT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE DE L'ODPE 23

### Lieu de vie LA CROIX BLANCHE

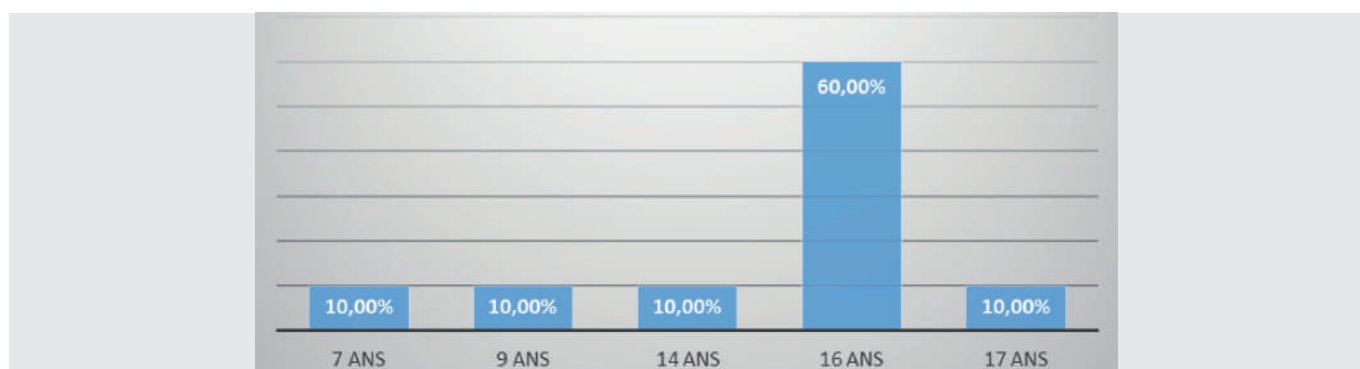
Ce LVA est habilité pour recevoir 9 jeunes. Il a un taux d'occupation de 100% pour l'année 2021. 7 enfants suivis par l'ASE de la Creuse ont été accueillis dans l'année.

Il y a eu 4 nouvelles arrivées et 4 départs. Ces départs sont dus à 3 fins de mesure et une réorientation.

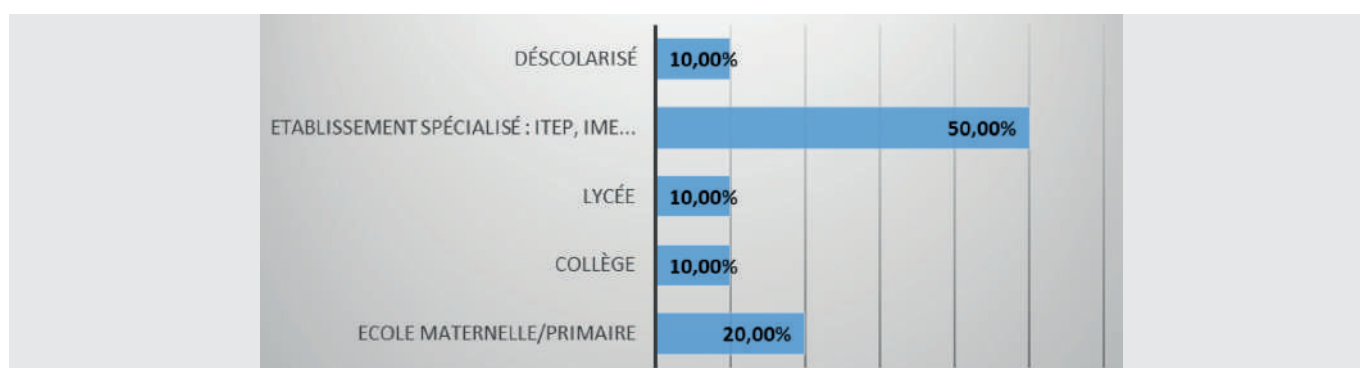
Le délai moyen entre un départ et une arrivée est de 7 jours.

L'accueil est composé à 91% de placements judiciaires et à 9% de séjour de rupture.

### ÂGE DES ENFANTS ACCUEILLIS AU LVA LA CROIX BLANCHE EN 2021



### SCOLARITÉ DES ENFANTS ACCUEILLIS AU LVA LA CROIX BLANCHE EN 2021



## Lieu de vie LE SOLEIL LEVANT

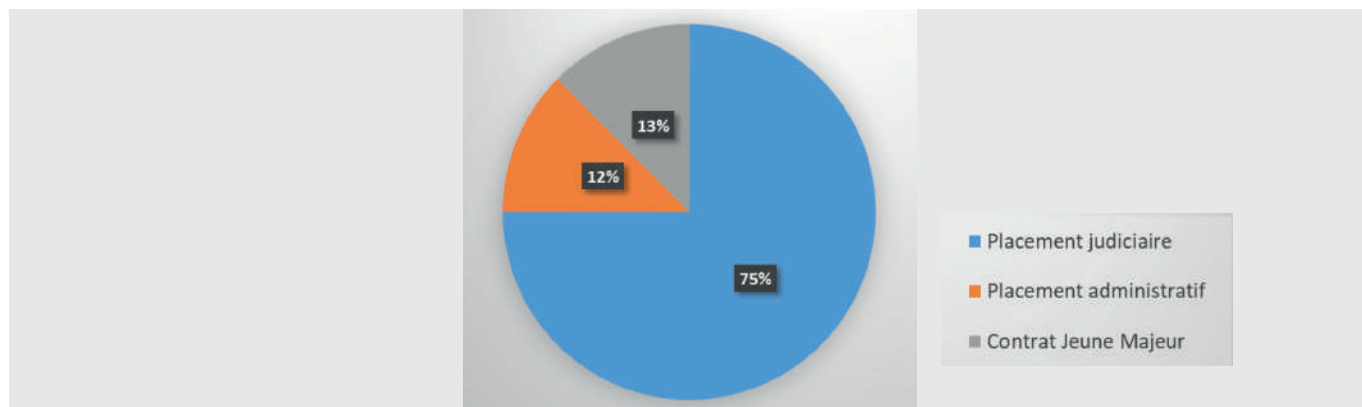
Ce LVA est habilité pour recevoir 7 jeunes. Il a bénéficié d'1 dérogation d'accueil pour l'année 2021 et a accueilli 8 jeunes dont 2 sont suivis par l'ASE de la Creuse.

Il y a eu 3 nouvelles arrivées et 3 départs dus à une réorientation des jeunes. Le délai moyen entre le départ et l'arrivée d'un jeune au sein du LVA est de 15 jours.

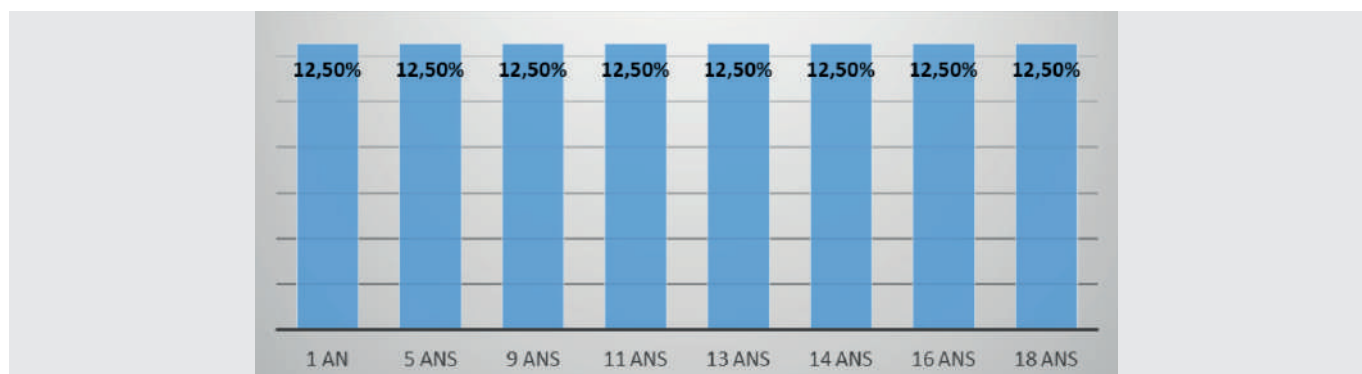
Le taux d'occupation est de 100% pour l'année 2021

La moyenne de présence des jeunes est de 12 mois au sein du LVA.

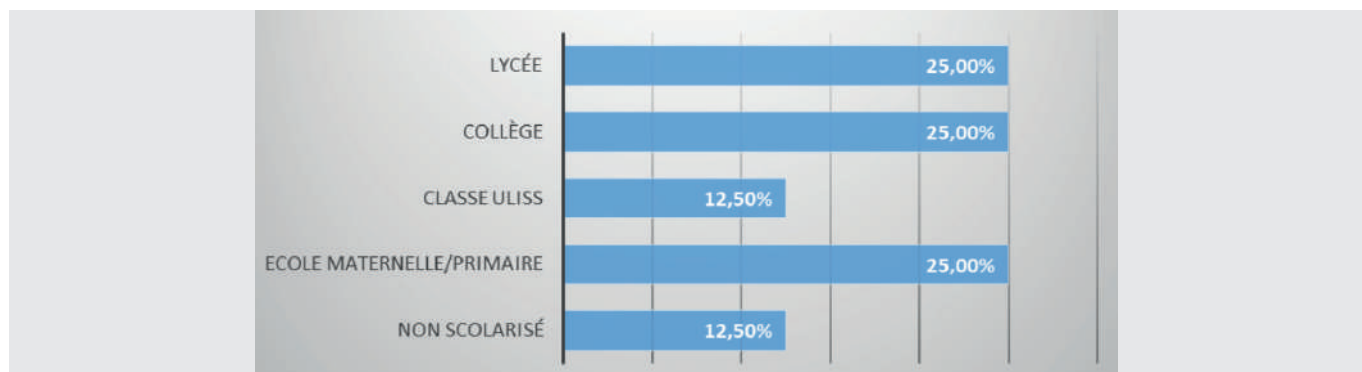
## TYPE D'ACCUEIL AU SEIN DU LVA LE SOLEIL LEVANT EN 2021



## ÂGE DES ENFANTS ACCUEILLIS AU LVA LE SOLEIL LEVANT EN 2021

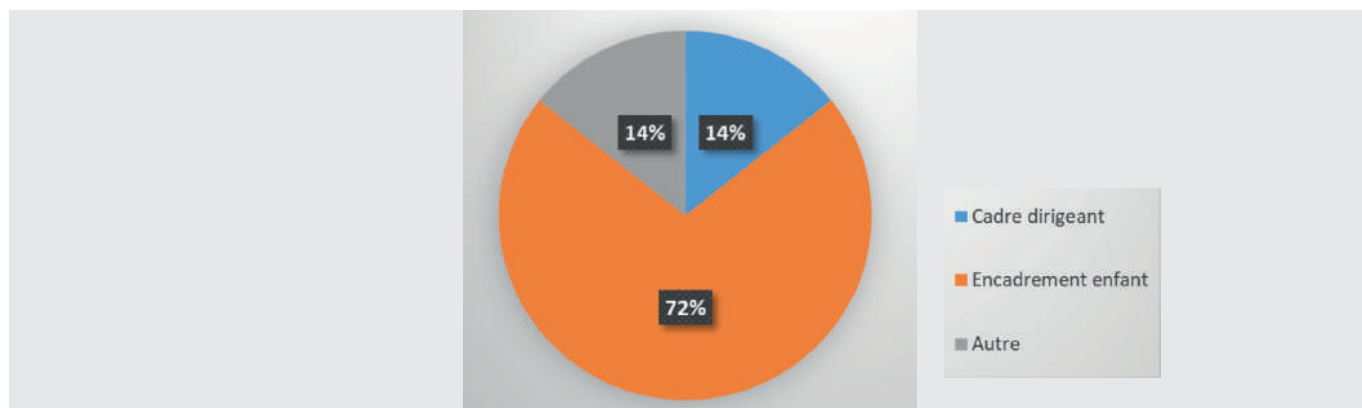


## SCOLARITÉ DES ENFANTS ACCUEILLIS AU LVA LE SOLEIL LEVANT EN 2021

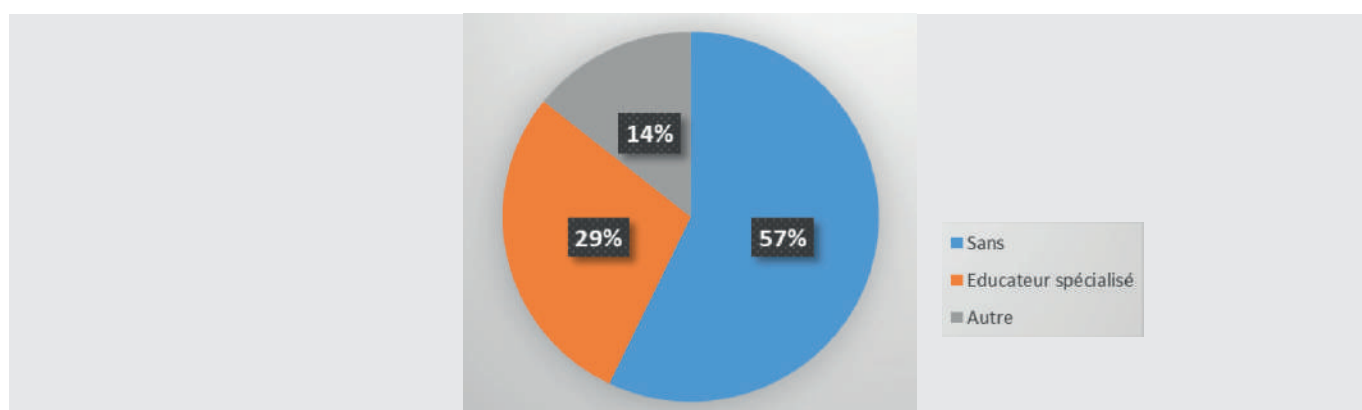


L'équipe du LVA est composée de 7 ETP dont 71% sont consacrés à l'encadrement des enfants. L'ancienneté moyenne du personnel est de 36 mois soit 3 ans.

### PERSONNEL DU LVA LE SOLEIL LEVANT EN 2021



### DIPLÔMES DES PERSONNELS ENCADRANT LES ENFANTS DU LVA LE SOLEIL LEVANT EN 2021



### Lieu de vie NAMASTÉ

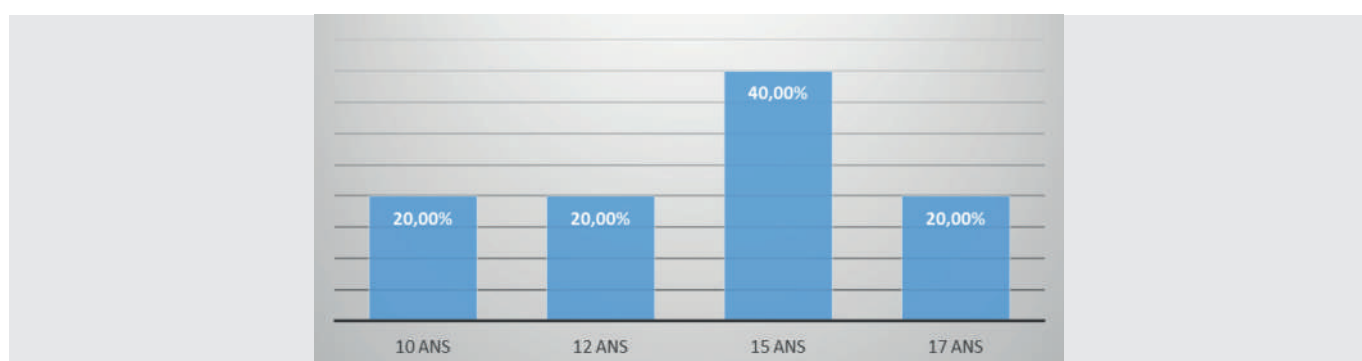
Ce LVA est habilité pour recevoir 5 jeunes. Il a accueilli 5 jeunes dont 2 sont suivis par l'ASE de la Creuse.

Il n'y a pas eu de nouvelles arrivées et de départs.

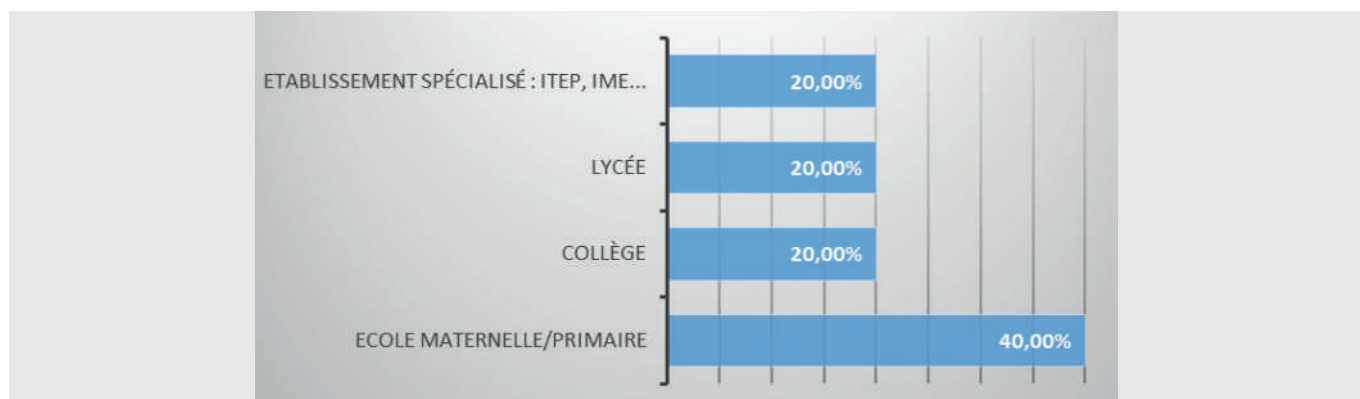
Le taux d'occupation était de 100% pour l'année 2021.

Le type d'accueil est à 80 % judiciaire et 20% administratif.

### ÂGE DES ENFANTS ACCUEILLIS AU LVA NAMASTÉ EN 2021



## SCOLARITÉ DES ENFANTS ACCUEILLIS AU LVA NAMASTÉ EN 2021



L'équipe du LVA est composée de 4,2 ETP. L'ancienneté moyenne du personnel est de 50 mois soit 4 ans.

### Lieu de vie LE RELAIS MARCHOIS

Ce LVA est habilité pour recevoir 7 jeunes. Il a bénéficié d'1 dérogation d'accueil pour l'année 2021 et a accueilli 16 jeunes dont 6 sont suivis par l'ASE de la Creuse.

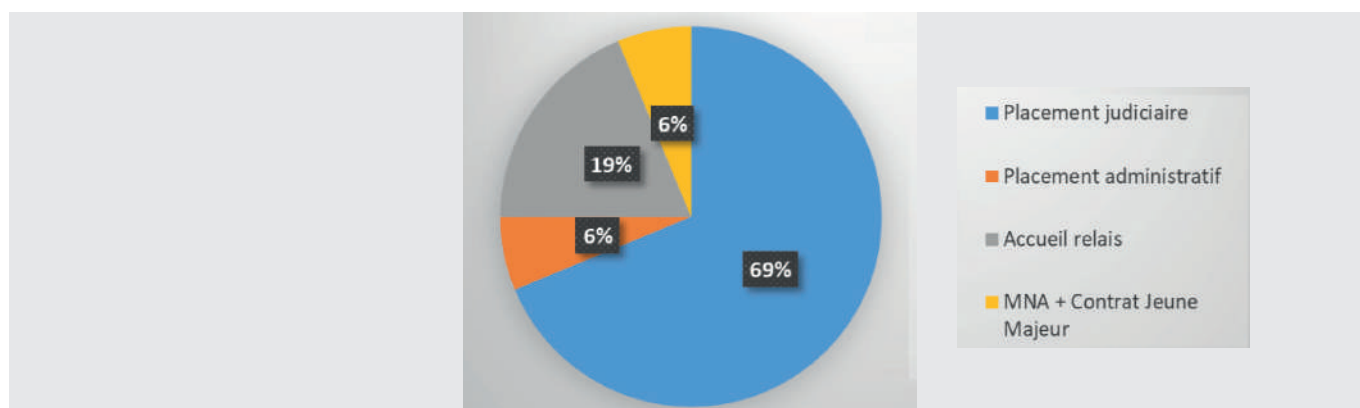
Il y a eu 6 nouvelles arrivées et 8 départs dus à 75% à une réorientation des jeunes.

Le délai moyen entre le départ et l'arrivée d'un jeune au sein du LVA est de 22 jours.

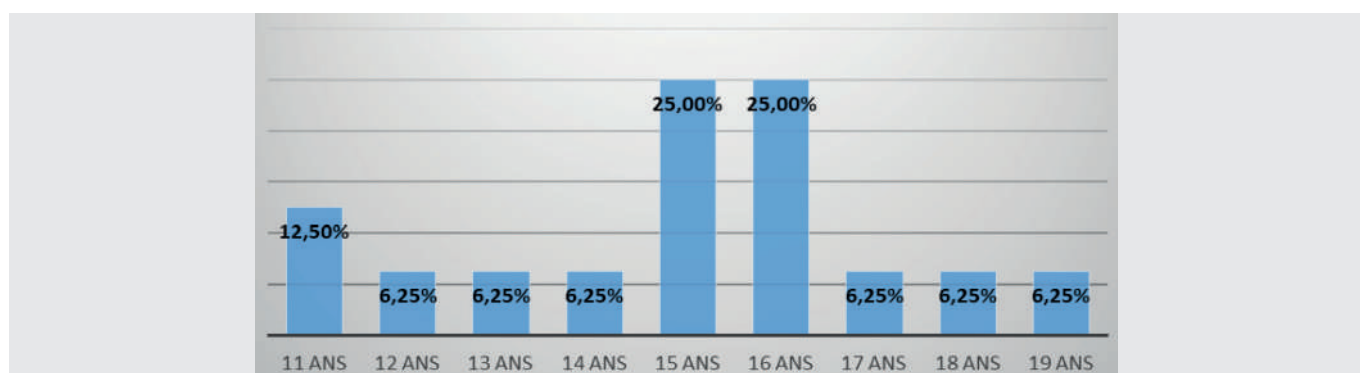
Le taux d'occupation est de 100% pour l'année 2021.

La moyenne de présence des jeunes est de 20 mois au sein du LVA.

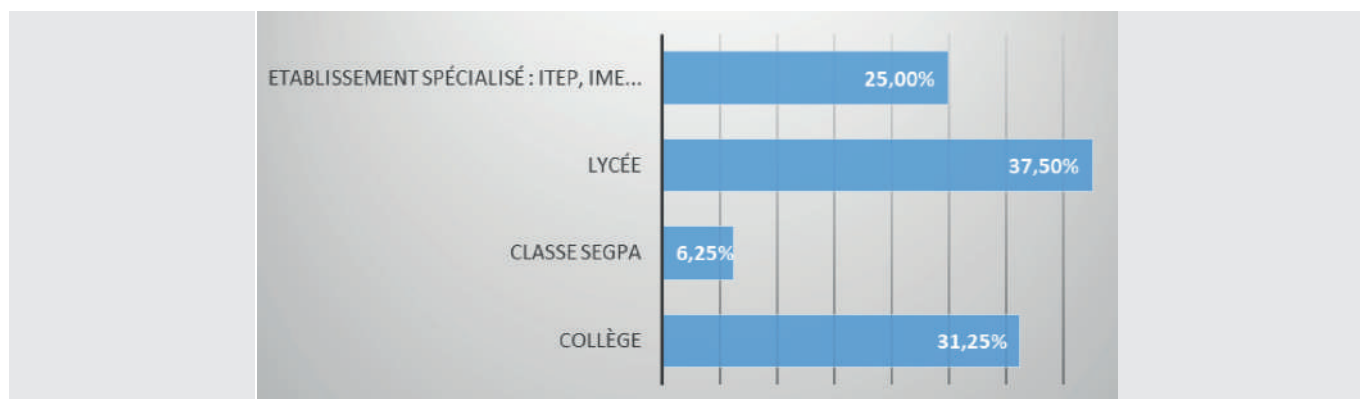
### TYPE D'ACCUEIL DU LVA LE RELAIS MARCHOIS EN 2021



### ÂGE DES ENFANTS ACCUEILLIS AU LVA LE RELAIS MARCHOIS EN 2021



## SCOLARITÉ DES ENFANTS ACCUEILLIS AU LVA LE RELAIS MARCHOIS EN 2021



### Lieu de vie DON QUICHOTTE

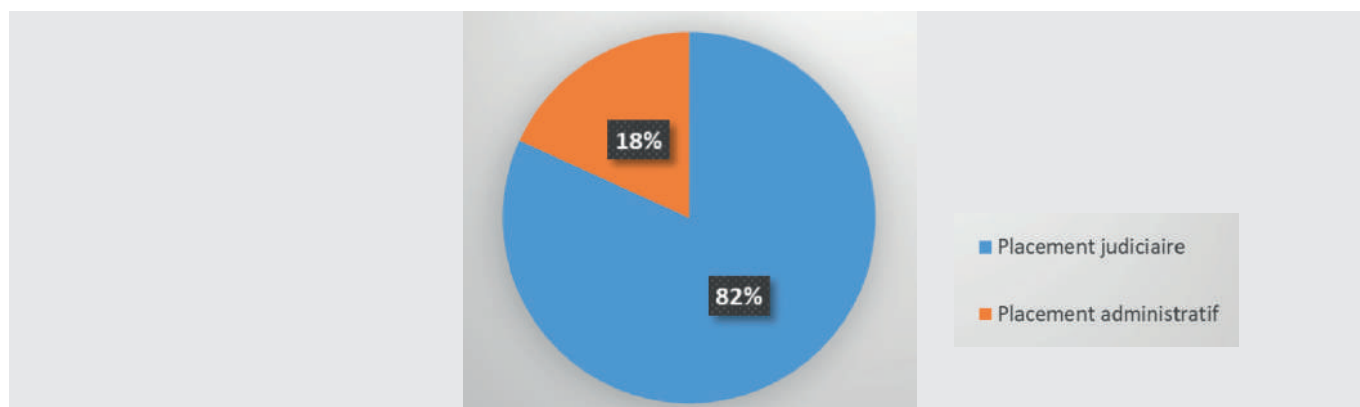
Ce LVA est habilité pour recevoir 10 jeunes. Il a bénéficié d'1 dérogation d'accueil pour l'année 2021 et a accueilli 11 jeunes dont aucun n'est suivi par l'ASE de la Creuse.

Il y a eu aucune arrivée et aucun départ dans l'année.

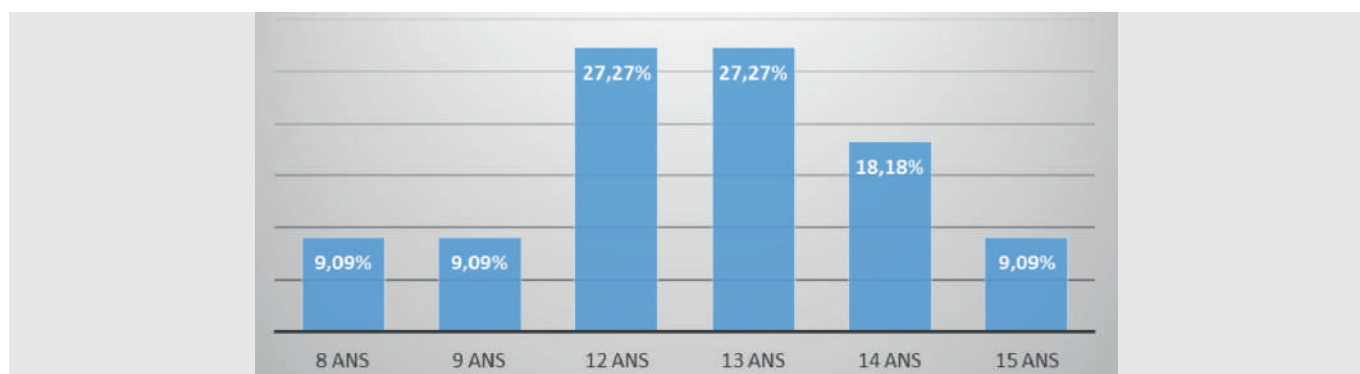
Le taux d'occupation est de 100% pour l'année 2021.

La moyenne de présence des jeunes est de 52 mois au sein du LVA.

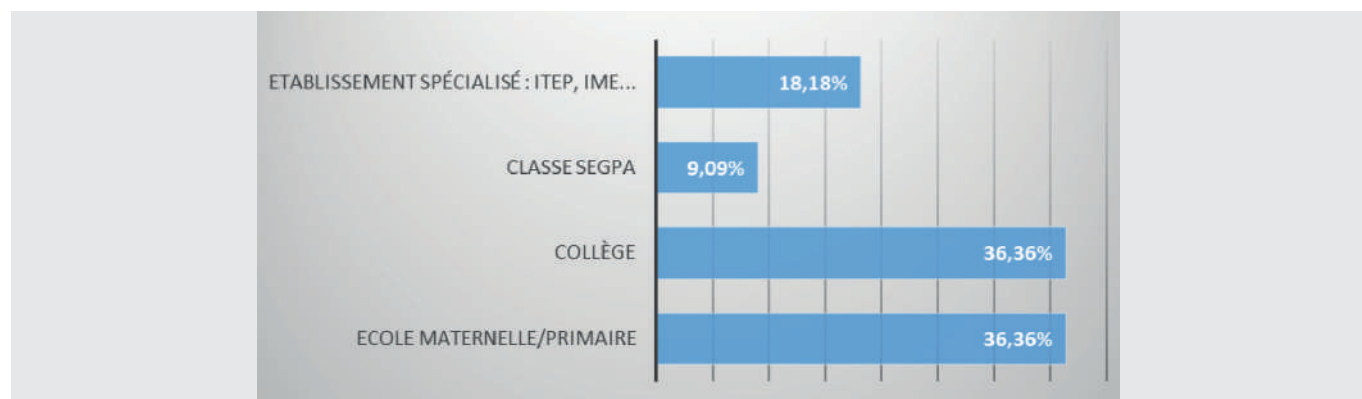
### TYPE D'ACCUEIL DU LVA DON QUICHOTTE EN 2021



### ÂGE DES ENFANTS ACCUEILLIS AU LVA DON QUICHOTTE EN 2021

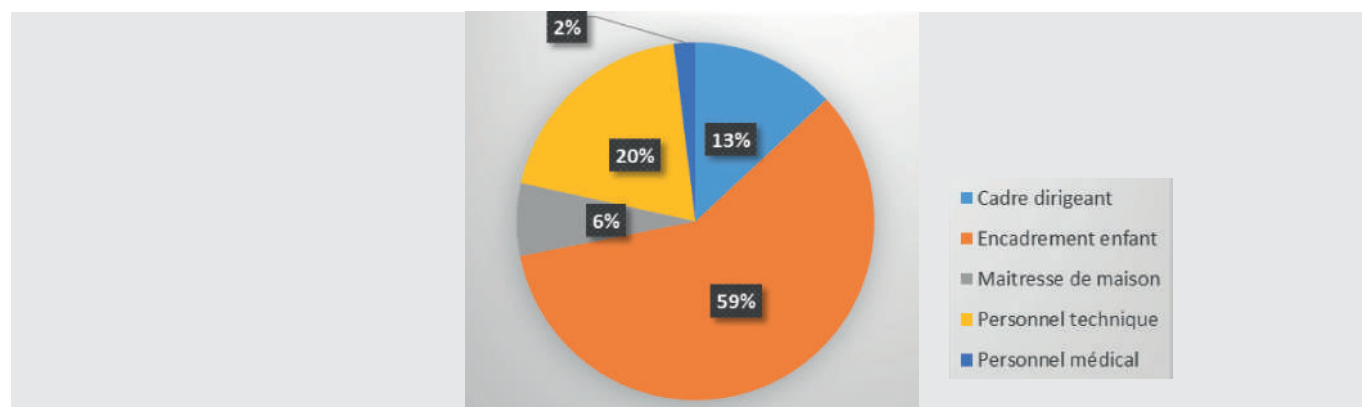


## SCOLARITÉ DES ENFANTS ACCUEILLIS AU LVA DON QUICHOTTE EN 2021

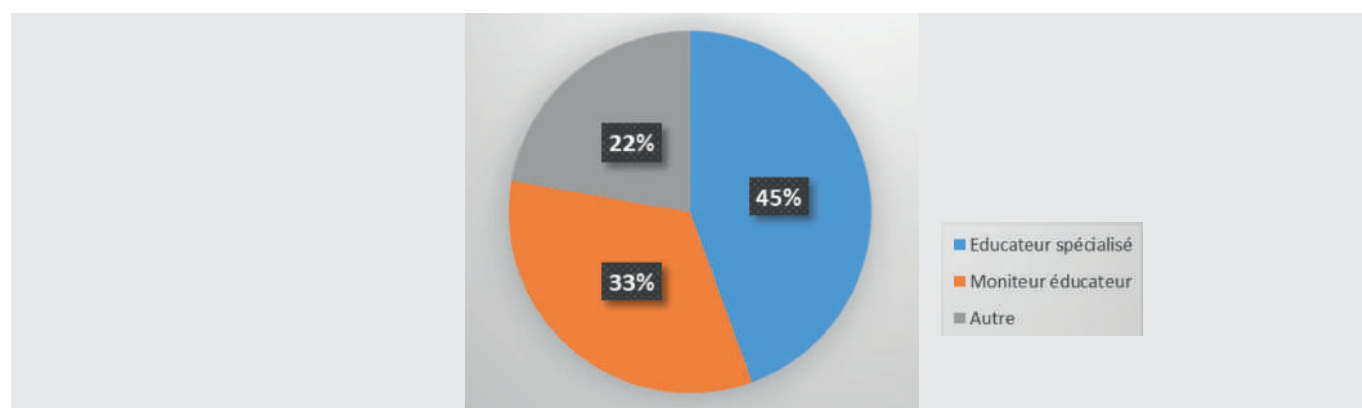


L'équipe du LVA est composée de 15,3 ETP (59% consacrés à l'encadrement d'enfants). L'ancienneté moyenne du personnel est de 50 mois soit 4 ans.

## PERSONNEL DU LVA DON QUICHOTTE EN 2021



## DIPLÔMES DES PERSONNELS ENCADRANT LES ENFANTS DU LVA DON QUICHOTTE EN 2021



## Lieu de vie LAVERGNE

Ce LVA est habilité pour recevoir 8 jeunes. Il a bénéficié d'1 dérogation d'accueil pour l'année 2021 et a accueilli 9 jeunes dont 7 suivis par l'ASE de la Creuse.

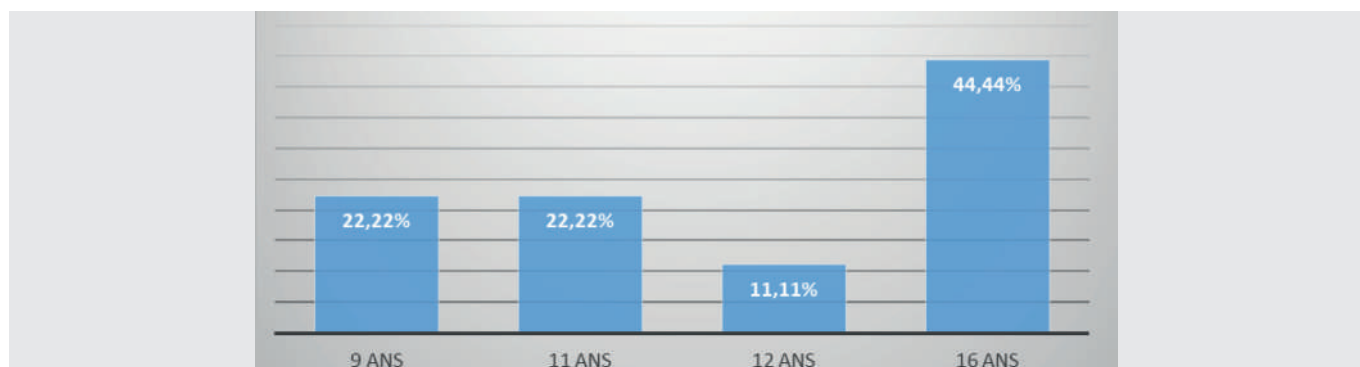
Il y a eu 1 arrivée et 1 départ dans l'année. Le départ est dû à une réorientation d'un jeune.

Le taux d'occupation est de 100% pour l'année 2021.

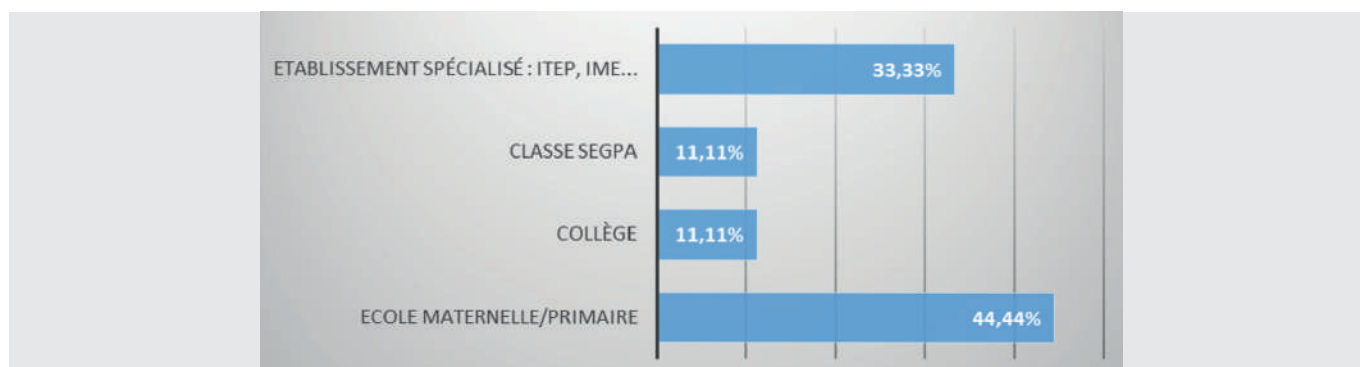
Le délai moyen entre le départ et l'arrivée d'un jeune au sein du LVA est de 7 jours.

La moyenne de présence des jeunes est de 36 mois au sein du LVA.

## ÂGE DES ENFANTS ACCUEILLIS AU LVA LAVERGNE EN 2021

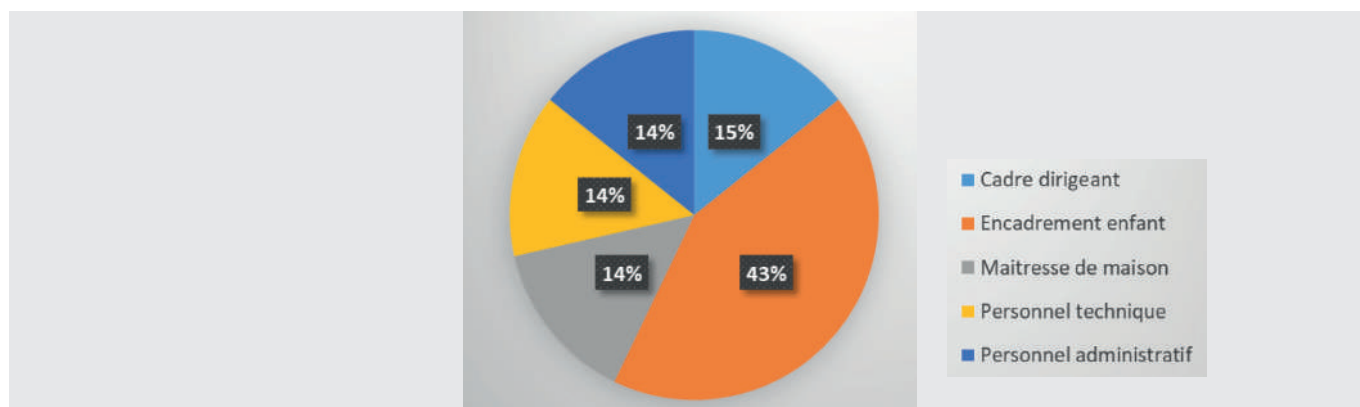


## SCOLARITÉ DES ENFANTS ACCUEILLIS AU LVA LAVERGNE EN 2021

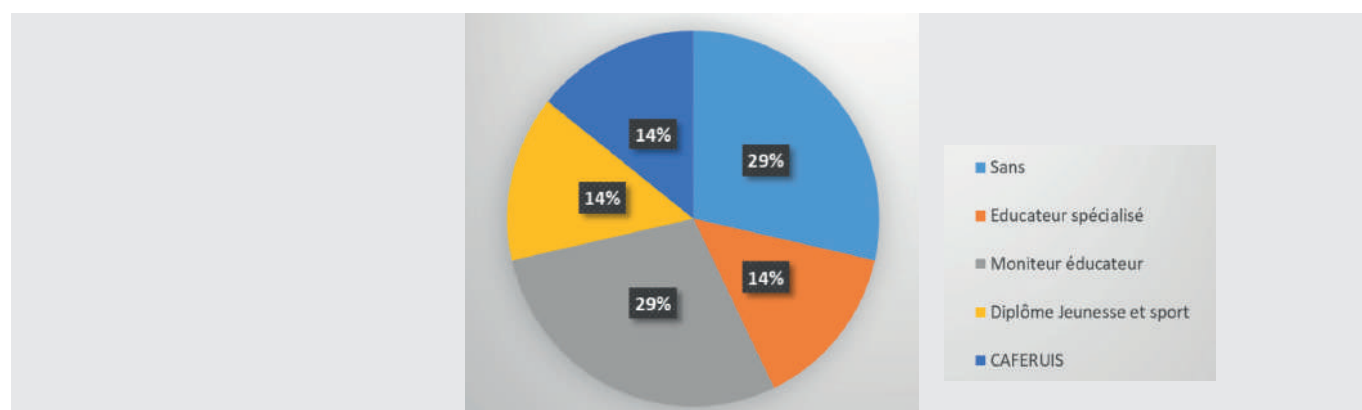


L'équipe du LVA est composée de 7 ETP. L'ancienneté moyenne du personnel est de 36 mois soit 2 ans.

## PERSONNEL DU LVA LAVERGNE EN 2021



## DIPLÔMES DES PERSONNELS ENCADRANT LES ENFANTS DU LVA LAVERGNE EN 2021



L'analyse des données ci-dessus permet de dégager des premières analyses même si ces réponses ne sont pas exhaustives et ne prennent pas en compte la totalité des établissements :

- La présence des enfants suivis par l'ASE de la Creuse n'est pas majoritaire au sein des LVA contrairement au CDEF et à la MECS de Bosgenet
- Les différents taux d'occupation des établissements sont très importants, notamment pour les Lieux de vie et la MECS (entre 90% et 100%). Les délais d'attente entre un départ et une arrivée sont très courts
- Les LVA sont confrontés à un problème de recrutement qui s'explique par un turnover important des équipes et par la part importante du personnel non diplômé au sein des équipes.



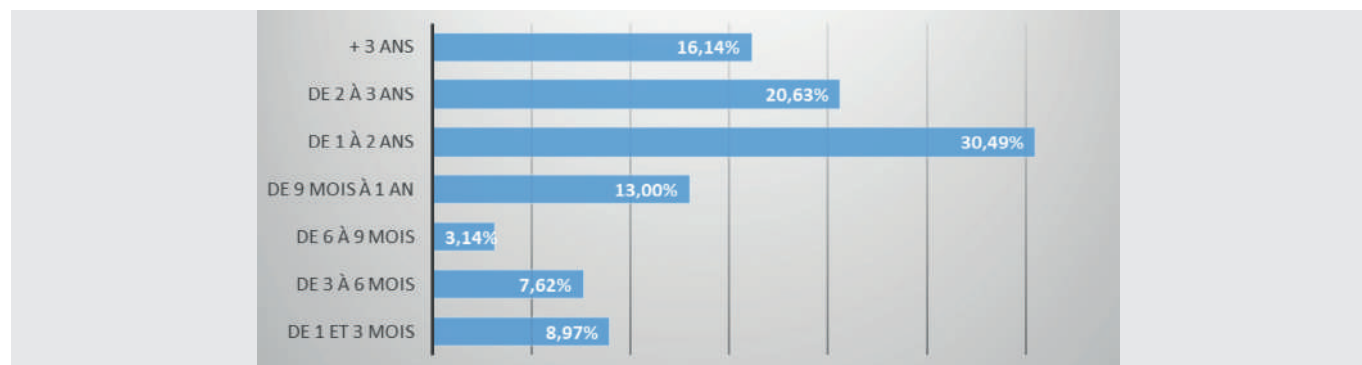
## AECJF

L'association est habilitée pour exercer des mesures d'AEMO et des MJAGBF.

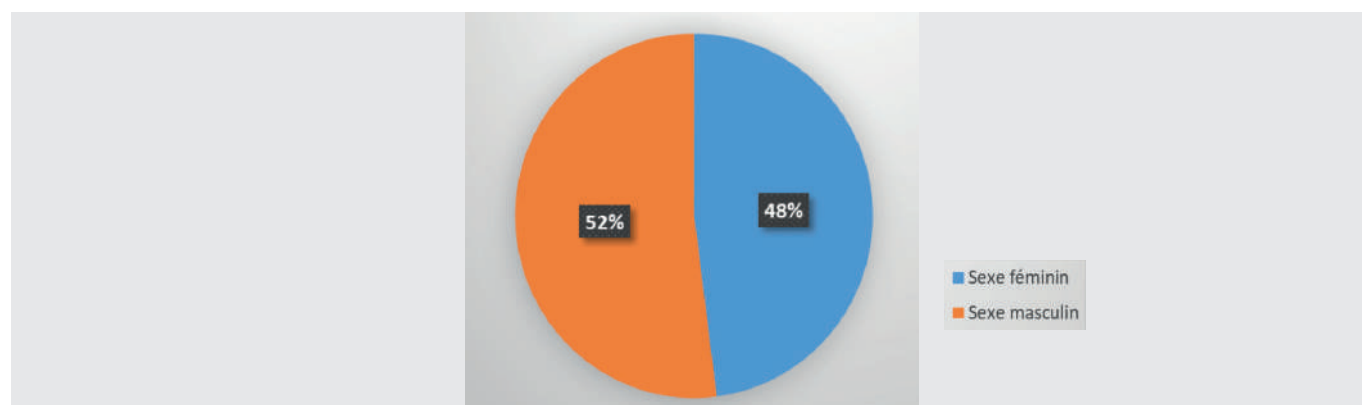
### Mesures d'Actions éducatives en Milieu Ouvert

- Nombre de mesures suivies dans l'année : 546 (hausse de 6,43% par rapport à 2020)
- Nombre de mesures ayant débuté dans l'année : 160 (soit 29% des mesures exercées dans l'année) (baisse de 13,5% par rapport à 2020)
- Nombre de mesures ayant pris fin dans l'année : 223 (41% des mesures exercées dans l'année) (hausse de 75,6% par rapport à 2020).

### DURÉE DES MESURES AEMO AYANT PRIS FIN EN 2021



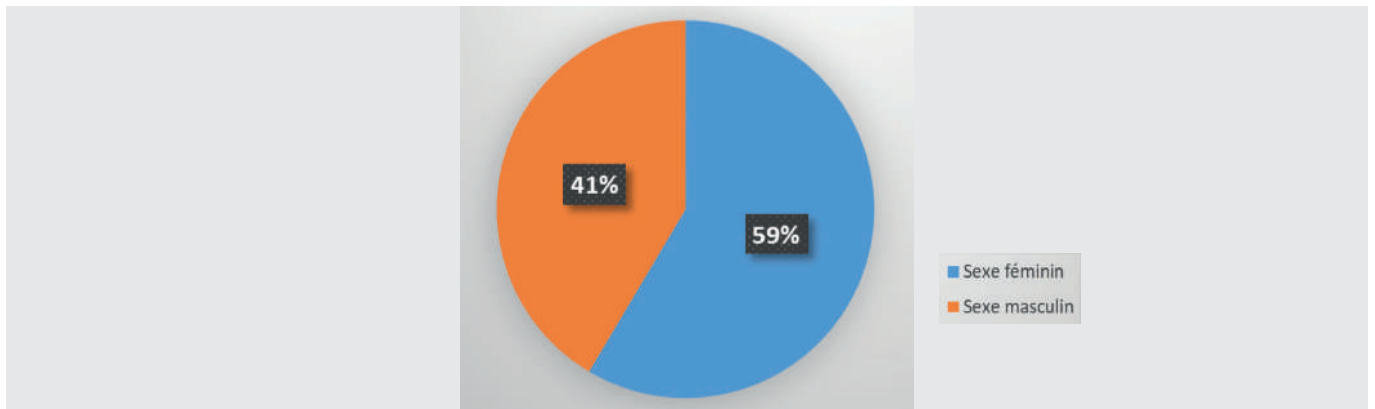
### SEXE DES ENFANTS BÉNÉFICIAIRE D'UNE MESURE D'AEMO EN 2021



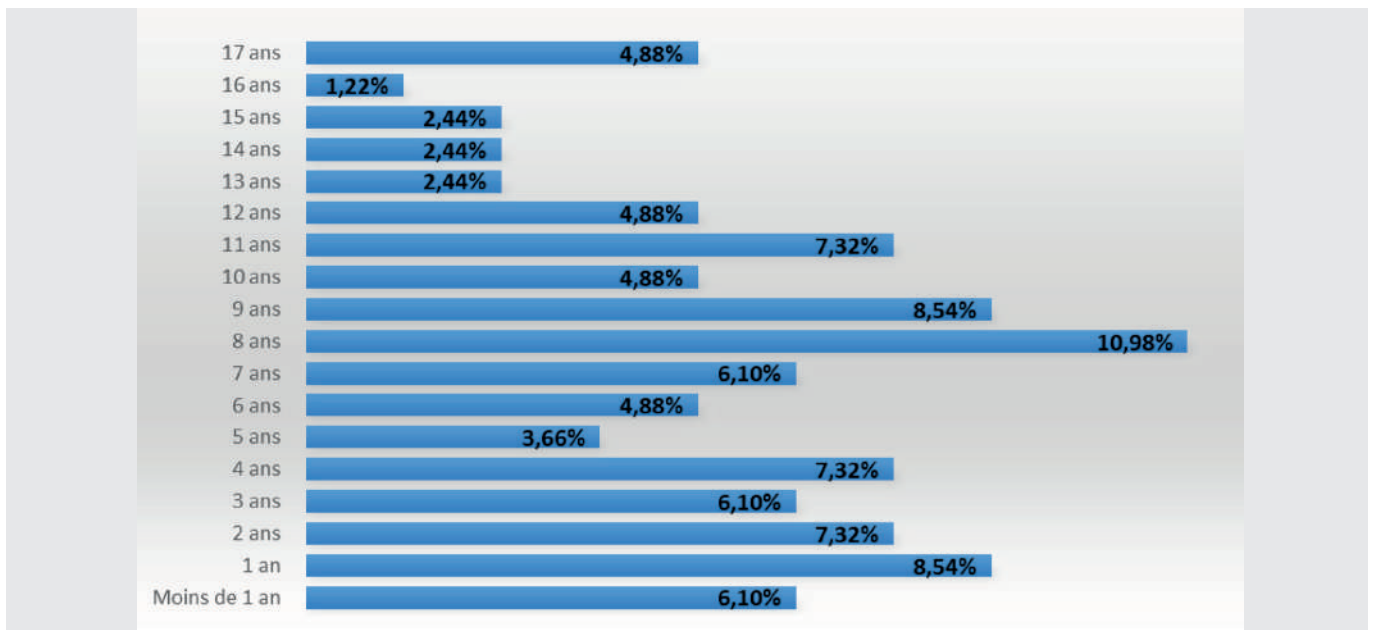
### Mesures Judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial

- Nombre de mesures MJAGBF suivies en 2021 : 39 (baisse de 25% par rapport à 2020)
- Nombre de mesures ayant débuté en 2021 : 5 (12,9% des mesures exercées sur l'année)
- Nombre de mesures ayant pris fin en 2021 : 3 (7,7% des mesures exercées sur l'année)
- Durée moyenne des mesures qui se sont terminées en 2021 : **12 mois**.

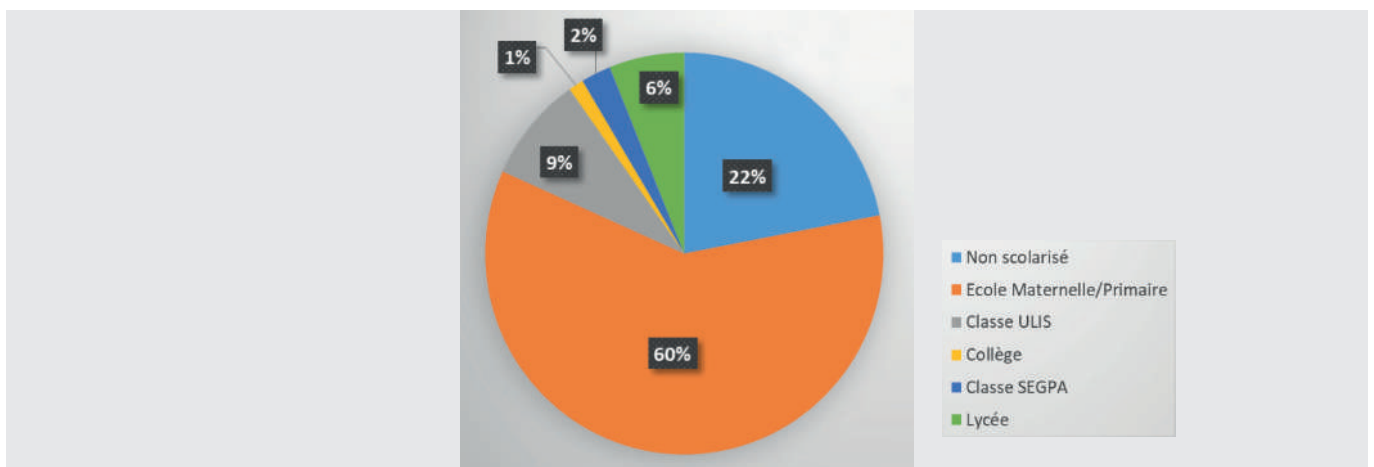
## SEXE DES ENFANTS BÉNÉFICIAIRE D'UNE MJAGBF EN 2021



## SCOLARITÉ DES ENFANTS ACCUEILLIS AU LVA LAVERGNE EN 2021



## SCOLARITÉ DES ENFANTS BÉNÉFICIAIRE D'UNE MJAGBF EN 2021



## RÉPARTITION PAR CANTON DES ENFANTS BÉNÉFICIAIRE D'UNE MESURE MJAGBF EN 2021

Cantons	%
Canton AHUN	6,10
Canton AUBUSSON	14,63
Canton AUZANCES	2,44
Canton BONNAT	0,00
Canton BOURGANEUF	4,88
Canton BOUSSAC	2,44
Canton DUN-LE-PALESTEL	2,44
Canton EVAUX-LES-BAINS	4,88
Canton FELLETIN	2,44
Canton GOUZON	0,00
Canton LE GRAND-BOURG	0,00
Canton GUÉRET 1 et 2	39,02
Canton SAINT-VAURY	0,00
Canton LA SOUTERRAINE	20,73

Le département de la Creuse a commencé, en 2020, l'évaluation des Etablissements Sociaux et Médico-sociaux intervenant dans le domaine de la Protection de l'Enfance.

Cette démarche, engagée dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2019-2022, a pour objectif de garantir la qualité de fonctionnement et de prise en charge des mineurs au sein de ces établissements.

En 2020, le Conseil départemental avait fait le choix de prendre des rendez-vous avec les établissements pour expliquer la nouvelle démarche de contrôle et ses enjeux. 2021 a été marquée par le début de la mise en œuvre de contrôles inopinés. A cet effet, 4 agents du Département ont été désignés pour effectuer les contrôles et ils ont prêté serment auprès du Tribunal.

Chaque année, les contrôles porteront sur une thématique particulière. En 2021, le choix a été fait de vérifier les conditions de prise en charge des enfants ainsi que le projet pour l'enfant.

10 établissements ont été contrôlés :

- 8 Lieux de Vie et d'Accueil
- 1 Foyer de l'Enfance
- 1 Maison d'Enfants à Caractère Social

2 Lieux de Vie et d'Accueil n'ont pas été contrôlés : un pour cause de fermeture et l'autre pour cause d'absence des personnels lors des 3 visites inopinées.

1 service d'actions éducatives en milieu ouvert n'a pas été contrôlé faute de temps.

Sur l'ensemble des établissements contrôlés, aucun élément n'est apparu pouvant remettre en question leur fonctionnement.

Cependant des mesures correctives ont été demandées avec des échéances à plus ou moins long terme.

### **Point sur les actions correctives demandées lors du contrôle 2020 :**

- 30% des établissements concernés ont réalisé la totalité des actions correctives demandées lors du contrôle inopiné
- 70% des établissements n'ont réalisé que partiellement les actions correctives. Du retard a été pris par certains établissements sur la consultation des casiers judiciaires B2 et FIJAIS ainsi que dans la rédaction de documents administratifs.

### **Mesures à mettre en œuvre suite au contrôle :**

- 37% des mesures concernent la mise à jour de procédures internes aux établissements
- 30% des établissements doivent :
  - > consulter le Fichier des Auteurs d'Infractions Sexuelles ou Violentes (FIJAIS) et/ou le casier judiciaire B2 de leur personnel
  - > faire et/ou transmettre les évaluations internes ou externes.
- 20% des établissements doivent :
  - > mettre à jour leur projet d'établissement et le transmettre
  - > revoir certaines pratiques à destination des jeunes.

A la marge, il est demandé :

- de penser à transmettre tous les mois le listing des enfants accueillis au sein de l'établissement
- de finaliser les documents d'accueil.



# SUIVI de la MISE en ŒUVRE du SCHÉMA DÉPARTEMENTAL

Issu d'un travail collaboratif entre les différents Partenaires de la Protection de l'Enfance dans le département, le Schéma départemental de la Protection de l'Enfance 2021-2026 a été adopté par l'Assemblée départementale le 18 décembre 2020.

36 fiches actions ont été rédigées autour de 4 grands axes qui ont été définis afin de répondre aux enjeux du département :

- **AXE 1** : COOPÉRER ENSEMBLE POUR LES ENFANTS
- **AXE 2** : RENFORCER LA PRÉVENTION
- **AXE 3** : ACCUEILLIR ET PROTÉGER L'ENFANT
- **AXE 4** : SÉCURISER ET AIDER À L'AUTONOMIE DES ENFANTS

L'ODPE 23 suit, depuis le début de l'année 2021, la mise en oeuvre des fiches actions au travers de tableaux de suivi d'activité en lien avec le comité de pilotage du schéma.

Le comité de pilotage du schéma départemental de l'enfance s'est réuni le 28 juin 2022 et a travaillé sur le suivi des actions du schéma. Le résultat de ce travail a été présenté au comité stratégique de l'ODPE réuni le même jour.

## AXE 1 - COOPÉRER ENSEMBLE POUR LES ENFANTS

FICHES ACTION	NOMBRE D' ACTIONS À RÉALISER	ANNÉE PRÉVISIONNELLE DE RÉALISATION	NOMBRE D' ACTIONS ENGAGÉES	NOMBRE D' ACTIONS RÉALISÉES	TAUX D' ENGAGEMENT DES ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS	RAISONS DE NON MISE EN ŒUVRE DE LA FICHE ACTION
<b>— 1 —</b> Créer un observatoire départemental de la Protection de l'Enfance	3	2021	3	2	100%	66,67%	NC
<b>— 2 —</b> Elaborer le Plan Départemental de contrôle des ESMS en protection de l'enfance	3	2021	3	3	100%	100%	NC
<b>— 3 —</b> Mise en oeuvre de la CDIP	5	2021	0	0	0%	0%	Fiche non adaptée au territoire (pas de plus-value)
<b>— 4 —</b> Identifier toutes les actions et compétences possibles par territoire (soutien à la parentalité)	4	2021	1	0	25%	0%	Fiche mise en attente de la mise en place de la Conférence nationale des services aux familles de la CAF
<b>— 5 —</b> Créer une culture commune des professionnels	4	2022	4	4	100%	100%	NC
	<b>19</b>		<b>11</b>	<b>9</b>	<b>57,89%</b>	<b>47,37%</b>	

## AXE 2 - RENFORCER LA PRÉVENTION

FICHES ACTION	NOMBRE D' ACTIONS À RÉALISER	ANNÉE PRÉVISIONNELLE DE RÉALISATION	NOMBRE D' ACTIONS ENGAGÉES	NOMBRE D' ACTIONS RÉALISÉES	TAUX D' ENGAGEMENT DES ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS	RAISONS DE NON MISE EN ŒUVRE DE LA FICHE ACTION
<b>— 1 —</b> Création d'un réseau prévention	5	2022	4	4	80%	80%	NC
<b>— 2 —</b> Développer des coordinations locales	2	2021	1	1	50%	50%	NC
<b>— 3 —</b> Définir un accompagnement des familles basé sur les besoins fondamentaux	6	2022	2	2	33,33%	33,33%	NC
<b>— 4 —</b> Développer le parrainage	3	2023	1	0	33,33%	0%	NC
<b>— 5 —</b> Créer une maison des parents enfants	4	2023	0	0	0%	0%	Échéance 2023
<b>— 6 —</b> Faciliter l'accès aux soins par la mobilité	2	2022	0	0	0%	0%	Échéance 2022
<b>— 7 —</b> Développer le champ d'intervention des TISF	5	2022	1	0	20%	0%	NC
<b>— 8 —</b> Reconnaître des accueils séquentiels préventifs	4	2021	0	0	0%	0%	Pas de lieu d'accueil sur le territoire adapté au projet pour le moment
	<b>30</b>		<b>10</b>	<b>9</b>	<b>33,33%</b>	<b>30%</b>	

## AXE 3 - ACCUEILLIR ET PROTÉGER L'ENFANT

FICHES ACTION	NOMBRE D'ACTIONNEMENTS À RÉALISER	ANNÉE PRÉVISIONNELLE DE RÉALISATION	NOMBRE D'ACTIONNEMENTS ENGAGÉS	NOMBRE D'ACTIONNEMENTS RÉALISÉS	TAUX D'ENGAGEMENT DES ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS	RAISONS DE NON MISE EN ŒUVRE DE LA FICHE ACTION
<b>— 1 —</b> Créer les outils relatifs à l'accueil de l'enfant	3	2021	1	1	33,33%	33,33%	Action engagée. Le livret d'accueil sera créé en 2022
<b>— 2 —</b> Conduire le projet de l'enfant à partir des besoins fondamentaux	3	2022	1	1	33,33%	33,33%	NC
<b>— 3 —</b> Engager le parcours de l'enfant	2	2021	0	0	0%	0%	Pas d'utilité à cette commission Remplacée par la commission des cas complexes
<b>— 4 —</b> Elargir les possibilités de mesures AEMO	3	2021	0	0	0%	0%	Avant d'engager cette fiche, la priorité a été donnée en interne au travail en lien avec les UTAS
<b>— 5 —</b> Créer le dispositif placement à domicile	3	2021	1	0	33,33%	0%	Réflexion en cours pour savoir si le dispositif doit être géré en interne ou via un appel à projet
<b>— 6 —</b> Faire évoluer le CDE en centre parental	2	2023	0	0	0%	0%	En attente du nouveau directeur du CDEF
<b>— 7 —</b> Créer un service familles relais	4	2022	0	0	0%	0%	Non adapté
<b>— 8 —</b> Améliorer l'adéquation projet de l'assistant familial et projet de l'enfant	2	2021	2	2	100%	100%	NC
<b>— 9 —</b> Soutenir l'accueil familial	4	2021	3	3	75%	75%	NC
<b>— 10 —</b> Spécialiser des assistants familiaux (dont accueil thérapeutique)	3	2022	2	2	66,67%	66,67%	NC
	<b>30</b>		<b>10</b>	<b>9</b>	<b>33,33%</b>	<b>30%</b>	



## AXE 4 - SÉCURISER ET AIDER À L'AUTONOMIE DES ENFANTS

FICHES ACTION	NOMBRE D'ACTIONNÉS À RÉALISER	ANNÉE PRÉVISIONNELLE DE RÉALISATION	NOMBRE D'ACTIONNÉS ENGAGÉS	NOMBRE D'ACTIONNÉS RÉALISÉS	TAUX D'ENGAGEMENT DES ACTIONNÉS	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONNÉS	RAISONS DE NON MISE EN ŒUVRE DE LA FICHE ACTION
<b>— 1 —</b> Veiller au respect du parcours de l'enfant	3	Date à définir	1	1	33,33%	33,33%	NC
<b>— 2 —</b> Créer des réponses d'accueil de courte durée et séquentielles	3	2022	0	0	0%	0%	Fusion avec 3-5
<b>— 3 —</b> Créer des places d'accueil parents-enfants	4	2022	0	0	0%	0%	Fusion avec 3-6
<b>— 4 —</b> Préparer le placement de l'enfant	1	2021	1	1	100%	100%	NC
<b>— 5 —</b> Poursuivre la mobilisation des ressources parentalité	3	2021	0	0	0%	0%	En attente de la CAF
<b>— 6 —</b> Utiliser le PPE comme support du parcours unique de l'enfant	1	2021	1	1	100%	100%	NC
<b>— 7 —</b> Créer une commission des situations complexes	1	2021	1	1	100%	100%	NC
<b>— 8 —</b> Créer des ateliers collectifs autonomie	4	2022	0	0	0%	0%	Pas de poste de coordonnateur de parcours
<b>— 9 —</b> Accompagner l'évolution des pratiques des professionnels dans la parentalité	2	2022	1	1	50%	50%	NC
<b>— 10 —</b> Débuter le parcours autonomie du jeune dès 16 ans	3	2021	1	1	33,33%	33,33%	NC
<b>— 11 —</b> Favoriser la pair-aidance des jeunes	3	2021	0	0	0%	0%	Proposition de remplacement par le comité des jeunes
<b>— 12 —</b> Anticiper le volet financier dans le projet du jeune en amont	3	2021	1	1	33,33%	33,33%	NC
<b>— 13 —</b> Faciliter la mobilité du jeune dans son projet autonomie	2	2021	1	1	100%	100%	NC
	<b>33</b>		<b>9</b>	<b>9</b>	<b>27,27%</b>	<b>27,27%</b>	

# V.I.

BILAN ANNUEL  
des FORMATIONS  
CONTINUES  
DÉLIVRÉES dans  
le DÉPARTEMENT  
et RECUEIL  
des BESOINS pour  
les ANNÉES FUTURES

Le rapport 2021 de l'ODPE avait traité cette partie liée à la formation à partir du « Référentiel méthodologique pour la mise en oeuvre de la mission Formation des Observatoires départementaux de la protection de l'enfance » élaboré par l'ONPE et des 4 grands thèmes de formation qui y étaient définis :

1 - L'évolution et la mise en perspective de la politique de Protection de l'Enfance en France, notamment au regard de la Convention internationale des droits de l'enfant.

2 - La connaissance du dispositif de Protection de l'Enfance, de la prévention à la prise en charge, en particulier celle de son cadre juridique, de son organisation et de ses acteurs, de ses stratégies et de ses types d'intervention, ainsi que des partenariats auxquels il donne lieu.

3 - La connaissance de l'enfant et des situations familiales, notamment celle des étapes du développement de l'enfant et de ses troubles, de l'évolution des familles, des dysfonctionnements familiaux, des moyens de repérer et d'évaluer les situations d'enfants en danger ou risquant de l'être.

4 - Le positionnement professionnel : éthique, responsabilité, secret professionnel, partage d'information.

Le groupe de travail dédié à la formation a acté au cours de l'année 2022 que les thèmes de formation choisis étaient complexes et ne correspondaient pas forcément aux pratiques de terrain et aux thématiques des formations proposées. Un nouveau questionnaire a été construit autour de 5 thèmes :

1 - Le contexte réglementaire

2 - Les dispositifs spécifiques ciblés

3 - L'évolution des connaissances

4 - Les outils méthodologiques et les pratiques professionnelles

5 - Le travail en réseau / Le Partenariat / l'Inter-Institutionnalité.

Un questionnaire en ligne a été réalisé en interne par le service communication et un lien de connexion a été envoyé à 200 partenaires le 13 mai 2022 et une relance a été effectuée le 5 juillet 2022 : [https://www.creuse.fr/modules/odpe\\_formations/](https://www.creuse.fr/modules/odpe_formations/)

Le questionnaire envoyé se trouve en annexe de ce rapport.

17 personnes ont formulé des réponses au questionnaire transmis.

# 1 - BILAN DE L'ANNÉE 2021

THÈME DES FORMATIONS	NOMBRE DE FORMATIONS RÉALISÉES	THÉMATIQUE GÉNÉRALE	INTITULÉS DES FORMATIONS	THÉMATIQUES ABORDÉES
<b>Contexte réglementaire</b>	3	Professionnalisation des assistants familiaux	Réunions institutionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Evolution des lois sur le protection de l'enfance</li> <li>&gt; Loi de 2022</li> <li>&gt; Evolution du métier d'assistant familial</li> </ul>
			Assistant familial	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; L'accueil des enfants dans sa globalité</li> <li>&gt; Le travail d'équipe avec les autres intervenants auprès des enfants accueillis</li> </ul>
			Formation des 60 heures	
	1	Présentation juridique des lois de la protection de l'enfance	Présentation dans les UTAS des lois de 2007 et 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Réforme dans le cadre de la protection de l'enfance</li> </ul>
	2	Les violences	Prise en compte des violences intrafamiliales	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Prise en compte des victimes</li> </ul>
			Cyberviolence en milieu scolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Cyber harcèlement</li> <li>&gt; Danger d'internet</li> <li>&gt; Violences scolaires</li> </ul>
1	Droit	La justice des mineurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Droit</li> </ul>	
<b>Dispositifs spécifiques ciblés</b>	1	1 <sup>ers</sup> secours	Geste de 1 <sup>ers</sup> secours	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Intervention urgente auprès des enfants et adultes en cas de blessures graves, d'étouffement, de réanimation dans l'attente des secours</li> </ul>
	1	Accueil jeune enfant	Mise en place d'un LAEP	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Qu'est ce qu'un LAEP ?</li> <li>&gt; Comment le mettre en place</li> <li>&gt; Comment l'animer</li> </ul>
	1	Accueil spécifique dans le champs du handicap	Programme NEXUS	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Déploiement des programmes de renforcement positif</li> </ul>
	1	Besoins fondamentaux	Les besoins fondamentaux du jeune enfant	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Besoins fondamentaux de l'enfant</li> </ul>
	1	Formation juridique	L'accès au dossier	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Accès aux dossiers administratifs de l'ASE</li> </ul>
	1	Utilisation de logiciel interne à la collectivité	Utilisation du logiciel Notilus	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Maîtrise du logiciel informatique</li> </ul>

PROFESSIONNELS CONCERNÉS	TYPE DE FORMATION	NOMBRE DE PROFESSIONNELS	DURÉE (HEURES)	PRÉSENTIEL / DISTANCIEL	LIEU DE FORMATION
> Assistants familiaux	Interne	10	2	Présentiel	DÉPARTEMENT
> Assistants familiaux	Pluri-institutionnelle	15	300	Présentiel	DÉPARTEMENT
> Assistants familiaux	Interne		60	Distanciel	HORS DÉPARTEMENT
> Cadres > Travailleurs sociaux	Interne	2	3	Distanciel	DÉPARTEMENT
> Gendarmes	Interne	186	8	Présentiel	DÉPARTEMENT
> Enseignants	Pluri-institutionnelle	2	130	Présentiel	HORS DÉPARTEMENT
> Assisants Sociaux DSDEN	Interne	3	4	Présentiel	HORS DÉPARTEMENT
	Pluri-institutionnelle	10	8	Présentiel	DÉPARTEMENT
> Educateurs de jeunes enfants	Pluri-institutionnelle	2	15	Présentiel	HORS DÉPARTEMENT
> Educateurs Spécialisés > Moniteurs Educateurs > Accompagnant Educatif et Social	Interne	9	400	Distanciel	DÉPARTEMENT
	Interne		3	Distanciel	DÉPARTEMENT
	Interne		7	Présentiel	DÉPARTEMENT
> Assisants Sociaux	Interne	10	3	Distanciel	DÉPARTEMENT

# 1 - BILAN DE L'ANNÉE 2021

THÈME DES FORMATIONS	NOMBRE DE FORMATIONS RÉALISÉES	THÉMATIQUE GÉNÉRALE	INTITULÉS DES FORMATIONS	THÉMATIQUES ABORDÉES
<b>Evolution des connaissances</b>	1	Evaluation Information préoccupante	Evaluation d'un mineur à partir d'une information préoccupante	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Actualisation des connaissances</li> <li>&gt; Retours d'expériences</li> <li>&gt; Outils d'évaluation</li> <li>&gt; Création d'une culture commune entre plusieurs services</li> </ul>
	1	Prostitution des mineurs	La prostitution des mineurs	> Prostitution des mineurs
	1	Violences sexistes et sexuelles dans le sport	Conférence sur le développement des enfants	> Besoins développement
	1	Développement des enfants	Journée thématique violences sexistes et sexuelles dans le sport	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Connaître, repérer les violences</li> <li>&gt; Signaler</li> <li>&gt; Prendre en charge</li> </ul>
	1	Systémie	Systémie et travail en famille	> Mise en application de la théorie systémique par le biais d'outils (carte familiale, entretien structuré...)
	1	Gestion de crise (Education nationale)	Gestion de crise	
	1	Prévention violence	La prévention et la gestion de violences physiques et psychologiques avant le passage à l'acte	> Maladie psychiatrique et conduite à tenir
	1	Traite des êtres humains	Le fondamentaux de la traite des êtres humains	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Cadre, réseaux, concepts</li> <li>&gt; Stratégies d'accompagnement</li> <li>&gt; Infographies, vidéos, références</li> <li>&gt; Etude de cas</li> </ul>
	1	Droit des étrangers	Le droit des étrangers	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Accueil des étrangers</li> <li>&gt; Loi en matière de droit et de séjour</li> </ul>

PROFESSIONNELS CONCERNÉS	TYPE DE FORMATION	NOMBRE DE PROFESSIONNELS	DURÉE (HEURES)	PRÉSENTIEL / DISTANCIEL	LIEU DE FORMATION
> Cellule IP > ASE > Cheffes services UTAS	Interne		14	Distanciel	HORS DÉPARTEMENT
> Assistantes sociales > Juristes > Psychologues > Animateurs	Pluri-institutionnelle	20	12	Présentiel	DÉPARTEMENT
> Travailleurs sociaux	Interne		3	Distanciel	DÉPARTEMENT
> Professionnels en contact avec les jeunes	Pluri-institutionnelle	50	6	Présentiel	DÉPARTEMENT
> Educateurs Spécialisés > Moniteurs > Educateurs > Accompagnant Educatif et Social	Interne	6	21	Présentiel	HORS DÉPARTEMENT
> Assistants de service social > Chefs de service > Chefs d'établissement > Conseillers techniques service social	Pluri-institutionnelle	10	3	Présentiel	HORS DÉPARTEMENT
> IDE > EJE > Psychologues > AS > TISF > CESF > Secrétaire > CIP > Chef > Pôle enfance	Interne		18	Présentiel	DÉPARTEMENT
> Permanents LVA	Interne			Présentiel	DÉPARTEMENT
> Travailleurs sociaux	Pluri-institutionnelle		7	Distanciel	HORS DÉPARTEMENT

# 1 - BILAN DE L'ANNÉE 2021

THÈME DES FORMATIONS	NOMBRE DE FORMATIONS RÉALISÉES	THÉMATIQUE GÉNÉRALE	INTITULÉS DES FORMATIONS	THÉMATIQUES ABORDÉES
<b>Outils méthodologiques et pratiques professionnelles</b>	2	Evaluation Information préoccupante	Evaluation de la situation d'un mineur à partir d'une Information Préoccupante	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Actualisation des connaissances</li> <li>&gt; Information préoccupante</li> <li>&gt; Outils d'évaluation</li> <li>&gt; Création d'une culture commune entre plusieurs services</li> </ul>
			Evaluation de la situation d'un mineur à partir d'une Information Préoccupante	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Besoins fondamentaux de l'enfant</li> <li>&gt; Traitement d'une Information Préoccupante</li> </ul>
	2	Pratiques professionnelles	Analyse des pratiques professionnelles	> Problématique des jeunes accueillis
			Echanges de pratiques	> Au sein de la DSDEN
	3	Le métier de travailleur social en protection de l'enfance	Les entretiens du travailleur social en protection de l'enfance	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Situation d'entretien</li> <li>&gt; Technique d'entretien</li> <li>&gt; Organisation du travail</li> <li>&gt; Objectifs d'intervention</li> </ul>
			Référent de parcours	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Evolution des métiers</li> <li>&gt; Référence de parcours</li> </ul>
			Approche centrée sur la personne	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Ecoute active selon Carl Rogers</li> <li>&gt; Théorie de l'attachement dynamique d'équipe</li> </ul>
1	Activités pour les enfants	Mise en place d'un atelier terre pour les jeunes enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Ateliers de médiation auprès de jeunes enfants</li> <li>&gt; Eveil sensoriel, atelier créatif</li> </ul>	
<b>Le travail en réseau / Le Partenariat / L'Inter-Institutionnalité</b>	0			
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>			



PROFESSIONNELS CONCERNÉS	TYPE DE FORMATION	NOMBRE DE PROFESSIONNELS	DURÉE (HEURES)	PRÉSENTIEL / DISTANCIEL	LIEU DE FORMATION
> AS > Educateurs spécialisés > Chefs de services > Rédacteur	Interne	15	16	Distanciel	DÉPARTEMENT
> Chefs de services > Agents administratifs > Travailleurs sociaux	Interne	15	40	Distanciel	DÉPARTEMENT
> Permanents LVA	Interne	6	40	Présentiel	DÉPARTEMENT
> Conseillers techniques service social DSDEN	Interne	200	12	Présentiel	HORS DÉPARTEMENT
> Educateurs spécialisés > Assistants de service social	Interne	11	21	Présentiel	DÉPARTEMENT
> Educateurs spécialisés	Pluri-institutionnelle	8	21	Présentiel	DÉPARTEMENT
> Permanents LVA > Thérapeute art plastique	Interne	8	28	Présentiel	DÉPARTEMENT
> EJE	Pluri-institutionnelle	2		Présentiel	HORS DÉPARTEMENT
		<b>600</b>	<b>1205</b> 43,04 heures par formation en moyenne		

## 2 - BESOINS EN FORMATION POUR LES ANNÉES FUTURES

THÈME GÉNÉRAL	PRIORITÉ	BESOIN EN FORMATION	DÉTAIL
<b>Contexte réglementaire</b>	2	Lois sur la Protection de l'enfance	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Mise à jour du contexte juridique</li> <li>&gt; Application de la loi dans les établissements de la protection de l'enfance</li> </ul>
	2	Actualités juridiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Point sur les dernières réformes</li> </ul>
	3	Evolution de la loi sur la famille	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Autorité parentale</li> <li>&gt; Obligation de reconnaissance anticipée</li> <li>&gt; Droits parentaux dans le mariage et hors mariage</li> </ul>
	3	Consultation des dossiers Mise à jour	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Complément d'information et mise à jour</li> </ul>
	3	Rédaction des documents légaux pour les professionnels de santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Cadre légal de la rédaction des certificats pour la gendarmerie, les services sociaux, le tribunal</li> <li>&gt; Signalement</li> <li>&gt; Formulaire de demande d'hospitalisation spécifique</li> </ul>
<b>Dispositifs spécifiques ciblés</b>	3	La Prostitution des Mineurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Comment les repérer ?</li> <li>&gt; Quel accompagnement ?</li> <li>&gt; Quels dispositifs existants pour extraire les enfants de ce milieu ?</li> </ul>
<b>Evolution des connaissances</b>	2	Mise à jour des connaissances	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Il pourrait être intéressant que l'ODPE puisse proposer régulièrement une mise à jour des connaissances juridiques mais également dans les aspects psycho-sociaux</li> </ul>
	2	Psychologie de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Troubles du comportement de l'enfant</li> </ul>
	2	Troubles psychiques des parents	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Comprendre et connaître le trouble pour faciliter la communication</li> <li>&gt; Quel accompagnement pour les enfants dont les parents souffrent de troubles psy ?</li> </ul>
	2	Autodétermination	
	2	Evaluation des enfants en danger	
	3	Théorie des traumatismes complexes	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Approfondissement des informations transmises lors de la conférence de l'ODPE23</li> <li>&gt; Méthodologie pour définir et évaluer les besoins de l'enfant</li> </ul>

- 3 niveaux de priorités étaient proposés :
- Priorité 1 : A réaliser dans les 6 mois
  - Priorité 2 : A réaliser dans les 6 à 12 mois
  - Priorité 3 : A réaliser dans plus d'un an

NOMBRE DE DEMANDES	PERSONNELS CONCERNÉS	NOMBRE DE PROFESSIONNELS CONCERNÉS	MODALITÉ D'ORGANISATION	
			INTERNE / PLURINSTITUTIONNEL	PRÉSENTIEL / DISTANCIEL
5	> Travailleurs sociaux	15	Pluri-institutionnelle	Présentiel
1	> Avocats > Magistrats > Travailleurs sociaux		Pluri-institutionnelle	Présentiel
1	> Personnel en EAJE	9	Pluri-institutionnelle	Présentiel
1	> Personnel administratif > Travailleurs sociaux	20	Interne	Présentiel
1	> Médecins	9	Pluri-institutionnelle	Distanciel
1	> Travailleurs sociaux		Interne (CD23)	Présentiel
1			Pluri-institutionnelle	Présentiel
1	> Assistants familiaux		Pluri-institutionnelle	Présentiel
1	> Travailleurs sociaux		Interne (CD23)	Présentiel
1	-	15	Pluri-institutionnelle	Présentiel
1	-		Pluri-institutionnelle	Présentiel
1	> Equipe éducative LVA	5	Pluri-institutionnelle	Présentiel

## 2 - BESOINS EN FORMATION POUR LES ANNÉES FUTURES

THÈME GÉNÉRAL	PRIORITÉ	BESOIN EN FORMATION	DÉTAIL
<b>Outils méthodologiques et pratiques professionnelles</b>	2	Les écrits professionnels en Protection de l'Enfance	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Quels sont les attendus des écrits ?</li> <li>&gt; Quels éléments ?</li> <li>&gt; Comment rester neutre et objectif ?</li> <li>&gt; Quel but ?</li> </ul>
	2	Gestion des difficultés des jeunes accueillis	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Gérer les violences verbales : attitude violente, désinvolte des adolescents</li> <li>&gt; Aider les jeunes en malêtre avec une meilleure approche des besoins</li> <li>&gt; Anticipation des fugues</li> </ul>
	2	Prise en charge des enfants co-victimes de violences conjugales	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Repérer, adapter les interventions et la prise en charge à la spécificité des violences conjugales</li> <li>&gt; Accompagner les victimes dans la protection de leurs enfants</li> <li>&gt; Ecouter et prendre en charge les enfants</li> </ul>
	2	Accompagner un enfant placé en EAJE	> Lien avec l'assistant familial et l'histoire de l'enfant pour garantir la sécurité affective tout en respectant le secret professionnel
	2	Repérage de difficultés de développement en EAJE	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Comment signaler et orienter rapidement un enfant pour lequel des difficultés psycho-motrices ont été repérées ?</li> <li>&gt; Comment favoriser la prévention précoce au signalement ?</li> <li>&gt; Comment connaître les professionnels de son secteur et échanger des informations ?</li> </ul>
	2	Les jeunes et le numérique	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Protection des adolescents face aux réseaux sociaux, internet</li> <li>&gt; Gérer et apprendre aux enfants</li> </ul>
	2	Accueil d'enfant avec des troubles du comportement	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Autisme</li> <li>&gt; Trouble de déficit de l'attention/hyperactivité</li> </ul>
	3	Droits des étrangers MNA	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; L'accès au droit de séjour pour les MNA</li> <li>&gt; Accompagnement de l'enfant pupille dans et vers son projet de vie</li> </ul>
	3	Urgence alimentaire et aides financières	
<b>Travail en réseau / Partenariat</b>	1	Annuaire protection de l'enfance	> Annuaire des réseaux présents et actifs sur le territoire et qui concernent la protection de l'enfance
	2	RFA Besoins fondamentaux	> Souhait d'intégrer ce groupe
	2	Travailler les liens interservices	> Au sein du CD23 (UTAS, Cellule IP, ASE)
	3	Connaissance du maillage institutionnel	> Identification les différents acteurs pour accompagner les structures dans les situations délicates

- 3 niveaux de priorités étaient proposés :
- Priorité 1 : A réaliser dans les 6 mois
  - Priorité 2 : A réaliser dans les 6 à 12 mois
  - Priorité 3 : A réaliser dans plus d'un an

NOMBRE DE DEMANDES	PERSONNELS CONCERNÉS	NOMBRE DE PROFESSIONNELS CONCERNÉS	MODALITÉ D'ORGANISATION	
			INTERNE / PLURINSTITUTIONNEL	PRÉSENTIEL / DISTANCIEL
3	> Travailleurs sociaux		Interne (CD23)	Présentiel
3	> Assistants familiaux		Interne (CD23)	Présentiel
1				
1	> Personnel EAJE		Pluri-institutionnelle	Présentiel
1	> Personnel EAJE		Pluri-institutionnelle	Présentiel
2	> Assistants familiaux		Interne (CD23)	Présentiel
2	> Assistants familiaux		Interne (CD23)	Distanciel
1	> Travailleurs sociaux > Psychologues		Pluri-institutionnelle	Distanciel
1			Pluri-institutionnelle	Distanciel
1				
2	> LVA			
1	> Travailleurs sociaux > Cadres		Interne (CD23)	Présentiel
1	> Personnel EAJE		Pluri-institutionnelle	Distanciel

# VII.

THÉMATIQUES  
ÉTUDIÉES en 2022  
par l'OdPe 23

## 1 - LA CRÉATION D'UN COMITÉ DE JEUNES EN PROTECTION DE L'ENFANCE

Le rapport 2021 de l'ODPE présentait les premiers résultats du travail réalisé par le groupe de travail dédié à la création d'un comité d'usagers. Ce groupe de travail avait pour mission de proposer des modalités de fonctionnement et de mise en œuvre d'un comité d'usagers.

Le premier projet présenté a évolué au fur et à mesure de concertations, des échanges avec d'autres départements ayant déjà mis en œuvre un comité de jeunes.

Les élus du Conseil départemental ont décidé de créer un comité de jeunes en protection de l'enfance de façon expérimentale selon la définition suivante :

16 jeunes de 9 à 21 ans confiés par mesure judiciaire à l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil départemental de la Creuse y compris les jeunes sous contrat Jeunes Majeurs ayant bénéficié d'une mesure judiciaire et répartis comme suit :

- 2 jeunes du CDEF
- 2 jeunes en Maison d'Enfant à Caractère Social
- 2 jeunes en Lieux de Vie et d'Accueil
- 6 jeunes en famille d'accueil
- 2 Mineurs Non Accompagnés
- 2 Contrats Jeunes Majeurs.

Les objectifs du comité de jeunes sont de :

- Recueillir la parole des jeunes bénéficiant ou ayant bénéficié de mesures de l'Aide Sociale à l'Enfance
- Appréhender leurs problématiques
- Permettre aux jeunes de devenir acteurs de leurs situations, de leurs droits
- Faire remonter les questions des jeunes sur le fonctionnement de leur situation
- Améliorer la prise en charge et le vécu des enfants en protection de l'enfance

Les modalités de fonctionnement proposées sont :

- Un choix des membres par cooptation après un appel à candidature auprès des jeunes
- Une expérimentation d'un an sur un groupe de jeunes bénéficiant de mesures judiciaires. Un bilan sera réalisé à l'issue de la première année.
- 5 réunions par an, les mercredis ou les samedis en présence des jeunes avec la possibilité d'organiser une fois par an une visite ludique dans le département pour remercier les jeunes pour leur implication.
- Un choix du thème de travail de l'année par les jeunes
- Deux animateurs extérieurs à la Protection de l'Enfance pour permettre une parole libérée des jeunes. Les animateurs sont choisis par le groupe de travail en lien avec les enjeux du groupe et du partenariat proposé par les animateurs ou leur représentant.
- Les animateurs auront la charge de faire vivre et d'animer le groupe des jeunes en respectant la commande formulée par l'Aide Sociale à l'Enfance, de poser le cadre et le fonctionnement de groupe, d'écrire le compte-rendu de chaque réunion en respectant la parole des jeunes, d'assurer la liaison entre le comité de jeunes et l'Aide Sociale à l'Enfance.
- Des rencontres entre le comité des jeunes et le groupe de travail du comité d'usagers pourront être organisées afin de faire le point sur l'évolution du travail et permettre d'échanger sur les propositions des jeunes.

- Le Règlement de fonctionnement et/ou charte d'engagement sera rédigé par les jeunes sous la direction des animateurs.
- Le travail du comité de jeunes sera présenté à la conférence annuelle de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance et dans son rapport annuel.
- Un représentant du comité de jeunes pourra intégrer le comité stratégique de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance.
- Des outils de communication, flyers et vidéo, seront proposés pour promouvoir ce projet et le présenter aux jeunes et aux différents lieux d'hébergement.

la CREUSE  
e Département

**REJOINS  
LE COMITÉ  
DES  
JEUNES**

Tu as entre 9 et 21 ans et tu veux prendre la parole ?

**OdPe**<sup>23</sup>  
Observatoire départemental  
de la Protection de l'Enfance de la Creuse

**1. CRÉER**  
TU VAS POUVOIR DONNER  
TON AVIS SUR LA PROTECTION  
DE L'ENFANCE, RÉFLÉCHIR  
À SON ÉVOLUTION AFIN D'AIDER  
AU MIEUX LES JEUNES.  
ON ATTEND TES PROPOSITIONS !

**2. PROTÉGER**  
L'OBJECTIF EST D'AMÉLIORER  
LA PRISE EN CHARGE  
ET LE VÉCU DES ENFANTS.  
ET POUR ÇA,  
ON A BESOIN DE TOI !

**3. RENCONTRER**  
TU VAS POUVOIR ÉCHANGER,  
T'EXPRIMER AVEC D'AUTRES JEUNES  
SUR TES RELATIONS, SUR TA FAMILLE,  
TES LOISIRS, TES ÉTUDES...  
LA PAROLE EST LIBRE,  
PROFITE !

**4. ACCOMPAGNER**  
NE T'INQUIÈTE PAS,  
TU VAS ÊTRE ACCOMPAGNÉ  
PAR DES ANIMATEURS POUR FAIRE  
AVANCER ET ÉVOLUER  
LES PROJETS QUE VOUS AUREZ  
CHOISIS ENSEMBLE.

Pour t'inscrire, envoie un mail à  
[comite-des-jeunes@creuse.fr](mailto:comite-des-jeunes@creuse.fr)  
+ d'infos sur :  
[www.creuse.fr/Observatoire-departemental-de-la-protection-de-l-enfance](http://www.creuse.fr/Observatoire-departemental-de-la-protection-de-l-enfance)

**OdPe**<sup>23</sup>  
Observatoire départemental  
de la Protection de l'Enfance de la Creuse

Service Communication 0231 - Ne pas jeter sur la voie publique

## 2 - RENFORCEMENT DU RÔLE DE L'ODPE EN TANT QU'OUTIL AU SERVICE DES PROFESSIONNELS ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Le travail statistique mené pendant l'année 2022 a conforté et approfondi certaines données internes au Conseil départemental. L'enjeu des prochaines années pour l'Observatoire est de disposer de données plus précises qui permettront de réfléchir conjointement à des actions de prévention ou à des actions correctives sur des actions déjà engagées afin d'améliorer la prise en charge actuelle des jeunes dans le département.

L'organisation de deux conférences sur deux thématiques différentes a permis aux professionnels du département de se poser une journée pour réfléchir conjointement sur des thèmes d'actualité dans leur pratique professionnelle.

Les deux conférences avaient pour sujet :

- Comment créer une culture commune à l'ensemble des professionnels sur la thématique des besoins fondamentaux des enfants ?
- Les vulnérabilités des jeunes en protection de l'enfance : le numérique, les addictions et la prostitution ?





# PERSPECTIVES de l'OdPe 23 pour l'ANNÉE 2023

Après deux années de démarrage, l'ODPE doit désormais choisir une stratégie de fonctionnement et développer un plan d'actions à long terme en choisissant des actions ciblées et adaptées au département et aux professionnels de la Protection de l'Enfance y intervenant.

L'année 2023 sera consacrée à l'élaboration de ce plan d'actions avec comme lignes directrices les enjeux suivants :

- Quelles actions sont prioritaires pour le département de la Creuse en termes de Protection de l'Enfance ?
- Quelles études sont à mener pour quelles données et pour quels enjeux ? Des partenariats pourraient être envisagés avec des chercheurs universitaires afin d'engager des travaux de recherches.
- L'ODPE est un espace de réflexion, de rencontres, d'échanges, de création d'outils à destination des professionnels et des politiques départementales.
- L'information doit être accessible et diffusée facilement auprès de tous les partenaires.



OdPe<sup>23</sup>

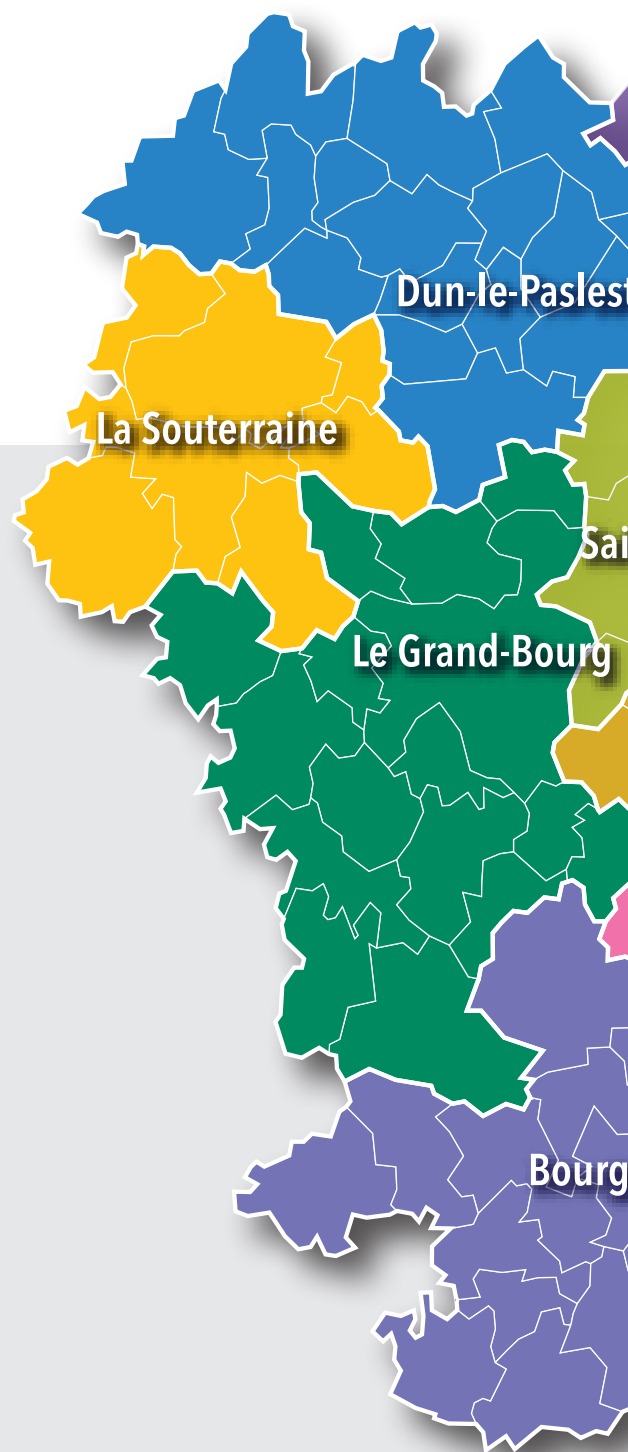
Observatoire départemental  
de la Protection de l'Enfance de la Creuse

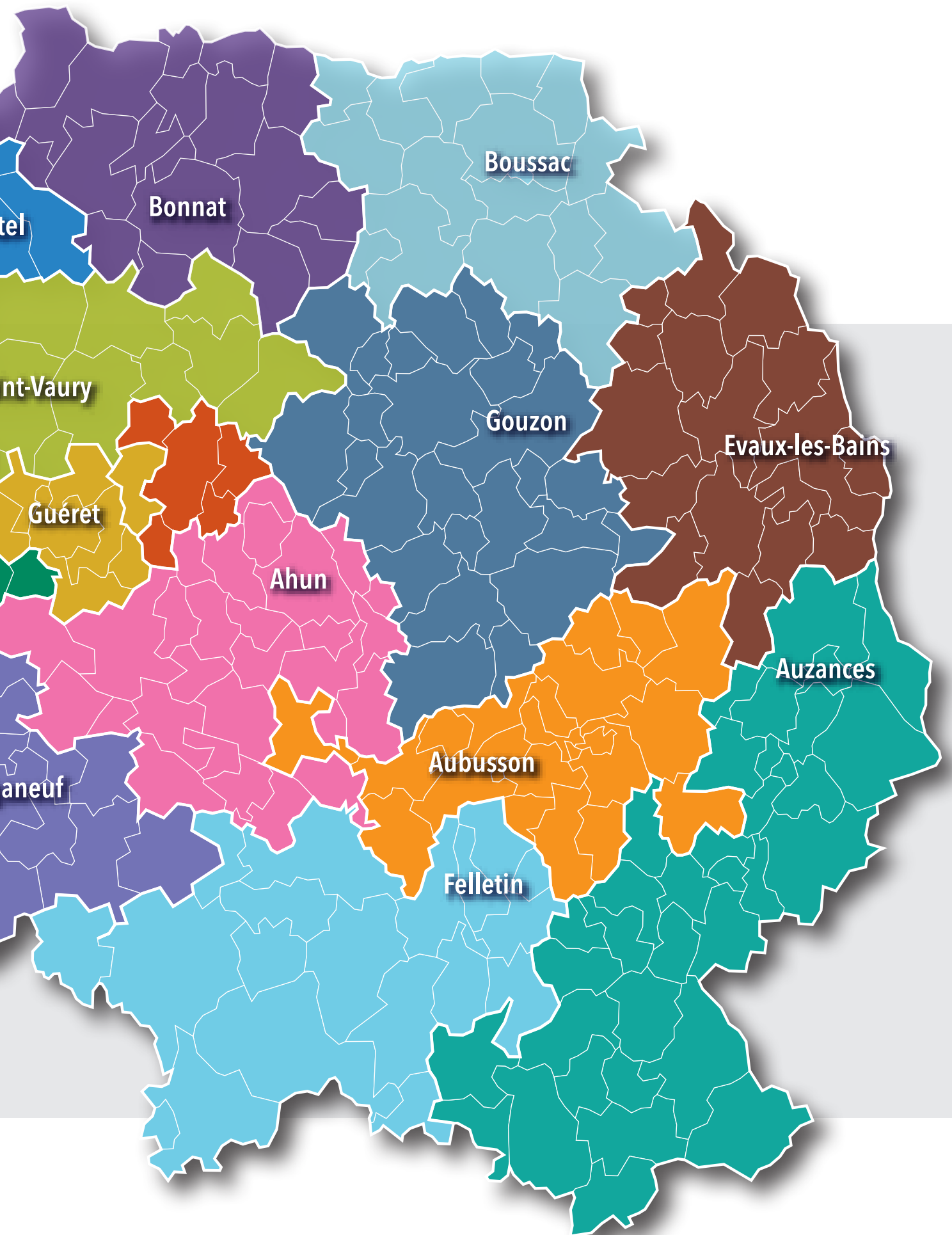


# ANNEXES

# CANTONS DE LA CREUSE

-  Canton d'AHUN
-  Canton d'AUBUSSON
-  Canton d'AUZANCES
-  Canton de BONNAT
-  Canton de BOURGANEUF
-  Canton de BOUSSAC
-  Canton de DUN-LE-PALESTEL
-  Canton d'ÉVAUX-LES-BAINS
-  Canton de FELLETIN
-  Canton de GOUZON
-  Canton de GRAND-BOURG
-  Canton de GUÉRET 1 / Canton de GUÉRET 2
-  Canton de SAINT-VAURY
-  Canton de LA SOUTERRAINE





# DÉTAIL DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2021 DANS LE CADRE D

## AXE 1 - COOPÉRER ENSEMBLE POUR LES ENFANTS

Numéro de l'action	Titre de l'action	Rôles	Mise en œuvre	Date de mise en œuvre souhaitée	Schéma voté										Evaluation de la fiche action 2021									
					Actions à réaliser	Action engagée	Détail	Réalisée	Date de mise en œuvre	Raisons de non mise en œuvre de la fiche action	Objectifs stratégiques de la fiche action	Objectifs opérationnels	Fiches de suivi des actions	Critères d'évaluation définis et complétés par le CPEU du 06/07/2021	Périodicité d'évaluation	Critère 1		Critère 2		Critère 3		Critère 4		Total
																Initial	Réalisation	Initial	Réalisation	Initial	Réalisation	Initial	Réalisation	
1	Créer un observatoire départemental de la Protection de l'Enfance	CD23 : Responsable ODPE	CD23 : - DEJ - Direction de la communication - JUSNI - DRH / service formation	2021	Création de l'ODPE	Oui	Création des différents outils (1er trimestre 2021)	Oui	Vote de la Commission Permanente le 26/03/2021	Non concerné		1- Assurer une coordination de l'action départementale en protection de l'enfance et de la politique Enfance-Famille plus généralement 2- Favoriser la représentation des acteurs institutionnels et associatifs mettant en œuvre ou concourant à la politique de protection en faveur de l'enfance dans le département. 2- Améliorer l'efficacité et l'efficience du dispositif départemental de protection de l'enfance. 2- Enrichir et approfondir la connaissance de problématiques liées à la protection de l'enfance - Eclairer et orienter les professionnels de la protection de l'enfance - Inclure les initiatives novatrices et industrielles de changements positifs - Développer une politique de communication	2-1	annuelle	Nombre de réunions	6	Taux de participation	79,02 %	Nombre d'évaluations réalisées	30				
					Création d'un comité d'usagers au sein des services départementaux	Oui	Groupe de travail ODPE dédié à la création d'un comité d'usagers	Oui	vote de la Commission Permanente le 20/09/2022															
					Création d'une page dédiée à l'ODPE sur le site internet du CD23	Oui	demande formulée auprès du service communication le 08/06/2021	Oui	6/8/21															
2	Elaborer le Plan Départemental de contrôle des ESMS en protection de l'enfance	CD23 : responsable ESMS ASE	CD23 : -DEJ -DRH	2021	Elaboration du plan de contrôle annuel	Oui	travail partenarial DEJ/ASE/CAF du PCS Arrêté d'habilitation des agents signés en avril 2021 prestation de serment réalisées au tribunal le 08/06/21	Oui	8-juin-21	Non concerné		1- Répondre à la demande du gouvernement en garantissant le contrôle et le suivi des ESMS en protection de l'enfance 1- Création d'un poste de cadre ASE afin d'assurer l'élaboration du plan de contrôle et le suivi des ESMS en protection de l'enfance - Elaboration d'une grille de contrôle - Rédaction des compte-rendu des visites dans les établissements - Suivi du contrôle - Soutien aux ESMS - Gestion du suivi des remontées des incidents graves dans les ESMS	2-2	annuelle	Nombre d'analyses des CR	10								
					Création de la grille d'évaluation des ESMS	Oui	fév-21	Oui	mars-21															
					Création d'un outil de suivi des ESMS	Oui	tableau de suivi réalisé dans un dossier	Oui	01/02/2021 (tableau transmis aux services de l'Etat en mai 2021)															
3	Mise en œuvre de la CDIP FICHE SUPPLÉMENTAIRE À L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE du 10/02/2023	CD23 : CDS ASE	CD23 : -DEJ / ASE	2021	Création d'un groupe de travail pluridisciplinaire					Fiche supprimée		1- Disposer de références partagées permettant d'harmoniser et de fiabiliser les résultats d'évaluation des situations 1- Elaborer un référentiel de qualification des IP 2- Apporter un regard pluri disciplinaire suite au rapport d'évaluation IP permettant de proposer des réponses de protection adaptées en tenant compte de l'environnement familial de l'enfant	2-2	annuelle	Règlement de fonctionnement		Nombre d'IP		Taux d'accusés de réception à chaque IP		Taux de retour aux personnes ayant rédigé l'IP		Nombre de professionnels formés	
					Elaboration d'un référentiel de qualification des IP																			
					Rédaction du règlement de fonctionnement de la CDIP																			
4	Identifier toutes les actions et compétences possibles par territoire (soutien à la parentalité) Lien avec la Conférence nationale des services aux familles de la CAF Lien avec fiche 4-9	CD23 : Responsable ODPE	CD23 : PCS	2021	Créer un répertoire de tous les acteurs intervenant en faveur des familles et des enfants	Oui	Début de création du répertoire avril 2021 Contact CAF			Fiche mise en attente de la mise en place de la Conférence nationale des services aux familles de la CAF		1- Sécuriser le parcours de l'enfant 2- Sortir des logiques de dispositif au profit d'une logique de parcours 3- Mutuer le territoire en réponse de proximité	2-3	annuelle										
					Créer des événements	Non																		
					Mettre en place des outils de communication	Non																		
					Créer des enquêtes de satisfaction	Non																		
5	Créer une culture commune des professionnels	CD23 : Directrice EJF	DDCSPP	2022	Identification des partenaires du réseau sur la protection de l'enfance	Oui	Rencontre le 29/04/2021 avec la CAUPE (PEP23) et AECJ pour mise en place de recherche formation sur les besoins fondamentaux de l'enfant	Oui	08/07/2021 installation ODPE	Non concerné		1- Eviter les ruptures dans les accompagnements 2- Renforcer la prévention et la mobilisation des dispositifs de prévention 3- Mobiliser les coopérations au service de la prévention	4-9	annuelle	Nombre de rencontres annuelles	0	Nombre de participants aux formations	2	Nombre de groupes de pratiques professionnelles	3				
					Mise en place du plan de formation sur la protection de l'enfance	Oui	Présentation aux professionnels des lois de 2007 et 2016 sur la Protection de l'Enfance et sur les procédures internes Bilan des besoins en formation Lancement de la recherche formation Action sur les besoins fondamentaux le 04/05/2022	Oui	17/12/2021 1er rapport de PDDPE 23															
					Mise en œuvre de la première rencontre annuelle sur la protection de l'enfance	Oui	20/01/2022 conférence ODPE Conférence reportée au 04/05/2022 (contexte sanitaire)	Oui	5/4/22															
					Constitution du groupe de pratiques professionnelles sur la protection de l'enfance	Oui	groupes de travail	Oui	9/20/21															

● objectif non atteint ● objectif atteint

# LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE PROTECTION DE L'ENFANCE

Critère 5	Evaluation 2022					Evaluation 2023					Evaluation 2024					Evaluation 2025										
	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Critère 4	Critère 5	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Critère 4	Critère 5	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Critère 4	Critère 5	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Critère 4	Critère 5						
Indicateur	Intitulé	Réalisation	Intitulé	Réalisation	Intitulé	Réalisation	Intitulé	Réalisation	Intitulé	Réalisation	Intitulé	Réalisation	Intitulé	Réalisation	Intitulé	Réalisation	Intitulé	Réalisation	Intitulé	Réalisation	Intitulé	Réalisation				
	Nombre de réunions	12	Taux de participation	50,04 %	Nombre d'évaluations réalisées	29	Fréquentation site internet	0	Nombre de réunions	4	Taux de participation	0	Nombre d'évaluations réalisées	0	Nombre de réunions	0	Taux de participation	0	Nombre d'évaluations réalisées	0	Nombre de réunions	0	Taux de participation	0	Nombre d'évaluations réalisées	0
	Nombre d'analyses CR	6							Nombre d'analyses CR	0					Nombre d'analyses CR	0					Nombre d'analyses CR	0				
	Règlement de fonctionnement	Nombre d'IP	Taux d'accusé de réception à chaque IP	Taux de retour aux personnes ayant rédigé l'IP	Nombre de professionnels formés	Règlement de fonctionnement	Nombre d'IP	Taux d'accusé de réception à chaque IP	Taux de retour aux personnes ayant rédigé l'IP	Nombre de professionnels formés	Règlement de fonctionnement	Nombre d'IP	Taux d'accusé de réception à chaque IP	Taux de retour aux personnes ayant rédigé l'IP	Nombre de professionnels formés	Règlement de fonctionnement	Nombre d'IP	Taux d'accusé de réception à chaque IP	Taux de retour aux personnes ayant rédigé l'IP	Nombre de professionnels formés	Règlement de fonctionnement	Nombre d'IP	Taux d'accusé de réception à chaque IP	Taux de retour aux personnes ayant rédigé l'IP	Nombre de professionnels formés	
	Participations aux rencontres annuelles	0	Satisfaction sur l'outil partagé (80% minimum?)	0,00 %	Satisfaction sur les rencontres annuelles (80% minimum?)	0,00 %	Participations aux rencontres annuelles	0	Satisfaction sur l'outil partagé (80% minimum?)	0,00 %	Satisfaction sur les rencontres annuelles (80% minimum?)	0,00 %	Participations aux rencontres annuelles	0	Satisfaction sur l'outil partagé (80% minimum?)	0,00 %	Satisfaction sur les rencontres annuelles (80% minimum?)	0,00 %	Participations aux rencontres annuelles	0	Satisfaction sur l'outil partagé (80% minimum?)	0,00 %	Satisfaction sur les rencontres annuelles (80% minimum?)	0,00 %	Participations aux rencontres annuelles	0
	Nombre de rencontres annuelles	2	Nombre de participants aux formations	17	Nombre de groupes de pratiques professionnelles	4	Nombre de rencontres annuelles	0	Nombre de participants aux formations	0	Nombre de groupes de pratiques professionnelles	2	Nombre de rencontres annuelles	0	Nombre de participants aux formations	0	Nombre de groupes de pratiques professionnelles	0	Nombre de rencontres annuelles	0	Nombre de participants aux formations	0	Nombre de groupes de pratiques professionnelles	0	Nombre de rencontres annuelles	0

# AXE 2 - RENFORCER LA PRÉVENTION

Numéro fiche action	Intitulé fiche action	Pilotes	Mise en œuvre	Date de mise en œuvre souhaitée	Schéma voté							Raisons de non mise en œuvre de la fiche action	Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Liens avec autres fiches du schéma	Critères d'évaluation définis et complétés par le copilote 06/07/2021	Périodicité évaluation	Evaluation 2021							
					Actions à réaliser	Action engagée	Détail	Réalisation	Date de mise en œuvre	Critère 1								Critère 2		Critère 3		Critère 4			
										Entière	Partielle							Entière	Partielle	Entière	Partielle	Entière	Partielle		
1	Création d'un réseau prévention = ODPE	CD23 : Directrice EEI + Responsable ASMS ARS	ODPE	2022	Etat des lieux des partenaires intervenant dans le cadre de la prévention avec création d'un outil de partage de l'information	Oui	Mise e place de l'ODPE	Oui	08/07/2021 installation ODPE	Non concerné	1- Développer les coopérations sur le registre préventif 2- Mailler le territoire en réponse de proximité	1- Développer les réseaux de partenaires au profit d'un projet et un parcours 2- Permettre la mobilisation de tous les leviers ressources pour une situation 3- Permettre la connaissance de toutes les compétences et leur mobilisation	1-1	1- Rapport d'activités du comité de suivi de cette activité (1 rapport par an) 2- Enquête de satisfaction (50% minimum de satisfaction)	annuelle										
Mise en place de workshop pour les partenaires de la prévention	Oui	conférence annuelle ODPE	Oui	5/4/22																					
Mise en place de webinar pour permettre aux partenaires de la prévention de travailler ensemble sur des questions communes	Oui	création d'une page internet ODPE et développement d'un espace dédié aux professionnels pour échanger sur différentes thématiques	Oui	7/8/21																					
Création du comité de suivi pour évaluer cette action	Oui	création d'un groupe de travail veille juridique qui s'assurera du suivi de ces questions	Oui	5/19/22																					
				Création d'un questionnaire de satisfaction	Oui	questionnaires satisfaction conférence annuelle + questionnaire satisfaction outils internet	Oui	5/4/23																	
2	Développer des coordinations locales	CD23 : Directrice ASP + 1 CDS UTAS	UTAS	2021	Création de commissions locales multi partenariales avec règlement de fonctionnement	Oui	CED	Oui		Non concerné	1- Eviter les placements et mesures judiciaires des enfants 2- Renforcer la prévention et la mobilisation des dispositifs de prévention	1- Développer les réseaux de partenaires au profit d'une vision commune d'un projet 2- Permettre la mobilisation de tous les leviers ressources pour une situation 3- Permettre des échanges fluides entre professionnels	1-3	1- Nombre de rencontres sur situations individuelles / UTAS (an) 2- Nombre IP et suites (projets mis en œuvre) Indicateurs mis en attente de l'avancée de la fiche action	annuelle										
Mise en place d'outils communs à l'ensemble des professionnels pour permettre un même traitement des informations préoccupantes (référentiel IP)	Non	travail autour du référentiel de la HAS	Non																						
3	Définir un accompagnement des familles basé sur les besoins fondamentaux	CD23 : CDS ASE + Directrice ASP	PEP 23	2022	Benchmarks auprès d'autres départements qui ont instaurés des pratiques d'accompagnement des familles sur les besoins fondamentaux	Non		Non		Non concerné	1- Eviter les placements et mesures judiciaires des enfants 2- Aider les parents à agir et construire un projet avec eux	1- Développer les réseaux de partenaires au profit d'un projet et un parcours 2- Permettre la mobilisation de tous les leviers ressources pour une situation 3- Mise en place de la loi de 2016	1-4 3-2 4-9	1- Nombre de formations tournées vers cette approche 1 par an minimum (validé 06/07/2023) 2- Nombre de professionnels sensibilisés, formés 150 au minimum par an (validé 06/07/2023) 3- Nombre d'actions tournées vers cette approche 1 au minimum par an (validé 06/07/2023) 4- Nombre IP à 2 ans après ces actions (-10%) 5- Nombre de signalements à 2 ans après ces actions (-10%)	annuelle										
Mettre en place un réseau de partenaires travaillant sur l'accompagnement des familles	Oui	► Invitation à la conférence ODPE du 04/05/2022	Oui	5/4/22																					
Plan d'action de déploiement de l'action "accompagnement des familles sur les besoins fondamentaux"	Non		Non																						
Création d'outils professionnels sur les besoins fondamentaux et l'accompagnement des familles	Oui	Mise en place du copil pour la RFA sur les besoins fondamentaux	Oui	programmation de conférences RFA à partir																					
				Mise en place d'un plan de formation sur les besoins fondamentaux et l'accompagnement des familles	Oui	► Intervention du Docteur Martin Blachais devant agents de l'ASE et de la PJJ le 15/06/2021 ► travail du groupe formation de PODPE 23 avec le lancement de la RFA sur les besoins fondamentaux lors de la conférence annuelle de PODPE le 04/05/2022 ► Mise en place de réunions thématiques avec le Pôle Enfance en 2021	Oui	1er rapport ODPE décembre 2021																	
				Mise en place de rencontres parents professionnels (ex: café-parents)	Non																				
4	Développer le parainage	CD23 : CDS ASE UDAF	CD23 : DEFI	2023	Définition du dispositif juridique et financier pour l'action de parainage (permettre aux familles de trouver un relais auprès de familles marraines)	Oui	travail en lien avec l'UDAF	Oui	2022	Non concerné	1- Renforcer la prévention auprès des enfants et des familles 2- Eviter des mesures judiciaires	1- Développer des solutions souples et adaptées selon les besoins fondamentaux de l'enfant 2- Renforcer la parentalité 3- Agir au domicile des parents, avec eux	1- Communications (2 actions (an au minimum) 2- Nombre de familles marraines (2 familles minimum)	annuelle											
Mise en œuvre du dispositif parainage pour les familles	Oui		Oui	2022																					
Création de l'outil de communication à destination des familles	Oui		Oui	2022																					
5	Créer une maison des parents enfants	CD23 : Directrice ASP CAF	A mener en même temps que les actions relatives au développement d'une culture commune	2023	Recherches préalables à la création d'une maison parents enfants : projets identiques, étude	Non				Échéance 2023	1- Renforcer la prévention auprès des enfants et des familles 2- Eviter des mesures judiciaires 3- Renforcer la parentalité	1- Développer des solutions souples et adaptées selon les besoins fondamentaux de l'enfant 2- Structurer la complémentarité des acteurs en des lieux communs 3- Viser l'adhésion des parents	1- Projet défini et financé 2- Nombre d'accueils et d'animations (rapport d'activités) en fonction de la réalisation du projet	annuelle											
Financements arrêtés pour la création d'une maison parents enfants	Non																								
Mise en place d'un numéro de téléphone unique préalable à l'ouverture de la maison parents enfants pour informer les usagers	Non																								
Ouverture de la maison parents enfants	Non																								
6	Faciliter l'accès aux soins par la mobilité	CD23 : Direction de l'Insertion et du Logement ARS	CD23 : PCS ALEFPA	2022	Création d'un groupement pour mettre en œuvre une solution de transport pour conduire les enfants vers leurs rdv médicaux	Non				PROPOSITION DE SUPPRIMER LE FICHE PAR COMITE STRATEGIQUE LE 06/07/2023	1- Renforcer la prévention auprès des enfants et des familles 2- Eviter des mesures judiciaires	1- Développer des solutions souples et adaptées selon les besoins fondamentaux de l'enfant 2- Permettre l'accès aux soins aux enfants 3- Permettre les déplacements pour des rdv médicaux	1- Nombre d'enfants véhiculés (indicateur mis en attente de l'avancée de la fiche en lien avec l'ARS et l'Hôpital) 2- Rapport d'activités du groupement (réalisation du rapport)	annuelle											
Mise en œuvre opérationnelle du projet de transport des enfants pour leur rdv médicaux	Non																								
7	Développer le champ d'intervention des TISF	CD23 : CDS ASE + CDS UTAS	Participation TISF à leur fiche de poste Validation et présentation aux UTAS Information	2022	Identification de l'ensemble des situations en terme de prévention/anticipation de mesures judiciaires relatives au développement du champ	Oui	mise en lien avec la stratégie prévention protection			Pas de temps dédié pour lancer le groupe de travail	1- Renforcer la prévention auprès des enfants et des familles 2- Eviter des mesures judiciaires	1- Développer des solutions souples et adaptées selon les besoins fondamentaux de l'enfant 2- Décisionner les services et les réponses en créant un réseau de proximité qui agit ensemble 3- Mobiliser les réponses participant à une confiance	1- Rapport d'activités du service sur les interventions TISF (nombre d'interventions minimum à définir) 2- Evaluation du nombre de placements évités par leurs interventions et aide au retour à domicile (% minimum à définir) Indicateurs mis en attente de l'avancée de la fiche action	annuelle											
Validation nouvelle fiche de poste TISF	Non																								
Création de supports de travail à destination des TISF	Oui	formation Pangeot septembre 2023	Oui																						
Création d'une association des TISF	Non																								
				Recrutement de nouveaux TISF	Oui	recrutement TISF ASE avril 2023																			
8	Reconnaitre des accueils séquentiels préventifs	CD23 : Responsable du réseau des Assistants Familiaux + Responsable Office de service	CD23 : PCS MDA et associations Familiaux + Centres sociaux	2021	Identification des places et lieux sur le département	Non				Pas de lieu d'accueil sur le territoire adapté au projet pour le moment.	1- Renforcer la prévention auprès des enfants et des familles 2- Eviter des mesures judiciaires	1- Développer des solutions souples et adaptées selon les besoins fondamentaux de l'enfant à chaque étape et prévention 2- Renforcer la parentalité en permettant aux parents de se saisir des solutions existantes 3- Agir au domicile des parents, avec eux	1- Nombre d'accueils provisoires et en journée réalisés sans mesure 2- Délais des prises de décision (7 jours maximum) 3- Enquête satisfaction parents (50% de satisfaction minimum)	annuelle											
Mise en œuvre opérationnelle (avec un mode de fonctionnement validé et commun)	Non																								
Communication auprès des parents du dispositif accueil séquentiel préventif	Non																								
Création d'une enquête de satisfaction suite à l'utilisation du dispositif	Non																								

● objectif non atteint ● objectif atteint





# AXE 3 - ACCUEILLIR ET PROTÉGER L'ENFANT

Numéro fiche action	Intitulé fiche action	Pilotes	Mise en oeuvre	Date de mise en oeuvre souhaitée	Schéma voté					Raisons de non mise en oeuvre de la fiche action	Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Liens avec autres fiches du schéma	Critères d'évaluation définis et complétés par le copil du 8/07/2021	Périodicité évaluation
					Actions à réaliser	Action engagée	Détail	Réalisation	Date de mise en oeuvre						
1	Créer les outils relatifs à l'accueil de l'enfant	CD23 : responsable SAAF Association d'usager (co-pilote)	CD23 : CDS ASE ODPE	2021	Création d'un groupe de travail avec des enfants pour le suivi du schéma ou pour de la concertation sur des projets de service	Oui	Réflexion sur la création d'un comité d'usagers dans le cadre de l'ODPE 23	Oui	9/2021	Le comité des jeunes envisage de travailler sur cet outil en 2023 (action mise en attente de l'avis du comité des jeunes)	1- Sécuriser le parcours de l'enfant 2- Rendre l'enfant sujet et non objet de son projet 3- Garantir les droits de l'enfant	1- Développer l'écoute de l'enfant et le recueil de sa parole à chaque étape 2- L'accompagner à être acteur de son parcours 3- Respecter ses droits et lui permettre de les exercer		1- Nombre de documents distribués (100% des familles) 2- Informations données aux enfants et aux familles sur leurs droits (100% des familles) 3- Nombre d'enfants participants à des groupes de travail, et au suivi du schéma (8 minimum)	annuelle
					Création d'un livret d'accueil pour chaque enfant accueilli dans le service	Oui	projet prévu par le comité des jeunes								
					Partage de l'information auprès des enfants et des familles sur leurs droits une fois arrivés dans les services de l'ASE	Non									
2	Conduire le projet de l'enfant à partir des besoins fondamentaux Lien avec fiche 4,6	CD23 : CDS ASE PEP 23 : Directrice	CD23 : CDS ASE ODPE	2022	Création d'une grille d'évaluation du PPE sur les besoins fondamentaux	Non				Non concerné	1- Protéger et accompagner l'enfant 2- Rendre l'enfant sujet et non objet de son projet 3- Amener la famille dans l'AGIR	1- Développer l'écoute de l'enfant et le recueil de sa parole à chaque étape 2- L'accompagner à être acteur de son parcours, à le faire AGIR 3- Permettre aux familles de connaître et de saisir des réponses possibles	2-3 4-4 4-5 4-6 4-9	1- Nombre de formations réalisées (1/an au minimum) 2- Nombre d'évaluations réalisées (indicateur non retenu) 3- Nombre de projets réalisés avec l'enfant (50% au minimum)	annuelle
					Mise en place de formations sur les besoins fondamentaux	Oui	Projet avec la PUJ d'une journée rencontre le 15/09/2021 avec intervention du Docteur Martin Blachais	Oui	15/09/2021 : intervention du Docteur Martin Blachais 2022: lancement du copil RFA besoins fondamentaux						
					Définition des projets avec les enfants	Non									
3	Engager le parcours de l'enfant Lien avec fiche 4-7 FICHE SUPPRIMÉE SUITE A ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE DU 10/02/2023	CD23 : CDS ASE MDPH (copilote)	CD23 : PCS/DEFJ	2021	Mise en oeuvre d'une évaluation commune à l'ensemble des partenaires sur le projet de l'enfant	Non			Il n'y a pas d'utilité à la création d'une commission enfance union. Cette commission est remplacée par la commission cas complexe	1- Protéger et accompagner l'enfant 2- Sécuriser le parcours pour l'enfant	1- Développer l'écoute de l'enfant et le recueil de sa parole à chaque étape 2- Intégrer toutes les dimensions dans la vision de son parcours pour adapter un projet cohérent 3- Assurer la continuité du parcours	4-4 4-5 4-6 4-7	1- Nombre de projets enfants réalisés en commission à 3 mois (70% de signatures à 3 mois au minimum)	semestrielle	
					Créer une commission de l'enfance unique à solliciter par l'ensemble des partenaires	Non									
4	Élargir les possibilités de mesures AEMO	CD23 : CDS ASE + responsable SPAP Juge des Enfants	Par CD23 : DEFJ en lien avec le Juge des Enfants et le Substitut du procureur	2021	Réfléchir à la définition des critères et du processus décisionnel des AEMO renforcés	Non			Avant d'engager cette fiche, la priorité a été donnée en interne au travail en lien avec les UTAS (procédures, PPE, les 2007 et 2016) Pas de temps dédié pour la mise en oeuvre de cette action	1- Sécuriser le parcours de l'enfant 2- Diversifier les types de réponses	1- Permettre des adaptations individualisées des réponses aux besoins de chaque enfant 2- Rechercher la construction de chaque projet personnalisé 3- Sécuriser les réponses élaborées		1- Nombre de mesures créées de ce type (redéploiement) (nombre minimum à définir) 2- Information aux UTAS et partenaires de cette possibilité 3- Nombre de mesures classiques AEMO autorisées (ratio minimum à définir) Indicateurs mis en attente de l'avancée de la fiche action	annuelle	
					Transmission de l'information sur les AEMO renforcées aux partenaires concernés	Non									
					Mise en oeuvre opérationnelle des AEMO renforcées	Non									
5	Créer le dispositif placement à domicile Créer des réponses d'accueil de courte durée et séquentielles Fiche fusionnée avec la fiche 4,2 SUITE ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE DU 10/02/2023	CD23 : Directrice EFJ	CD23 : PCS	2021	Définition du projet de Placement à domicile	Oui	Rencontre du CDS ASE + Directrice EFJ avec le service de Placement à Domicile de Montluçon le 07/04/2021 2023 Travail lancé avec CDEF pour envisager une internalisation du projet		L'appel à projet n'a pas été lancé en 2021 car une réflexion est en cours pour savoir si le dispositif doit être géré en interne ou en externe via un appel à projets. Travail engagé avec le CDEF	1- Sécuriser le parcours de l'enfant 2- Diversifier les types de réponses 3- Eviter les placements longs 4- Favoriser les conditions d'un retour des enfants dans leurs familles	1- Permettre des adaptations individualisées des réponses aux besoins de chaque enfant 2- Rechercher la construction de chaque projet personnalisé 3- Sécuriser les réponses élaborées 4- Renforcer la parentalité y compris pendant un placement 5- Envisager des réponses adaptées et souples à chaque étape 6- Agir au domicile des parents, avec eux	4-2	1- Nombre de places à domicile autorisées (10 au minimum) 2- Nombre de places à domicile utilisées (10 au minimum) 3- Nombre de mesures d'accueil classiques (95 % d'accueil classique maximum) Indicateurs mis en attente de l'avancée de la fiche action	semestrielle 2021 puis annuelle	
					Lancement de l'appel à projets pour le Placement à domicile	Non									
					Mise en oeuvre opérationnelle du Placement à domicile	Non									
6	Faire évoluer le CDE en centre parental Créer des places d'accueil parents-enfants Fiche fusionnée avec la fiche 4,3 AD 10/02/2023	CD23 : CDS ASE CDE, directrice	CD23 : PCS	2023	Nouveau projet d'établissement du CDE pour le faire évoluer en Centre parental	Non			Echéance 2023 En attente du travail lancé par la directrice du CDEF	1- Sécuriser le parcours de l'enfant 2- Diversifier les types de réponses 3- Faire AGIR les parents y compris pendant un accueil (même temporaire) 4- Eviter les placements longs 5- Favoriser les conditions d'un retour des enfants dans leurs familles et la fin d'une mesure de placement 6- Aider à la parentalité	1- Sécuriser l'évaluation des besoins de l'enfant et sa première orientation 2- Rechercher la construction de chaque projet personnalisé 3- Sécuriser les réponses élaborées 4- Renforcer la parentalité y compris pendant un placement 5- Envisager des réponses adaptées et souples à chaque étape 3- Agir avec les parents 6- Créer des relations de confiance		1- Nombre de sollicitations pour un accueil mères enfants (nombre minimum à définir) 2- Nombre de sollicitations et d'accueils parents-enfants en Creuse (nombre minimum à définir) Indicateurs mis en attente de l'avancée de la fiche action	annuelle	
					Validation de la faisabilité du projet de Centre parental (plan + investissement)	Non									
					Ouverture du centre parental au CDE	Non									
7	Créer un service familles relais	CD23 : Responsable réseau des assistants familiaux UDAF	CD23 : PCS	2022	Préparation du projet de création d'un service familles relais	Non			Pas de temps à consacrer à la réalisation de cette action	1- Mobiliser la solution "familles" dans des accueils ponctuels 2- Sécuriser l'enfant dans son environnement 3- Sécuriser la famille et permettre un accompagnement durable	1- Instaurer un relais de proximité 2- Mobiliser les ressources existantes du département dans des réponses diverses 3- Aider les parents dans l'éducation 4- Eviter la rupture des liens des enfants avec leur environnement	3-8 3-10	1- Nombre de familles candidates (5 au minimum) 2- Nombre de sollicitations par UTAS (2 au minimum)	semestrielle 2021 puis annuelle	
					Communication sur le projet de familles relais	Non									
					Appel à candidatures pour la création d'un service familles relais	Non									
					Mise en oeuvre opérationnelle du service familles relais	Non									
8	Améliorer l'adéquation projet de l'assistant familial et projet de l'enfant	CD23 : Responsable réseau des assistants familiaux	CD23 : ASE	2021	Recueil des projets des assistants familiaux	Oui	Contacts téléphoniques avec les assistants familiaux pour la collecte des projets	Oui	(cf suivis fiche action)	Non concerné	1- Adapter l'accueil familial aux besoins 2- Sécuriser les pratiques des assistants familiaux et les accueils qu'ils réalisent 3- Mieux connaître et soutenir ces métiers	1- Connaître leurs points caractéristiques professionnels, leurs souhaits et projets, écouter leurs attentes 2- Les accompagner tout au long de leurs parcours professionnels 3- Améliorer l'adéquation projet de l'enfant / projet de l'AF	3-7 3-10	1- Répertoire actualisé des assistants familiaux au minimum 1 fois par mois (comité stratégique 06 07 2023) 2- Définition de leurs projets au minimum 30 AF rencontrés individuellement chaque année (comité stratégique 06 07 2023) 3- Nombre de reorientations après un 1er accueil chez une AF comparaison avec chiffre N-1	annuelle
					Création d'un répertoire commun actualisé pour permettre de mettre en adéquation le projet de l'assistant familial et de l'enfant	Oui	Dans le cadre des astreintes	Oui							
9	Soutenir l'accueil familial	CD23 : Responsable réseau des assistants familiaux	CD23 : CDS ASE Responsable assistants familiaux	2021	Mise en place d'un programme de formation pour les assistants familiaux	Oui	Début de formation des 60h des assistants familiaux (1er trimestre 2021)	Oui	cf suivi fiche action	Non concerné	1- Structurer et adapter l'accueil familial 2- Sécuriser les pratiques des assistants familiaux et les accueils qu'ils réalisent 3- Sécuriser l'accueil de l'enfant	1- Accompagner leur parcours professionnel 2- Accompagner et soutenir les assistants familiaux dans leur métier et dans les accueils qu'ils réalisent 3- Les équiper du matériel nécessaire	3-10	1- Nombre de formations AF (10 au minimum) 2- Fond commun de matériel : taux d'information des Ass Fam (50% au minimum) 3- Nombre de séances de groupes de parole (10 au minimum)	annuelle
					Mise en place d'un groupe de paroles et d'échanges pour les assistants familiaux	Oui	Reprise des réunions institutionnelles des assistants familiaux par petits groupes	Oui	cf suivi fiche action						
					Mise en place d'un fond commun de matériel pour les assistants familiaux (matériel informatique)	Oui	début de l'internalisation des Assistants familiaux	Oui	cf suivi fiche action						
					Communication sur les actions engagées auprès des assistants familiaux	Non		Non							
10	Spécialiser des assistants familiaux (dont accueil thérapeutique)	CD23 : CDS ASE + Responsable réseau des assistants familiaux	CD23 : DEFJ	2022	Définition des spécialités nécessaires aux différents accueils identifiés par les assistants familiaux	Oui	Validation de 3 places d'accueil d'urgence chez les assistants familiaux	Oui		Travail à mener avec CHS pour la mise en place de l'accueil familial thérapeutique	1- Adapter l'accueil familial aux besoins des enfants et à leur projet 2- Sécuriser les pratiques des assistants familiaux et les accueils qu'ils réalisent 3- Sécuriser l'accueil des enfants	1- Identifier des assistants familiaux thérapeutiques 2- Reconnaître les spécialités nécessaires : urgence, enfants en vue d'adoption, enfants handicapés 3- Accompagner les assistants familiaux	3-7 3-8 3-10	1- Nombre d'assistants familiaux spécialisés (3 au minimum) 2- Nombre d'accueils réalisés avec une spécialité reconnue (10 accueils au minimum)	annuelle
					Identification des assistants familiaux volontaires pour une spécialisation	Oui	Courriers envoyés pour candidater à l'accueil d'urgence	Oui							
					Mise en place de formations spécifiques auprès des assistants familiaux	Oui	mise en place de groupes de travail dédiés	Oui	2022 : Groupes de travail sur les écrits, l'album photos 2023 : groupes de parole sur différentes thématiques						

● objectif non atteint ● objectif atteint

Evaluation 2021						Evaluation 2022						Evaluation 2023						Evaluation 2024							
Critère 1		Critère 2		Critère 3		Critère 4		Critère 1		Critère 2		Critère 3		Critère 4		Critère 1		Critère 2		Critère 3		Critère 4			
Intitulé	Réalisation	Intitulé	Réalisation	Intitulé	Réalisation	Intitulé	Réalisation	Intitulé	Réalisation	Intitulé	Réalisation	Intitulé	Réalisation	Intitulé	Réalisation	Intitulé	Réalisation	Intitulé	Réalisation	Intitulé	Réalisation	Intitulé	Réalisation		
Nombre de livrets distribués	FAUX	Informations données aux familles	FAUX	Nombre d'enfants participants aux groupes de travail	0	Nombre de livrets distribués	FAUX	Informations données aux familles	FAUX	Nombre d'enfants participants aux groupes de travail	0	Nombre de livrets distribués	FAUX	Informations données aux familles	FAUX	Nombre d'enfants participants aux groupes de travail	21	Nombre de livrets distribués	FAUX	Informations données aux familles	FAUX	Nombre d'enfants participants aux groupes de travail	0		
						Nombre de formations réalisées	1	Nombre de projets réalisés avec l'enfant	0	Nombre de formations réalisées	0	Nombre de projets réalisés avec l'enfant	0	Nombre de formations réalisées	0	Nombre de projets réalisés avec l'enfant	0	Nombre de formations réalisées	0	Nombre de projets réalisés avec l'enfant	0	Nombre de formations réalisées	0		
Nombre de mesures créées	0	Informations transmises	Non	Nombre de mesures classiques	0	Ratio nouvelles mesures/mesures classiques		Nombre de mesures créées	0	Informations transmises	Non	Nombre de mesures classiques	0	Ratio nouvelles mesures/mesures classiques		Nombre de mesures créées	0	Informations transmises	Non	Nombre de mesures classiques	0	Ratio nouvelles mesures/mesures classiques			
Nombre de places autorisées 1er semestre	0	Nombre de places utilisées 1er semestre	0	Ratio PAD/Mesures classiques 1er semestre	100,00 %			Nombre de places autorisées 1er semestre	0	Nombre de places utilisées 1er semestre	0	Ratio PAD/Mesures classiques 1er semestre	100,00 %			Nombre de places autorisées	0	Nombre de places utilisées	0	Ratio PAD/Mesures classiques					
Nombre de places autorisées 2ème semestre	0	Nombre de places utilisées 2ème semestre	0	Ratio PAD/Mesures classiques 2ème semestre	100,00 %			Nombre de places autorisées 2ème semestre	0	Nombre de places utilisées 2ème semestre	0	Ratio PAD/Mesures classiques 2ème semestre	100,00 %			Nombre de places autorisées	0	Nombre de places utilisées	0	Ratio PAD/Mesures classiques					
Nombre de places autorisées année	0	Nombre de places utilisées année	0	Ratio PAD/Mesures classiques année	100,00 %			Nombre de places autorisées dans l'année	0	Nombre de places utilisées dans l'année	0	Ratio PAD/Mesures classiques année	100,00 %			Nombre de places autorisées	0	Nombre de places utilisées	0	Ratio PAD/Mesures classiques					
																Nombre de sollicitations d'accueil mères enfants	0	Nombre de sollicitations d'accueil parents enfants	0	Nombre de sollicitations d'accueil mères enfants	0	Nombre de sollicitations d'accueil parents enfants	0		
Nombre de familles candidates 1er semestre	0	Nombre de sollicitations par UTAS 1er semestre	0					Nombre de familles candidates	0	Nombre de sollicitations par UTAS	0			Nombre de familles candidates	0	Nombre de sollicitations par UTAS	0			Nombre de familles candidates	0	Nombre de sollicitations par UTAS	0		
Nombre de familles candidates 2ème semestre	0	Nombre de sollicitations par UTAS 2ème semestre	0					Nombre de familles candidates	0	Nombre de sollicitations par UTAS	0			Nombre de familles candidates	0	Nombre de sollicitations par UTAS	0			Nombre de familles candidates	0	Nombre de sollicitations par UTAS	0		
Nombre de familles candidates année	0	Nombre de sollicitations par UTAS année	0																						
								Mise à jour du répertoire des assistants familiaux	12	Nombre de rencontres individuelles avec des assistants familiaux	42	Nombre de réorientations après 1 premier accueil chez un assistant familial	41	Mise à jour du répertoire des assistants familiaux	7	Nombre de rencontres individuelles avec des assistants familiaux	10	Nombre de réorientations après 1 premier accueil chez un assistant familial	17	Mise à jour du répertoire des assistants familiaux	0	Nombre de rencontres individuelles avec des assistants familiaux	0	Nombre de réorientations après 1 premier accueil chez un assistant familial	0
Nombre de formations des assistants familiaux	4	Taux d'information des assistants familiaux	48,61 %	Nombre de séances de groupes de parole	8			Nombre de formations des assistants familiaux	8	Taux d'information des assistants familiaux	82,32 %	Nombre de séances de groupes de parole	2	Nombre de formations des assistants familiaux	0	Taux d'information des assistants familiaux	0	Nombre de séances de groupes de parole	0	Nombre de formations des assistants familiaux	0	Taux d'information des assistants familiaux	0,00 %	Nombre de séances de groupes de parole	0
Nombre d'assistants familiaux spécialisés	3	Nombre d'accueils avec spécialité reconnue	7					Nombre d'assistants familiaux spécialisés	3	Nombre d'accueils avec spécialité reconnue	22			Nombre d'assistants familiaux spécialisés	3	Nombre d'accueils avec spécialité reconnue	7			Nombre d'assistants familiaux spécialisés	0	Nombre d'accueils avec spécialité reconnue	0		



Evaluation 2022																		Evaluation 2023																		Evaluation 2024																		Evaluation 2025																	
Cote 1		Cote 2		Cote 3		Cote 4		Cote 5		Cote 1		Cote 2		Cote 3		Cote 4		Cote 5		Cote 1		Cote 2		Cote 3		Cote 4		Cote 5		Cote 1		Cote 2		Cote 3		Cote 4		Cote 5																																	
Indicateur	Indicateur	Indicateur	Indicateur	Indicateur	Indicateur	Indicateur	Indicateur	Indicateur	Indicateur	Indicateur	Indicateur	Indicateur	Indicateur	Indicateur	Indicateur	Indicateur	Indicateur	Indicateur	Indicateur	Indicateur	Indicateur	Indicateur	Indicateur	Indicateur	Indicateur	Indicateur	Indicateur	Indicateur	Indicateur	Indicateur	Indicateur	Indicateur	Indicateur	Indicateur	Indicateur	Indicateur																																			
projets la post-accueils	0	Nombre de relâis dans la suite du projet	0							Nombre de projets issus de la commission post-accueil	0	Nombre de relâis dans la suite du projet	0							Nombre de projets issus de la commission post-accueil	0	Nombre de relâis dans la suite du projet	0																																																
accueils		Nombre d'enfants concernés par les accueils réalisés		Nombre de demandes réalisées		Délaïs de réponses aux demandes				Nombre d'accueils réalisés		Nombre d'enfants concernés par les accueils réalisés		Nombre de demandes réalisées		Délaïs de réponses aux demandes				Nombre d'accueils réalisés		Nombre d'enfants concernés par les accueils réalisés		Nombre de demandes réalisées		Délaïs de réponses aux demandes																																													
places		Nombre de places utilisées		Nombre de demandes par an		Taux de satisfaction parents enfants				Nombre de places créées		Nombre de places utilisées		Nombre de demandes par an		Taux de satisfaction parents enfants				Nombre de places créées		Nombre de places utilisées		Nombre de demandes par an		Taux de satisfaction parents enfants																																													
placement	18,18%	Durée moyenne des placements préparés relative à la durée moyenne des placements non préparés	non							% d'OPP placement										% d'OPP placement																																																			
réponses	0	Taux de satisfaction des parents								Suivi des réponses créées	0	Taux de satisfaction des parents								Suivi des réponses créées	0	Taux de satisfaction des parents																																																	
PPE	0	Taux de signature de PPE		Nombre de PPE réactualisés	0					Nombre de PPE	0	Taux de signature de PPE		Nombre de PPE réactualisés	0					Nombre de PPE	0	Taux de signature de PPE		Nombre de PPE réactualisés	0																																														
commissions	8	Nombre de situations examinées	8							Nombre de commissions réunies	1	Nombre de situations examinées	1							Nombre de commissions réunies	0	Nombre de situations examinées	0																																																
reccontres	0	Taux de satisfaction des jeunes								Nombre de reccontres	0	Taux de satisfaction des jeunes								Nombre de reccontres	0	Taux de satisfaction des jeunes																																																	
formations	0	Nombre de formations	2							Nombre de reccontres	0	Nombre de formations	0							Nombre de reccontres	0	Nombre de formations	0																																																
entretiens	97,80%	Taux de signature des projets autonomie	0,00%							Taux d'entretiens des 17 ans		Nombre de CIM/ nombre de jeunes de 18 ans		Nombre de jeunes avec logement stable à 18 ans/ nombre de jeunes de 18 ans		Nombre de jeunes avec des ressources financières à 18 ans/ nombre de jeunes de 18 ans		Nombre de jeunes dans un parcours professionnel et/ou scolaire/ nombre de jeunes de 18 ans		Taux d'entretiens des 17 ans		Nombre de CIM/ nombre de jeunes de 18 ans		Nombre de jeunes avec logement stable à 18 ans/ nombre de jeunes de 18 ans		Nombre de jeunes avec des ressources financières à 18 ans/ nombre de jeunes de 18 ans		Nombre de jeunes dans un parcours professionnel et/ou scolaire/ nombre de jeunes de 18 ans																																											
partenaires	0	Taux de satisfaction								Nombre de partenaires	0	Taux de satisfaction								Nombre de partenaires	0	Taux de satisfaction																																																	
satisfaction										Taux de satisfaction										Taux de satisfaction																																																			
permis	7	Nombre de voitures mises à disposition		Nombre de scooters mis à disposition	10					Nombre de permis BSR financés	0	Nombre de scooters mis à disposition	0							Nombre de permis BSR financés	0	Nombre de scooters mis à disposition	0																																																

# LES FORMATIONS EN PRO

L'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance de la Creuse a pour mission de recueillir, examiner et analyser les données relatives à l'enfance en danger dans le département et notamment d'établir des statistiques qui seront portées à la connaissance de l'assemblée départementale et transmises aux représentants de l'Etat et de l'autorité judiciaire. L'ODPE a également pour mission de réaliser un bilan annuel des formations continues délivrées dans le département et d'élaborer un programme pluri-annuel des besoins en formation de tous les professionnels concourant dans le département à la protection de l'enfance.



Merci de bien vouloir prendre le temps de compléter ce questionnaire présentant les formations réalisées en 2021 sur le thème de la Protection de l'enfance ainsi que vos besoins de formations pour les prochaines années.



# PROTECTION DE L'ENFANCE

Les caractéristiques du traitement des informations collectées sont les suivantes :

- Responsable du traitement : ODPE 23
- Finalité du traitement : publication annuelle de l'ODPE 23
- Base juridique : arrêté de création de l'ODPE 23
- Données collectées : données anonymes relatives aux formations réalisées sur le thème de la protection de l'enfance et aux besoins en formation sur cette thématique.
- Procédure : les données collectées seront stockées sous forme de tableaux excel et utilisées pour l'élaboration du bilan annuel et programme de formation.

**Structure représentée :** .....

## — SECTEUR —

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Social et médico-social                | <input type="checkbox"/> Personnel administratif et de service                          |
| <input type="checkbox"/> Santé                                  | <input type="checkbox"/> Association de représentants des usagers                       |
| <input type="checkbox"/> Education nationale                    | <input type="checkbox"/> Bénévole concourant à la protection de l'enfance               |
| <input type="checkbox"/> CAF/MSA                                | <input type="checkbox"/> Elus impliqués dans la politique de la protection de l'enfance |
| <input type="checkbox"/> Justice                                | <input type="checkbox"/> Autre : .....  |
| <input type="checkbox"/> Animation sportive, culture et loisirs |   |
| <input type="checkbox"/> Agents des collectivités territoriales |   |

**Métier :** .....

## BILAN DES FORMATIONS EN PROTECTION DE L'ENFANCE RÉALISÉES EN 2021

THÈMES	INTITULÉ DE LA FORMATION	THÉMATIQUES ABORDÉES	FORMATION EN INTERNE OU PLURI-INSTITUTIONNELLE	LIS
<b>Thème 1</b> Contexte réglementaire				
<b>Thème 2</b> Dispositifs spécifiques ciblés				
<b>Thème 3</b> Evolution des connaissances				
<b>Thème 4</b> Outils méthodologiques et pratiques professionnelles				
<b>Thème 5</b> Travail partenarial, en réseau, inter-institutionnel				



		DÉROULEMENT DE LA FORMATION		
TYPE DES PROFESSIONNELS FORMÉS (MÉTIER)	NOMBRE DE PROFESSIONNELS FORMÉS (PAR MÉTIER)	DURÉE DE LA FORMATION (EN HEURE)	PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL	DÉPARTEMENT / HORS DÉPARTEMENT

## RECUEIL DES BESOINS EN FORMATIONS EN PROTECTION DE L'ENFANCE

THÈMES	INTITULÉ DU BESOIN IDENTIFIÉ	DÉTAIL	PROFESSIONNELS CONCERNÉS (MÉTIER)
<b>Thème 1</b> Contexte réglementaire			
<b>Thème 2</b> Dispositifs spécifiques ciblés			
<b>Thème 3</b> Evolution des connaissances			
<b>Thème 4</b> Outils méthodologiques et pratiques professionnelles			
<b>Thème 5</b> Travail partenarial, en réseau, inter-institutionnel			

NOMBRE DE PROFESSIONNELS CONCERNÉS (PAR MÉTIER)	FORMATION À ORGANISER EN INTERNE OU PLURI-INSTITUTIONNELLE	FORMATION À PRIVILÉGIER EN PRÉSENTIEL OU EN DISTANCIEL	PRIORITÉ DU BESOIN 1 = DANS LES 6 MOIS 2 = 6 À 12 MOIS 3 = DANS + D'UN AN

*la CREUSE  
e Département*

*CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CREUSE*

*PÔLE COHÉSION SOCIALE*

*Direction de l'Enfance, de la Famille et de la Jeunesse*

*Service de l'Aide Sociale à l'Enfance*

*13 rue Joseph Ducouret - 23000 Guéret*



[www.creuse.fr](http://www.creuse.fr)